

ŒUVRES
COMPLETTES
DE
M. DE BELLOY,
DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

CITOYEN DE CALAIS.

TOME SECOND.

ŒUVRES
COMPLETTES
DE
M. DE BELLOY,
DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

CITOYEN DE CALAIS.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

M. DCC. LXXIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

LE SIÉGE
DE CALAIS,
TRAGÉDIE,
DÉDIÉE AU ROI;

Représentée pour la première fois, par les Comédiens François ordinaires du Roi, le 13 Février 1765.

SUIVIE DE NOTES HISTORIQUES.

Vestigia Græca
Ausi deserere & celebrare domestica facta. Hor. (1).

---

(1) M. de Belloy avoit pris d'abord pour Epigraphe ce vers de Virgile :

Vincet amor patriæ laudumque immensa cupido.

Cette Epigraphe étoit plus relative au sujet : l'autre l'est davantage à l'Auteur. *Note de l'Editeur.*

EXTRAIT

Du second Livre du TRAITÉ DE L'AMITIÉ, *par M. de* SACY, *contenant le sujet du* SIÉGE DE CALAIS, *une invitation aux Auteurs François de traiter ce sujet, & des réflexions sur l'amour de la Patrie.*

» POURQUOI chercher chez les Etran-
» ger des exemples de l'amour de la pa-
» trie ? N'en avons-nous pas en France,
» qui, pour n'avoir pas été tant célébrés,
» n'en sont pas moins admirables ? J'a-
» voue que j'aime assez ma Nation, pour
» ne voir point, sans une vraie douleur,
» qu'une infinité d'actions héroïques fai-
» tes par nos François, demeurent comme
» ensevelies dans l'oubli, faute d'avoir
» été placées dans quelque ouvrage capa-
» ble de les en tirer. Rien ne devroit,
» selon moi, faire mieux sentir à nos

» Héros, combien il leur importe de pro-
» téger les Belles-Lettres, & l'intérêt
» qu'ils ont de les honorer pendant leur
» vie, pour engager ceux qui les culti-
» vent, à les porter à un dégré, où elles
» puiſſent éterniſer les vertus & les gran-
» des actions de leur ſiècle.

» En effet, (pour revenir à ce que
» nous diſions) ſi on parle de l'amour de
» la patrie, on trouve aſſez de gens prêts
» à citer les Grecs & les Romains, que
» cet amour a rendus illuſtres ; mais on
» ne trouve preſque perſonne qui con-
» noiſſe ceux qu'un pareil amour devroit
» immortaliſer en France.

» Nous en avons pourtant un grand
» nombre. Entre pluſieurs exemples que
» je pourrois rapporter, il y en a un qu'on
» ne peut, à mon gré, célébrer aſſez.
» Après la mort de Charles le Bel, arri-
» vée en 1328, la Couronne fut dévolue
» à Philippe de Valois, qui ſe trouva le

» plus proche parent de la ligne mascu-
» line du Roi.

» Edouard III, Roi d'Angleterre, reven-
» diqua la succession, & prétendit qu'elle
» ne pouvoit lui être disputée. Il étoit par
» sa mère, Isabelle de France, petit-fils
» de Philippe le Bel. Comme il n'osa pas
» choquer ouvertement la Loi Salique, à
» laquelle il voyoit les François trop at-
» tachés, il soutint seulement d'abord
» que cette loi ne lui pouvoit être appli-
» quée; qu'il étoit vrai qu'elle excluoit
» les femmes, parce qu'elle ne vouloit pas
» que des femmes commandassent à des
» hommes: mais il disoit qu'elle ne don-
» noit point d'exclusion au plus proche
» héritier mâle, quoique descendu d'une
» femme. Qu'il étoit dans ce cas, le plus
» proche héritier mâle; & qu'ainsi la
» Couronne ne lui pouvoit être légitime-
» ment contestée.

» Philippe de Valois au contraire sou-

» tenoit, que la Loi Salique, en excluant
» les femmes, excluoit néceſſairement
» leurs deſcendans, parce qu'il n'eſt pas
» poſſible que le droit de ſuccéder puiſſe
» être tranſmis par une perſonne qui ne
» l'a point (1). Qu'auſſi, depuis la fon-
» dation de la Monarchie, il n'y avoit
» pas d'exemple, que les mâles deſcendus
» de femmes, en quelque degré qu'ils
» fuſſent, euſſent été admis à ſuccéder.

» Alors Edouard voulut conteſter la Loi
» Salique & la traiter de ſuppoſée. La que-
» relle s'échauffa. Les Etats du Royaume

---

(1) Cette raiſon ne paroît pas être la bonne; mais ce qui tranche toute difficulté, c'eſt que l'objet véritable de la Loi Salique eſt d'empêcher que le ſceptre ne paſſe à un Etranger, ou même à une autre Maiſon que celle à laquelle on s'eſt ſoumis: la Nation n'ayant point prétendu ſe dépouiller du droit de choiſir, ni la Nobleſſe de l'eſpérance d'être choiſie, en cas d'extinction de la Maiſon régnante. Voilà ce qu'on répondoit à Edouard, & voilà ce qui dicta la déciſion des Etats-Généraux. Nous verrons que M. de Belloy, dans *le Siége de Calais*, a beaucoup mieux traité cette queſtion en vers, que la plupart des Hiſtoriens & des Publiciſtes ne l'avoient traitée en proſe. *Note de l'Editeur.*

» s'assemblèrent, les Ambassadeurs du
» Roi d'Angleterre furent entendus, &
» n'oublièrent rien pour faire valoir sa
» prétention. Mais malgré toutes leurs
» subtilités, la Loi Salique prévalut, &
» par le consentement unanime de la Na-
» tion, le droit de Philippe de Valois fut
» confirmé. Edouard qui avoit acquiescé,
» réveille sa prétention plusieurs années
» après, & prend le parti de suppléer à la
» justice par la force. Il entre en France
» avec une puissante armée. Il se présente
» devant Calais, qui refuse de le recon-
» noître; & après un long siége, il met
» cette ville en état d'être emportée d'as-
» saut. Les habitans demandent à capitu-
» ler, il refuse de les écouter, si ce n'est
» sous une condition, & il ne leur laisse
» que trois heures pour en délibérer.
» Cette condition est, qu'on lui livre six
» des principaux habitans en chemise, la
» corde au col, pour être aussi-tôt immo-
» lés à sa vengeance. Il avoit résolu, par
» un si cruel exemple, d'intimider toutes

» les autres villes ; & il croyoit pouvoir
» uſer de cette rigueur ſur des ennemis
» qu'il traitoit de ſujets rebelles.

» Dans une extrémité ſi terrible, lorſ-
» que tout paroiſſoit déſeſpéré, ſix de
» plus diſtingués habitans déclarent au
» peuple aſſemblé, qu'ils ſont prêts de
» ſubir la loi que l'implacable Edouard
» impoſe ; qu'ils ſe croyent trop heureux
» d'être de la qualité de ceux que ſa
» colère demande ; & qu'ils mourront
» avec plaiſir, puiſque leur mort aſſû-
» rera la vie de tous leurs concitoyens.

» En vain l'admiration du peuple pour
» une vertu ſi ſingulière, & la tendreſſe
» des parens voulurent s'oppoſer à une
» ſi généreuſe réſolution. Rien ne put les
» ébranler. Il fallut céder à leur noble
» empreſſement. Ils furent livrés au vain-
» queur, dans l'état humiliant qu'il avoit
» preſcrit : il ordonna qu'on les condui-
» sît au ſupplice. Ils y allèrent avec la

» contenance de gens qui courent à la
» gloire. Mais avant que les ordres d'E-
» douard puſſent être exécutés, la Reine
» ſa femme ſut ſi bien toucher ſon
» cœur par ſes larmes, & intéreſſer ſa
» politique & ſa gloire par ſes raiſons,
» qu'elle obtint leur grace. Ces hommes
» ſi dignes de l'immortalité, méritent
» bien d'être nommés & de n'être ja-
» mais oubliés. Ils s'appelloient Euſtache
» de S. Pierre, (ce fut lui qui s'offrit le
» premier) Jean d'Aire, Jacques & Pierre
» Wiſſant. Les noms des deux autres ont
» échappé à l'exactitude des Hiſtoriens.

» Je me ſuis ſans doute trop étendu
» ſur cette hiſtoire; mais elle m'a tou-
» jours cauſé tant d'admiration, que je
» n'ai pu me refuſer le plaiſir de l'écrire.
» Revenons aux conſéquences qui ré-
» ſultent de ces grands exemples. Ils éta-
» bliſſent parfaitement que dans tous les
» tems, parmi les peuples les plus célè-
» bres par leurs lumières & par leurs ver-

» tus, l'amour de la patrie a été regardé
» comme ſupérieur à tous les autres. Nous
» ne conſerverions pas, malgré la diſ-
» tance de tant de ſiècles, une ſi pro-
» fonde vénération pour ces hommes
» extraordinaires, s'il n'étoit pas auſſi
» juſte que glorieux, de s'arracher à ſa
» famille, à ſes amis, à la vie même,
» dès que le bien de la patrie le de-
» mande. «

AU ROI.

SIRE,

De tous les peuples de la terre, le vôtre est celui qui sait le mieux aimer; & vous êtes le Roi qu'il a jugé le plus digne de son amour. Père de la patrie, daignez agréer un ouvrage entrepris pour elle. Ce Drame, tout foible qu'il doit paroître, a été l'occasion des nouveaux témoignages

de tendreſſe mutuelle que la France & ſon Maître viennent de ſe donner. Dès que l'on parle à ma Nation de ce zèle ardent qui l'a toujours enflammée pour ſes Souverains, avec quel ſecret plaiſir, avec quels doux tranſports tous les cœurs ſe tournent vers VOTRE MAJESTÉ ! *Calais a rappellé Metz : époque à jamais attendriſſante, devenue l'éloge immortel du Monarque & de ſon peuple. Ah !* SIRE, *que vous ſentez vivement tout ce que méritent de tels ſujets ! Mais auſſi que ne doit pas attendre d'eux un Prince qui leur fait adorer ſur le Trône l'ame la plus vertueuſe de ſon Empire ? le cri public ajoute, la plus modeſte : & ce mot m'avertit que le ſilence eſt mon devoir.*

Je ſuis avec la vénération profonde que je dois à Votre Perſonne Sacrée, & la reconnoiſſance reſpectueuſe qu'exigent vos bienfaits,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-obéiſſant
& très-fidèle ſujet,
DE BELLOY.

PRÉFACE.

Voici peut-être la première Tragédie Françoise où l'on ait procuré à la Nation le plaisir de s'intéresser pour elle-même. J'ai dû à cet avantage de mon sujet un succès que je n'aurois pu mériter à d'autres titres. Les Etrangers se demandent comment il est possible que, chez un peuple qui est en possession depuis plus d'un siècle de l'emporter sur tous les autres peuples dans l'art dramatique, on ait si peu puisé dans son Histoire les sujets dont on a enrichi son théâtre. Le grand homme qui, depuis quarante années, soutient la gloire de la Scène Françoise avec tant d'éclat, est le seul qui y ait fait entendre quelquefois des noms chers à la patrie. Mais un intérêt national, fondé sur un évènement purement historique, étoit encore un sujet que le Sophocle François n'avoit pas traité.

Cependant la plupart des Tragédies Angloises sont tirées de l'Histoire d'Angleterre. Les Grecs n'empruntoient guère aux Etrangers les grandes actions qu'ils célébroient dans leurs Drames. Nous voyons singulièrement dans la Tragédie des *Perses*, dans celle des

Suppliantes, & dans celle d'*Œdipe à Colonne*, que la gloire des Athéniens y fut le premier objet d'Eſchile, de Sophocle & d'Euripide. Mais les Grecs n'avoient pas eu avant eux d'autres peuples célèbres, & ſur-tout des Romains, dont l'Hiſtoire pût leur fournir, comme à nous, tant d'évènemens dignes du cothurne.

D'ailleurs, on a grand ſoin dans notre enfance de nous inſtruire auſſi peu de notre Hiſtoire que de notre langue. Nous ſavons exactement tout ce qu'ont fait Céſar, Scipion, Titus : nous ignorons parfaitement les actions les plus fameuſes de Charlemagne, de Henri IV, du Grand Condé. Demandez à un enfant qui ſort du collége, quel fut le Général vainqueur à Marathon ou à Trébie; il vous répondra ſur le champ. Demandez lui quel Roi, ou quel Général François gagna la bataille de Bovines, d'Ivri, de Fornoue, ou de Ravenne; il reſtera muet.

Imitons les Anciens en nous occupant de nous-mêmes : & ſans vanité, nous en valons bien la peine. Que le brave *Euſtache de Saint-Pierre* n'étoit-il bourgeois d'Albe ou de Préneſte ! tous les Poëtes de la République Romaine auroient chanté ſon courage intrépide. Ils ne ſe ſeroient pas embarraſſés ſi le nom

de ce généreux Citoyen pouvoit prêter au ridicule. Les Romains ne rioient pas quand on leur nommoit *Régulus*, dont le nom cependant ne devoit pas être bien majeſtueux à Rome, puiſqu'il ſignifie un *Roitelet*. Accoutumons-nous à dreſſer des monumens aux vertus de nos compatriotes. C'eſt en excitant la vénération de la France pour les grands hommes qu'elle a produits, qu'on parviendra à inſpirer à la Nation une eſtime & un reſpect pour elle-même, qui ſeuls peuvent la rendre ce qu'elle a été autrefois. L'ame eſt entraînée par l'admiration à imiter les vertus, ſur-tout quand elle ne les voit pas abſolument hors de ſa portée. Qu'on ne diſe plus ſans ceſſe, en ſortant de notre théâtre : Les grands hommes que je viens de voir répréſenter étoient Romains, je ne ſuis pas né dans un pays où je puiſſe leur reſſembler. Mais que l'on diſe au moins quelquefois : Je viens de voir un Héros François, je puis être Héros comme lui.

Voilà le nouveau genre que je deſirois de voir introduit ſur notre Scène, & que j'ai eû le bonheur de faire goûter à ma Nation. Le premier de mes vœux, celui qui ſera le plus facilement rempli, c'eſt de me voir ſurpaſſé dans la nouvelle carrière où je ſuis

entré. Les graces que le Roi a daigné répandre ſur moi, les bontés dont le public m'accable, ne doivent être regardées que comme un encouragement qu'ils donnent à ceux qui ſont en état de les mériter mieux. J'ai voulu être utile à ma patrie : elle m'a ſu gré du projet : que ne doivent pas attendre les Génies heureux qui l'exécuteront? Du moins ai-je donné occaſion aux François de prouver encore aux Etrangers que la légèreté de notre eſprit n'ôte rien de la force de notre ame; & qu'il ne faut qu'une étincelle pour enflammer à l'inſtant ces ſemences de feu que nous portons toujours au fond du cœur. Je crois bien connoître ma Nation, je l'ai bien étudiée : voilà pourquoi je l'aime ſi paſſionnément.

Venons au ſujet particulier de cette Tragédie. Je le regarde comme un des plus grands évènemens de notre Hiſtoire. La Couronne de France diſputée à l'héritier légitime par le Monarque le plus illuſtre que l'Angleterre ait vu ſur ſon Trône; la politique profonde & inſinuante de l'ambitieux Edouard qui déployoit tous ſes talens & toutes ſes graces pour ſéduire les Grands & le peuple; la généreuſe réſiſtance des Citoyens de Calais, que les armes ni les bienfaits ne purent vaincre;

le

le courage héroïque de ces ſix Bourgeois, qui ſe dévouèrent au ſupplice pour la gloire de l'Etat, pour le ſalut de leurs Concitoyens, & pour le ſoutien des Loix fondamentales de la Monarchie. Voilà ſans doute les plus belles ſources de ce pathétique ſublime qui pénètre l'âme ſans l'amollir, & qui l'élève en l'attendriſſant. Je ſuis très-ſurpris qu'aucun de nos grands Maîtres ne ſe ſoit emparé avant moi d'un champ ſi vaſte & ſi fertile. Eh! que de beautés n'en auroit pas tiré le Génie profond de l'Auteur de Cinna, ou le Génie brillant de l'Auteur de Brutus! La force du ſujet a ſoutenu ma foibleſſe: l'amour de la Patrie a donné à mon ame un eſſor qui l'a élevée au deſſus d'elle même. Tout mon mérite, s'il y en a quelqu'un dans cet ouvrage, a été de me bien pénétrer de mon ſujet & de l'appercevoir dans toute ſon étendue.

Ceux qui n'avoient pas approfondi cette époque ſi intéreſſante de notre Hiſtoire, n'attendoient dans ma Tragédie que la peinture d'une action courageuſe, faite dans un ſiége ordinaire, pour dérober au reſſentiment du Vainqueur un peuple malheureux & ſoumis. Sous ce point de vue même, le ſujet offroit déjà de grandes beautés. Et c'eſt ainſi qu'il a été préſenté par tous nos Hiſtoriens, & par

le Roman ingénieux que l'on relit encore avec tant de plaisir. Mais lorsque je regardai cette action dans son principe, dans ses suites, & entourée, pour ainsi dire, de tout l'appareil de ces circonstances; je conçus une bien plus haute idée de mon sujet, & des richesses qu'il sembloit me prodiguer de toutes parts. Je m'applaudis sur-tout d'y voir réuni ces deux objets utiles que le Citoyen de Genève, & l'Auteur du Journal Etranger se plaignoient de ne rencontrer dans aucune de nos Tragédies : je veux dire la peinture des mœurs de notre Nation, & l'avantage de lui faire aimer, par cette peinture même, ses Loix & son Gouvernement.

Je commençai donc par défendre à mon imagination de travailler au plan de la pièce. Il auroit été bien mal-adroit, dans un ouvrage qui devoit être entrepris pour l'honneur de la Nation, de prêter aux François des exploits imaginaires ou des vertus supposées. Je voulus que les évènemens, même épisodiques, fussent tirés de l'Histoire : & je trouvai heureusement dans les tems voisins de ce fameux siége, quelques faits qui pouvoient se marier avec l'action principale.

Tel est l'Episode du Comte d'Harcourt. Ce Seigneur qui commandoit la première ligne

de l'armée Angloise à la journée de Créci, trouva mort sur le champ de bataille son frère Louis ou Jean d'Harcourt, qui combattoit contre lui pour les François. Il fut tellement frappé de ce malheur terrible, qu'il abandonna le camp d'Edouard & vint se jetter aux pieds de Philippe de Valois, qui lui pardonna. J'ai reculé de quelques mois ce fait si intéressant, pour le lier à mon sujet; & j'ai cru que les remords violens de ce Seigneur rebelle, formeroient un contraste agréable avec la vertu tranquille des fidèles Bourgeois de Calais.

Les propositions qu'Edouard fait à la fille du Comte de Vienne, pour l'attirer dans son parti, elle & son père, ne lui ont pas été faites réellement; puisque le personnage d'Aliénor est le seul que l'imagination ait placé dans ma pièce. Mais ce Prince avoit négocié & même conclu de pareils traités avec plusieurs Grands du Royaume, notamment avec Godefroi d'Harcourt. Il avoit gagné le Comte d Eu, Connétable de France: & que pouvoit-il avoir promis à un homme revêtu de la première charge de l'Etat, si ce n'est le rang de Vice-Roi, ou de Lieutenant-Général du Royaume, qu'il avoit déjà offert au Duc de Brabant?

B 2

Je pourrois donc dire de cette pièce, ce que le grand Corneille a dit de sa Tragédie de la Mort de Pompée, qu'il n'y a guère de Drames *où l'Histoire soit plus conservée & en même-tems plus falsifiée.* En général tous les évènemens de ma Tragédie sont vrais, mais ils sont souvent revêtus de circonstances différentes de celles qui les ont réellement accompagnés. On sait que c'est-là le droit de la Poésie dramatique. Une Tragédie n'est pas une Histoire. Le Poëte est obligé de plier les faits historiques aux règles du théâtre : & cela est peut-être plus difficile que de créer une fable nouvelle que l'on peut remanier à son gré & selon ses besoins. Aussi avouerai-je avec franchise que, tout simple que puisse paroître le plan de cette pièce, il m'a beaucoup plus coûté que celui de Zelmire.

Quelques personnes trouveront extraordinaire que je n'aye point fait paroître le Gouverneur de Calais. Jean de Vienne (1) étoit,

(1) La Maison de Vienne est une des plus anciennes de Bourgogne : on sait par quels noms glorieux on y distinguoit autrefois trois illustres familles : *les Nobles de Vienne, les Preux de Vergi, & les Barons de Beaufremont.* Le fils (1)

(1) C'étoit son neveu & non pas son fils, le Gouverneur de Calais n'a laissé qu'une fille. *Note de l'Editeur.*

je l'avoue, un des plus braves & des plus habiles Officiers de son tems : mais la valeur & la prudence qu'il avoit fait briller pendant le cours du siége, devinrent des vertus inutiles au moment de la capitulation. Edouard voulut que le Gouverneur & la garnison restassent prisonniers de guerre ; & sa colère ne demanda le sang que des seuls Bourgeois. Il auroit donc été très-peu avantageux de faire paroître Vienne, uniquement pour consoler ou exhorter les Héros de Calais, qui n'avoient besoin, ni de conseil ni d'encouragement. J'aurois pu feindre peut-être qu'il se voulût dévouer avec eux : mais c'étoit contredire trop formellement une Histoire si connue. D'ailleurs, Jean de Vienne, en se dévouant le premier, auroit ôté tout le mérite de cette action héroïque au généreux Eustache de Saint-Pierre, qu'il feroit odieux de priver d'une gloire si légitime : & Vienne, se dévouant en second, eût été un personnage dégradé : on auroit pu dire avec raison qu'il devoit donner l'exemple & non le recevoir. J'ai trouvé plus à propos de me borner à

de Jean de Vienne, Gouverneur de Calais, fut Amiral de France. Cette tige fameuse a encore des rejetons dignes d'elle & de leur patrie.

parler de lui comme en parle l'Hiſtoire, & de ne le point montrer dans un moment où ſa vertu ne pouvoit point agir. Je lui ai donné une fille qui le remplace à quelques égards, & qui n'étant pas liée par les mêmes devoirs, peut paroître plus grande que lui, même en faiſant moins qu'il n'auroit fait.

On m'a reproché d'avoir employé pour vaincre la fureur d'Edouard, un autre reſſort que celui de l'Hiſtoire. Mais ſi j'ai conſervé à la Reine d'Angleterre l'honneur d'avoir demandé la grace des Bourgeois de Calais, je n'ai pu mettre ce fait en action, ni en faire le dénouement de ma pièce : parce que le perſonnage de la Reine ne pouvoit jamais être lié dans l'intrigue; & qu'un rôle, comme celui de Livie dans Cinna, n'auroit sûrement pas été du goût de notre ſiècle. J'ai cru ne pouvoir mieux faire que d'employer contre la colère d'Edouard cette reſſource ſi touchante dont ſe ſert Priam, dans Homère, pour attendrir l'impitoyable Achille. Imitation qui m'a paru d'autant plus heureuſe, que les circonſtances rendent ce moyen plus fort ſur le cœur d'Edouard qu'il ne pouvoit être ſur celui d'Achille même. Pelée n'avoit que l'âge de commun avec Priam; le ſort ne lui avoit jamais fait éprouver des malheurs ſem-

blables à ceux dont gémiſſoit le Roi de Troie. Ici Edouard s'eſt trouvé à peu près dans la même ſituation que le fils d'Euſtache de Saint-Pierre. C'eſt cette conformité intéreſſante qui m'a fait ſaiſir avec joie l'occaſion de mettre ſur la Scène un des morceaux les plus pathétiques de toute l'Iliade. Il eſt même encore ſurprenant que l'on ne m'ait pas prévenu depuis que l'on fait des Tragédies, & ſur-tout dans celle où nous avons vu repréſenter Priam redemandant à Achille le corps d'Hector (1).

Il y a des gens qui ont prétendu que cette imitation d'Homère affoibliſſoit la fin de ma pièce; qu'Edouard ſe rendoit trop tard; que le ſeul retour des Bourgeois devoit le déterminer à la clémence; & que l'image de ſon père mourant étoit un petit moyen. Le reſſort de la nature un petit moyen! Je ne conçois rien à cette façon de ſentir. Il me paroît que ce n'eſt pas connoître la marche du cœur humain, que de vouloir qu'Edouard ſe rende à une action de généroſité, moins ſublime que celles auxquelles il a réſiſté depuis le commencement de la pièce. Car il y avoit bien plus d'héroïſme aux ſix Bourgeois de

(1) Cette pièce fut jouée il y a cinq ans.

s'être dévoués quand rien ne les y forçoit, quand ils pouvoient attendre ſans honte la déciſion du ſort, qu'il n'y a de grandeur à ſe remettre dans les fers, quand ils ſavent qu'on les en a délivrés par un artifice, qu'ils ne pourroient pas ſeconder ſans infamie. Je crois donc que l'ame violente d'Edouard s'étant roidie long-tems contre le ſentiment de la générosité, ce ſentiment devient un reſſort uſé qui n'a plus de priſe ſur elle. Au lieu qu'elle peut céder tout-à-coup à un autre mouvement imprévu, peut-être plus foible en lui-même, mais que la ſeule nouveauté rend plus fort pour le moment. Ainſi Achille n'eſt que ſurpris, qu'interdit à l'aſpect de Priam, qui vient ſeul au milieu d'un camp ennemi baiſer les mains ſanglantes du meurtrier de ſon fils : mais à ces mots, *Achille, ſouvenez-vous de votre père ;* il eſt attendri, les larmes coulent de ſes yeux cruels : Voilà la nature. Homère en eſt le plus grand Peintre.

A l'égard des critiques que l'on a faites contre le fond de cette pièce, en ſoutenant que ce n'eſt pas une Tragédie, que les caractères n'en ſont point tragiques, & qu'elle eſt contre toutes les règles du théâtre ; j'avouerai que j'ai quelque honte de réfuter des idées auſſi évidemment fauſſes. Quoi ! l'action de

ces ſix généreux Citoyens qui ſe dévouent à la mort pour ſauver leurs Compatriotes; ce pathétique qui ſuit par-tout leur héroïſme; ces larmes d'admiration qu'ils arrachent à quiconque lit leur Hiſtoire; tout cela n'eſt point tragique? Ce ſeroit un grand malheur pour notre Art, ſi l'on n'y vouloit plus admettre ce genre d'admiration, ce genre de Corneille, dont l'impreſſion eſt auſſi forte & plus agréable que celle des autres genres. Il n'y a perſonne qui ne ſe ſache plus de gré de pleurer à la mort héroïque de Guſman, ou à ces mots, *ſoyons amis, Cinna;* qu'à la reconnoiſſance de Rhadamiſte, ou à l'aſſaſſinat de Zopire.

Je vois que depuis quelques années on répand dans des Préfaces & dans des Journaux, que la Tragédie n'eſt faite que pour le développement des paſſions. Quand cette erreur ſeroit une vérité, l'amour de la Patrie, porté juſqu'à l'enthouſiaſme, devroit être mis au rang des grandes paſſions :

Paſſion des grands cœurs, amour de la patrie.
Voltaire.

Mais ceux qui débitent cette morale, rétréciſſent bien cruellement la ſphère de l'Art dramatique. Les anciens Grecs, les François du dernier ſiècle diſoient que la Tragédie

doit développer les *ſentimens*, & non pas les ſeules paſſions. Auſſi n'y a-t-il aucune paſſion dans l'Œdipe de Sophocle, ni dans l'Athalie de Racine. Eſt-ce par les paſſions que le caractère de Mérope, ou celui du vieil Horace, émeuvent ſi puiſſamment l'ame des Spectateurs ?

Il y auroit bien des choſes à dire ſur tous les dogmes nouveaux que l'on débite aujourd'hui. Chacun ſe fait ſa petite poétique particulière. On veut réduire la vaſte carrière de l'art, au petit coin que l'on y occupe. On s'attache à une branche, & on prétend qu'il n'y en a point d'autre. On juge les Tragédies de ſes Confrères d'après la dernière Tragédie que l'on a faite ſoi-même. Je n'entends rien à cette logique. Plus j'ai étudié nos grands Maîtres, plus j'ai voulu approfondir mon art : & plus j'en ai découvert l'immenſe étendue.

Je ſens qu'il devient abſolument néceſſaire de ramener les eſprits du public dont *le goût eſt égaré par tous nos Raiſonneurs* (1). Je me propoſe de donner inceſſamment un ouvrage ſur la Tragédie; dans lequel, en rappelant les grands exemples qu'on cherche à faire oublier,

(1) Ce ſont les termes d'une Lettre de M. de Voltaire à M. de Belloy.

je tâcherai de raffermir les principes fondamentaux que l'on ébranle à force de difcuffions. Cet ouvrage eft le fruit de douze années d'étude; & j'efpère y prouver que je fais auffi bien les règles du théâtre que les Auteurs qui m'accufent de les ignorer. En attendant, je peux dire à plufieurs autres de mes Critiques ce que Racine difoit, d'après un Ancien, à des Courtifans qui foutenoient qu'une de fes Tragédies bleffoit toutes les règles : *A Dieu ne plaife que vous foyez jamais fi malheureux, que de favoir ces règles-là mieux que moi!*

Au refte, je ne fuis pas affez aveugle pour prétendre que ma Tragédie foit fans défauts. Mais quand elle feroit auffi voifine de la perfection, qu'elle en eft éloignée, je prétendrois encore moins qu'elle dût plaire à tout le monde. Phédre, le chef-d'œuvre du génie, fut fifflée par le Duc de Nevers & par Madame Deshoulières. C'étoient cependant des perfonnes de beaucoup de mérite, des Beaux-Efprits très-célèbres dans leur tems. Mais ce n'eft pas le Bel-Efprit, c'eft le fentiment qui doit juger le génie. Pour moi, trop foible Difciple de Racine, je n'afpire pas follement à me voir mieux traité que mon Maître. Au contraire, je me tiendrai fort honoré fi je parviens à mériter des Cenfeurs auffi illuftres que les fiens.

PERSONNAGES.

EDOUARD III, *Roi d'Angleterre.*

GODEFROI DE HARCOURT, *l'un des Généraux de l'Armée Angloise*

ALIÉNOR, *fille du Comte de Vienne, Gouverneur de Calais.*

MAUNI, *Chevalier Anglois.*

LE COMTE DE MELUN *Chevalier François.*

EUSTACHE DE SAINT-PIERRE, *Maire de Calais.*

AURELE, *son Fils.*

AMBLÉTUSE, *Bourgeois de Calais.*

UN OFFICIER *Anglois.*

TROUPE DE CHEVALIERS *Anglois.*

TROUPE DE BOURGEOIS *de Calais.*

UN HÉRAULT D'ARMES.

GARDES *d'Edouard.*

La Scène est à Calais.

Les trois premiers Actes & le cinquième se passent dans la Salle d'Audience du Palais du Gouverneur: le quatrième, dans la prison qui est un souterrain du même Palais.

LE SIÉGE
DE CALAIS,
TRAGÉDIE.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

EUSTACHE DE SAINT-PIERRE, AMBLÉTUSE.

SAINT-PIERRE.

QUOI! le Comte de Vienne est sorti de Calais,
Et son ordre, avec vous, m'enchaîne en son palais!
Il combat pour nos jours; & sa prudence active
Borne à des soins obscurs notre valeur oisive!*

Prêts à voler ſoudain aux poſtes menacés,
Au centre de nos murs ſon choix nous a placés :
Mais l'Anglois, prodiguant de trompeuſes allarmes,
Pour affoiblir nos coups, a diviſé nos armes.
O Patrie!.... ô tourment pour un vrai Citoyen!
Je vois ton ſang verſé, ſans y mêler le mien!
De ce fier Gouverneur la funeſte vaillance
Toujours aux grands périls réſerve ſa préſence.

AMBLÉTUSE.

O Maire de Calais, modérez vos douleurs!
L'abſence des dangers afflige nos deux cœurs :
Mais vous avez un fils, que Vienne vous envie,
Qui peut au champ d'honneur mourir pour la patrie!
Près de Vienne & d'Harcourt, par ſes exploits naiſ-
ſans,
L'éclat de ſa jeuneſſe honore vos vieux ans.
Pendant ce ſiége affreux, ſon zèle & ſon courage
De notre délivrance ont commencé l'ouvrage :
Quel bonheur, ſi ce jour conſommant nos travaux,
Joignoit ſon nom vainqueur aux noms de nos héros;
S'il obtenoit ce prix, le plus flatteur peut-être,
Le plus cher aux François, l'eſtime de ſon Maître!

SAINT-PIERRE.

Généreux Amblétuſe, en vain à ma douleur
D'un avenir ſi doux tu préſentes l'erreur :
Par un trouble inconnu, malgré moi, je rejette
L'image d'un bonheur que mon ame ſouhaite.

AMBLÉTUSE.

Quoi! vous déſeſpérez du ſort de ce combat?

SAINT-PIERRE.

J'eſpère tout, ami, des deſtins de l'Etat.
Malheur aux Nations qui, cédant à l'orage,
Laiſſent par les revers avilir leur courage;
N'oſent braver le ſort qui vient les opprimer,
Et, pour dernier affront, ceſſent de s'eſtimer.
De notre eſpoir encor rien ne tarit les ſources;
C'eſt par les grands malheurs qu'on apprend ſes reſ-
ſources.
Je pourrai, dans ce jour, périr avec mon fils;
Mais ma mort peut ſervir au bien de mon pays:
Et ſi nos Citoyens tiennent tous ce langage,
Du ſalut de l'Etat c'eſt le plus sûr préſage.

AMBLÉTUSE.

Ils ont appris de vous à triompher du ſort;
Croyez qu'ils béniroient leur chûte avec tranſport,
Si Calais, en tombant, pouvoit ſauver la France.

SAINT-PIERRE.

C'eſt-là, je l'avouerai, ma plus ferme eſpérance.
Je doute qu'en nos murs nous voyons introduit
Le ſecours qu'à grands pas le Roi même y conduit.
Peut-il forcer ce camp d'étonnante ſtructure,
Ce chef-d'œuvre de l'art ſervi par la nature,

Qui, nous environnant d'immenſes boulevards,
Forme un autre Calais autour de nos remparts?
Comment Vienne & le Roi, que l'ennemi ſépare,
Se concerteront-ils pour l'aſſaut qu'on prépare?
Du vainqueur de Créci le fatal aſcendant
Du ſuccès d'Edouard eſt le triſte garant.
En vain Louis d'Harcourt, à Valois ſi fidèle,
Contre un frère proſcrit vient ſignaler ſon zèle:
Ce coupable héros, ce bouillant Godefroi,
Long-tems l'eſpoir des lys, aujourd'hui leur effroi,
Bravant de nos guerriers l'imprudence hardie,
Accable la valeur ſous l'effort du génie:
Pour ſes yeux pénétrans l'art n'a plus de ſecrets;
La France doit ſa perte aux talens d'un François.

AMBLÉTUSE.

Des brigues de la Cour quel effet déplorable!
Ce fut en l'outrageant qu'on le rendit coupable.
Innocent & plongé dans l'horreur des cachots,
La ſeule excuſe, hélas! des erreurs d'un héros,
La vengeance, égara ſon ardente jeuneſſe:
L'exil accrut encor cette ſanglante ivreſſe:
Aux rigueurs du Miniſtre oppoſant l'attentat,
Un ſeul homme opprimé fit les maux de l'Etat.

SAINT-PIERRE.

J'entends toujours gronder ces foudres mugiſſantes.

AMBLÉTUSE.

L'écho des mers répond ſous nos voûtes tremblantes.

SAINT-PIERRE.

SAINT-PIERRE.

Eh! que peut déformais tout l'effort d'un grand cœur
Contre les noirs volcans d'un airain deftructeur,
Qui femble renfermer le dépôt du tonnerre,
Et dont le feul Anglois effraye encor la terre:
Mais qui, des Nations réglant bien-tôt le fort,
Dans le monde étendra l'empire de la mort?
Monument infernal d'un fiècle d'ignorance,
Où l'art de fe détruire eft la feule fcience!

Grand Dieu, c'eft pour punir les crimes des humains,
Que du feu de l'enfer tu viens d'armer nos mains:
Et tu peux t'en remettre à nos cœurs fanguinaires
De rendre ce fléau plus mortel à nos frères.

Amblétufe, le bruit eft foudain fufpendu.

AMBLÉTUSE, *après avoir écouté un moment.*

O filence effrayant!

SAINT-PIERRE.

Ami, tout eft perdu.
Je ne vois point flotter l'étendard de la gloire,
Qui devoit, fur la tour, m'annoncer la victoire.

AMBLÉTUSE.

Il n'en faut point douter, nos Guerriers font vaincus.

SAINT-PIERRE.

S'il est vrai, je frissonne... Ah! mon fils n'est donc
plus.
Il n'a jamais su fuir : sa chaleur indiscrette
Voit comme un déshonneur la plus sage retraite:
Il est mort; & mes pleurs...Que fais-je? O mon pays!
Quand je t'aurai sauvé, je pleurerai mon fils.

Amour de la Patrie, ô pure & vive flâme,
Toi, mère des vertus; toi, l'âme de mon âme,
Rallume dans mon sein tes transports généreux;
Que mes pleurs paternels soient séchés par tes feux!
C'est mon pays, mon Roi, la France qui m'appelle,
Et non le sang d'un fils qui dut mourir pour elle.

(*A Ambléteuse.*)

Courez à nos remparts, allez tout éclaircir.

SCÈNE II.

SAINT-PIERRE, *seul.*

VOICI donc le moment que j'ai su pressentir!
De tant de jours cruels voici l'heure dernière!...
Mais elle ouvre à l'honneur la plus vaste carrière;
C'est l'instant du héros.... Rien ne paroît encor.

Digne fille de Vienne, intrépide Aliénor,
Qu'allez-vous devenir?... Du haut de nos murailles
Elle a dû voir le sort de ces tristes batailles:

Et Vienne, qui toujours rentroit ici vainqueur,
Ne vouloit point ſurvivre à ſon premier malheur.
Elle approche.

SCÈNE III.

ALIÉNOR, SAINT-PIERRE.

ALIÉNOR, *en pleurs, ſoutenue ſur une de ſes femmes.*

O mon père !

SAINT-PIERRE.

A peine elle reſpire.
Madame, eh ! quoi, vos pleurs !....

ALIÉNOR.

Ils doivent tout vous dire.
Si des revers plus grands pouvoient nous accabler,
Le deſtin contre nous ſauroit les raſſembler.
Le Roi, mon père, Harcourt, d'une ardeur incroyable,
Ont aſſailli par-tout ce camp ſi redoutable ;
J'ai vu périr Harcourt, on dit le Roi bleſſé,
Et mon père eſt captif d'un vainqueur courroucé.

Nos ſoldats s'avançoient dans un calme terrible,
Soudain tonne l'airain, juſqu'alors inviſible :
Et ſes bouches de feu vomiſſent dans nos rangs
Les inſtrumens de mort qu'il porte dans ſes flancs.

Nos braves Chevaliers, & mon père à leur tête,
De cent globes de fer ont bravé la tempête:
Quand, ſous des coups mortels ſon courſier chancelant,
L'entraîne, & ſe débat ſur mon père ſanglant.
Plus prompts que tous mes cris, qu'ils ne pouvoient entendre,
Les François éperdus volent pour le défendre:
Combien l'amour encore embrâſoit leur valeur!
Pour leur père commun ils avoient tous mon cœur.
Mais toujours plus fatal pour les plus magnanimes,
Ce foudre inépuiſable entaſſe ſes victimes:
Et nos rangs écraſés par ſes feux renaiſſans,
Ne ſont qu'un long monceau de cadavres fumans.
Sur les reſtes épars de ce vaſte carnage,
Le glaive a, de la flâme, achevé le ravage:
Et des Anglois vainqueurs, en déteſtant ſes jours,
Mon père enfin reçoit des fers & des ſecours:
C'eſt au fils d'Edouard, jaloux de ſa vaillance,
Qu'on dit qu'il a rendu les débris de ſa lance.

SAINT-PIERRE.

Quel ſort! Autant que vous je m'en dois affliger...;
Mais ma bouche frémit de vous interroger,
Madame. Je fus père: ah! ce combat funeſte
M'enlève-t-il encor le ſeul fils qui me reſte?

ALIÉNOR.

Je l'ai vu, malgré lui, porté par nos ſoldats,
Qu'il inondoit du ſang qui couloit de ſon bras:

Tant qu'il a pu combattre, il fut notre eſpérance.

SAINT-PIERRE.

Il reſpire! & ſon ſang a coulé pour la France!....
Double faveur des Cieux qui ſe répand ſur moi!
J'ai donc un fils encore à donner à mon Roi!

ALIÉNOR.

Dieu! l'admiration a ſuſpendu mes larmes.
O cœur vraiment François! ô tranſport plein de
charmes!
Quand Vienne me quittoit pour ſes devoirs cruels,
Vous rempliſſiez vers moi ſes devoirs paternels:
Je le revois toujours dans votre ame intrépide;
Quel cœur, auprès de vous, peut-être encor timide?

SAINT-PIERRE.

Je cours ſur les remparts recueillir nos débris.

ALIÉNOR.

Demeurez. C'eſt un ſoin qu'Aurèle a déjà pris.
L'Anglois eſt retiré; ſon camp paroît tranquille;
Tout eſt en ſûreté ſur les murs de la ville.
Mais du ſort de mon père il faut nous occuper:
Au courroux du vainqueur pourra-t-il échapper?
Pour ſavoir ſes deſtins, ma frayeur & mon zèle
Députent vers l'Anglois un Ecuyer fidèle:
Pardonnez: ſes périls, préſens à mes douleurs,
Ebranlent mon courage & m'arrachent des pleurs

Vous le voyez, hélas! ſage & brave Saint-Pierre,
Edouard, peu content du trône d'Angleterre,
Veut encor, dans Paris, hériter de nos Rois:
De ſa mère, avec faſte, il réclame les droits:
Valois même, à ſes yeux, n'eſt qu'un Prince rebelle...
S'il va punir mon père en ſujet infidèle?

SAINT-PIERRE.

Edouard, des François, cherche à gagner les cœurs,
Et non à les aigrir par d'injuſtes rigueurs.
Mais, ſi de ſon courroux la prompte violence
Peut ſur la politique emporter la balance,
Le jeune Harcourt, qui brille entre ſes favoris,
Harcourt, que votre père éleva comme un fils;
Lui qui, formant l'eſpoir du plus tendre hyménée,
Vit à ſa noble ardeur votre main deſtinée;
Lui, l'Auteur de vos maux qu'il plaint au fond du cœur,
Saura fléchir ce Roi que lui ſeul rend vainqueur.

ALIÉNOR.

Ah! c'eſt le ſeul François parjure à ſon vrai Maître.
Que j'aurois à rougir des bienfaits de ce traître!
Son nom eſt mon opprobre; & ſes perfides mains
Ont briſé, dès long-tems, tous les nœuds les plus ſaints:
Il outragea l'amour.... l'amour qui parle encore
Pour l'ingrat qui l'oublie & qui le déshonore.
Quand j'acceptai ſon cœur, il méritoit le mien:
L'attrait de ſes vertus fut mon premier lien:

Mes feux n'empruntoient pas ces ombres du myſtère,
Des coupables amours refuge néceſſaire:
Dans la ſimplicité d'une innocente ardeur
On oſe à l'Univers avouer ſon vainqueur.
Soit que dans les Tournois, école de la gloire,
Il fît le noble eſſai des jeux de la victoire;
Soit que ſon bras, vengeur des Chrétiens avilis,
Abattît le Croiſſant & relevât les Lys;
Mes chiffres, mes couleurs ornoient toujours ſes
armes;
Toujours il crut ſon ſang trop payé par mes larmes;
Ah! ce ſang étoit pur. En plaignant ſon malheur,
L'amour étoit du moins conſolé par l'honneur:
Mais il me faut pleurer, dans ſon triomphe impie,
Des exploits dont l'éclat augmente l'infamie.

SCÈNE IV.

ALIÉNOR, SAINT-PIERRE, AMBLETUSE.

AMBLÉTUSE.

Il n'eſt plus d'eſpérance: & j'ai vu votre fils
Bleſſé, mais plus ardent, raſſembler nos débris.
A travers la pâleur qui couvroit ſon viſage,
Ses yeux étinceloient du feu de ſon courage.
A peine de ſon ſang on arrête les flots,
Qu'au devant de la mort il retourne en héros;

Et du brave Mauni repouſſant les bannières,
Il a, pour la retraite, aſſuré nos barrières.
Il vouloit plus. Nos ſoins retiennent ſa chaleur,
Imprudence excuſable à ſa jeune valeur.
Le voici.

SCÈNE V.

ALIÉNOR, SAINT-PIERRE, AMBLÉTUSE, AURELE *le bras en écharpe, & ſoutenu par un Bourgeois.*

SAINT-PIERRE, *allant vers ſon fils & l'embraſſant.*

VIENS, reçoi le prix de ton courage,
Mon cher fils. De mon ſang tu fais un digne uſage:
Du plaiſir de le voir noblement répandu,
Sens treſſaillir ce cœur de qui tu l'as reçu.

AURELE.

J'en conſerve, mon père, en ces momens funeſtes,
Aſſez pour honorer & vendre cher ſes reſtes;
Et pour tenir, peut-être, à nos fiers ennemis,
Ce qu'en d'autres combats mes eſſais ont promis.
De mes ſens trop émus excuſez la foibleſſe.
(*Il s'aſſied; ſon père le ſerre dans ſes bras.*)
Vos yeux baignent mon front de larmes d'allégreſſe:

Que ne puis-je en triomphe expirer dans vos bras;
Vous montrer ces remparts ſauvés par mon trépas;
Donner, en vrai François, à mon heure dernière,
Mon ſang à ma Patrie, & mes pleurs à mon père!

(*A Aliénor.*)

Madame, ſavez-vous le nom de mon vainqueur?
Sous le bras d'un héros je tombe avec honneur.
Je défendois Harcourt mourant ſur la pouſſière;
Un Guerrier m'a bleſſé.... J'ai reconnu ſon frère:
Dans cet inſtant fatal ils ſe ſont vus tous deux...
Jugez ſi le mourant eſt le plus malheureux.

ALIÉNOR.

Ciel! tu veux lui choiſir les plus chères victimes:
Qu'il doit être effrayé du bonheur de ſes crimes!

AMBLÉTUSE, *à Saint-Pierre.*

Ami, les Chefs du peuple, en ce moment d'effroi,
Sur leurs derniers devoirs viennent prendre ta loi.

SAINT-PIERRE *fait ſigne qu'on les laiſſe entrer.*

(*A Aliénor.*)

Rendez-leur votre père en gouvernant leur zèle.
Que votre ſexe en vous ait toujours un modèle:
Souverain des François, il peut tout ſur leurs cœurs.
C'eſt lui qui fait ſouvent leur gloire ou leurs malheurs;
Et lorſque les vertus ſont un droit pour lui plaire,
En aimant la Patrie, il nous la rend plus chère.
D'un peuple ſans eſpoir éclairez la valeur;
Vous êtez ſon Oracle, il conſulte l'honneur.

SCÈNE VI.

ALIENOR, SAINT-PIERRE, AURÈLE, AMBLÉTUSE, CHEFS DES BOURGEOIS.

SAINT-PIERRE.

DÉFENSEURS de Calais, Chefs d'un peuple fidèle,
Vous de nos Chevaliers l'envie & le modèle;
Faudra-t-il, pour un tems, voir les fiers Léopards
A nos Lys ufurpés s'unir fur nos remparts?

La feconde moiffon vient de dorer nos plaines,
Et de tomber encor fous des mains inhumaines,
Depuis que d'Edouard l'ambitieux orgueil,
Dans nos Forts ébranlés, voit toujours fon écueil.
La valeur des François difpute à leur prudence
L'honneur de tant d'exploits & de tant de conftance.
Vingt fois de fes travaux comptant le dernier jour,
L'Anglois de l'autre aurore appeloit le retour;
Et par nos murs ouverts refpirant le carnage,
Sur leurs reftes tombans méditoit fon paffage:
Le jour reparoiffoit: & fes regards furpris
Trouvoient un nouveau mur formé des vieux débris.
Ses piéges deftructeurs renverfés fur lui-même,
Ce courage plus grand que fon courage extrême,

L'ont enfin, malgré lui, contraint de renoncer
Aux périls, aux assauts qui n'ont pu vous lasser.
Il remit sa victoire à ces fléaux terribles,
De l'humaine foiblesse ennemis invincibles:
Nous vîmes ces fléaux, l'un par l'autre enfantés,
Multiplier la mort dans ces lieux dévastés:
Du Ciel & des saisons les rigueurs meurtrières,
La disette, la faim nous ont ravi nos frères;
Et la contagion, sortant de leurs tombeaux,
De ces morts si chéris fait encor nos bourreaux.

Le plus vil aliment, rebut de la misère,
Mais, aux derniers abois, ressource horrible & chère,
De la fidélité respectable soutien,
Manque à l'or prodigué du riche Citoyen;
Et ce fatal combat, notre unique espérance,
Nous sépare à jamais des secours de la France:
Tandis que cent vaisseaux environnant ce port,
Renferment, avec nous, l'indigence & la mort.

Si, d'un peuple assiégé, la dernière infortune
Ne nous avoit réduits qu'à la douleur commune
De céder au vainqueur vaillamment combattu,
J'y pourrois, avec vous, résoudre ma vertu.
Mais l'injuste Edouard nous ordonne le crime;
Il veut qu'en abjurant notre Roi légitime,
Sur le trône des Lys, au mépris de nos Loix,
Un serment sacrilège autorise ses droits:
Il prétend recevoir ses conquêtes nouvelles,
En Prince qui pardonne à des sujets rebelles.

Vous ne donnerez point, à nos triſtes Etats,
Cet exemple honteux.... qu'ils n'imiteroient pas :
Vous n'irez point ſouiller une gloire immortelle,
Le prix de tant de ſang, le fruit de tant de zèle :
Nous mourrons pour le Roi, pour qui nous vivions
tous.
Choiſiſſez le trépas le plus digne de vous :
Je vous laiſſe l'honneur de tracer la carrière,
Content que ma vertu s'y montre la première.

ALIÉNOR.

Citoyens, j'entrevois quel effort courageux
Attend, ſans le preſcrire, un Chef ſi généreux.
Mon père projettoit un noble ſacrifice.....
Quel bonheur que ſans lui ſa fille l'accompliſſe !
Ah ! j'en rends grace au Ciel. Calais fut mon berceau,
Et je veux avec vous y trouver mon tombeau.
Puiſque votre valeur ne peut plus s'y défendre,
Faiſons-nous un bûcher de la Patrie en cendre.
Songez que, cette nuit, le vainqueur furieux,
Peut, au premier aſſaut, ſe voir maître en ces lieux :
De ce peuple, épuiſé par tant de funérailles,
A peine un foible rang couronne nos murailles :
Attendrez-vous, amis, ainſi que dans Beauvais,
Que le ſoldat féroce, avide de forfaits,
Sur le ſein palpitant des femmes égorgées,
Traîne vos fils ſanglans, vos filles outragées ?
Ah ! prévenez le crime en cédant au malheur ;
Que la mort ſoit du moins l'aſyle de l'honneur.

Vous verrez, comme moi, vos épouſes fidelles
Encourager vos mains heureuſement cruelles,
Et preſſant dans leurs bras leurs pères, leurs époux,
Sous nos toits enflammés s'élancer avec vous.
Qu'Edouard n'ait conquis, dans une année entière,
Qu'un ſtérile monceau de cendre & de pouſſière:
Que le parjure Harcourt, confus, déſeſpéré,
Reconnoiſſe les cœurs dont il s'eſt ſéparé;
Qu'il en meure de honte: & que mon digne père
Me pleure en m'admirant... comme il pleura mon
frère.
Enfin, qu'au ſein des feux qui vont nous dévorer,
Où notre gloire encor va ſe voir épurer,
Nous puiſſions dire au moins que, ſans changer de
Maître,
Ceſſant d'être François, Calais a ceſſé d'être.

AURÈLE.

O noble emportement! déſeſpoir de l'honneur,
Qui ranime mes ſens & paſſe dans mon cœur!
Oui, d'un œil inquiet, la France nous contemple
Et ſon ſort déſormais dépend de notre exemple:
Il faut, pour relever ſes peuples abattus,
Hors du terme commun leur montrer des vertus.
Pour chaſſer de nos bords ce vaillant Inſulaire,
Pour ravir notre ſceptre à ſa race étrangère,
Prouvons lui que ſon bras peut nous anéantir,
Peut nous réduire en poudre, & non nous aſſervir.
L'Anglois nous enviera nos ſépulchres de flâme:
Si d'une foible argille il affranchit ſon âme,

S'il brave la nature & l'ose ſurmonter,
Notre amour pour nos Rois peut auſſi la dompter.
Courons. (*Il prend la main de ſon père & s'arrête.*)
Mais je verrai, par des flâmes cruelles,
Dévorer cette tête & ces mains paternelles! ....
Je ne le verrai point, ils en frémiſſent tous....,
Plus jeune, je ſaurai m'y plonger avant vous.
(*Il veut ſortir.*)

SAINT-PIERRE, *l'arrêtant.*

Demeure.... O mes amis! c'eſt le Ciel qui m'inſpire:
Vous vivrez. J'ai ſauvé des héros que j'admire:
Au Monarque, à l'Etat, conſervez vos grands cœurs.
(*A Aliénor.*)
Déclarons à l'Anglais vos projets deſtructeurs:
Offrons d'y renoncer, de lui rendre la ville,
Et l'or, & ces dépôts de richeſſe inutile,
S'il nous laiſſe partir, Guerriers, femmes, enfans,
Et porter tous au Roi nos ſervices conſtans.
Je conçois, d'Edouard, la rage frémiſſante....
Pour ſauver ſa conquête, il faut qu'il y conſente.
Eh! qu'importe à Philippe, en ſes nobles projets,
De perdre des remparts, s'il garde ſes ſujets?
Abandonnons pour lui, nos biens, notre patrie,
Sacrifice plus grand que celui de la vie.
Son malheur nous appelle auprès de ſes drapeaux,
Oublions nos revers dans des périls nouveaux;
Qu'il remette en nos mains aux combats exercées,
Ses remparts les moins sûrs, ſes villes menacées:

Et qu'en nous y trouvant, les Anglais rebutés
Reconnoissent Calais dans toutes nos cités.

Madame, à ce discours, vous voyez que la joie,
Comme sur votre front, dans leurs yeux se déploie :
Partez, brave Amblétuse, allez en sûreté
Au conquérant Anglois proposer ce traité :
Nous, annonçons au peuple un bonheur qu'il ignore....
Quel présent je vais faire au Maître que j'adore !

Fin du premier Acte.

ACTE II.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE COMTE D'HARCOURT, *seul.*

DANS mes ſens ſoulevés quel tumulte confus !
Je rougis de moi-même & ne me connois plus.
Cité que je remplis d'infortune & de gloire,
Contemple ton vainqueur, il pleure ſa victoire.
Cher Harcourt ! O mon frère, à mes yeux immolé !
O mortel vertueux !.... à qui j'ai reſſemblé,
Sans ceſſe, autour de moi, je vois ton ombre errante ;
J'entends les longs ſanglots de ta bouche expirante.
Que de devoirs ſacrés, méconnus ſi long-tems,
Rentrent tous dans mon ame, à tes derniers accens !
Ils frappent, par ta voix, mon oreille éperdue ;
Ton ſang, de tous côtés, les retrace à ma vue.
La honte, les remords, la rage, la douleur,
Mille poiſons brûlans fermentent dans mon cœur :
Et l'amour, plus terrible en ce déſordre extrême,
S'accroît par les tourmens qu'il redouble lui-même.

O toi ! dont j'ai trahi la reſpectable ardeur,
Dont j'ai ſemé les jours d'amertume & d'horreur ;
Si

Si la vengeance habite en ton ame outragée,
Viens jouïr de mes maux, ils t'ont aſſez vengée.

SCÈNE II.

HARCOURT, UN OFFICIER ANGLOIS.

HARCOURT.

EH! bien, qu'a-t-elle dit?

L'OFFICIER.

Elle vient ſur mes pas;
Et j'ai rempli votre ordre en ne vous nommant pas.

HARCOURT.

Je brûle de la voir.... & tremble à ſon approche.
De ceux qu'on a trahis l'aſpect eſt un reproche.

(Il fait ſigne à l'Officier de ſe retirer.)

SCÈNE III.

HARCOURT, ALIÉNOR.

(*Du fond du Théâtre, marchant vers le Comte, sans l'envisager.*)

SEIGNEUR, je l'avouerai, d'un Monarque vainqueur,
Je n'osois point attendre un tel excès d'honneur:
Quoi! pour me rassurer sur le sort de mon père,
Il m'envoie.....

(*Harcourt se jette à ses pieds.*)

Ah! Grand Dieu! c'est Harcourt... Téméraire,
Qui peut donc m'exposer à l'horreur de te voir?

HARCOURT.

Le repentir en pleurs, l'amour au désespoir.
Ah! calmez un moment cette ardente colère.

ALIÉNOR.

Obéis à ton Roi: parle-moi de ton père.

HARCOURT.

Edouard vous promet de respecter ses jours.

ALIÉNOR.

(*Avec joie.*)

Ah!.... Je peux donc cesser d'entendre tes discours:
Adieu.

HARCOURT, *la suivant.*

Vous m'entendrez, ou ma mort est certaine;
Mon amour furieux servira votre haine.
(*L'arrêtant.*)
Demeurez, ou mon sang va rejaillir sur vous.
(*Il met la main à son épée.*)

ALIÉNOR.

Ce crime te manquoit pour les couronner tous.
Malheureux, meurs encor sans réparer ta vie.

HARCOURT.

Je veux la réparer: c'est mon unique envie;
Daignez servir de guide aux aveugles transports
De ce cœur, forcené jusques dans ses remords.
Ce choc tumultueux des remords & du crime,
Va m'égarer peut-être au sortir de l'abîme:
Un regard sur moi-même obscurcit ma raison.
Opprobre de l'amour, fléau de ma maison,
Horreur du nom d'Harcourt dont j'ai flétri la gloire..

ALIÉNOR.

Le nom d'Harcourt flétri! lâche, oses-tu le croire?
Va, le nom des héros, par un traître porté,
N'arrive pas moins pur à l'immortalité:
Leur gloire, sur ton front repoussant l'infamie,
Sert à mieux l'éclairer, sans en être obscurcie.
Ta honte est à toi seul; & tes fils glorieux
Oublieront ton néant, pour nommer leurs ayeux:

Te voilà retranché d'une race immortelle,
Que déjà tu couvrois d'une ſplendeur nouvelle.
De ces fameux Harcourts les mânes empreſſés
S'attendoient à l'honneur de ſe voir ſurpaſſés:
Ton cœur a démenti ſa promeſſe ſublime;
Tu fais de cent vertus les inſtrumens du crime.
Avec moins de talens, ton frère plus humain,
Lui qui vient de périr, peut-être ſous ta main,
Offroit à notre amour, par un rare aſſemblage,
Le Citoyen, l'ami, le Guerrier, & le Sage:
Utile à ſa Patrie & fidèle à ſes Rois,
Ses illuſtres revers flétriſſent tes exploits:
Contre lui, contre Vienne, armant tes bras perfides;
Tes victoires étoient autant de parricides.
Achève. Oſe, cruel, ſous ces murs malheureux,
Me voir plonger vivante en des torrens de feux:
Cueille ces vils lauriers que l'Anglois veut te vendre,
Trempés du ſang d'un frère & couverts de ma cendre.

HARCOURT.

Ah! quels traits déchirans vous plongez dans mon ſein!
Que d'horreurs!... quoi! mon frère expirer par ma main!
Non... Mais ſa mort me rend à l'eſpoir de ma race.
Que n'étiez-vous préſente au jour de ma diſgrace!
L'aſcendant, que ſur moi vous donnoient vos appas,
Sur le penchant du crime eût retenu mes pas.

En me privant de vous, on me rendit rebelle :
Exilé de la France & ſoupirant vers elle (1),
Je m'armai pour punir un Miniſtre oppreſſeur,
Pour l'en chaſſer moi-même en y rentrant vainqueur.
Ah ! de ſes fils abſens la France eſt plus chérie :
Plus je vis d'Etrangers, plus j'aimai ma patrie,
C'eſt pour elle & pour vous que j'ai tout entrepris,
Ma valeur en vous deux voyoit ſon plus doux prix :
Edouard ſut flatter mon amour, ma vengeance,
Edouard me parut le vrai Roi de la France.
Mais le trépas d'Harcourt, terraſſant ma fureur,
Vient, par un coup de foudre, éclairer mon erreur.

Sur des morts entaſſés me frayant un paſſage,
Mon courroux pourſuivoit les débris du carnage ;
Je m'entends appeler d'une mourante voix,
Je m'arrête.... O mon frère !... à mes pieds je le vois,

---

(1) Il y avoit dans cet endroit des vers de Madrigal que le goût de l'Auteur a retranchés :

De climats en climats je portai mes fureurs,
J'y voulus de la France oublier les douceurs :
Tel un amant fougueux, dans ſon dépit extrême
Rabaiſſe les appas de l'ingrate qu'il aime.

Le Comte d'Harcourt parloit auſſi à Aliénor, qui ſe nommoit alors Aglaé, *De la céleſte flamme qui embelliſſoit tous les jours & ſes yeux & ſon ame :* l'Auteur n'a pas eu beſoin qu'on l'avertît de ſupprimer ce langage, indigne de la Tragédie. *Note de l'Editeur.*

Me tendant une main déchirée & tremblante;
Le sang coule à longs flots de sa tête fumante;
Ses cheveux tout trempés, & sur son front épars,
Me laissent avec peine entrevoir ses regards.
» Viens, qu'au dernier soupir, viens, qu'un frère t'embrasse:
» Puisse ma mort du moins m'obtenir une grace!
» Le Roi perd un soldat: qu'il trouve plus en toi;
» Va lui rendre un héros, meurs un jour comme moi. «
Je l'embrasse, & son sang est lavé par mes armes;
Il expire... Je tombe étendu sur ses armes;
On nous porte tous deux aux tentes des vainqueurs.
Mes sens sont ranimés par l'excès des douleurs.
Votre nom prononcé dans ces momens terribles,
Vos dangers, le récit de vos projets horribles,
Vienne & ses durs mépris, tout, confondant mes vœux,
En a tourné vers vous le reflux orageux:
Et je sens que l'amour, lorsque l'honneur l'épure,
Donne encor plus de force au cri de la nature.

ALIÉNOR (1).

Eh! bien, ose venger nos maux & tes forfaits.
Je peux tout oublier... Viens délivrer Calais,

---

(1) Il y avoit ici des vers, dont quelques-uns peuvent être regrettés:

Après tous les tourmens que tu m'as fait souffrir,
Barbare, est-ce des tiens que je devrois gémir?

Rends un malheureux père à sa fille tremblante,
Et la gloire & la vie à la France expirante.
De quelle ardeur j'irois te couvrir des lauriers
Qu'un noble amour prépare aux dignes Chevaliers!
Mais hélas!... Vaine erreur! songe de l'espérance!
Le salut de Calais n'est plus en ta puissance:
La faim vient d'énerver un reste de soldats,
Leurs intrépides cœurs ne trouvent plus de bras.
D'ailleurs de tous nos Chefs la promesse sacrée,
De ces murs, à l'Anglais, offre déjà l'entrée.

HARCOURT.

Oui, je connois l'abîme où je suis entraîné.
A des crimes encor par mon crime enchaîné,

Je partage les pleurs que ton frère te coûte.....
Mais les pleurs de l'Etat sont plus sacrés sans doute.
Si la France, à nos yeux, n'est qu'un champ de douleur
Où tout ce qui respire a connu le malheur,
De la rebellion c'est le fruit exécrable,
Tu n'as point sur Harcourt levé ce fer coupable;
Mais ces braves Français, immolés aujourd'hui,
N'étoient-ils pas, ingrat, tes frères comme lui?.....
Peins-toi, depuis cinq ans, mes larmes, mon effroi,
Le fardeau de ta honte appesanti sur moi.

Ces vers étoient plus tendres & plus touchans que tout ce que dit Aliénor dans toute la pièce; peut-être l'Auteur a-t-il craint d'affoiblir par ce mélange de tendresse, la fierté courageuse qu'il a donnée à ce personnage, peut-être a-t-il voulu qu'Aliénor aimât en héroïne, non en amante ordinaire. *Note de l'Editeur.*

La vertu m'offre en vain de tardives lumières ;
J'ai mis entr'elle & moi d'invincibles barrières.
Mais... je puis des François rejoindre les drapeaux...
Que dis-je ?... Eh! pensez-vous qu'à mes sermens nouveaux
L'infléxible Valois rende sa confiance ?
Edouard a des droits sur ma reconnoissance :
Sa fidèle amitié me livra ses secrets :
Irai-je, contre lui, m'armer de ses bienfaits,
Moi qui, malgré la voix de son Sénat auguste,
L'ai seul précipité dans cette guerre injuste ?
Ah ! le Comte d'Artois traîna jusqu'à la mort
L'horrible désespoir d'un impuissant remord,
Et cet exemple affreux vient de montrer peut-être
L'inévitable fin de qui trahit son Maître.

ALIÉNOR.

Qui s'avance en ces lieux ? Je vois de toute part
Les Chefs des Citoyens....

HARCOURT.

C'est l'ami d'Edouard ;
C'est le brave Mauni, que cette garde annonce ;
Et qui vient de son Prince apporter la réponse.

SCÈNE IV.

ALIÉNOR, HARCOURT, MAUNI, EUSTACHE DE SAINT-PIERRE, AURÈLE, AMBLÉTUSE, CHEFS DES BOURGEOIS, ECUYERS.

MAUNI.

REBELLES, qui bravez dans Edouard vainqueur
Les droits de sa naissance & ceux de sa valeur,
Si ma main n'arrêtoit les traits de sa colère,
Les supplices seroient votre commun salaire;
A la fureur du glaive il vous livreroit tous,
Et vos toits foudroyés s'écrouleroient sur vous.
Mais il dédaigne enfin une foule insensée,
Qui court à sa ruine en victime empressée,
Et des loix d'un héros ignorant la douceur,
Se punit elle-même en fuyant son bonheur.

Partez, prenez encor l'usurpateur pour Maître:
Mais sachez qu'un tel Roi n'a pas long-tems à l'être;
Et que sous ses drapeaux, s'il peut les relever,
Le bras de vos vainqueurs saura vous retrouver.

D'Edouard cependant la sévère justice
Exige, & j'en frémis, un sanglant sacrifice;

» Ma clémence, dit-il, n'a fait que des ingrats ;
» Et par l'impunité j'invite aux attentats :
» Le châtiment du crime en détruira l'exemple.
Il veut qu'avec terreur la France vous contemple :
(*Sans dureté.*)
Au glaive des bourreaux il vient de condamner
Six de vos Citoyens, qu'il faut m'abandonner.
Qu'en partant de ces murs votre choix me les livre ;
Allez, c'eſt à ce prix qu'il vous permet de vivre.

AMBLÉTUSE.

A cette indignité nous nous verions réduits !

ALIÉNOR, *à Harcourt.*

Et de ton crime encor voilà de nouveaux fruits !

HARCOURT.

Ah ! Dieu !

SAINT-PIERRE.

Soutiens, ô Ciel ! la vertu malheureuſe.

AURÈLE.

O de la cruauté recherche induſtrieuſe !
Férocité tranquille en ſa feinte douceur,
Qui même, avec le jour, veut nous ravir l'honneur !
L'Anglais va doublement repaître ſa furie
Du ſang de nos Guerriers & de notre infamie.
C'eſt peu pour Edouard d'immoler ſix héros,
Il veut qu'en les livrant nous ſoyons leurs bourreaux.

Nous, placer ſous le fer les têtes les plus chères,
Un père, des amis, nos enfans, ou nos frères!
Ah! je frémis d'horreur qu'on oſe à des François
Preſcrire inſolemment de ſi lâches forfaits.
(*A Mauni.*)
Qui peut les ordonner, les commettroit ſans doute.
C'eſt la honte, en ces lieux, non la mort qu'on redoute.
D'un peuple vertueux le courage éprouvé,
Par un an de combats, doit vous l'avoir prouvé:
Et ſes derniers momens vont encor vous l'apprendre.
Tombons, braves amis, ſous notre ville en cendre.
(*A Aliénor.*)
Vous nous l'aviez bien dit: c'eſt l'unique ſecours
Qui ſauve notre gloire au défaut de nos jours.
Privons notre ennemi, par cet effort inſigne,
Du fruit des ſes exploits, dont il ſe rend indigne.
(*A Mauni.*)
Qu'aux yeux de l'avenir la place où fut Calais
Conſacre nos vertus, atteſte vos forfaits,
Et ſoit le monument le plus brillant peut-être
Que l'amour des François ait offert à leur Maître.
(*Les Bourgeois ſont un pas pour ſortir.*)

HARCOURT, *impétueuſement.*

Non, braves Citoyens, non, je ne puis ſouffrir
Cette ſublime horreur où je vous vois courir.
Je prétends, envers vous, expier ma victoire:
Et chéri d'Edouard, je vais ſauver ſa gloire.

Je dois à mon honneur, au ſien, à vos vertus,
D'arracher le bandeau de ſes yeux prévenus.
J'emploierai tous mes droits, tout.... juſques à mes
larmes.....

(*Avec dépit.*)

C'eſt par moi qu'il n'a plus à craindre d'autres armes:
Mais s'il me rejettoit, ſi l'orgueil du bonheur
A tout ce qu'il me doit pouvoit fermer ſon cœur,
Je confondrai mon ſang au ſang des ſix victimes;
Et ce mêlange heureux pourra laver mes crimes.
Vous verrez qu'un cruel, artiſan de vos maux,
Peut encore mourir de la mort des héros.

(*A Aliénor.*)

Mon cœur, en vous perdant, regrettera la vie;
Mais mon dernier regret ſera pour ma Patrie.

(*Il ſort.*)

SCÈNE V.

ALIENOR, MAUNI, SAINT-PIERRE, AURÈLE, AMBLÉTUSE, BOURGEOIS.

MAUNI.

Qu'il fléchiſſe Edouard, il comblera mes vœux.
J'ai dû vous annoncer un ordre rigoureux;
Mais je peux vous montrer, ſous un front moins funeſte,
L'ame d'un Chevalier & d'un vainqueur modeſte.
Des fureurs de mon Roi je gémis plus que vous;
Vingt fois, pour les calmer, j'embraſſai ſes genoux;
Sa Cour, qu'attendriſſoit le reſpect & l'eſtime
Qu'inſpire à ſes vainqueurs un vaincu magnanime,
En vain, pour le fléchir, ſecondoit mes efforts;
Rien ne peut appaiſer ſa haine & ſes tranſports.
Il croit qu'en ce moment la rigueur tyrannique
Eſt une Loi d'Etat, un devoir politique:
Et je crains que d'Harcourt l'impétueux courroux,
En voulant vous ſauver, ne le perde avec vous.

AMBLÉTUSE.

Eh! bien, le déſeſpoir éclaire mon courage.
Pourquoi tourner ſur nous notre inutile rage?

En courant à la mort d'un visage affermi,
Que ne la portons-nous au sein de l'ennemi ?
Ce n'est point à mourir que la gloire convie,
C'est à rendre sa mort utile à sa patrie :
Un aveugle courage est-il une vertu ?
Qui ne sait que mourir, ne sait qu'être vaincu.
Qu'aux tentes des Anglais la fureur nous entraîne,
Allons ensanglanter leur victoire inhumaine ;
De notre perte encor forçons-les à gémir :
Si l'on ne peut les vaincre, il faut les affoiblir.
Sous leur nombre accablant si la valeur succombe,
Elle peut entraîner ses vainqueurs dans sa tombe ;
Expirons dans leur sang : & que notre pays,
En perdant ses vengeurs, compte moins d'ennemis.

ALIÉNOR.

Faisons plus. Vous voyez qu'illustrant ses ruines,
La France est maintenant féconde en héroïnes :
L'Epouse d'Edouard & l'altière Monfort
N'ont pas seules le droit de mépriser la mort.
Allons ; il faut armer vos compagnes chéries,
Ou réservez le fer pour vos mains aguerries,
Tandis que les flambeaux qui vont brûler Calais,
Seront lancés par nous sur le camp des Anglais.
Ah ! peut-être, en voyant l'ardeur qui nous anime,
Harcourt y mêlera sa fureur légitime :
(*A Mauni.*)
Et saura, vous privant d'un bras toujours vainqueur,
Vers la Justice enfin ramener le bonheur.

(*Les Bourgeois veulent encore sortir.*)

SAINT-PIERRE.

Français, où courez-vous ? Quel transport vous
égare ?
L'héroïsme, en vos cœurs, ne peut être barbare.
(*A Aliénor & à Amblétuse.*)
Pardonnez. Votre avis est par moi combattu.
Un long âge m'apprit l'emploi de la vertu :
Sous des cheveux blanchis la valeur est tranquille,
Elle perd quelque éclat & devient plus utile.
(*Aux Bourgeois.*)
Vous voyez qu'Edouard nous rend à notre Roi :
C'est le plus doux espoir qui flattât notre foi.
Comptables de nos jours au Monarque, à la France,
Irons-nous, dans l'ardeur d'une altière imprudence,
Perdre un peuple si cher, que l'on peut conserver,
Puisqu'enfin six mortels ont droit de le sauver ?
Je sens qu'avec justice on craint l'ignominie
De livrer des Français à qui l'honneur nous lie :
Mais pour fuir cette honte, il est un choix permis ;
Je livre le premier... moi-même.

AURÈLE, *vivement.*

Et votre fils.

SAINT-PIERRE.

Oui, tu dois partager la gloire de ton père.

AURÈLE, *se jettant à ses pieds.*

Grand Dieu ! qu'en ce moment ma naissance m'est
chère !

AMBLÉTUSE.

Patrie, ah ! tombe aux pieds de ton Libérateur.
Que dis-je ? en la ſauvant, il lui perce le cœur.
O ſacrifice affreux plein d'horreur & de charmes !
En attendant mon ſang, ami, reçois mes larmes.
(*A Mauni.*)
Seigneur, je vois qu'ici les plus braves mortels,
Aux yeux de votre Roi ſont les plus criminels ;
Ce ſont eux, les premiers, que ſa haine menace ;
Après ces deux héros il a marqué ma place.

MAUNI, *à part, les larmes aux yeux.*

Dieu ! que ne ſuis-je né dans les murs de Calais ?

ALIÉNOR, *le ſurprenant, & avec vivacité.*

Citoyens, jouiſſez des pleurs de cet Anglais....
Plus faite à vos vertus, en paix je les contemple :
Mais leur plus digne éloge eſt d'en ſuivre l'exemple.
Oui....

SAINT-PIERRE, *très-vivement.*

Madame, arrêtez. Je conçois votre eſpoir.
De nos ſexes ici diſtinguez le devoir :
Je puis, ſans faire outrage à la gloire du vôtre,
Réclamer un honneur qui n'appartient qu'au nôtre :
Ceux qui, le fer en main, défendoient ce rempart,
Ont tous droit, avant vous, aux rigueurs d'Edouard.
(*A Mauni en lui rendant ſon épée.*)
De mes jours dévoués, Seigneur, voici le gage.
Ce glaive, cinquante ans, ſeconda mon courage :
Mais

Mais l'âge alloit m'en faire un frivole ornement ;
Pouvois-je le quitter dans un plus beau moment ?
(A son fils qui donne aussi son épée.)
La France attendoit plus du tien, mon cher Aurèle :
Mais tu vécus assez, puisque tu meurs pour elle.

(Amblétuse remet son épée à un Ecuyer de Mauni. Tous les Chefs des Bourgeois mettent la main à leur épée, prêts à la donner.)

Que vois-je, mes amis ? A ce concours jaloux,
Il semble qu'au triomphe on vous appelle tous !
Mais il ne manque plus ici que trois victimes,
Et le reste du peuple a des droits légitimes :
Venez, à votre gloire il faut qu'il soit admis.
Vos débats généreux au sort seront remis :
En consacrant trois noms, sur tous il va répandre
L'espoir d'un si beau choix & l'honneur d'y prétendre.

Ce choix fait, vers son Roi, tout Calais se rendra,
Sans regretter ses murs, qu'un jour il reverra.
Nous, aux mains d'Edouard remettant notre tête,
Nous irons lui livrer sa nouvelle conquête.
(A Aliénor.)
Adieu, voyez mon Maître, & qu'il soit informé
Comment il fut servi, combien il est aimé.

MAUNI, *à Aliénor.*

Edouard, en ces lieux, vous prescrit de l'attendre,
Madame ; de vos soins leur grace peut dépendre :
J'ignore ses desseins, mais....

ALIENOR.

Que veut-il de moi?

(*A Saint-Pierre.*)
Magnanime héros, je te donne ma foi
De ne point consentir à racheter ta vie,
Que par des actions que ta grande ame envie.

SAINT-PIERRE.

Ah! voilà la vertu qui sied à votre cœur:
Bravez plus que la mort, en bravant le malheur.

Fin du second Acte.

ACTE III.

SCÈNE PREMIÈRE.

EDOUARD, HARCOURT, CHEVALIERS ANGLAIS, GARDES.

EDOUARD.

Elle eſt ſoumiſe enfin cette ſuperbe ville.
J'ai ployé ſous le joug ſon orgueil indocile,
Et je puis, dans ſon ſein, raſſembler déſormais
Les foudres deſtinés aux rebelles Français.
Les rives d'Albion, glorieuſes, tranquilles,
Pour nos fiers ennemis ne ſeront plus fertiles :
Les vaiſſeaux raviſſeurs, dans ce port recelés,
Ne s'élanceront plus vers nos champs déſolés.
Qu'il m'eſt doux d'aſſervir cette illuſtre contrée!
De mes nouveaux Etats c'eſt là plus digne entrée.
C'eſt d'ici que Céſar, triomphant des Morins,
Etonna l'Océan ſous l'aigle des Romains;
Et joignit aux Gaulois, par le droit de la guerre,
Ces Bretons ſéparés du reſte de la terre.

C'eſt dans le même port que le Roi des Anglais
Réunit leur Empire à l'Empire Français :
Il n'eſt plus aujourd'hui de mer qui les diviſe ;
Confondons pour jamais la Seine & la Tamiſe.

(*A un Chevalier.*)

Vous, au Sénat de Londre annoncez mes exploits :
Qu'il juge s'il préſide aux triomphes des Rois.
Sortez tous.

(*Il retient Harcourt.*)

SCÈNE II.

EDOUARD, HARCOURT.

EDOUARD.

JE te dois cette heureuſe conquête ;
Prémices des lauriers que la gloire m'apprête.
Ton zèle, de mon fils, guidant la jeune ardeur,
Joint l'éclat des talens au feu de ſa valeur.
Ecoute. Il faut qu'ici, dans l'eſſor de ma joie,
Mon amour pour la France à tes yeux ſe déploie.

Tu ſais que, ſur ſon trône, abandonnant mes droits,
J'approuvai le décret qui couronna Valois.
L'Aquitaine dès-lors, mon antique héritage,
Envers ce nouveau Prince exigeoit mon hommage :

Devoir. honteux ! dont rien ne pouvoit m'affranchir,
J'en rougis : mais les tems me forçoient de fléchir :
Je parus.... Mon rival, ivre de sa victoire,
M'éblouït, m'indigna, m'accabla de sa gloire.
L'éclat de son Empire, avec faste étalé,
Me montra tous les biens dont j'étois dépouillé :
Mes yeux voyant de près & son peuple & son trône,
De mes pertes confus, dévoroient sa Couronne :
Et quand mon vain devoir jura de la servir,
Je sentis que mon cœur fit vœu de la ravir.

O supplice éternel d'une ame ambitieuse !
Quel tableau !.... Je sortois de mon Isle orageuse,
Climat toujours sanglant, par la nécessité
Des querelles du trône & de la liberté ;
Où le peuple rival & tyran de son Maître,
Veut qu'il le rende heureux & refuse de l'être.
Dans leurs jaloux débats, le Prince & les sujets
Divisent, par honneur, leurs communs intérêts.
Bien-tôt leur défiance est mère de la haine :
Le Chef, pour maintenir sa puissance incertaine,
Est contraint sur lui seul de rassembler ses soins,
Et du Corps de l'Etat néglige les besoins.
N'ai-je pas vu moi-même un Sénat téméraire
De son trône avili précipiter mon père ;
Charger, couvrir d'affronts son Monarque enchaîné,
Pour recevoir des loix d'un enfant couronné ?

Mais que voyois-je en France ? Un Roi, Maître suprême,
En qui vous révérez la Divinité même :
Des Grands, que ſon pouvoir a ſeul rendu puiſſans,
Du bras qui les ſoutient appuis reconnoiſſans :
Un peuple doux, ſenſible...une famille immenſe,
A qui le ſeul amour dicte l'obéiſſance;
Qui laiſſe tous ſes droits à ſon père aſſervis,
Sûre qu'il veut toujours le bonheur de ſes fils.

Valois trop fortuné ! quel Roi, digne du trône,
Ne demande au deſtin le peuple qu'il te donne ?
Rendre heureux qui nous aime eſt un ſi doux devoir!
Pour te faire adorer, tu n'as qu'à le vouloir.

HARCOURT.

Seigneur, à cet excès la France vous eſt chère;
De ſes peuples aimés vous voulez être père ;
Et je vois, ſur Calais, votre extrême rigueur...

EDOUARD.

Quand il eſt dédaigné, l'amour devient fureur.
Eh ! pourrois-je inventer un ſupplice trop rude,
Pour punir tant d'affronts & tant d'ingratitude ?
Pendant plus d'une année arrêtant mes exploits,
Calais, à ma pourſuite, a dérobé Valois :
J'ai perdu, ſous ſes murs, la fleur de mon armée,
Et la ſaiſon de vaincre en projets conſumée.
Aujourd'hui ces vaincus, refuſant ma bonté,
Haïſſent plus mes loix qu'ils n'aiment leur cité :

Et, quand j'y vais regner, abjurant leur patrie,
Jusques à l'embraser poussoient la barbarie.
J'allois à leur fureur les livrer sans effroi....
Les dangers d'Aliénor m'ont allarmé pour toi :
Et ces six criminels borneront ma vengeance.
C'est en vain que pour eux tu pressois ma clémence.

HARCOURT.

Eh ! quoi ! vous me flattiez qu'en généreux vainqueur....

EDOUARD.

Ce que je viens de voir met la rage en mon cœur.
Ce peuple de mourans, ces déplorables restes
Des foudres de la guerre & des fléaux célestes,
Conservoient leur fierté dans des yeux presqu'éteints;
Sous la pâleur encor leurs fronts étoient sereins :
Leur joie a consterné mon armée immobile ;
Ils sembloient triompher en fuyant de leur ville :
Un seul tournoit vers elle un regard désolé ;
On lui nomme son Roi, je le vois consolé.

SCÈNE III.

EDOUARD, HARCOURT, MAUNI, SAINT-PIERRE, AURÈLE, AMBLÉTUSE, LES TROIS AUTRES BOURGEOIS, GARDES.

(*Les ſix Bourgeois ont des chaînes aux mains.*)

MAUNI.

PAR votre ordre, Seigneur, j'amène vos victimes.

EDOUARD.

Perfides, qui, long-tems illuſtrés par vos crimes,
Outragiez le vainqueur & le Roi des Français....

AURÈLE.

Vous, leur Roi?

SAINT-PIERRE, *à ſon fils.*

Titre vain, ſans l'aveu des ſujets.

(*A Edouard.*)
Aux pieds de mon vainqueur j'apporte ici ma tête.

EDOUARD.

Crois qu'elle y va tomber : ton ſupplice s'apprête.
Sois sûr que l'échafaud, où tu ſeras livré,

Du trône qui m'attend est le premier degré.
Traître, c'est donc par toi, par ta perfide audace,
Que ma victoire ici devient une disgrace!
Je veux gagner des cœurs; & quel prix est le mien?
Une vaste cité sans un seul Citoyen:
Des toits, de vains séjours qu'habite le silence,
Et d'un amas de murs la solitude immense.

SAINT-PIERRE.

Dans Londre, à vos vertus, tous les cœurs vont
s'offrir:
Valois n'en laisse point en France à conquérir.
Le peuple de Calais instruit votre prudence:
Dussent tous les François s'exiler de la France;
Si vous prétendez voir nos cités vous servir,
De nouveaux Citoyens il faudra les remplir.

EDOUARD.

Va, ton sang éteindra l'ardeur de ce faux zèle;
Et bien-tôt la terreur glace un peuple rebelle.
Mais.... qui sont ceux de vous dont le sort a fait
choix?

SAINT-PIERRE, *les montrant.*

D'Aire, les deux Wissans, noms obscurs autrefois;
Maintenant immortels aux fastes de l'Histoire,
Dans ma seule famille ont renfermé la gloire,
Dont tous nos Citoyens se montroient si jaloux.

EDOUARD, *avec une surprise mêlée d'admiration.*
Quoi! c'est-là ta famille?

AMBLÉTUSE, *ou un autre Bourgeois.*

Oui; quel honneur pour nous!
Valois, ſans vos rigueurs, n'auroit pu nous connoître;
Et nous allons mourir pleurés par notre Maître.

AURÈLE, *avec vivacité.*

Que n'avez-vous pu voir le triomphe inouï,
Dont par vous ſeul, Seigneur, nos regards ont joui?
Quand ce peuple, quittant des demeures ſi chères,
L'eſpoir de ſes enfans, les tombeaux de ſes pères,
Prêt à nous laiſſer ſeuls dans ces remparts déſerts,
Apportoit à nos pieds tant d'hommages divers.
O mêlange touchant de douleur, d'allégreſſe,
D'envie & de pitié, d'horreur & de tendreſſe!
Les femmes, les vieillards nous ſerroient dans leurs bras;
Leurs fils venoient baiſer la trace de nos pas:
Nos viſages, nos mains ſe trempoient dans leurs larmes....
Ah! Seigneur, la victoire eut pour vous moins de charmes.

EDOUARD.

Tout m'étonne & m'irrite.... Ah! c'eſt trop me braver.
De ma juſte fureur rien ne peut les ſauver.

HARCOURT.

J'en appelle à vous-même, & je prends leur défenſe.
Vous aviez, à mon choix, remis ma récompenſe,

Quand mes vœux modérés, retranchant vos bienfaits,
Toujours à vos bontés laiſſoient quelques regrets;
Eh! bien, n'ordonnez pas, hors des champs de la gloire,
Que le ſang des Français ſouille encor ma victoire:
C'eſt-là l'unique prix que je veux obtenir,
En partant pour l'exil où mes jours vont finir.

EDOUARD.

Quel diſcours! Un exil!

HARCOURT.

Je ne puis vous le taire;
Mes yeux ſont deſſillés par la mort de mon frère:
Ah! mon zèle pour vous m'a fait ſon aſſaſſin,
Je commandois au bras qui lui perçoit le ſein.
Doublement parricide, hélas! ma barbarie
Frappe, depuis trois ans, le ſein de ma patrie:
Les feux qui dévoroient nos moiſſons, nos cités,
Ont éclairé par-tout mes pas enſanglantés.
Envers vous & Valois pour n'être plus perfide,
Je retourne aux climats où le remords me guide,
Je vais, près du Jourdain, rejoindre ces Guerriers
Dont un ſang fraternel ne teint pas les lauriers.
Et le mien....

EDOUARD.

Quel tranſport de votre ame s'empare?
Dans quel oubli honteux la douleur vous égare?

Pleurez la mort d'un frère, & fur-tout fes erreurs :
La patrie, à mes yeux, coûtoit auffi des pleurs :
Mais quoi ! c'eft en fon Chef, en moi qu'elle refide,
(*Regardant les Bourgeois.*)
Non dans l'obfcur ramas de ce peuple perfide.

HARCOURT.

Seigneur....

EDOUARD.

Ecoutez-moi. Bien loin de confentir
A cet exil fufpect.... que je dois prévenir ;
Si j'épargnois, pour vous, ce Maire & fes complices,
Je voudrois, par leur grace, enchaîner vos fervices.

SAINT-PIERRE, *vivement à Harcourt.*

Ne la méritez pas. Votre noble remord,
S'il vous rend à mon Roi, paye affez notre mort.

EDOUARD, *à Saint-Pierre.*

Sortez.
(*A des Soldats.*)
Dans la prifon qu'on aille les conduire,
Qu'ils attendent l'arrêt que je dois vous prefcrire.
(*Les Bourgeois fortent.*)

(*A d'autres Soldats.*)
Appelez Aliénor... Non; vous-même, Mauni,
Priez-la de vous fuivre & de fe rendre ici.
(*Mauni fort.*)

HARCOURT.

Quoi! Seigneur, Aliénor....

EDOUARD.

Dans le trouble où vous êtes;
Vous répondriez mal à mes bontés fecrètes :
J'attendois ce grand jour pour les faire éclater...
Vous ferez bien ingrat, fi vous m'ofez quitter.
C'eft la feule Aliénor qui peut, avec prudence,
Regler, dans vos deftins, les deftins de la France;
Et décider du fort de ces vils Citoyens,
Dont vous ofez mêler les intérêts aux miens.

HARCOURT.

Vous efpérez en vain....

EDOUARD.

(*A Mauni.*)
Je la vois. Qu'on nous laiffe.

(*A Harcourt.*)
Allez.

SCÈNE IV.

EDOUARD, ALIÉNOR.

EDOUARD.

TANT de vertus ornent votre jeunesse,
Que leur éclat célèbre exige des tributs,
Jusqu'ici dans mon cœur à regret suspendus;
Je viens vous les offrir. Ils sont dignes, Madame,
Et du profond génie, & de la grandeur d'ame,
Dont j'ai même admiré les dangereux excès.
Je dépose en vos mains les plus grands intérêts,
Les miens, ceux de l'Etat; d'un amant & d'un père;
Enfin les jours proscrits de ce coupable Maire.
(*Ils s'asseyent.*)
La victoire, fidèle au plus juste parti,
Va traîner à son char mon peuple assujetti.
Déjà laissant par-tout des traces de ma gloire,
J'ai franchi la Dordonne, & la Seine & la Loire:
Avant que ma valeur triomphât dans Créci,
J'ai porté mes drapeaux jusqu'aux champs de Neuilli:
Encore une bataille & Paris me couronne.
Mais les premiers Français qui, m'appelant au trône,
De mes droits reconnus sont les dignes appuis,
Doivent de ma grandeur cueillir les premiers fruits.
Prenez ce titre auguste à ma reconnoissance:
Vous avez, sur un père, une entière puissance;

Son exemple & le vôtre, en tous lieux révérés,
Entraîneront les cœurs par ma gloire attirés.
Je mets à ce ſervice un prix ineſtimable.
J'élève votre père au rang de Connétable;
D'Harcourt, que vous aimez, je fais un Souverain;
Et, Vice-Roi de France, il reçoit votre main.
Londres, plus que Paris, exige ma préſence;
Vous ſerez mon égale & Reine en mon abſence;
C'eſt au trône, en un mot, que vous pouvez monter:
Mon eſtime vous l'offre, oſez le mériter.

ALIÉNOR.

J'oſerai plus, Seigneur...mais, ſans que je l'annonce,
Puiſque vous m'eſtimez, vous ſavez ma réponſe.

EDOUARD.

Croyez-moi, conſultez un père....

ALIENOR.

Moi, Seigneur!
Je ne l'outrage point... j'ai conſulté mon cœur.

EDOUARD.

J'entends ce fier refus. Mais Vienne plus facile...

ALIENOR.

Ah! n'en attendez point un refus ſi tranquille.
Mais ſi le poids de l'âge eût ébranlé ſa foi,
Je pleurerois mon père & ſervirois mon Roi.

Pour Harcourt, il m'eſt cher. Il dut ceſſer de l'être
Dès le premier moment qu'il vous choiſit pour
Maître :
Mais à vos dons nouveaux s'il vend ſon repentir,
L'amour ne daigne plus l'honorer d'un ſoupir.

EDOUARD.

Cet excès de hauteur a lieu de me ſurprendre.
Votre Maître au reſpect devoit du moins s'attendre.

ALIÉNOR, *ſe levant.*

Vous n'êtes point mon Maître, & vous ſavez nos
loix ;
Je reſpecte Edouard.... s'il reſpecte Valois.

EDOUARD, *ſe levant auſſi avec vivacité.*

Quelles loix ! ou plutôt quel nom imaginaire
Oppoſez-vous aux droits que je tiens de ma mère ?
Eſt-ce à vous de citer, comme loi de l'Etat,
Un abus, condamné dans tout autre climat ;
Dont l'équité gémit, dont la raiſon s'indigne,
Qui, pour tout votre ſexe, eſt un affront inſigne ;
Contraire aux douces mœurs de ce peuple vanté,
Qui ſert également la gloire & la beauté ;
Qui, du rang de ſes Rois, bien loin de vous proſcrire,
Au deſſus de leur trône élève votre Empire.
Ah ! vous nous ſurpaſſez dans l'art de gouverner.
Ma mère eſt le héros qui m'apprit à règner.
De vos trois derniers Rois cette ſœur magnanime
M'a tranſmis, ſur les Lys, un titre légitime.

Qui

Qui peut d'un droit si saint me priver désormais?
Quel autre doit règner sur la France?

ALIÉNOR.

Un Français.
Lorsqu'en nommant un Roi, nos généreux ancêtres
Ont nommé dans ses fils la race de nos Maîtres,
Quand des Soldats vainqueurs portoient sur un pavois
Le plus vaillant Soldat, père de tous nos Rois;
D'un peuple libre & fier, qui se donnoit lui-même,
Tel fut le premier vœu, la loi juste & suprême,
Que son sceptre, en tout tems, aux François réservé,
Jamais par d'autres mains ne pût être enlevé:
Et si la même loi, mais sans nous faire outrage,
De ce trône, à mon sexe, interdit l'héritage;
C'est de peur que l'hymen, qui doit nous engager,
Ne couronne, en nos fils, les fils de l'Etranger.
Avant vous, cette loi contre vous fut portée:
Ecrite au fond des cœurs dont la voix l'a dictée,
Elle s'est affermie à l'ombre des lauriers,
Par trois races de Rois & neuf siècles entiers.
Le Français, dans son Prince, aime à trouver un frère,
Qui, né fils de l'Etat, en devienne le père.
L'Etat & le Monarque, à nos yeux confondus,
N'ont jamais divisé nos vœux & nos tributs.
De-là cet amour tendre & cette idolâtrie
Qui dans le Souverain adore la Patrie:

Sublime paſſion d'un peuple impétueux,
De l'Empire des Lys fondement vertueux;
Et qui, le diſtinguant par les plus nobles marques,
Fait à cent Souverains envier nos Monarques.

EDOUARD.

Vous irritez l'ardeur dont je ſuis enflammé.
C'eſt moi qu'à cet excès j'aurois dû voir aimé,
Peuple ingrat!.... Mais il faut que ta haine fléchiſſe,
Ou que, juſte à la fin, la mienne t'en puniſſe.
Choiſiſſez à l'inſtant les dons de ma bonté,
Ou l'immuable arrêt de ma ſévérité.
Du ſang qui va couler, je vous rends reſponſable.
Si vous ne dépouillez cette fierté coupable,
Cette fauſſe vertu, ce préjugé des loix,
Qui traite en Etranger le pur ſang de vos Rois;
Vous livrez à la mort ces Citoyens rebelles,
Dont vous pouviez ſauver les têtes criminelles:
L'honneur de conquérir & votre père & vous,
M'alloit faire pour eux oublier mon courroux.

ALIÉNOR.

Je le vois à regret, Seigneur; la Renommée
Vous peint fidèlement à l'Europe allarmée:
Autant vous déployez de grace & de douceur,
Quand d'un ſujet utile il faut gagner le cœur;
Autant vous vous armez d'une haine terrible
Pour celui que vos dons trouvent incorruptible.
Mais je ne peux changer. Ces braves Citoyens,
Qui, mourant pour l'État, en ſont les vrais ſoutiens,

Savent qu'à leur grand cœur mon ame porte envie;
Et ma gloire n'eſt point la rançon de leur vie.
Plus qu'eux même, il eſt vrai, leur mort me fait
frémir.....
Je verrai leur courage : il pourra m'affermir.

EDOUARD.

Vous les immolez donc par votre orgueil barbare.
Gardes...que, ſans tarder, l'échafaud ſe prépare.

SCÈNE V.

EDOUARD, HARCOURT, ALIÉNOR.

ALIÉNOR, *voyant Harcourt qui entre avec les Gardes.*

AH ! de nos Citoyens viens défendre les jours;
Songe à quel titre ici tu leur dois tes ſecours;
Toi ſeul les as perdus; & s'ils meurent, j'expire.

HARCOURT, *vivement à Edouard.*

A tant de cruauté pourrez-vous bien ſouſcrire ?
La valeur de ce Maire & ſes rares vertus.....

EDOUARD.

La valeur d'un rebelle eſt un crime de plus.

HARCOURT.

Qu'entends-je ?

ALIÉNOR.

(*A Harcourt.*((*A Edouard.*)

Ton arrêt. Jamais à ſon courage
Je n'aurois pu tracer une leçon plus ſage.
Mais pour ces malheureux j'oſerai tout tenter.
Je ſais quel défenſeur je peux leur ſuſciter,
Un cœur pour qui le vôtre eſt peut-être ſenſible;
Que le bonheur encor ne rend pas inflexible.....
Que dis-je ? votre armée où je porte mes pleurs,
Vous fera, malgré vous, abjurer vos fureurs:
Ses Chefs ne voudront pas que, de votre injuſtice,
Le ſanglant déshonneur ſur leurs fronts rejailliſſe;
Que l'univers accuſe un peuple de héros
D'avilir ſa victoire en ſervant vos bourreaux:
L'Anglois n'obéit plus, lorſque ſon Roi l'outrage.

(*A Harcourt.*)

Toi, vers nos Citoyens que ta foi ſe dégage:
Sans tes honteux exploits, maîtres de leurs deſtins,
Je les verrois vainqueurs, & vainqueurs plus humains:
Songe, ſi de la mort ton bras ne les délivre,
Que tu m'as fait ſerment...de ne leur point ſurvivre.

(*Elle ſort.*)

SCÈNE VI.

EDOUARD, HARCOURT.

EDOUARD.

QUOI! je veux pardonner, on me force à punir:
Je vois, par mes bontés, tous les cœurs s'endurcir.
Savez-vous bien quel prix j'ai mis à ma clémence?
Je voulois vous nommer Vice-Roi de la France,
Par l'hymen d'Aliénor combler votre bonheur:
Elle a refusé tout.

HARCOURT.

Elle l'a dû, Seigneur.
Puis-je me plaindre, hélas! de sa vertu sévère?...
Si j'accepte vos dons, je vends le sang d'un frère.
Non, il n'est qu'un seul prix qui convienne à mon sort:
Sauvez ces malheureux pour qui mon frère est mort;
Leur supplice est ma honte, & mon cœur le partage,
La mort de Régulus déshonora Carthage.

(*Très-vivement.*)

Craignez qu'un même affront ne vous couvre aujourd'hui.
Ceux que vous immolez sont aussi grands que lui:
Aux mêmes intérêts leur cœur se sacrifie,
A la gloire, à l'amour, au bien de la Patrie.

Vous, ſur qui l'héroïſme eut des droits ſi ſacrés,
Vous n'êtes plus vous-même... ou vous les admirés.
Votre ame, en les perdant, gémira la première.
Vous démentez le cours de votre vie entière.
De cet égarement n'oſez-vous revenir ?
Quel faux honneur encor ſemble vous retenir ?
Seigneur, à tout mortel l'erreur eſt excuſable ;
Un Prince y peut tomber ſans devenir coupable ;
Il l'eſt, ſi ſa fierté refuſe d'en ſortir.

EDOUARD.

Vous voulez me quitter & croyez me fléchir !
Vous penſez, pour autrui, déſarmer ma vengeance,
Quand vous vous apprêtez à trahir ma clémence !
Non, non. Avec plaiſir je perds ces malheureux,
Puiſque c'eſt vous, ingrat, que je punis ſur eux.

HARCOURT.

Ingrat !... Qu'ai-je reçu pour prix de mes ſervices ?
J'aſpire à vous ſauver d'horribles injuſtices ;
Ecoutez ma prière, & c'eſt vous acquitter.
Vos reproches cruels me forcent d'ajouter,
Qu'en défendant, Seigneur, ces illuſtres victimes,
Sur elles, près de vous, j'ai des droits légitimes.
Si je n'euſſe vaincu dans les champs de Créci,
Auriez-vous une grace à refuſer ici ?

EDOUARD.

C'en eſt trop. Réprimez cette audace importune.
Vous avois-je mandé, lorſque votre infortune

Vint, par mes prompts ſecours, relever ſes débris ?
Vos ſervices dès-lors ſont des devoirs remplis.
Votre ſang appartient au véritable Maître,
Qu'un ſerment libre & ſaint vous force à recon-
naître :
Je le ſuis... & je ſais contraindre au repentir
Ceux de qui l'inſolence en perd le ſouvenir.

(*Il ſort.*)

SCÈNE VII.

HARCOURT.

QUELLE confuſion, & quel reproche infâme !
Je ne vis plus.... la honte eſt le néant de l'ame.
Voilà le terme affreux du bonheur paſſager
Qu'un rebelle ſujet trouve chez l'Etranger.
Si-tôt qu'il peut déplaire, on dépouille ſans crainte
Le faſte intéreſſé d'une amitié contrainte ;
La faveur diſparoît : les flétriſſans mépris
Lui rejettent l'horreur qu'il fait à ſon pays :
Et tirant de ſa faute un cruel avantage,
On veut que, ſans murmure, il dévore l'outrage.
On eſt juſte.... Ah ! j'invite à marcher ſur mes pas.
Ingrat, ſuis-je ſurpris de trouver des ingrats ?
Tremblez, foibles ſujets, qui trahiſſez vos Maîtres ;
Un Roi punit toujours ceux qu'il a rendu traîtres.

Mais allons voir ce Maire, & partageons ſon ſort.
Qu'un ſi beau déſeſpoir éterniſe ma mort ;
Qu'on diſe, en apprenant cet effort magnanime :
Il ſeroit mort moins grand, s'il eût vécu ſans crime.

Fin du troiſième Acte.

Pluſieurs perſonnes ont exigé que l'on rétablît les deux premiers vers de ce monologue, qui n'ont pas été bien entendus à la première répréſentation, & qui ont été changés ainſi aux répréſentations ſuivantes :

Ah ! je reſpire à peine, & cette honte infâme
Dans un néant affreux ſemble plonger mon ame.
Voilà le terme, hélas ! &c.

ACTE IV.

Le Théâtre répréſente la Priſon.

SCÈNE PREMIÈRE.

SAINT-PIERRE, AURÈLE, AMBLÉTUSE, LES TROIS AUTRES BOURGEOIS.

SAINT-PIERRE.

O MON fils! mes amis, qui l'eût penſé jamais,
Que nous habiterions ce ſéjour des forfaits?
Ah! ſans doute, avant nous, ces chaînes flétriſſantes
Ont courbé, ſous leur poids, les vertus gémiſſantes:
Mais combien de mortels voudroient nous diſputer,
Nous ravir aujourd'hui l'honneur de les porter!
Que je te dois d'encens, Souverain de mon être!
Pour quels brillans deſtins ta bonté me fit naître!
Si, dans l'obſcurité, tu plaças mon berceau,
Les rayons de la gloire entourent mon tombeau.
Je vois ce noble éclat, étendu ſur la France,
Des ſiècles reculés franchir l'eſpace immenſe;

Et Calais recevant, de vingt peuples jaloux,
Un hommage immortel qu'il ne devra qu'à nous.

Jouiſſons, mes amis, de notre heure dernière,
Et des fruits qu'elle laiſſe à la Patrie entière:
Dans le ſein l'un de l'autre épanchons à loiſir
Ces délices du cœur, ces larmes de plaiſir,
Qu'après le beau ſuccès de leurs efforts ſuprêmes,
Répandent les vertus contentes d'elles-mêmes.

AURÈLE.

Ah! que, né d'un tel père, un fils s'en applaudit!
Mon ame, entre vos bras, s'enflamme & s'agrandit.
Voilà comme aux vertus, guidant mes pas dociles,
Vous ſaviez m'applanir leurs ſentiers difficiles:
J'ai vu leur front ſévère avec vous s'embellir:
Vous prêtiez au devoir les charmes du plaiſir.

Dieu, qui place ma mort ſi près de ma naiſſance,
Vous donne de vos ſoins la digne récompenſe.
Que me deſiriez-vous après les plus longs jours?
Qu'une fin glorieuſe en terminât le cours:
Plus que le champ de Mars votre échafaud m'il-
luſtre;
Oui, ſon opprobre, amis, nous donne un plus beau
luſtre.
Aux victimes d'Etat qui livrent leur grand cœur,
Ce théâtre de honte eſt l'autel de l'honneur.

SAINT-PIERRE, *lui montrant les Bourgeois.*

Ah! j'y crois voir leur ſang, le tien qui ſe confondent;
A tes derniers ſanglots mes entrailles répondent.

(*A Amblétuſe, montrant ſon fils.*

Avois-je, en l'élevant dans l'eſpoir le plus beau,
Formé tant de vertus pour le fer d'un bourreau?

(*Se reprenant avec chaleur.*)

Vous qui me connoiſſez, pardonnez ce murmure:
On pleure ſa victoire en domtant la nature.
Jamais un cœur Français ne la peut étouffer.
Mais....il en eſt plus grand d'oſer en triompher:
Dans ces combats affreux tout ſon ſang ſe ſoulève;
Il marche au ſacrifice, il frémit....& l'achève.

SCÈNE II.

MAUNI, LES SIX BOURGEOIS.

MAUNI, *à Saint-Pierre, en lui prenant la main.*

JE viens, digne Français, t'apporter des tributs
Que le plus juſte orgueil n'auroit pas attendus.
Nos Chevaliers Anglais, jaloux de ton courage,
Me députent vers toi pour t'offrir leur hommage:

S'ils n'offenſoient leur Prince, au fond de ces cachots;
Tu verrois à tes pieds cette cour de héros.
Mais libre en t'admirant, comme en jugeant ſon
Maître,
Londres va deſirer de t'avoir donné l'être.

(*Aux ſix Bourgeois.*)

Votre amour pour vos loix & pour votre pays,
D'un peuple juſte & fier enchante les eſprits.
L'Anglais eſt Citoyen : & ſa raiſon ſuprême
Veut qu'une nation ſe chériſſe elle-même :
Le lien fraternel qui joint tous les humains,
Se ſerre en chaque Etat par d'autres nœuds plus
ſaints :
Je ſais que, mis au jour, nourri par l'Angleterre,
Je lui tiens de plus près qu'au reſte de la terre :
Je vois les mêmes nœuds de la France à ſes fils.
Je hais ces cœurs glacés & morts pour leur pays,
Qui, voyant ſes malheurs dans une paix profonde,
S'honorent du grand nom de Citoyens du monde;
Feignent, dans tout climat, d'aimer l'humanité,
Pour ne la point ſervir dans leur propre cité :
Fils ingrats, vils fardeaux du ſein qui les fit naître,
Et dignes du néant, par l'oubli de leur être.

SAINT-PIERRE.

Nous l'avouerons ſans fard; mourant pour les Fran-
çais,
Nous eſpérons laiſſer des noms chers aux Anglais :

Plus rivaux qu'ennemis d'un peuple magnanime,
Notre plus beau laurier, Seigneur, est son estime.

MAUNI.

Cette estime n'est pas pas un titre infructueux :
Sachez quels sont pour vous nos efforts vertueux.
L'épouse d'Edouard, l'intrépide Isabelle,
Qui vient de triompher de l'Ecossais rebelle,
Et qui, nous ramenant ses bataillons vainqueurs,
Peut-être en ce grand jour acheva vos malheurs,
A la voix d'Aliénor, a pris votre défense,
Et d'un époux, qui l'aime, implore la clémence.
Vous avez vu leur fils qui, dès ses premiers jours,
Eclipse Edouard même au plus haut de son cours :
Héros dans le combat, homme après la victoire,
Les vaincus consolés lui pardonnent sa gloire :
Son père, qui lui doit les palmes de Créci,
Sans doute par ses soins va se voir adouci :
La nature & l'amour, pour vous d'intelligence,
Vont éteindre en son cœur cette soif de vengeance.

AURÈLE, *avec transport.*

Mon père... Ah ! vous vivrez.

MAUNI.

Après son noble effort,
Vivant il jouira de l'honneur de sa mort.
Mais je vois Aliénor & ses vives allarmes...

SCÈNE III.

ALIENOR, MAUNI, LES SIX BOURGEOIS.

ALIENOR.

Illustres malheureux, pardonnez à mes larmes.
On daigne, en me forçant de partir de ces lieux,
Laiſſer quelques momens... à mes derniers adieux.
Dans la cour du palais, au deſſus de vos têtes,
J'ai trouvé l'échafaud, les haches toutes prêtes.
Harcourt pâle, tremblant, & les yeux égarés,
A détourné de moi ſes pas déſeſpérés;
Sa voix & ſes ſanglots expiroient dans ſa bouche:
Ce ſeul mot a rompu ſon ſilence farouche:
Ils vont mourir... il fuit en m'arrachant le cœur.

MAUNI.

Quoi! Rien n'a déſarmé le courroux du vainqueur;
Ni les pleurs de ſon fils, ni les pleurs de la Reine?

ALIÉNOR.

Eh! que peut la pitié ſur cette ame inhumaine?
N'a-t-il pas vu vingt fois d'un œil tranquille & fier,
Tomber des légions ſous la flamme & le fer;
Des débris & des morts couvrir les mers ſanglantes;
Enfin des nations pour lui ſeul expirantes?

Son orgueil s'accoutume à compter les mortels
Comme de vils troupeaux nourris pour ses autels;
Vous-mêmes, ses amis, aux dépens de vos têtes,
Il vous croit trop heureux d'acheter ses conquêtes:
Des pleurs, hélas! des pleurs peuvent-ils amollir
Un cœur, qui dans le sang apprit à s'endurcir?

MAUNI.

Ah! tant de résistance irrite mon audace.
Dût mon zèle rigide assûrer ma disgrace,
Faisons parler enfin la dure vérité;
D'un homme & d'un Anglais montrons la liberté.

SAINT-PIERRE.

Généreux ennemi, qu'allez-vous entreprendre?
Ah! daignez écouter....

MAUNI.

Je ne puis rien entendre.
Le danger, quel qu'il soit, est moins pressant pour vous;
Il vous couvre de gloire, & la honte est pour nous.
(*Il sort.*)

SCÈNE IV.

ALIÉNOR, LES SIX BOURGEOIS.

ALIÉNOR.

AH! du cœur d'Edouard c'eſt en vain qu'il eſpère,
Il eſt inexorable, & tout craint ſa colère:
Tel eſt ſon aſcendant ſur l'eſprit des ſoldats,
Qu'il réduit l'Anglais même à murmurer tout bas:
On blâme ſa fureur, mais elle eſt obéie.
Mes cris, mon déſeſpoir, mes refus l'ont aigrie.
Hélas! votre ſalut en mes mains fut remis:
Mais je rougirois trop de vous dire à quel prix....

SAINT-PIERRE.

Vous avez fait le choix qu'on nous auroit vu faire,
N'en parlons plus. Quel eſt le ſort de votre père?

ALIÉNOR.

Lui ſeul, pour vous encor me peut faire entrevoir
La tremblante lueur d'un foible & doux eſpoir.
Edouard, conſommant ſes affreux ſacrifices,
Vouloit que ce Héros partageât vos ſupplices...
Ah! ceſſez d'en frémir. Attendri par mes pleurs,
Son fils a prévenu ce comble des horreurs.
Par ſes ſoins, près du Roi, mon père ſe va rendre,
Et pour vous délivrer il veut tout entreprendre.

Vous

Vous connoiſſez Valois, & le tendre retour
Dont ſon cœur paternel a payé notre amour.
Oui, dût-il pour vous ſeuls céder une province,
Des ſujets tels que vous valent le plus grand Prince;
Il va mettre à vos jours le même prix qu'aux ſiens,
Et la rançon des Rois eſt due à leurs ſoutiens.

SAINT-PIERRE.

Inſpire mieux mon Maître, ô puiſſance céleſte!
Et défends ſa bonté d'un conſeil ſi funeſte.
Partez, oppoſez-vous à ce dangereux ſoin;
Qu'on permette ma mort, l'Etat en a beſoin.

Vous voyez cette guerre, en diſgraces féconde,
De nos débris fameux couvrir la terre & l'onde:
Chez les Français, toujours l'excès du ſentiment
Augmente le bonheur, rend le malheur plus grand.
Peu faits aux longs revers, las de voir leur courage
Servir à leur défaite & hâter leur naufrage,
Dans un dépit amer, hélas! ils ont penſé
Que le ſiècle eſt déchu, que leur règne eſt paſſé.
Mais qu'il s'élève enfin dans cette erreur commune,
Une ame inébranlable aux coups de l'infortune,
Digne de nos aïeux & de ces tems ſi chers
Où les Lys floriſſans ombrageoient l'Univers;
Et vous verrez ſoudain, par tout ce peuple avide,
Saiſir, ſuivre, égaler ſon audace intrépide;
Devenus ſes rivaux de ſes admirateurs,
Son noble enthouſiaſme embrâſera les cœurs:

Indignés d'avoir pu désespérer d'eux-même,
Ils forceront le sort par leur constance extrême:
Et peut-être à l'Etat rendront un plus beau jour,
Que ces jours qu'ils croyoient regretter sans retour.
Voilà de notre mort les fruits inséparables;
Notre sang va par-tout enfanter nos semblables.

AMBLÉTUSE.

Bien plus. Si du destin les nouvelles rigueurs
Chez nos neveux un jour ramenoient nos malheurs,
Du Héros de Calais l'impérieux exemple,
Que la gloire, à leurs yeux, offrira dans son temple,
Jusques au fond des cœurs attendris & confus
Ira chercher l'honneur, éveiller les vertus;
Et dans les Citoyens, du rang même où nous sommes,
Déployer le génie & l'ame des grands hommes.
C'est ainsi qu'un mortel, surpassant ses souhaits,
Par une belle mort se survit à jamais,
Et qu'après un long cours de siècles & d'années,
De sa Patrie encore on fait les destinées.

ALIÉNOR.

O courage! ô vertu! dont l'héroïque ardeur,
Etonnant la raison, s'empare de mon cœur.
Ils font presque approuver à mon ame ravie,
Et desirer pour eux ce trépas que j'envie.
Valois leur devra tout.... & souvent, en effet,
Le sort des Souverains dépend d'un seul sujet.

Harcourt trahit ſon Prince & d'Artois l'abandonne;
Un Maire de Calais raffermit ſa Couronne!
Quelle leçon pour vous, ſuperbes Potentats!
Veillez ſur vos ſujets dans le rang le plus bas:
Tel qui, ſous l'oppreſſeur, loin de vos yeux, expire,
Peut-être quelque jour eût ſauvé votre Empire.

Malheureux, fiez-vous aux fureurs d'Edouard:
Les offres de Valois arriveront trop tard.

SCÈNE V.

ALIÉNOR, LES SIX BOURGEOIS, UN OFFICIER ANGLAIS, GARDES.

L'OFFICIER.

MADAME, éloignez-vous. Toujours plus implacable,
Edouard a ſigné cet arrêt exécrable.
Si vous ne vous hâtez de fuir ces triſtes lieux,
On va ſur l'échafaud les conduire à vos yeux.

ALIÉNOR, *à ſa Suivante.*

Fuyons.... Soutenez-moi. La force m'abandonne.
L'appareil de leur mort me ſuit & m'environne.
(*A Saint-Pierre.*)

Mon père, pardonnez, je tombe dans vos bras :
Recevez ce doux nom que je vous dois : hélas !
Vous m'avez inſpiré la vertu....

SAINT-PIERRE.

Le courage.

ALIÉNOR.

Ah ! ce fatal moment n'en permet point l'uſage.
Pleurer ceux qu'on admire, eſt-ce les offenſer ?...
Que n'ai-je ſur Harcourt de tels pleurs à verſer !...
Quoi ! le fer va frapper le fils auprès du père,
Sur les corps expirans de leur famille entière !
L'horreur glace mes ſens & m'étouffe la voix.

SAINT-PIERRE, *un peu attendri.*

Adieu, Madame.

ALIÉNOR.

Adieu, pour la dernière fois.
(*Elle ſort.*)

SCÈNE VI.

SAINT-PIERRE, LES SIX BOURGEOIS, L'OFFICIER, GARDES.

SAINT-PIERRE.

FAUT-IL vous ſuivre ?

L'OFFICIER.

Hélas ! j'attends l'ordre terrible.

SAINT-PIERRE.

Anglais, vous pleurez tous.

L'OFFICIER.

Ton courage invincible
Semble épuiſer le mien...Quel ſurcroît de douleurs,
Quand la vertu ſourit à ſes bourreaux en pleurs !

SAINT-PIERRE, *embraſſant les Bourgeois.*

On vient. Embraſſons-nous...Je marche à votre tête.
Martyrs de la Patrie, allons, la palme eſt prête.

(*Il va pour ſortir.*)

Mais.... que nous veut Harcourt ?

SCÈNE VII.

SAINT-PIERRE, AURÈLE, LES SIX BOURGEOIS, HARCOURT, L'OFFICIER, GARDES.

HARCOURT, *à l'Officier & aux Gardes.*

SORTEZ, braves Guerriers;
J'ai des ordres ſecrets pour voir ces priſonniers.
(L'Officier & les Gardes ſortent.)
(Aux Bourgeois.)
Français.... Ah! de ce nom ne pourrai-je être digne?
(A Saint-Pierre ſeul.
Je vois qu'à mon aſpect votre vertu s'indigne:
Oui, j'ai perdu mon frère, & vous, & mon pays;
Cette main fume encor du ſang de votre fils:
Mais je viens adoucir le ſort qui vous menace,
De ce jeune Guerrier j'apporte ici la grace.

SAINT-PIERRE, *avec joie.*

Ciel!

HARCOURT.

Il ſeroit affreux que du commun malheur
Une ſeule famille épuiſât la rigueur....

SAINT-PIERRE.

Quoi!... quelqu'autre pour lui s'offre-t-il au supplice?

HARCOURT.

(*Vivement, comme une chose qui lui échappe.*

Sans doute, un autre y court avec plus de justice.

(*A Aurèle, en se reprenant.*)

Partez, l'échange est fait, marchez au camp Français:
Il n'est pas loin du nôtre, & vos guides sont prêts.
Allez, & renonçant à des vertus stériles,
Plus que votre trépas rendez vos jours utiles;
Vous pourrez, dans une heure, assurer à mon Roi
Qu'Harcourt ne mourra pas sans lui prouver sa foi.

AURÈLE.

Mon père..... Non, Seigneur. Qui? moi, que j'abandonne....

HARCOURT.

C'est au nom d'Edouard qu'ici je vous l'ordonne.
Partez.

AURÈLE, *avec fureur.*

Quel est celui dont l'injuste vertu,
S'offrant pour me sauver....

SAINT-PIERRE.

Eh! le méconnois-tu?....
C'est Harcourt.

HARCOURT, *troublé.*

Moi!

SAINT-PIERRE.

Vous-même. Oui, je lis dans votre ame ;
J'y surprends un projet que j'admire & je blâme :
Vous juriez ce matin de nous suivre au trépas ;
Vous trompez Edouard, vous ne m'abusez pas.

HARCOURT.

Eh bien! s'il étoit vrai, ce projet équitable,
Qui sauvant l'innocent, dévoueroit le coupable?...

AURÈLE.

Quoi! je consentirois?...

SAINT-PIERRE.

Vous oseriez penser?...

HARCOURT, *impétueusement.*

Il doit y consentir, vous l'y devez forcer.
Je conçois vos refus, j'entreprends de les vaincre:
C'est peu de vous toucher, j'aspire à vous convaincre:
Le tems presse. Ecoutez. Ce n'est point vous, hélas!
Intrépide vieillard, que j'arrache au trépas:
L'honneur peut murmurer que ce grand sacrifice
Soit votre digne ouvrage, & sans vous s'accomplisse,
Je le sais. Mais ce fils, qu'au milieu des tourmens
Un zèle aveugle immole à la fleur de ses ans;
Lui que dans votre cœur réclame la nature;
Lui, ce Héros naissant, dont la grandeur future

Aux vœux de nos Guerriers s'annonce avec éclat,
Vous devez ses vertus aux besoins de l'Etat.
Choisissez entre nous comme choisit la France.
Croyez-vous qu'un moment sa justice balance,
Qu'elle souffre qu'un sang si cher à son amour
Par mes crimes deux fois soit versé dans un jour?
Mourant sans votre fils, votre gloire est la même:
Et si vous m'admettez à cet honneur suprême,
Quels que soient mes forfaits, je les répare tous;
C'est un laurier de plus pour la France & pour vous.
Songez sur-tout, songez qu'à ce jeune courage
Des fruits de votre mort vous devez l'héritage:
Avec combien d'ardeur on verra nos Français
Suivre aux combats le fils du Héros de Calais!
Pour ses heureux talens quelle vaste carrière!
Ah! voyez-le venger sa famille & son père;
Voyez-le s'ennoblir au milieu des lauriers,
Monter sur votre tombe au rang des Chevaliers,
Et fonder de Héros une race nouvelle,
Digne dans tous les tems d'une source si belle,
Se vouant d'âge en âge à la gloire des Lys;
Et que vous immoliez dans ce vertueux fils....
Eh bien! ce tendre espoir vous arrache des larmes...
(*Avec transport à Aurèle, en lui présentant son épée.*)
Pars, accepte ce fer, rend l'honneur à mes armes.

AURÈLE.

Moi, tromper Edouard, fuir & me parjurer,
De mon père expirant oser me séparer;

Moi, qui m'étois flatté qu'une pitié soudaine,
Voyant tomber ma tête, épargneroit la sienne !

HARCOURT.

Tu redoubles ses maux en y joignant les tiens.

AURÈLE.

Je soulage mes maux en partageant les siens.

HARCOURT.

L'espoir de le venger....

AURÈLE.

L'horreur de lui survivre....:

HARCOURT.

Te défend de mourir.

AURÈLE.

Me contraint de le suivre.

HARCOURT.

Malheureux, mais nos jours sont le bien de l'Etat.

AURÈLE.

Vivez donc en Héros, moi je meurs en soldat.
Les besoins de l'Etat demandent un grand homme :
La France vous regarde & la gloire vous nomme.

SAINT-PIERRE.

(*A Harcourt.*)

Mon fils, mon digne fils...Calmez ces vains transports,
L'aveugle désespoir égare vos remords,

Seigneur. Eh ! ſe peut-il que votre ame ſéduite
Penſe qu'envers mon Roi votre mort vous acquitte?
Vous, devenu coupable envers l'Etat & lui,
Pour les avoir privés de leur plus ferme appui,
Vous vous perdez encore, inutile victime:
Ah ! loin de réparer, c'eſt conſommer le crime.
Allez ſauver la France, & d'une heureuſe main
Retirer tous les traits dont vous perciez ſon ſein:
Que je rende, en mourant, à cette auguſte mère,
Le plus grand de ſes fils.... & le plus néceſſaire.
De nos jeunes Français l'imprudente chaleur
Des vertus du Guerrier n'a plus que la valeur:
Vous ſeul, creuſant encor l'art profond de la guerre,
Vous réglez d'un coup d'œil les deſtins de la Terre:
Par une longue étude & d'aſſidus travaux,
Vos talens ont ſurpris les ſecrets des Héros:
Ramenez dans nos camps cette noble ſcience,
L'ame du vrai courage & l'œil de la prudence;
Cet art, qu'apprit de vous notre injuſte vainqueur,
Allez, que mon pays vous doive ſon bonheur.
Je vous mets dans les bras de la France affligée;
Expirez digne d'elle, après l'avoir vengée.

HARCOURT.

Ah ! peut-elle jamais me confier ſon ſort?

SCÈNE VIII.

Les Acteurs précédens, L'OFFICIER, GARDES.

L'OFFICIER, *à Harcourt.*

SEIGNEUR, l'ordre est venu...je les mène à la mort.

HARCOURT, *à Saint-Pierre & à son fils.*

Vous triomphez, cruels ! votre affreuse constance
Me ravit, sans retour, ma dernière espérance....
Mais, avant votre mort, venez voir mon trépas.

(*Il sort furieux.*)

SAINT-PIERRE.

(*A son fils.*)

Vivez pour votre Roi... Viens mourir dans mes bras.

Fin du quatrième Acte.

ACTE V.

SCÈNE PREMIÈRE.

EDOUARD, MAUNI.

EDOUARD.

J'AI pesé vos raisons, j'en conçois l'importance;
Souvent la politique invite à la clémence.
J'excuse, dans Harcourt, une aveugle chaleur,
Premier emportement de l'extrême douleur:
Sans vous, par son orgueil, ma colère allumée,
L'eût dépouillé du rang de Chef de mon armée.
Le peuple de Calais, dans mon camp retenu,
Peut-être par mes soins va m'être ici rendu.
Je ne puis trop tenter pour fléchir sa constance,
Et je sens qu'il y va du trône de la France:
Ces superbes vaincus échappés à mes loix,
Iroient par-tout apprendre à rejetter mes droits.
Sur ce Maire employons mon heureuse industrie:
Je connois le vulgaire; il chérit peu sa vie,
Lorsqu'en un sort obscur il la voit consumer:
Mais s'il peut être grand, il commence à l'aimer.

Je sais ses préjugés & l'art de les détruire;
Tel brave les tourmens, qu'un bienfait peut séduire;
Et les Rois ont toujours un charme impérieux
Sur ces derniers humains, nés & nourris loin d'eux.
Ce Maire a vu de près l'appareil du supplice :
Qu'il vienne en ce moment.

MAUNI.

Je doute qu'il fléchisse.
O mon Roi ! si son cœur résiste à vos efforts,
Vous êtes grand, mais fier : redoutez vos transports.
(*Il sort.*)

SCÈNE II.

EDOUARD, SAINT-PIERRE.

EDOUARD, *assis*.

VIENS, superbe ennemi, qui prends pour l'héroïsme
Le courage insensé d'un ardent fanatisme;
Un Monarque indulgent qui chérit les vertus,
Daigne, dans tes pareils, en respecter l'abus.
Ma bonté, qu'indigna ton audace obstinée,
Veut à ton choix enfin laisser ta destinée,
Et plaignant une erreur que tu peux abjurer,
Au lieu de te punir, consent de t'éclairer.

Ouvre les yeux. J'ai fait recueillir dans mes tentes
De tes concitoyens les troupes défaillantes :
Victimes de la faim & d'un farouche orgueil,
Ils tomboient, les chemins devenoient leur cercueil:
Pour aller jusqu'au Roi que leur cœur me préfère,
Il faut que ma bonté soutienne leur misère.
Déjà ces malheureux, par mes ordres nourris,
D'un bienfait imprévu paroissent attendris:
Tu pourrois, achevant leur conquête facile,
Les ramener d'un mot dans le sein de leur ville ;
Tes jours sont à ce prix. Ton grand cœur plaît au mien,
Et mon fils se promet d'être l'ami du tien.
Cède au tems, au vainqueur, que seul tu dois connaître,
Laisse au sort des traités à fixer ton vrai Maître;
Voilà tous les devoirs où tu dois t'arrêter.
Crois-tu que ton supplice engage à t'imiter ?
Quels Grands, sur l'échafaud, te prendront pour modèle ?
Va, les seuls Rois heureux ont une Cour fidèle :
Et si je règne enfin, tu n'es dans l'avenir
Qu'un criminel obscur que la loi fit punir.

SAINT-PIERRE.

Seigneur, j'ai desiré, pour prix de mon courage,
Le bien de mon pays, sa gloire, & son suffrage.
Si la France succombe enfin sous vos exploits,
Il m'est doux que mon nom périsse avec ses loix.

Vos armes cependant ſont loin de les détruire;
Je le vois par les ſoins qu'on prend pour me ſéduire.
Oui, ſur ma Nation, ſur ſon génie ardent,
D'un éclat de vertu vous craignez l'aſcendant:
Mais le coup eſt porté. Si jamais ma foibleſſe
De mes premiers efforts démentoit la nobleſſe;
Le ſentier de l'honneur, que mes pas ont tracé,
Par mon lâche retour ne peut être effacé:
Vos bontés, ſur les cœurs, obtiennent quelque empire;
Mais le Français combat l'ennemi qu'il admire;
Leur valeur va s'accroître encor par vos bienfaits,
Ils voudront, en vainqueurs,.... les rendre à vos ſujets.

EDOUARD.

Mais comptes-tu pour rien la faveur légitime?...

SAINT-PIERRE

J'aurois votre faveur, & perdrois votre eſtime.!
Vous mépriſiez d'Artois en le comblant d'honneurs,
Vous allez m'envier chargé de vos rigueurs.
Eh! comptez-vous pour rien la foi pure & ſacrée,
Qu'à Valois...votre bouche & la mienne ont jurée?
Mon cœur la gardera juſqu'au dernier ſoupir;
Je n'ai pas, comme vous, le droit de la trahir.
Dieu! que la politique avilit la Couronne,
Que la probité ſimple honoreroit le Trône!
Valois de ſes ſermens ne ſait point s'affranchir;
Trompé par ſes rivaux, eſt-ce à lui d'en rougir?

Eh!

Eh! comment à mon Roi deviendrois-je infidèle,
Quand j'ai devant les yeux sa vertu pour modèle?

EDOUARD, *se levant.*

Eh bien! cours au trépas, que tu sembles chercher.
Ton insolent orgueil te pourra coûter cher.
A la rebellion tu joins encor l'outrage!
Mais je ferai pâlir ton superbe courage.
Que le coupable sang de ton fils expiré
Repaisse, avant ta mort, ton œil dénaturé.
Toi seul es son bourreau; ses derniers cris peut-être
Dans le fond de ton cœur me vengeront d'un traître.

SAINT-PIERRE, *tremblant.*

O mon fils! quel moment pour ce cœur paternel!...
(*Reprenant sa fermeté.*)
Mais... tu souffrirois plus à me voir criminel.

EDOUARD.

Inhumain!

SAINT-PIERRE.

C'est trop perdre & menace & promesse;
J'ai honte que pour moi tant de fierté s'abaisse:
Je crois voir sur nous deux les yeux de l'Univers,
Les yeux de l'avenir de toutes parts ouverts:
On regarde Edouard conseillant l'infamie,
Pour corrompre un sujet épuisant son génie:
Quel mortel, de mon sort ne seroit pas jaloux?
Vous me forcez, Seigneur,... d'être plus grand que vous.

EDOUARD.

(*Mauni entre avec les Gardes.*)

Gardes...Qu'avec les ſiens on le traîne au ſupplice.

(*Les Gardes emmènent Saint-Pierre.*)

SCÈNE III.

EDOUARD, ALIÉNOR, MAUNI, UN HÉRAUT D'ARMES, GARDES.

ALIÉNOR, *à Mauni, voyant qu'on emmène Saint-Pierre.*

AH ! Mauni, ſuſpendez ce fatal ſacrifice.
(*A Edouard.*) (*Mauni ſort.*)
Par votre ordre, Seigneur, je quittois ces remparts;
Ce Héraut de Valois a frappé mes regards;
Et ſa voix m'annonçant les plus heureux préſages,
Je reviens avec lui racheter nos ôtages.
Nous ignorons du Roi le généreux deſſein;
Lui-même, en cet écrit, l'a tracé de ſa main:
Mais on ſait ſeulement qu'une offre ineſpérée
De ſes ſujets proſcrits rend la grace aſſurée.

EDOUARD, *liſant la lettre.*

» Toi, qui t'oſant nommer le vrai Roi des Français,
» Dans les flots de leur ſang fais chanceler leur trône;

» Si, tu veux épargner les Héros de Calais,
» Je t'offre les moyens d'acquérir ma Couronne.
» Viens ſeul, avec moi ſeul, par un noble combat,
» Finir tous les malheurs de nos ſujets fidèles :
» Notre intérêt n'eſt point l'intérêt de l'Etat ;
» En dignes Chevaliers terminons nos querelles. «

(*Avec transport.*) (*A ſes Gardes.*)

Tous mes vœux ſont remplis. Qu'on briſe l'échafaud :
Que de riches préſens on charge ce Héraut :
Rendez-lui ces captifs qu'à Valois j'abandonne,
Valois...mérite enfin de diſputer mon trône.

(*Au Héraut.*)

Va, qu'il choiſiſſe l'heure & faſſe ouvrir le champ ;
Cours, je me rends moi-même aux bornes de ſon camp.

ALIÉNOR, *au Héraut.*

Arrête. Il faut apprendre aux Français qui l'ignorent,
Cet excès de vertu du Maître qu'ils adorent.
Peuple, ton Souverain veut s'expoſer pour toi,
Et l'on te blâme encor d'idolâtrer ton Roi !

(*A Edouard.*)

Non, Seigneur ; ce cartel qu'en frémiſſant j'admire,
Non, il n'aura jamais l'aveu de notre Empire.
Mais... Melun dans ces lieux ?

SCÈNE IV.

EDOUARD, ALIÉNOR, MELUN, MAUNI, LE HÉRAUT D'ARMES, GARDES.

ALIÉNOR.

AH! Comte, ſavez-vous
Pour quel deſſein le Roi vient de nous tromper tous?

MELUN.

J'ai ſurpris, dévoilé, publié ce myſtère;
Et j'accours, ſur le cri de notre armée entière,
Déſavouer du Roi l'imprudente valeur,
Et rompre ce combat, vain projet d'un grand cœur.
Oui, Prince, c'eſt en vain qu'il ouvre la carrière,
Tous nos cœurs à Valois ſerviront de barrière.

Non pas que le ſuccès allarme nos eſprits.
Mais pour mon Roi vainqueur voyons-nous quelque prix?
Quand il vient hazarder le ſceptre de la France,
Celui de l'Angleterre eſt-il dans la balance?
Avez-vous conſulté votre Sénat jaloux?
Ce combat inégal n'a de prix que pour vous.
Je ſais que pour Valois, le meilleur de nos Princes,
Notre ſang épargné vaut toutes vos provinces;

Mais, Seigneur, le répandre est notre premier bien,
Puisqu'il en est avare, & prodigue du sien.
D'ailleurs, maître de tout, l'est-il de sa personne?
Peut-il à d'autres Rois transporter sa Couronne,
Aux mains d'un Etranger l'exposer aujourd'hui?
La loi qui fait le Prince est au dessus de lui.
Quand vous immoleriez Philippe & ses fils même,
Vainement votre front attend son diadême:
Tout le sang des Capets coulât-il par vos coups,
Les derniers des Français ont des droits avant vous.
Je parle au nom des Grands, du peuple & de l'armée.
Mes devoirs sont remplis.

(*Il sort avec le Héraut d'armes.*)

SCÈNE V.

EDOUARD, ALIÉNOR, MAUNI, GARDES.

EDOUARD, *furieux.*

O colère enflammée!.....
L'accord de deux rivaux n'est donc qu'un vain bonheur!...
Ingrate nation qu'a chéri mon erreur,
Je vais justifier l'horreur que je t'inspire:
Qui ne peut te soumettre, osera te détruire.

Si je ne puis règner dans les murs de Paris,
Tremble, je régnerai ſur leurs ſanglans débris.
C'eſt ici le dépôt de vengeance & de haine,
D'où j'enverrai la mort aux rives de la Seine:
Je ferai de la France un plus affreux déſert
Que celui qu'à mes yeux ces remparts ont offert:
On verra, ſous les coups d'un vainqueur & d'un
Maître,
Dans la flâme & le ſang vos cités diſparaître:
Que de la Loire au Rhin, des Alpes aux deux mers,
Des nuages de cendre obſcurciſſent les airs:
Qu'immolés à l'inſtant ce Maire & ſes complices,
D'un courroux immortel conſacrent les prémices.

(*Il tombe dans un fauteuil, tout hors de lui.*)

MAUNI.

Seigneur....

EDOUARD.

Allez, vous dis-je?

ALIÉNOR.

O tranſports pleins d'horreurs!
Altière ambition, voilà donc tes fureurs!
Tu fais de l'homme un tigre; & ta rage effrénée...

EDOUARD, *s'appercevant que Mauni ne part point.*

Avez-vous entendu la loi que j'ai donnée?
Qu'on les mène à la mort.

MAUNI, *sans dureté.*

J'ai suivi vos drapeaux,
Pour guider vos soldats & non pas vos bourreaux :
Seigneur, je vous l'ai dit, & vous devez m'en croire,
Plus que votre faveur, je chéris votre gloire :
L'Anglais n'est point esclave en vous devant sa foi :
Vous m'avez confié la gloire de mon Roi,
C'est un dépôt sacré dont j'aimois à répondre :
Si vous le retirez, j'en vais gémir à Londre.

EDOUARD, *toujours assis.*

(*A un Officier.*)

Téméraire, sortez... Vous, allez m'obéir.

(*Mauni & l'Officier sortent.*)

ALIÉNOR.

Harcourt vous abandonne, & Mauni va vous fuir!
O Maire de Calais, sois sûr de ta vengeance;
Ton rival, de ta mort, va répondre à la France.

EDOUARD, *se levant.*

Comment! ce vil sujet, vous l'égalez à moi!

ALIÉNOR.

Un sujet vertueux, s'immolant pour son Roi,
Vaut bien un Roi, Seigneur, cruel dans sa victoire,
Embrâsant l'Univers pour une ombre de gloire.
Vous, vassal de la France & sujet de Valois,

Du ſang que vous verſez, vous rendrez compte aux
loix :
Par vos rebellions, les champs de l'Aquitaine
Reviendront pour jamais ſous la main ſuzeraine:
Vos neveux, dépouillés de ce fief paternel,
Maudiront l'artiſan d'un déſaſtre éternel:
Né pour être l'exemple & l'amour de la Terre,
Vous ſerez le fléau, même de l'Angleterre ;
Et l'humanité ſainte, expirant dans les pleurs,
Viendra vous reprocher des ſiècles de malheurs.

SCÈNE VI.

EDOUARD, HARCOURT, ALIÉNOR, GARDES.

HARCOURT.

EDOUARD, j'ai rendu vos fureurs légitimes.
Mes ſoins, à l'échafaud, arrachent vos victimes;
Elles ſont maintenant près du camp de mon Roi.

EDOUARD.

Perfide, oſes-tu bien....

ALIÉNOR, *avec une joie tranquille.*

Il eſt digne de moi.

EDOUARD.

Quoi ! Ces Français si fiers, qui bravoient le supplice,
S'abaissent, pour le fuir, au plus lâche artifice ?

HARCOURT.

Non. Je les ai trompés, sans paroître à leurs yeux.
A peine le Héraut est entré dans ces lieux,
J'ai publié, Seigneur, qu'en vos mains apportée,
A l'instant leur rançon venoit d'être acceptée :
J'ai supposé votre ordre & hâté leur départ,
Avant Melun lui-même ils quittoient ce rempart.
Votre armée, autour d'eux, chantant leur délivrance,
Confirmoit leur erreur & servoit ma prudence.
Entendez-vous ces cris ? Tous les cœurs sont jaloux
De vanter les vertus que j'annonçois en vous.

Pour ces infortunés je vous donne ma vie ;
Qui causa leur malheur, pour eux se sacrifie ;
C'est le moindre devoir. Remplissez donc vos vœux ;
Rassemblez sur moi seul leurs supplices affreux...

EDOUARD.

Tu les a mérités.

HARCOURT.

Ce n'est point quand mon zèle
Vient de vous épargner une honte éternelle ;

Mais lorſque, trahiſſant mon Prince & mon pays;
J'ai porté la victoire à leurs fiers ennemis.
(*A Aliénor.*)
Ah! j'en pleure de honte. Ah! dites à mon Maître
Que je meure ſon ſujet & digne enfin de l'être.
(*Avec tranſport.*)
J'abjure entre vos mains le ſerment déteſté
Qu'à ſon rival heureux ma fureur a prêté...

EDOUARD.

Traître, qui m'as promis comme au Roi légitime...

ALIÉNOR.

Le parjure eſt vertu quand on promit le crime.

EDOUARD.

Votre amour fait ſon crime & ſa perte en ce jour.

ALIÉNOR.

Il s'immole à ſa gloire, & non à mon amour.
Mais l'amour peut enfin reprendre ſa puiſſance;
Il ne fut point ſon guide, il eſt ſa récompenſe.
Cher Harcourt, je te rends & te prouve ma foi;
Je mourrai ton amante & mourrai près de toi.
Que vois-je?

EDOUARD.

Ciel!

SCÈNE VII ET DERNIÈRE.

EDOUARD, HARCOURT, ALIÉNOR, MAUNI, SAINT-PIERRE, AURÈLE, AMBLÉTUSE, LES TROIS AUTRES BOURGEOIS, GARDES.

HARCOURT, *à Saint-Pierre.*

C'EST vous!

SAINT-PIERRE, *à Harcourt.*

(*A Edouard.*) J'ai ſu votre artifice:
Et vous voyez, Seigneur, ſi j'en ſuis le complice.
Nous marchions, regrettant un glorieux trépas;
Mais le brave Melun vient d'atteindre nos pas:
Son trouble à notre aſpect, ſa joie embarraſſée
De ſoupçons importuns ont rempli ma penſée.
J'ai preſſé ſa franchiſe: à notre fermeté
Sa candeur héroïque a dû la vérité.
O mon Roi! quel amour! quels exemples ſublimes!
Tu hazardois tes jours... Reprenez vos victimes,
Seigneur. Sur mon pays quels que ſoient vos projets,
Vous connoiſſez enfin le Maître & les ſujets.

EDOUARD.

Je demeure interdit.

(*Il reſte appuyé ſur un fauteuil.*)

HARCOURT, *à Saint-Pierre.*

Ah ! la mort nous raſſemble ;
Vous ne trahirez pas tous mes deſirs enſemble.
(*A Aliénor.*) (*Prenant la main de Saint-Pierre.*)
Adieu... Marchons, amis.

(*Ils ſont un pas en ſilence.*)

AURÈLE, *regardant Edouard & ſon père.*

Je cède à mon effroi.
Seigneur... (*Il ſe jette aux pieds d'Edouard.*)

SAINT-PIERRE, *ſe retournant.*

Mon fils, aux pieds d'un autre que ſon Roi!

AURÈLE, *à ſon père.*

Oui, j'oſe demander, (c'eſt ma ſeule prière,)
(*A Edouard.*)
De mourir le premier... loin des yeux de mon père:
Seigneur, ſongez au vôtre.... Ah! quand des fers brûlans
Etoient prêts de percer & d'embrâſer ſes flancs ;
Si tombant aux genoux de ſon Juge infléxible,
Vous euſſiez vu ce tigre, à vos pleurs inſenſible,
Le frapper, vous couvrir de ſon ſang paternel...
Vous fûtes malheureux, & vous êtes cruel !

SAINT-PIERRE, *relevant ſon fils.*

Lève-toi, je rougis...

EDOUARD.

Où ſuis-je ? & quel murmure,
Quels cris attendriſſans jette en moi la nature!





Vous fûtes malheureux, et vous êtes cruel!
Leve-toi, je rougis. *T. II. P. 124.*

ALIÉNOR.

Ah! Seigneur, gardez-vous d'en étouffer la voix;
Le monde eſt trop heureux quand elle parle aux Rois.

EDOUARD.

Par tant de traits puiſſans mon ame eſt pénétrée.
Quel bandeau tombe enfin de ma vue égarée?
De combien de Héros je ſuis environné!
Par combien de vertus je me ſens condamné!
Ma fière ambition m'alloit conduire au crime.
Gloire, idole des Rois, le peuple eſt ta victime.
Ah! je veux me punir. Je le veux. Je le dois...
O Ciel! quel ſacrifice il faut faire à Valois!...
Mais n'importe... Vivez, ô généreux courages!...

AURÈLE.

Mon père!

EDOUARD.

De la paix ſoyez les premiers gages;
Allez. Si vos vertus ont aigri mon courroux,
D'un Roi que vous ſervez on peut être jaloux.
(*A Harcourt.*)
Toi, qui les a ſauvés de ma fureur extrême,
Tu me rends à l'honneur, je te rends à toi-même;
Retourne vers ton Roi. Qu'il juge, par ce don,
Si de ſon ennemi je veux garder le nom.
En vain, depuis trois ans, la fortune l'accable,
Un peuple ſi fidèle eſt un peuple indomptable.
Lorſque ſur les Français je prétendis régner,
Je cherchois leur amour que j'eſpérois gagner:

Mais il faudroit les vaincre en tyran ſanguinaire :
S'il n'eſt un don des cœurs, le ſceptre peut-il plaire?
Je renonce à leur trône.

MAUNI, *avec fermeté.*

Ah! je vous reconnais:
Voilà le noble orgueil d'un cœur vraiment Anglais.

EDOUARD, *prenant la main de Mauni.*

C'eſt par d'autres vertus qu'on va me reconnaître,
Je veux faire, aux Français, regretter un tel Maître.

SAINT-PIERRE.

Seigneur, par vos vertus, attendez des Français
Reſpect, eſtime, amour,... & non de tels regrets.
Daignez, en ce moment, recevoir notre hommage.
L'honneur d'un beau trépas a flatté mon courage;
Mais je vais vous devoir le bien de mon pays:
Ma vie eſt un préſent qui m'eſt doux à ce prix.

ALIÉNOR.

Grand Prince, avec mon Roi, que de nœuds vous raſſemblent!
Le Ciel fit pour s'aimer les cœurs qui ſe reſſemblent.
Ah! de l'humanité rétabliſſez les droits;
A l'Europe, tous deux, faites chérir ſes loix;
Que, par vous, des vertus cette mère féconde,
Soit la Reine des Rois, & l'Oracle du monde.

FIN.

NOTES HISTORIQUES
SUR
LE SIÉGE DE CALAIS.

Je crois devoir commencer par le récit entier de l'évènement qui fait le ſujet de la Tragédie qu'on vient de lire. On verra ſans doute, avec plaiſir, ce récit tel qu'il eſt dans Froiſſard, Auteur contemporain. La naïveté de ſon vieux langage porte l'empreinte de la vérité. J'en retrancherai ſeulement quelques circonſtances inutiles, & j'y changerai quelques mots devenus inintelligibles pour le commun des Lecteurs.

Récit de Froissard.

Jean de Vienne, Gouverneur de la ville, monta aux créneaux & fit ſigne à ceux de dehors qu'il vouloit parler à eux. Quand le Roi d'Angleterre ouït cette nouvelle, il y

envoya Monseigneur Gaultier de Mauni & Messire Basset. Jean de Vienne leur dit : Chers Seigneurs, vous êtes vaillans Chevaliers en fait d'armes, & savez que le Roi de France nous a céans envoyés, & commandé que nous gardassions cette ville & chastel. Nous en avons fait notre pouvoir : mais nous n'avons plus de quoi vivre. Il nous faudra tous mourir ou enrager de famine, si le gentil Roi, votre Seigneur, n'a merci de nous. Laquelle chose lui veuillez prier, *& qu'il nous laisse aller tout ainsi que nous sommes, & veuille prendre la ville & le châtel, & tout l'avoir (toutes les richesses) qu'il y a dedans. Il en trouvera assez.* A ce répondit Messire de Mauni : Nous savons partie de l'intention de Monseigneur le Roi ; car il nous l'a dit. Sachez *que ce n'est mie son entente que vous vous puissiez aller ainsi ; ains son intention est que vous vous mettiez tous à sa pure volonté, pour rançonner ceux qu'il lui plaira, ou pour faire mourir.* Monseigneur Jean de Vienne dit : Ce seroit chose trop dure pour nous : nous sommes céans un petit nombre de Chevaliers & Ecuyers qui avons servi notre Souverain Sire, comme vous serviriez le vôtre en pareil cas : mais nous souffririons tout au monde plutôt que nous consentissions que le dernier de la ville fût

fût plus maltraité que nous. Nous espérons de la gentillesse (de la générosité) du Roi d'Angleterre, que son dessein changera. Mauni (ou Manni) retourna vers le Roi, qui dit n'avoir volonté de faire autrement. Monseigneur, lui dit Mauni, vous pourriez bien avoir tort : car vous donnez très-mauvais exemple. Si vous nous envoyez en aucune de vos forteresses, nous n'irons mie si volontiers, si vous faisiez ces gens mettre à mort ; ainsi feroit-on de nous en semblable cas. Ces paroles furent soutenues par tous les Barons qui étoient présens. Eh ! bien, dit le Roi d'Angleterre, je ne veux mie être seul contre tous : vous direz au Capitaine de Calais que la plus grande grace qu'il pourra trouver en moi, c'est qu'il parte de la ville six des plus notables Bourgeois, les chefs nuds, les hars au col, & d'eux je ferai à ma volonté, & le rémanent prendrai à merci. Mauni retourna vers Jean de Vienne qui assembla les Bourgeois, & leur fit rapport des paroles d'Edouard. Lors se mirent à pleurer femmes & enfans : il n'est cœur si dur qui n'en eût pitié. Après se leva Eustache de Saint-Pierre, *le plus riche Bourgeois de la ville*, lequel dit devant tous : Seigneurs, grands & petits, grand méchef seroit de laisser mourir un tel

peuple qui cy eſt par famine ou autrement, quand on y peut trouver quelque moyen. Et ſeroit grande grace envers notre Seigneur qui de tel méchef le pourroit garder. J'ai en droit de moi ſi grande eſpérance, ſi je meurs pour ce peuple ſauver, que je veuille être le premier. A peine eut-il parlé que chacun l'alla adorer de pitié. Auſſi-tôt ſe leva Jean d'Aire, très-honnête & très-riche Bourgeois; après lui Jacques de Wiſſant qui dit qu'il tiendroit compagnie à ſes deux couſins; ainſi fit Pierre de Wiſſant ſon frère : & puis le cinquième & le ſixième.

On conduiſit ces ſix victimes hors des portes, & le Seigneur de Vienne dit à Mauni : Je vous délivre par le conſentement du peuple de cette ville, ces ſix Bourgeois, & je vous jure *que ce ſont les plus honorables & notables du corps de Bourgeoiſie de la ville de Calais.* Veuillez prier pour eux le Roi votre Seigneur, qu'ils ne meurent pas. Je ne ſais, dit Mauni, mais j'en ferai mon pouvoir. Mauni les préſenta au Roi, au milieu d'une foule de Barons & Chevaliers Anglais qui pleuroient de pitié. Edouard les regarda d'un œil courroucé; car il haïſſoit beaucoup le peuple de Calais, & commanda *qu'on leur tranchât les têtes.*

Tous les Seigneurs supplioient le Roi de leur faire grace, mais il n'y vouloit entendre. Alors Mauni reprit la parole : Gentil Sire, lui dit-il, veuillez réfréner votre courage ; vous avez renommée de souveraine gentillesse & noblesse ; or ne veuillez faire chose pourquoi elle soit amoindrie. Tous diroient que ce seroit grande cruauté si vous étiez si dur que vous fissiez mourir ces honnêtes Bourgeois, qui de leur propre volonté se sont offerts pour les autres sauver. A quoi le Roi répondit : M. Gaultier, il n'en sera autrement : soit fait venir le cope-tête. Ceux de Calais ont tant fait mourir de mes hommes qu'il convient eux mourir aussi.

La Reine d'Angleterre, qui étoit enceinte, se mit à genoux en pleurant : Ah ! gentil Sire, depuis que j'ai repassé la mer en grand péril, je ne vous ai rien requis : or vous prie humblement en don, que pour le fils de sainte Marie, & pour l'amour de moi, vous veuillez avoir de ces six hommes merci. Le Roi la regarda, se tut un moment, & lui dit. Ah ! Madame, j'aimerois mieux que vous fussiez autre part que cy : mais vous me priez si acertes que je ne puis vous éconduire ; si vous les donne à votre plaisir. Lors la Reine les emmena dans son appartement, leur fit ôter

les cordes d'entour du cou, les fit revêtir, & dîner à leur aise : puis donna à chacun six nobles, (ou écus d'or) & les fit conduire hors du camp en sûreté.

Réflexions sur ce récit.

On ne peut rien de plus simple, rien de mieux circonstancié. Ces faits sont encore attestés par les meilleurs Historiens Français & Anglais. Voyez Mézerai, Daniel, Villaret, Smolett ; & singulièrement Rapin Thoiras qui, de tous les Auteurs, est le plus partial en faveur d'Edouard. » Malgré l'intercession » du Prince de Galles & de toute la Cour, » le Roi ordonna, dit-il, de conduire au » supplice les six habitans de Calais. Mais » quelque résolution qu'il eût prise, il ne put » voir à ses genoux une épouse qu'il aimoit » tendrement, & à laquelle il avoit tant » d'obligations «. Rapin Thoiras finit, en assûrant que cette action fit le plus grand honneur à la Reine d'Angleterre.

Il m'est revenu qu'un Etranger respectable par ses talens & par ses lumières, avoit essayé de répandre des nuages sur la vérité de ce trait d'histoire ; & que ses doutes étoient fondés sur le silence de la plupart des Ecrivains

Anglais. Mais le ſilence de quelques Auteurs eſt-il jamais une preuve contre le témoignage des autres, & ſur-tout contre un récit auſſi détaillé, fait par un Hiſtorien contemporain tel que Froiſſard? Il avoit quatorze ans lorſque la ville de Calais fut priſe. Il ne commença ſon hiſtoire que ſix ans après. Mais il fut à portée de voir, & il vit en effet Mauni, & le plus grand nombre des Seigneurs Anglais qui s'étoient trouvés à ce fameux Siége. Il étoit né en Hainaut, & il avoit ſuivi en Angleterre la Reine, épouſe d'Edouard, qui étoit fille du Comte de Hainaut. On pourroit même croire que Froiſſard rapporte, à peu de choſe près, les termes dont ſe ſervirent le Roi, la Reine & Mauni; puiſque le Français étoit alors la langue commune de la Cour d'Edouard: ce ne fut que pluſieurs années après, que l'on ceſſa en Angleterre d'écrire les actes publics en langue Françaiſe. » J'ai mis, dit cet Auteur, grande » diligence en mon tems, pour ſavoir. J'ai » cherché maint Royaume & maint pays » pour faire juſte enquête de toutes les choſes » qui ſont contenues en cette hiſtoire : j'en » ai vu en mon tems la meilleure partie. J'ai » eu connoiſſance des hauts Princes & Sei- » gneurs, tant en France qu'en Angleterre..

» Depuis l'âge de vingt ans, j'ai travaillé
» trente-sept ans à cette histoire... Or fus-je
» cinq ans de l'Hôtel du Roi & de la Reine
» d'Angleterre. Cette bonne Reine fut dans
» mon jeune tems ma Dame & ma Mai-
» tresse.... Et pour certain mon grand plaisir
» étoit d'enquérir, & aussi-tôt écrire comme
» j'avois fait les enquêtes. «

J'ajouterai que, dans cette occasion particulière, le récit de Froissard est garanti par la Reine d'Angleterre même, qui reçut des mains de cet Historien, & reçut avec approbation (1) le livre où tous ces traits sont rapportés. Auroit-il jamais osé louer cette Princesse d'une action qu'elle n'auroit point faite ? Auroit-il, dans la Cour d'Edouard, auquel il étoit attaché, & dont il fait le Héros de son histoire, auroit-il osé dire à la Reine : le Roi votre époux a été prêt à se déshonorer par une cruauté atroce ; si cet évènement n'eût été public dans toute la France & dans toute l'Angleterre ? Ou cette réfléxion est décisive, ou il n'y a rien de certain dans l'Histoire ; & alors que sert de contester ?

On a prétendu encore diminuer la gloire

(1) *Voyez la Préface de Froissard.*

de nos six Héros de Calais, en disant qu'ils devoient se douter qu'Edouard leur feroit grace. Mais pourquoi s'en feroient-ils flattés? Edouard qui se prétendoit Roi de France avoit, au commencement du siége, menacé d'exterminer tous les Caléfiens comme des rebelles; au moment de la capitulation il venoit d'exiger qu'ils se rendissent tous à discrétion, *pour rançonner une partie & faire mourir l'autre:* enfin il se réduisoit *par grande grace* à n'en faire périr que six. Sur quel fondement ces six malheureux pouvoient-ils donc espérer une nouvelle clémence? D'ailleurs il est prouvé que sans les pleurs de la Reine d'Angleterre, on leur tranchoit la tête; & le succès des larmes de cette Princesse n'étoit pas une chose que l'on pût deviner, puisque l'on ignoroit même si elle en répandroit.

Mais, dit-on, Edouard ne fit point pendre Charny, qui, après la prise de Calais, corrompit le Gouverneur Anglais & fut pris en se présentant aux portes de la ville. Réponse. Edouard se fit une partie de plaisir de surprendre cet Officier & le détachement de la garnison de Saint-Omer qu'il commandoit. Edouard vint exprès de Londres avec le Prince de Galles pour cette expédition, qui

ne méritoit guère sa présence. Mais de ce que ce Monarque, dans un moment de gaieté & de plaisanterie, traita les Officiers Français avec toute la courtoisie d'un Chevalier, peut-on en conclure que six mois auparavant il n'ait pas été dans la colère la plus terrible contre les Bourgeois de Calais? Au contraire il seroit plus vraisemblable de dire qu'Edouard ne pardonna à Charny que par le souvenir de l'honneur que son épouse s'étoit fait, en obtenant la grace d'Eustache de Saint-Pierre.

Enfin il est constant qu'en 1418, au siége de Rouen, Henri V, à l'exemple d'Édouard, voulut qu'on lui livrât aussi quelques Bourgeois; & qu'il eut l'inhumanité de faire périr sous ses yeux, par les mains des bourreaux, Alain Blanchard, Maire de la ville, homme d'un courage héroïque, fait pour mériter l'estime & le respect d'un ennemi qui se respecte & s'estime lui-même. Je demande quelles raisons Eustache auroit eues pour attendre d'Edouard plus de générosité? Je crois encore que la capitulation de Rouen, qui n'est qu'une répétition de celle de Calais relativement aux six Bourgeois, devient une nouvelle preuve de la vérité du récit de Froissard. Il est aussi très-nécessaire d'obser-

ver qu'Edouard III & Henri V ne traitèrent jamais que le peuple en rebelle. Les Chevaliers en furent toujours quittes pour des rançons : tant parce qu'on respectoit les loix de la Chevalerie, que parce que la rançon étoit le bien propre de celui qui avoit fait un prisonnier.

❦

Le secours qu'à grands pas le Roi même conduit.

Philippe de Valois vint en effet avec une armée très-nombreuse pour délivrer Calais. Mais le camp d'Edouard étoit inattaquable. On employa en vain toutes sortes de voies pour l'en faire sortir. On saccagea tous les pays voisins, on brûla Cassel. Les Flamands qui étoient joints aux Anglois, virent tranquillement ces incendies, & restèrent immobiles dans leurs retranchemens. Philippe attaqua une tour avancée qui étoit du côté de la mer & qui fut emportée; mais on ne put pénétrer plus avant. Il est aisé de voir qu'en présentant ce choc comme une action générale, mon dessein a été de rapprocher les principaux évènemens de la bataille de Créci, tels que la blessure du Roi, la mort de Louis d'Harcourt, &c. &c. &c.

❦

Qui, nous environnant d'immenses boulevards,
Forma un autre Calais autour de nos remparts.

Tous les Historiens rapportent qu'Edouard fit construire en bois entre les remparts de Calais, la rivière & la mer, une nouvelle ville, où l'armée Anglaise passa l'hiver, & qui étoit mieux fortifiée que Calais même.

Ce fut en l'outrageant qu'on le rendit coupable.

Quoi qu'en disent la plupart des Historiens Français, il n'est pas prouvé que Godefroi d'Harcourt fut réellement complice d'Olivier de Clisson, & des autres Seigneurs Bretons qui furent décapités pour avoir trahi Philippe de Valois. L'Abbé de Choisy semble annoncer le contraire. Smolett, d'après d'autres Historiens Anglois, prétend que la disgrace de ce Seigneur fut l'effet d'une querelle violente qu'il eut avec le Maréchal de Bricquebec, & dans laquelle il osa tirer l'épée en présence du Roi. La Roque, Historien de la Maison d'Harcourt, rapporte le sujet même de cette querelle; l'amour y avoit part. Godefroi vouloit épouser la fille d'un Seigneur du Moley, & il avoit pour rival le fils du Maréchal de Bricquebec. Ne pouvant rappeler tous ces détails dans ma Tragédie, j'ai

préſenté la révolte d'Harcourt ſous le point de vue le moins avantageux : je l'ai fait paroître coupable comme le fut depuis un grand Prince beaucoup plus utile, mais preſque auſſi funeſte que lui à ſa Patrie.

❀

Et dont le ſeul Anglais effraye encor la Terre.

Preſque tous les Auteurs s'accordent à fixer le premier uſage du canon au jour de la bataille de Créci. M. de Voltaire, dans ſon Hiſtoire Univerſelle, détaille des doutes très-bien fondés ſur cette époque prétendue de l'invention de l'artillerie. Mais ce Poëte Philoſophe eût, dans une Tragédie, ſuivi l'opinion commune qui lui auroit procuré des richeſſes de détails ; & j'ai uſé, comme il l'eût fait, des droits de la Poéſie.

❀

La ſeconde moiſſon vient de dorer nos plaines.

Selon les Annales de Calais, le ſiége dura un an, ayant commencé le 30 Août 1346 & fini dans les derniers jours du même mois en 1347. Edouard, pendant le cours du ſiége, reçut un renfort de 30000 hommes que lui amenèrent le Marquis de Juliers & le Comte

de Namur; un autre de 17000 Anglais victorieux, qui passèrent la mer à la suite de la Reine son épouse, après avoir battu, sous les ordres de cette héroïne, & fait prisonnier le Roi d'Ecosse. Malgré toutes ces forces réunies, il ne put prendre la ville que par famine; & les malheureux habitans mangèrent pendant plusieurs jours *les chevaux, les chiens, & même jusqu'aux chats & aux souris.*

❁

Il veut qu'en abjurant notre Roi légitime.

Rapin Thoiras assure en effet, ainsi que les autres Ecrivains, qu'Edouard somma Jean de Vienne de lui rendre la ville comme au véritable Roi de France. Ce Prince en avoit pris le titre dans ses lettres particulières, & dans les Lettres-Patentes données au Duc de Brabant, & cela dès l'année 1337, huit ans après avoir prêté solemnellement foi & hommage à Philippe de Valois. En 1340 il datta un rescrit adressé aux habitans de Saint-Omer, & le fameux cartel envoyé à Philippe, *de la première année de notre règne en France & de la quatorzième en Angleterre.* Cela paroît assez mal calculé : car s'il étoit Roi de France, il l'étoit depuis la mort de Charles le Bel, c'est-à-dire depuis douze ans. On doit être encore

très-étonné de voir Edouard traiter en égal le Roi Jean, son prisonnier, qu'il regardoit comme un usurpateur. Sa conduite, toujours contradictoire avec elle-même, prouve combien il comptoit peu sur ses prétendus droits.

Faisons-nous un bûcher de la Patrie en cendre.

Je ne sais si cette proposition fut hazardée dans Calais. Il est certain qu'elle fut faite & même approuvée dans Orléans, lors de ce fameux siége que firent lever le Comte de Dunois & l'intrépide Jeanne d'Arc. Mézerai rapporte qu'au siége de Rouen, dont j'ai déjà parlé, les habitans furent prêts de se jetter tous, les armes à la main, dans le camp des Anglais, après avoir mis le feu dans tous les quartiers de la ville. J'ai fait usage, dans mon second Acte, de cette résolution courageuse que le désespoir sembloit autoriser.

S'il nous laisse partir, Guerriers, femmes, enfans.

Je crois avoir saisi une vérité échappée aux Historiens. Ils n'ont pas réfléchi sur ce qu'ils écrivoient, quand ils ont dit que ce fut Edouard qui chassa de Calais tous les habitans. Il est bien peu vraisemblable qu'un

Prince qui se disoit Roi de France, ait commencé par se priver de ses sujets, en les renvoyant de la première ville qu'il soumettoit. Ce n'étoit guère le moyen de gagner les cœurs. Mais les propres mots de la capitulation, rapportés par Froissard, & par les autres Historiens, démontrent que ce furent les habitans qui demandèrent à abandonner leur ville, pour se rendre auprès de leur véritable Maître. Qu'on se rappelle que le Gouverneur demanda à Mauni en termes exprès : *que le gentil Roi votre Seigneur nous laisse aller tout ainsi que nous sommes, & veuille prendre la ville & le chastel, & tout l'avoir qu'il y a dedans, il en trouvera assez.* A quoi Mauni répond : *Ce n'est mie son entente que vous puissiez vous en aller ainsi.* Rien n'est plus clair. Et lorsque je fonde la colère d'Edouard sur cette proposition si étrange, je me suis persuadé que c'étoit plutôt une vérité qu'une vraisemblance. Les Annales de Calais vantent beaucoup une pareille résolution prise dans la même ville en 1596, lorsque l'Archiduc Albert en fit le siége. Mais il est évident que ce ne fut alors qu'une imitation du grand exemple donné 250 ans auparavant. En effet rien ne pouvoit en 1596 exciter un enthousiasme si extraordinaire. Henri IV étoit

affermi ſur le trône. L'Archiduc ne vouloit pas forcer les Caléſiens à reconnoître un autre Roi de France : il ne prétendoit ſoumettre la ville qu'à titre de conquête. D'ailleurs il eſt ſi vrai que l'Archiduc avoit devant les yeux l'évènement de 1347, qu'il ſtipula expreſſément que le Gouverneur ſe retireroit dans la citadelle avec ſa garniſon ; *mais que les habitans demeureroient dans la ville en leurs maiſons, eux & enſemble toutes leurs familles* : cette capitulation portée aux Bourgeois par le Gouverneur, fut univerſellement rejettée. Ils ſe retirèrent tous dans la citadelle. J'oſe le dire avec confiance, la combinaiſon de ces deux actions généreuſes prouve que la ſeconde ne fut dûe qu'au ſouvenir de la première.

Moi qui, malgré la voix de ſon Sénat auguſte,
L'ai ſeul précipité dans cette guerre injuſte.

Le Parlement d'Angleterre n'aida que foiblement Edouard dans le commencement de cette guerre ; & ſans le ſecours des Flamands, & des provinces Françaiſes ſoumiſes dès long-tems à ſa domination, jamais Edouard n'eût fait valoir ſes prétendus droits. Ce fut Robert d'Artois qui engagea le Monarque Anglais à

entreprendre la guerre : mais ce fut Godefroi d'Harcourt qui le détermina à deſcendre en Normandie, où la fortune commença à le favoriſer. Car juſqu'alors Edouard n'avoit eu aucun ſuccès ni en Guienne, ni en Bretagne, ni même en Flandre où il avoit été forcé de lever le ſiége de Cambrai & celui de Tournai.

❁

L'épouſe d'Edouard & l'altière Montfort.

La Comteſſe de Montfort avoit exécuté au ſiége d'Hennebon le projet qu'Aliénor propoſe ici. Elle avoit, dans une ſortie, embraſé toutes les tentes des aſſiégeans, & à la faveur de ce déſordre, détruit une partie de leur armée. Voyez d'Argentré ſur cette héroïne, qui réuniſſoit la valeur d'un ſoldat aux talens d'un Capitaine.

❁

Vos débats généreux au ſort ſeront remis.

Les Annales de Calais aſſûrent, d'après d'anciens Mémoires, que le cinquième & le ſixième Bourgeois furent tirés au ſort, parmi plus de cent qui s'offrirent en voyant la généroſité des quatre premiers. C'eſt peut-être ce grand nombre qui a empêché que les noms des

des deux derniers ne ſe ſoient conſervés comme ceux des autres.

❀

C'eſt d'ici que Céſar triomphant des Morins.

S'il n'eſt pas certain que Calais ſoit réellement le *Portus Itius*, d'où Céſar partit pour l'Angleterre, il eſt preſque démontré que ce fut un des ports où ſa flotte s'aſſembla. Les Morins deſcendaient des Cimbres ou anciens Saxons. Leur pays comprenait une grande partie de la Picardie, de l'Artois & de la Flandre. Térouenne était leur capitale. Lorſque Charles-Quint eut détruit entièrement cette ville, il fit élever dans la place où elle avait été, une colonne avec cette inſcription qui conſervait encore l'ancien nom des habitans : DELETI MORINI.

❀

L'éclat de ſon Empire, avec faſte étalé,
Me montra tous les biens dont j'étais dépouillé.

Ce fait eſt vrai, & la conſéquence que j'en tire ne l'eſt peut-être pas moins. Edouard ne connut qu'au moment de ſon hommage, la grandeur du ſacrifice qu'il croyait faire de ſes droits ſur la Couronne de France. Retourné

en Angleterre, *il ne tariſſait point ſur le grand état & ſur les honneurs qui étaient en France; auxquels, diſait-il, de faire ou d'entreprendre à faire nul autre pays ne s'accomparaige :* (ne peut ſe comparer.) On entend ce que ſignifient de telles expreſſions dans la bouche d'un Prince ambitieux. Elles annoncent l'amertume du regret & le feu du deſir. Un mot peint l'ame des Rois.

❁

Valois trop fortuné, &c.

Philippe de Valois fut ſurnommé *le Fortuné*, titre que lui procura ſon avènement au trône, où il ne pouvait naturellement eſpérer de monter. Philippe le Bel avait laiſſé trois fils, dont il n'était que couſin germain. Au reſte, il eſt très-ſimple qu'un Roi tel qu'Edouard préférât le trône de France à celui d'Angleterre. Je crois que bien des Rois diraient ce que je lui fais dire.

❁

Ne ſouffrez pas, hors des champs de la gloire,
Que le ſang des Français ſouille encor ma victoire.

Godefroi d'Harcourt avait empêché la ruine entière de Caën, où Edouard ordon-

nait de mettre le feu. Je le peins ici tel qu'il fut dans cette autre circonſtance.

❁

Ma mère eſt le Héros qui m'apprit à règner.

Iſabelle était certainement plus faite pour règner qu'Edouard II. Son fils peut parler d'elle avec éloge, puiſqu'en effet il n'a jamais avoué publiquement qu'elle eût contribué à l'aſſaſſinat de ſon mari.

❁

Si je n'euſſe vaincu dans les champs de Créci.

Harcourt, depuis la deſcente en Normandie, avait été fait Maréchal Général de l'armée Anglaiſe : La Roque dit même Connétable. Il remporta pluſieurs victoires avant celle de Créci. Dans cette mémorable journée il commandait la première ligne de l'armée d'Edouard, avec le Prince de Galles âgé de quinze ans. (Il était né en 1331.) Cette première ligne gagna ſeule la bataille. Et le Roi d'Angleterre dit lui-même : *Je veux que l'enfant gagne ſes éperons, que la journée ſoit ſienne, & que l'honneur lui en demeure, à lui, & à ceux à qui je l'ai baillé en garde.* On

ne peut pas faire un aveu plus honorable au Comte d'Harcourt.

❀

L'épouse d'Edouard, l'intrépide Isabelle.

La plupart des Historiens la nomment *Philippe*, quelques autres *Isabelle*. Peut-être portait-elle les deux noms. J'ai dû choisir le plus agréable, & éviter celui qui aurait pu faire quelque confusion avec celui de Philippe de Valois. Elle était fille du Comte de Hainaut, & nièce du Roi de France.

❀

Héros dans le combat, homme après la victoire.

J'ai regret que mon sujet ne m'ait pas permis de donner plus d'éloges au fameux Prince de Galles, connu sous le nom du Prince Noir, & beaucoup plus grand homme que son père. Je n'ai pu donner une idée de sa magnanimité, qu'en lui faisant sauver le Comte de Vienne, sans ordre d'Edouard, & au risque même de le mécontenter. Cette action est absolument dans son caractère, & sa vie offre plus d'un trait de cette nature. Lorsqu'il eut pris le vaillant Du Guesclin à la bataille de Navarette, Edouard lui recom-

manda de le faire garder avec ſoin. Mais le Prince de Galles le mit en liberté dès qu'on lui fit entendre qu'il ſerait ſoupçonné de craindre Du Gueſclin, s'il le retenait priſonnier.

❀

Toi qui, t'oſant nommer le vrai Roi des Français.

Ces cartels étaient fort de mode en ce tems-là. Edouard avoit envoyé défier Philippe de Valois en 1340. Philippe le défia à ſon tour pendant le ſiége de Calais. Le Roi Jean en fit de même en 1355. Toutes ces démarches furent ſans effet. Elles étaient conſeillées par le courage, & combattues par des raiſons ſupérieures.

❀

Seigneur, ſongez au vôtre... Ah! quand des fers brûlans
Etaient prêts de percer & d'embraſer ſes flancs...

On a accuſé Edouard d'avoir été un fils barbare. Il a, dit-on, détrôné ſon père : il a enſuite relégué ſa mère dans une priſon, où il l'a retenue pendant 28 ans, ne lui donnant que 500 liv. ſterlings de penſion. Le premier de ces reproches eſt faux dans le fait : l'autre eſt injuſte & mal fondé dans ſes conſéquences.

K 3

D'abord il n'eſt dit nulle part, & on ne peut pas même imaginer, qu'Edouard ait détrôné ſon père. Il n'avait pas 13 ans quand ſa mère débarqua avec lui en Angleterre, & ſe mit à la tête de l'armée : il était né en Octobre 1313, & ce fut dans les premiers mois de l'année 1326 que la Reine déclara la guerre, non pas à ſon mari, mais à ſes mignons. Car le manifeſte était rempli, ſelon l'uſage, des plus fortes aſſurances de reſpect pour le Roi. Or on ne détrône pas ſon père à 12 ans & demi; & au contraire l'on croit facilement à cet âge une mère qui dit : Je ſuis bien éloignée d'en vouloir au trône de mon époux. Quand la Reine fut maitreſſe de la perſonne du Roi, elle voulut profiter de tous les avantages que lui offrait un ſuccès qu'elle n'avait peut-être pas eſpéré. Elle ſongea à le faire dépoſer. Il fallut convoquer un Parlement; il fallut pour cette convocation négocier avec le Roi, qui ſeul avait droit de la faire. Enfin il eut la foibleſſe d'y conſentir. Le Parlement aſſemblé par ſon ordre lui fit ſon procès, le dépoſa, & donna la Couronne à ſon fils. M. de Voltaire rapporte dans ſon Hiſtoire Univerſelle, la forme ſingulière de cette dépoſition.

Cette ſcène ſe paſſa en Janvier 1327. Le

jeune Edouard avait alors 13 ans & 3 mois. Il touchait donc de bien près à l'enfance, s'il n'y était pas encore. Que fit-il cependant? On eut beau lui dire que son père était un imbécille hors d'état de régner, qu'il fallait qu'il acceptât la Couronne dans ce moment, s'il voulait se l'assûrer pour l'avenir : cet enfant de 13 ans refusa net ; il fit un vœu solemnel (& les vœux étaient sacrés alors) de ne jamais accepter la Couronne du vivant de son père, sans son consentement. Ce vœu, dit Rapin Thoiras, déconcerta les mesures du Parlement. En vain le père & le fils demandèrent la liberté de se voir. Jamais la Reine ne le voulut souffrir. On fit plus, dit Smolett, on menaça secrètement Edouard II de mettre la Couronne sur la tête d'un Etranger, s'il ne voulait pas la résigner à son fils ; & ce fut sur le consentement fatal que ce Prince donna enfin lui-même à sa déposition, qu'Edouard III accepta la couronne. Aussi-tôt le Parlement lui nomma douze Tuteurs pour gouverner pendant sa minorité. Un des premiers était Henri de Lancastre, qui fut chargé en même tems de la garde du Roi déposé. Mais la Reine qui n'avait pas détrôné son mari pour faire régner douze Seigneurs sous le nom de son fils, s'empara du gouverne-

K 4

ment, & ſon amant Mortimer, devenu premier-Miniſtre, fut dès-lors l'arbitre ſouverain des affaires du-Royaume. Il excita bien-tôt un mécontentement général; ſix mois n'étaient pas écoulés que déjà l'on parlait de tirer le Roi de priſon : Henri de Lancaſtre paroiſſait y donner les mains; la Reine & Mortimer lui ôtèrent la garde du Roi, & la confièrent aux deux ſcélérats Maltravers & Gournay, qui remplirent bien-tôt les ordres qu'on leur avait donnés de ſe défaire d'un Prince qui pouvait être encore à craindre. Tout le monde ſait la barbarie atroce avec laquelle on aſſaſſina Edouard II au mois de Septembre 1327. On cacha long-tems ſa mort. Deux ans après on fit croire qu'il vivait encore, & ſur les démarches qu'un de ſes frères hazarda pour le délivrer, Mortimer & la Reine firent condamner ce Prince comme rebelle & coupable de haute trahiſon. Edouard III fut certainement le dernier à qui l'on apprit la fin tragique de ſon père. On lui cacha même la manière indigne dont on l'avait traité dans ſes différentes priſons. On craignait, dit Smolett, les ſuites de cet attentat, ſi Edouard III en eût eu connoiſſance. Ce ne fut qu'en 1331, au retour du ſecond voyage qu'il fit en France, pour remettre à

Philippe de Valois l'acte de son hommage-lige, que le Parlement & toute la Nation, soulevés contre l'administration tyrannique de la Reine & de Mortimer, se plaignirent hautement au jeune Roi, & n'oublièrent pas dans leurs griefs l'assassinat exécrable de son malheureux père.

Voici maintenant de quelle manière Edouard le vengea. Il traita sa mère en fils & en Roi. Il exposa sa vie pour arrêter la Reine & son amant, gardés par 180 Gentilshommes, au milieu desquels il osa paroître presque seul, & que la présence de leur Roi épouvanta. Mortimer fut écartelé. C'est par erreur qu'un Historien célèbre a dit que ce Ministre ne fut condamné que pour des concussions. Rymer, Smolett & Rapin Thoiras, qui font le détail de son procès, mettent à la tête des chefs d'accusation, l'assassinat d'Edouard II, *commis par ses ordres exprès*. Si Edouard III ne fit point périr sa mère, s'il ne l'accusa point d'être la complice du parricide Mortimer, s'il ne la fit point assister au supplice de ce barbare, on ne voit dans cette conduite que l'effet de la tendresse filiale & du respect qu'Edouard se devait à lui-même.

La Reine fut traitée honorablement & avec douceur dans son exil. *Elle avait*, dit Frois-

ſard, *Chambrière pour la ſervir, Dames pour lui tenir compagnie, Chevaliers d'honneur pour la garder, belle revenue pour la ſuffiſamment gouverner ſelon ſon noble état; & le Roi ſon fils la venoit voir deux ou trois fois l'an.* Les 500 livres ſterlings, valant environ 11000 livres de nôtre monnoie, & ſur lesquelles on veut jetter du ridicule, ou n'étaient que pour les menues dépenſes de la Reine, ou ſuffiſaient alors pour l'entretien de ſa maiſon, telle que Froiſſard l'a décrit. M. de Voltaire aſſûre en effet que dans ce tems-là les Amiraux d'Angleterre n'avaient que ſix ſchellings par jour, & le Prince de Galles vingt. Les Rois d'Ecoſſe, défrayés par le Roi d'Angleterre, quand ils venaient à Londres, l'étaient ſur le pied de trente ſchellings par jour. Cela s'accorde très-bien avec la penſion de la Reine, plus forte que celle du Prince de Galles, plus faible que celle du Roi d'Ecoſſe. De plus gros revenus n'auraient pu ſervir à une Princeſſe ſi ambitieuſe & ſi intriguante, que pour exciter de nouveaux troubles. C'eſt à quoi elle avait employé la penſion de 6000 liv. tournois qu'elle s'était fait adjuger pour l'entretien de ſon malheureux époux empriſonné, que l'on traitait cependant de la manière la plus indécente & la plus ſordide;

tandis que la Reine jouiſſait pour ſon douaire (du vivant de ſon mari) des deux tiers du revenu de la Couronne.

Edouard pourſuivit les deux ſcélérats qui avaient été les inſtrumens de l'aſſaſſinat. Maltravers ſe retira au fond de l'Allemagne, où il ne put être découvert. Gournay ſe réfugia à Burgos : Edouard le demanda au Roi de Caſtille qui le rendit ; & ce monſtre fut puni comme il le méritait. Edouard fit même une penſion au Chambellan du Roi de Caſtille, qui avait donné ſes ſoins pour le faire arrêter. Les Actes de Rymer en font foi. Que l'on juge à préſent ſi ce Prince fut un mauvais fils ; ſi j'ai eu tort de le faire paraître attendri ſur la mort d'un père qu'il vengea avec tant d'ardeur ? Cette mort nous fait frémir nous qui la liſons aujourd'hui ; combien devait-elle donc affecter un fils ; & un fils qui avait eu le malheur, dans ſon enfance, d'être, pour ainſi dire, le prête-nom des tyrans de l'Auteur de ſes jours ! Pour moi, je me ſuis regardé comme très-heureux, ne pouvant, par la diſpoſition de ma Tragédie, employer les larmes d'une épouſe pour toucher Edouard, d'avoir pu remplacer ce ſentiment par le ſouvenir tendre & cruel de la mort de ſon père. C'était toujours peindre la ſenſibilité de ce

Prince en lui donnant un autre motif. C'était, pour me ſervir encore des termes de Corneille, conſerver l'Hiſtoire en la falſifiant.

❁

Retourne vers ton Roi.

Godefroi de Harcourt reçut des lettres d'abolition le 27 Décembre 1346. Il ſervit avec éclat juſqu'à la mort de ſon neveu décapité à Rouen, par ordre & ſous les yeux du Roi Jean. Cette aventure lui fit reprendre les armes contre ſon Maître. Il fut tué en 1356, près de ſa terre de Saint Sauveur, en Normandie, dans un combat où il fit des prodiges de valeur. Il avait fait un teſtament par lequel il avait laiſſé tous ſes biens au Roi d'Angleterre. Cet objet fit la matière d'un des articles du Traité de Brétigny. Edouard, du conſentement du Roi Jean, donna cette ſucceſſion à l'illuſtre Chandos. Voyez Froiſſard: & la Roque, tom. 2, p. 1688.

❁

Je renonce à leur trône.

Il n'y eut qu'une trève entre les deux Rois après la priſe de Calais. Cette trève dura tout le règne de Philippe. La guerre recommença

ſous le Roi Jean ſon fils ; & ce ne fut que par le Traité de Brétigny qu'Edouard renonça enfin à la Couronne de France.

C'eſt ici le moment de dire deux mots de la Loi Salique ſur laquelle la plupart des Hiſtoriens ont ſi mal raiſonné. Il y en a très-peu qui aient ſeulement entendu l'état de la queſtion qui diviſait Philippe de Valois & Edouard.

Le vrai fondement de la Loi Salique eſt la raiſon que j'ai développée au troiſième Acte : c'eſt la volonté de la Nation qui ne permet pas que ſon ſceptre paſſe aux mains d'un Etranger. Ce principe fut reconnu & établi de nouveau par l'aſſemblée des Grands, & par les Etats Généraux qui décidèrent la queſtion en faveur de Valois. Ce principe eſt enfin avoué par Rapin Thoïras lui-même.

Edouard reconnoiſſait la Loi Salique ; & il fallait bien qu'il la reconnût, puiſque Charles le Bel avait laiſſé une fille qui, ſans cette Loi, aurait également exclu de la Couronne Edouard & Valois. Voilà ce que n'ont pas dit des Hiſtoriens mal intentionnés ou mal inſtruits. Voilà ce qui fait avouer naïvement à Smolett qu'Edouard n'avait aucun droit au trône qu'il réclamait.

Mais Edouard ſoutenait que la Loi Sali-

que n'excluait les filles que par la raison de la faiblesse de leur sexe ; & qu'ainsi les mâles descendus des filles n'étaient point dans le cas de l'exclusion. C'est à quoi l'on répondait avec avantage que la faiblesse du sexe n'avait jamais été le fondement de la Loi, puisque l'on avait presque toujours, pendant la minorité des Rois, remis le Gouvernement entre les mains des Reines leurs mères. On prouvait avec la même évidence, que l'objet de la Loi Salique avait été d'écarter de la Couronne tout Prince Etranger ; puisque la Nation n'en avait jamais souffert un seul sur le trône depuis la fondation de la Monarchie : & ainsi la Loi Salique avait encore plus de force contre Edouard que contre sa mère. On sent bien que cette discussion n'était pas facile à mettre en vers ; mais elle était indispensable dans une pièce dont les Héros sont, pour ainsi dire, les Martyrs de la cause de Philippe de Valois & par conséquent de la Loi Salique.

Fin des Notes Historiques.

MÉMOIRE HISTORIQUE

SUR

EUSTACHE DE S. PIERRE,

ET SUR PLUSIEURS ÉVÈNEMENS

DU SIÉGE DE CALAIS.

Les Sages se sont permis de tromper l'humanité pour son bonheur & pour sa gloire. Quel nom donner à ceux qui ne la trompent que pour l'affliger & pour l'avilir ? Quand l'Histoire de la Grèce n'offrait pas encore ces grands modèles de courage & de vertu, qui élèvent les ames d'une Nation entière, on imaginait des Héros fabuleux : on les annonçait au peuple comme des citoyens qui avaient réellement existé, & qu'il fallait rendre à la Patrie. En France, au contraire, dès que notre Histoire nous présente un vrai Héros, il y a des gens qui la traitent de fable : ils ne veulent pas que notre pays ait pu produire un grand homme : ils semblent avoir peur que l'exemple n'en fasse renaître.

Depuis trois ans, les bruits les plus injurieux ont été semés avec affectation contre la mémoire d'Eustache de Saint-Pierre. Un ouvrage lu à l'académie des Belles-Lettres, a servi de prétexte à ces déclamations. Chargé par le Gouvernement de faire des recherches dans le dépôt de la Tour de Londres, M. de Bréquigny y a découvert, par occasion, plusieurs pièces concernant le siége de Calais; & il a cru devoir les rendre publiques. Ce judicieux Académicien ne s'était pas douté qu'on en abuserait, disons mieux, qu'on les falsifierait au point d'accuser Eustache de Saint-Pierre d'avoir livré la ville de Calais au Roi Edouard, *moyennant une pension*. On a débité hautement cette infamie : des gens qui se disent Français me l'ont soutenue à moi-même d'un air triomphant. D'autres, qui se croyaient plus modérés, assuraient que, si Eustache de Saint-Pierre n'avait pas vendu sa Patrie, il s'était vendu lui-même : que le prétendu héroïsme de son dévouement avait été la suite d'un marché conclu avec Edouard, & que cette vérité constante était démontrée par le Mémoire de M. de Bréquigny.

Deux accusations formées contre Eustache.

En 1769, quand le Siége de Calais a été remis au théâtre, on a renouvelé ces bruits avec plus de chaleur que jamais. On les a répandus

répandus par préférence dans tous les cafés où s'aſſemblent le plus grand nombre des perſonnes qui fréquentent nos ſpectacles. On a cru dégoûter de ma Tragédie, en flétriſſant mon Héros. J'avoue que je n'avais pas prévu qu'en célébrant la gloire du généreux Euſtache de Saint-Pierre, j'inſpirerais la fureur de troubler ſes cendres, qui jouiſſaient en paix depuis quatre ſiècles des hommages de toute l'Europe. J'ai peine encore à concevoir une phrénéſie auſſi bizarre. Pour affaiblir le ſuccès d'un ouvrage de théâtre, calomnier la vertu la plus pure, s'efforcer d'enlever à la Patrie l'honneur d'une des plus grandes actions qui embelliſſent nos faſtes ! quelle reſſource honteuſe & cruelle l'envie a inventée contre moi ! N'en tirons pas vanité. Parmi les calomniateurs d'Euſtache, je compte des Français : & je ſens que leur déshonneur m'humilie.

Je me ſuis toujours propoſé de venger mon illuſtre concitoyen. Comme j'avais des armes ſûres pour y réuſſir, j'ai cru que le moment de les employer pouvait être indifférent. J'ai attendu l'occaſion des nouveaux ouvrages que je mets ſous les yeux du public : & c'eſt dans le Mémoire même de M. de Bréquigny, c'eſt ſur-tout dans les pièces qui y ſont rap-

portées, que je vais puiser la justification d'Eustache de Saint-Pierre. L'Auteur a bien voulu me communiquer ce Mémoire & les pièces : j'y ai trouvé précisément le contraire de ce qu'on débitait avec tant de suffisance. Que le public juge par cela seul de la bonne foi des détracteurs de mon Héros !

Première accusation réfutée.

Quant au premier chef d'accusation; comment serait-il possible qu'Eustache de Saint-Pierre eût livré Calais ? Il n'avait pas la qualité de Maire, que je lui ai donnée dans ma Tragédie : il n'était qu'un simple Bourgeois sans autorité : la capitulation a été faite par Jean de Vienne, Gouverneur de la place, sur lequel on n'ose pas jeter le moindre soupçon. Ainsi cette calomnie est contre toute vraisemblance. Mais voyons ce que disent les pièces découvertes par M. de Bréquigny, l'accusation deviendra encore plus révoltante.

Plusieurs lettres d'Edouard & de ses Officiers, font le détail des forces immenses avec lesquelles Edouard assiégeait Calais. On y trouve le dénombrement de sa grande armée de terre, dans laquelle il comptait 1067 Seigneurs particuliers, sans parler des Princes de son sang, des Comtes Anglais, ni des Chevaliers Allemands & Flamands qu'il avait à son service. Outre cela, le port était bloqué

par une flotte de 737 vaiſſeaux, portant 15545 hommes. On voit par ces lettres, qu'après dix mois de ſiége le Roi de France fit faire une tentative par mer pour avitailler la place; & que 44 bâtimens qu'il envoya, furent diſſipés par la flotte Anglaiſe.

Le 25 Juin, une barque Génoiſe s'échappa de Calais. Elle fut vivement pourſuivie. Le Capitaine, ſe voyant contraint de ſe rendre, jeta à la mer les dépêches dont il était chargé; & prit la précaution de les attacher à une hache, pour les faire couler à fond. Mais, à la marée baſſe, on les retrouva ſur le ſable, & elles furent portées au Roi d'Angleterre. Dans ces dépêches, les Calaiſiens faiſaient à Philippe de Valois la peinture de la famine affreuſe qui déſolait leur ville. Après avoir dit qu'ils ont mangé les chevaux, les chiens & les chats, ils ajoutent : » Nous ne » pouvons plus trouver de vivres en la ville, » ſi nous ne mangeons chair d'hommes...., » avons pris accord entre nous que, ſi nous » n'avons en brief ſecours, nous ſortirons hors » la ville tous aux champs, pour combattre » & pour mourir : car nous aimons mieux » mourir aux champs honorablement, que » nous manger l'un l'autre «.

Je n'en voudrois pas davantage pour prou-

ver l'innocence d'Eustache de Saint-Pierre. Etoit-ce là une ville qu'il fût nécessaire de vendre ? L'extrémité où elle était réduite ne la livrait-elle pas mieux que toutes les trahisons possibles ? Au moins, s'il y avait eu des gens capables de vendre Calais, ils auraient conclu leur marché peu de jours après cette lettre, qui justifiait si bien la nécessité de capituler. Mais au contraire, on attendit encore cinq semaines, en supportant les horreurs de la famine que chaque jour rendait plus insupportable ; on donna le tems à Philippe de Valois de venir avec une formidable armée pour délivrer la place. Ce ne fut que le 3 Août, après la retraite de ce Prince, qui avait tenté inutilement de secourir Calais, ce ne fut qu'alors pour la première fois que l'on parla de se rendre. Tous ces faits sont attestés par les lettres du Roi d'Angleterre, aussi bien que par le récit de Froissart. Où est donc la lâcheté, où est la perfidie d'Eustache ? Aussi a-t-on renoncé à cette première accusation : l'évidence a forcé de se rétracter. On se dédommage par le Roman dont je vais rendre compte.

Seconde accusation.

C'est à l'instant de la capitulation, qu'on veut faire croire qu'Eustache a été gagné par Mauni. On suppose que, lorsque Mauni entra

dans Calais, il parla à l'oreille d'Eustache, & lui dit : » Livrez-vous vous-même, & ne » craignez rien ; vous allez conserver Calais » à Edouard, en empêchant par votre dé- » vouement volontaire que les Bourgeois » désespérés n'accomplissent la menace qu'ils » ont faite, de mettre le feu à la ville & de » s'y brûler tous. Ainsi Edouard vous aura » la plus grande obligation ; & loin de vous » faire périr, il vous récompensera «. De-là on conclut qu'Eustache ayant été payé pour se dévouer, est un faux brave, & non pas un Héros.

Réponses.

Trois réponses victorieuses détruisent cette imposture si subtile & *si artistement travaillée*. Il faut avoir une noirceur bien raffinée pour aller chercher si loin un prétexte infâme à l'action la plus honorable.

PREMIÈRE RÉPONSE. M. de Bréquigny a combiné dans tout son Mémoire les pièces qu'il a recueillies à la Tour de Londres, avec le récit de Froissart : parce que ces pièces ne le contredisent jamais, & qu'elles l'appuient dans plusieurs circonstances. Or il est prouvé par le récit de Froissart, conforme d'ailleurs aux usages du tems, qu'il est physiquement impossible que Mauni ait parlé à Eustache de Saint-Pierre au moment de la capitulation.

La raison en est claire. C'est que Mauni n'entra point dans la ville, ni lui, ni aucun autre Anglais. » Quand le Roi de France se fut » retiré, les Bourgeois prièrent le Gouverneur » de demander à capituler. Jean de Vienne » *monta aux crénaux des murs, & fit signe à* » *ceux de dehors qu'il vouloit parler à eux*. On » porta cette nouvelle à Edouard, qui envoya » Monseigneur Gauthier de Mauni & Messire » Basset. Les propositions furent faites *du* » *haut du mur* à ces députés qui étaient en » bas. Ils en allèrent rendre compte à leur » Roi. Mauni revint ensuite *à la même place*, » apporter la réponse d'Edouard à Jean de » Vienne *qui attendoit sur les murs*. Cette ré» ponse était l'ordre de livrer six Bourgeois, » pour racheter les autres. Alors le Gouver» neur dit à Mauni : *Je vous prie qu'il vous* » *plaise cy demourer, tant que j'aie toute cette* » *affaire remontrée à la Communauté de la ville;* » *car ils m'ont cy-envoyé, & c'est à eux de ré*» *pondre*. Adonc Messire Jean de Vienne, lais» sant Mauni dehors, vint au marché de Ca» lais, fit sonner la cloche, & s'assemblèrent » sitôt, en la halle, hommes & femmes de la » ville. Là, leur fit Messire Jean rapport des » paroles d'Edouard & de Mauni. « Ensuite Froissart nous expose le tableau du magna-

Extrait de Froissart.

nime dévouement d'Euſtache de Saint-Pierre, & de l'enthouſiaſme de tout le peuple qui tombe à ſes pieds *& l'adore de pitié.* Lorſque ſes cinq compagnons ſe ſont généreuſement livrés avec lui, Froiſſart ajoute : » Jean de » Vienne les mena devers la porte qu'il fit » ouvrir, & ſe fit enclorre lui & les ſix Bour- » geois *dehors, entre la porte & les barrières;* » ſi dit à Monſeigneur Gauthier de Mauni » *qui attendoit là*, je vous délivre ces ſix Bour- » geois, & vous jure que ce ſont les plus no- » tables..... veuillez prier le Roi, votre Sei- » gneur, qu'ils ne meurent pas. «

Ainſi il eſt démontré que Mauni n'a vu Euſtache de Saint-Pierre qu'après ſon dévouement : qu'on me diſe donc quand, où, & comment il lui a *parlé à l'oreille* pour l'engager à ſe dévouer ; c'eſt l'envie & le menſonge qui ont parlé à l'oreille des Auteurs de cette lâche & odieuſe calomnie... Ne pourraient-ils pas, tandis qu'ils ſont en train, arranger encore une ou deux anecdotes qui fiſſent ſoupçonner, pour le grand honneur de la France, que Gaſton de Foix & le Chevalier Bayard étaient deux lâches & deux fourbes? Cela vaudrait bien mieux que de chicaner au hazard ſur une vingtaine de vers, & de critiquer des expreſ-

ſions empruntées de Racine même (1).

SECONDE RÉPONSE. Pour quelle raiſon Mauni aurait-il engagé Euſtache de Saint-Pierre à ſe dévouer volontairement ? C'eſt, dit-on, parce que les Bourgeois auraient brûlé la ville, plutôt que de livrer eux-mêmes leurs ſix concitoyens. Mais où a-t-on pris que les Bourgeois vouluſſent brûler la ville ? Dans ma Tragédie : car l'Hiſtoire n'en dit pas un mot. Les Calaiſiens ne firent point cette menace au Roi d'Angleterre : jamais ils ne formèrent cette réſolution déſeſpérée : dans la lettre même du 25 Juin, jetée à la mer, & reportée à Edouard, il n'eſt queſtion en aucune manière du projet d'incendie. Il eſt donc aſſez plaiſant de voir de bonnes ames ſe ſervir d'une fiction que j'ai imaginée en 1764, & en faire le prétexte qui engagea Edouard à corrompre Euſtache en 1347. Une telle mépriſe devient réellement comique ; &, pour me ſervir des termes de Molière, elle rend

(1) L'Editeur ne peut diſſimuler la peine que lui fait le ton de cette apologie, ton qu'il a vainement eſſayé d'adoucir & qui revient à chaque page. Les Auteurs ne comprendront-ils jamais combien ils gagneroient à être modérés, ſoit dans la critique des ouvrages d'autrui, ſoit dans la défenſe de leurs propres ouvrages ?

la calomnie que je réfute *risiblement affreuse.* Ordinairement la méchanceté a plus d'esprit.

Mais peut-être prétendra-t-on que l'on ne s'est trompé que sur une circonstance, & qu'au fond les Calaisiens ayant menacé, par leur lettre du 25 Juin, de se faire tuer tous dans les retranchemens des Anglais, Edouard devait toujours craindre leur désespoir. Je réponds qu'Edouard s'embarrassait fort peu que les Calaisiens se fissent massacrer à l'attaque de ses lignes. Il pouvait même le desirer, puisque c'étaient autant de sujets qu'il ôtait à Philippe de Valois; & sur-tout puisqu'il avait dit en propres termes, en voulant faire passer tous ces malheureux habitans au fil de l'épée: *Ceux de Calais ont trop fait mourir de mes hommes, il convient eux aussi mourir.* Voilà le premier arrêt qu'il avait prononcé contr'eux; & ce n'était *que par grande grace* qu'il s'était enfin déterminé à n'en faire mourir que six. Je réponds plus affirmativement encore qu'Edouard n'avait pas à craindre que les Calaisiens forçassent son camp : il en avait rendu les retranchemens tellement inattaquables du côté de la ville, qu'au moment où Philippe de Valois voulut les entamer de l'autre côté, les Bourgeois ne furent pas même en état de tenter une sortie. Qu'auraient-ils pu faire

tous seuls après la retraite de l'armée Française? Ainsi il est évident qu'Edouard n'ayant rien à redouter pour ses lignes, & n'étant point menacé de l'incendie de la ville, n'avait aucune raison de proposer une pension à Eustache pour l'exciter à se dévouer de bonne grace. Il devait croire que les Calaisiens se trouvant trop heureux de se sauver tous aux dépens de six têtes, ne balanceraient pas à les abandonner à sa vengeance. Ces prétendues propositions d'Edouard & de Mauni sont donc une rêverie complétement absurde. J'ai démontré d'ailleurs que, quand elles auraient pu être fondées en raison, la vérité est qu'elles n'ont pas été faites, puisqu'aucun Anglais n'entra dans la ville. Par conséquent il ne résulte de toute cette combinaison d'infamie, que la honte due aux inventeurs.

TROISIÈME RÉPONSE. Edouard, après la prise de Calais, partagea, par différentes concessions, toutes les richesses & toutes les maisons de la ville entre les Seigneurs de sa Cour & les Officiers de son armée. La Reine eut pour sa part les biens de Jean d'Aire, le second des dévoués. M. de Bréquigny a recueilli un grand nombre de ces concessions; par lesquelles il est prouvé, non-seulement qu'Eustache de Saint-Pierre était, comme l'a

dit Froissart, un des plus riches Bourgeois en maisons & en héritages; mais encore que tous ses biens furent distribués aux Anglais, comme ceux des autres Calaisiens. Ainsi voilà une preuve invincible qu'Eustache n'avait pas été gagné par Edouard. Qu'on réplique, si l'on peut.

Eustache toujours héros dans son dévouement.

J'ose donc dire avec confiance qu'il est impossible d'élever le moindre nuage qui obscurcisse la gloire d'Eustache de Saint-Pierre, dans le moment où il s'est dévoué. Ce vertueux citoyen était libre d'attendre, comme les autres, que l'on tirât au sort les six victimes du courroux d'Edouard; il était bien en droit d'espérer que le hazard ne le choisirait pas dans une si grande multitude; mais il prévient le sort, il se livre intrépidement à une mort certaine. Sans la Reine d'Angleterre, il périssait, le sacrifice était consommé: &, comme je l'ai dit dans mes notes historiques, Eustache & ses compagnons n'avaient pas même l'espérance de voir cette Princesse attendrir son époux par ses larmes, puisqu'ils ignoraient absolument qu'elle en répandrait. En un mot, tout concourt à prouver l'héroïsme de cette action: l'antiquité n'offre rien de plus magnanime. Le dévouement de Codrus, de Décius, de Régulus ne fut ni plus grand, ni plus généreux.

Véritable faute d'Euſtache, depuis ſon dévouement.

Mais Euſtache de Saint-Pierre a-t-il ſoutenu, pendant le reſte de ſa vie, la gloire qu'il s'était acquiſe le jour de la reddition de Calais? C'eſt maintenant ce qu'il faut examiner. Si, au lieu de dire qu'il s'était vendu en lâche, on lui eût attribué ce proverbe Eſpagnol; *Il fut brave un tel jour :* ſi on eût dit ſimplement qu'après avoir été un héros, il avait ceſſé de l'être; on aurait avancé une vérité triſte, mais indifférente à ma Tragédie, qui n'eſt pas l'hiſtoire de la vie entière d'Euſtache, & qui repréſente ſeulement la grande action de ſon ſacrifice volontaire. Cependant, comme la vérité m'intéreſſe toujours, & que je crois la devoir au public, je vais la lui expoſer avec franchiſe. Il va voir en gémiſſant que la fatalité des circonſtances a découragé une ame héroïque, non pas juſqu'à la rendre criminelle, mais juſqu'à la faire devenir une ame vulgaire.

Conduite de Philippe de Valois envers les Calaiſiens.

Edouard étant entré dans Calais le 3 d'Août, preſque tous les Bourgeois ſe traînèrent juſques au camp de Philippe de Valois, qui s'était retiré près d'Amiens. Les finances du Royaume étaient dans un tel délabrement, que le Roi, loin de pouvoir dédommager ces malheureux de la perte entière de leurs biens, qu'ils avaient abandonnés au vain-

queur, ne fut pas même en état de fournir les premières néceſſités de la vie à cette foule affamée de vieillards, de femmes, d'enfans, de malades, qui venaient ſe jeter dans ſes bras, triſtes victimes de leur fidélité. Les Hiſtoriens du tems, Froiſſart, le Continuateur de Nangis, avouent que ce ne fut point le Roi, mais que ce furent les habitans des villes voiſines qui nourrirent ce peuple d'infortunés; & que les Calaiſiens ont erré depuis, pour la plupart, dans l'intérieur de la France, où la misère générale ne permit de leur donner que de très-foibles ſecours. Quelques Ecrivains modernes, qui ont vu ces malheurs de fort loin, ont beaucoup vanté une Ordonnance que Philippe rendit le 8 Septembre, plus d'un mois après la priſe de Calais, & par laquelle il accordoit, pour dédommagement, aux malheureux Bourgeois, *tous les biens, meubles & héritages qui pourroient écheoir par la ſuite au Domaine du Roi, de quelque façon que ce fût.* Mais, de bonne foi, était-ce un ſoulagement à venir, une promeſſe vague & indéterminée dont ce peuple avait beſoin? C'était une aſſiſtance actuelle, une aumône efficace que ſon indigence réclamait. Dans une conjoncture bien moins preſſante, Henri IV s'écria: *Retranchez de ma table, & nour-*

riſſez mes fidèles ſujets. Philippe de Valois, ſans doute, n'avait pas l'ame de Henri de Bourbon.

Trève qui laiſſe Edouard en poſſeſſion de Calais.

Quinze jours après l'Ordonnance dont je viens de parler, le 24 Septembre, (car les dates ſont précieuſes) les deux Rois de France & d'Angleterre conclurent une trève qui dura pendant tout le règne de Philippe; & il fut dit par le traité, qu'Edouard reſterait en poſſeſſion de Calais. Euſtache de Saint-Pierre & les cinq autres dévoués, à qui le Roi d'Angleterre n'avait fait grace que de la vie, avaient dû demeurer priſonniers avec la garniſon: le Gouvernement Français manquait d'argent pour les racheter; & ils ne pouvaient ſe racheter eux-mêmes, l'ennemi s'étant emparé de leurs biens.

Euſtache reſte ſans pain.

Edouard, qui ſentait mieux que la Cour de France, tout le mérite de l'héroïſme du vertueux Euſtache, entreprit de le gagner & de le faire reſter dans Calais, comme ordinairement tous les habitans reſtent dans une place conquiſe. On voit même qu'il y avait beaucoup d'autres Calaiſiens que l'amour du lieu de leur naiſſance avait retenus dans la ville, & auxquels Edouard avait fait de nouvelles conceſſions de leurs propres héritages. Il paraît qu'Euſtache les imita. Mécontent

des fers qu'on lui laissait porter, & de l'oubli honteux auquel le ministère de France l'abandonnait, il consentit, le 8 Octobre 1347, plus de deux mois après la reddition de la ville, à y demeurer, & à vivre encore citoyen de Calais, sous le nouveau Maître que la trève donnait à sa Patrie.

Edouard lui en donne.

Cependant Edouard se trouvait embarrassé, par la distribution qu'il avait faite à ses courtisans des biens d'Eustache de Saint-Pierre. Il prit le parti de lui accorder *40 marcs sterling*, ce qui revient *à 500 de nos livres tournois d'aujourd'hui, pour sa subsistance; en attendant*, est-il dit dans l'acte, *que nous ayons pourvu autrement à son état.* *PRO SUSTENTATIONE SUA, QUOUSQUE DE STATU EJUSDEM ALITER DUXERIMUS PROVIDENDUM.* Ainsi il est clair que cette pension n'était pas la récompense d'avoir livré Calais, mais un simple don d'alimens qu'Edouard faisait à un homme estimable qu'il avait dépouillé de tous ses biens; & qu'il n'eût pas dépouillé, si cet homme lui eût été vendu.

Edouard lui rend ses biens.

Edouard ne prévoyait pas sans doute, qu'il lui fût facile de retirer les maisons d'Eustache des mains de ceux qu'il en avait gratifiés; mais au premier mot qu'il leur en dit, ils se firent un honneur de contribuer à acquérir ce

grand homme à leur Roi : & ſur le champ une conceſſion en forme rendit à Euſtache tous ſes héritages. Ainſi la penſion, qui n'était accordée que *pour lui donner du pain en attendant*, fut retirée, & tomba d'elle-même.

Voilà les faits; toutes les équivoques ſont levées. Euſtache de Saint-Pierre n'a pas été plus coupable de perfidie, en demeurant dans Calais, & en y conſervant ſes biens, que tous les habitans de Belle-Iſle, de la Martinique, & tous ceux de la Flandre Autrichienne, qui ſont reſtés ſous la domination Anglaiſe ou Françaiſe, après la conquête de leur pays.

Il reſte ſujet d'Edouard.

Je ne prétends pas diſſimuler qu'Euſtache prêta ſerment de fidélité au Roi d'Angleterre: mais voyons à quel titre. Dans la conceſſion qui lui eſt faite de ſes propres biens, on lit ces mots : *Pour le bon ſervice qu'il nous rendra à l'avenir dans la garde de la ville de Calais :* *PRO BONO SERVITIO NOBIS PRO CUSTODIA VILLÆ NOSTRÆ CALESII IMPENDENDO.* Sur quoi il faut obſerver une choſe que l'on a cachée avec ſoin au public ; c'eſt que cette clauſe était de ſtyle dans toutes les conceſſions qu'Edouard faiſait des maiſons de Calais. En effet, on la trouve même dans la conceſſion que la Reine d'Angleterre avait obtenue de lui, dès le 12 Août, deux mois avant

avant celle d'Euſtache. Quoique cette Princeſſe ne dût être ni Bourgeoiſe, ni Gardienne de Calais, cependant, comme elle allait y poſſéder des maiſons, elle s'était engagée *au bon ſervice pour la garde de Calais.* Tel était le ſerment de fidélité que prêtaient alors les habitans d'une ville conquiſe. On croyait qu'ils en étaient les défenſeurs-nés; on leur faiſait promettre de la garder pour leur nouveau Maître, comme ils l'avaient gardée pour l'ancien. Aujourd'hui on leur fait jurer encore d'être fidèles au conquérant contre leur premier Souverain: c'eſt la loi de la guerre. Le ſerment d'Euſtache était, ſelon les mœurs de ſon tems, le même que celui que les habitans de Minorque & de Berg-Op-Zoom ont prêté de notre tems à Louis XV.

Jamais il n'a reconnu Edouard pour Roi de France.

Mais Euſtache n'a jamais reconnu Edouard pour Roi de France: c'eſt par-là ſeulement qu'il ſe ferait rendu traître; & voilà ce qu'il aurait fallu prouver, pour pouvoir l'accuſer de perfidie. Sans cela, tout ce que l'on peut dire, c'eſt qu'il a ſubi le ſort des vaincus. Je prie mes Lecteurs de ſe répréſenter un moment la ſituation de ce brave Bourgeois, qui apprend, au fond de ſa priſon, le traitement miſérable que ſes concitoyens avaient reçu du miniſtère Français, & l'état d'indigence

qui les réduiſait à mendier leur pain de ville en ville. Qu'on le voye lui-même, d'autant plus indigné de l'abandon injurieux où il languit, qu'il ſe ſent plus de droits à la reconnoiſſance de ſon Souverain. Alors il ſe dit : » J'ai été au delà de mon devoir, en me » ſacrifiant moi-même, par un héroïſme dont » je pouvois me diſpenſer : puiſqu'on ne me » tient aucun compte de l'excès de vertu où » mon zèle m'a porté, rentrons dans les bor- » nes du devoir naturel d'un ſujet. Cédons, » en gémiſſant, à la néceſſité de reconnaî- » tre le vainqueur : paſſons ſous l'empire » d'Edouard avec la ville où je ſuis né, & » que mon Roi même lui laiſſe, par la trève » qu'il vient de conclure avec lui. Si quelque » jour un traité de paix rend Calais à la » France, la manière dont j'ai ſervi mon pre- » mier Maître annonce aſſez que je retour- » nerai ſous ſa loi avec tranſport. « Telle fut la conduite d'Euſtache ; & bien loin qu'il méritât des reproches de la part de Philippe de Valois, c'étoit ce digne citoyen qui auroit eu le droit de reprocher à ſon Prince de l'avoir réduit à ſe dégrader lui-même.

Il ſubit la loi de la guerre.

Je n'ai garde cependant d'approuver cette conduite d'Euſtache de Saint-Pierre. Si juſqu'alors il n'eût été qu'un citoyen vulgaire,

Il eſt foible, & non traître.

s'il ne s'était pas dévoué en Régulus, je ne le condamnerais pas d'avoir continué à ressembler au commun des hommes. Mais s'étant élevé au dessus de l'humanité par son sublime dévouement, son cœur avait contracté l'obligation de se maintenir dans le degré de vertu où il était monté; toute sa vie devait être digne de ce beau moment : un grand homme est inexcusable de devenir un homme ordinaire. Je plains Eustache de s'être lassé de son héroïsme : je plains davantage Philippe de Valois de n'avoir sû ni punir les voleurs publics qui avaient détourné les fonds destinés à approvisionner Calais (1), ni récompenser les généreux citoyens qui avaient défendu cette ville avec tant de fidélité. Un Gouvernement qui n'a ni supplices, ni récompenses, enhardit le crime & décourage la vertu. Si le magnanime Eustache de Saint-Pierre eût vécu de nos jours, il ne serait pas déchu de sa gloire; l'estime & les bontés de son Roi auraient conservé cette grande ame dans toute sa sublimité. Rappelons-nous les honneurs dont nous avons vu combler le courageux défenseur de Belle-Isle; & jugeons du rang

(1) Tous les Historiens parlent & du brigandage & de l'impunité.

que le Décius de Calais aurait obtenu dans le cœur de Louis le Bien-aimé.

Ses fils & ses cinq compagnons ne l'imitent pas.

Ce qui doit faire condamner plus sévèrement Eustache de Saint-Pierre, c'est que les cinq autres Héros de Calais furent Héros jusqu'à la mort. Ils n'imitèrent que l'intrépidité d'Eustache, & refusèrent de lui ressembler dans sa faiblesse. Ils ne voulurent jamais être sujets d'Edouard, quelque titre qu'il prît. Bien plus, les enfans mêmes d'Eustache renoncèrent à la fortune de leur père, pour conserver sa première vertu. Ce fait est prouvé par la concession qu'Edouard fit en 1351, à Henri de Lancastre, de tous les biens d'Eustache qui venait de mourir : *sur le refus*, est-il dit, *qu'ont fait les héritiers d'Eustache de Saint-Pierre, de se rendre à Calais & de prêter serment au Roi d'Angleterre.*

Quel est donc le résultat de tout ce que je viens de dire ? Ne puis-je pas me flatter d'avoir justifié Eustache de Saint-Pierre du crime de trahison, dont on avait osé le noircir ? 1°. Dans l'instant où il s'est dévoué, sa gloire est pure & inattaquable. 2°. Dans la suite, *son héroïsme a cessé ;* mais il n'a point été souillé par la perfidie, qui en effet n'a jamais de prise sur les ames d'une certaine trempe. J'avouerai que je fus très-allarmé des

premiers bruits ſemés contre la vertu de mon Héros : l'aſſûrance avec laquelle on les débitait, m'en impoſa ; je crus Euſtache coupable. Je penſai que la délicateſſe m'obligerait de rayer de ma Tragédie le nom de Saint-Pierre, & d'y ſubſtituer celui de cet illuſtre d'Aire qui perſiſta dans ſa magnanimité. Mais je crois à préſent pouvoir, ſans ſcrupule, laiſſer l'honneur de ce noble ſacrifice au vaillant citoyen qui le premier en conçut l'idée, & dont l'exemple fit cinq autres Héros. La vérité veut qu'il ſoit répréſenté comme un grand homme dans le moment où il le fut.

Ainſi j'ai la ſatisfaction de voir que la ville de Calais peut encore, malgré les envieux, s'applaudir d'avoir produit ſix hommes qui ont donné à l'Univers l'exemple de la fidélité la plus courageuſe & la plus digne d'admiration. Si l'un d'eux eſt deſcendu de ce haut degré d'honneur, ſes fils l'ayant remplacé auſſi-tôt, la gloire de leur Patrie reſte toujours entière.

NOUVELLES PREUVES

De la vérité du dévouement des ſix Bourgeois de Calais, conteſtée par quelques Auteurs.

ON ne s'eſt pas borné à rendre ſuſpecte la vertu d'Euſtache de Saint-Pierre. Tandis que des méchans obſcurs débitaient qu'il s'était dévoué par un bas intérêt, des Auteurs reſpectables niaient qu'il ſe fût jamais dévoué; & d'autres ſoutenaient qu'Edouard n'avait pas voulu ſérieuſement la mort des ſix Bourgeois de Calais. Je renvoie ſur cela aux notes hiſtoriques, qui ſont à la ſuite de ma Tragédie. Je renvoie avec plus de plaiſir encore à l'Hiſtoire de Calais, par M. le Febvre.: cet article y eſt diſcuté de la manière la plus ſatisfaiſante & la plus lumineuſe.

Qu'il me ſoit permis ſeulement de rappeler ici le témoignage de Froiſſart, parce que rien ne peut ébranler une autorité ſi puiſſante. Cet Auteur était contemporain; il avait vécu avec Mauni, avec tous les Seigneurs Anglais qui s'étaient trouvés à ce fameux ſiége : il était né en Hainaut, & ſujet du père de la

Reine d'Angleterre : il fut attaché à cette Princeſſe tant qu'elle vécut ; &, après ſa mort, il reſta encore à la Cour de Londres. Edouard eſt par-tout ſon Héros, ſon Idole ; & jamais Froiſſart n'eût oſé lui imputer une barbarie telle que la condamnation des ſix dévoués de Calais, ſi Edouard ne l'eût pas en effet prononcée : jamais il n'eût oſé peindre la mauvaiſe grace avec laquelle ce Prince accorda leur pardon aux larmes de la Reine, ſi ce fait n'eût été public & inconteſtable. *Madame, je voudrais que vous fuſſiez autre part que cy :* voilà les premiers mots d'Edouard ; ils prouvent combien il lui en coûtait pour être généreux.

Venons maintenant aux nouvelles autorités par leſquelles j'appuie celle de Froiſſart.

Aveu de M. Hume.

La première eſt un paſſage de M. Hume : l'aveu de cet Hiſtorien eſt de la plus grande importance. On croit communément que M. Hume a nié l'aventure des ſix dévoués de Calais. Mais, au contraire, dans le corps de ſon Hiſtoire, il a rapporté le fait & l'a reconnu pour véritable : ce n'eſt que dans une note qu'il a témoigné quelque doute, fondé ſur ce qu'Aveſbury n'a point parlé de cet évènement. Or M. Hume a ſenti lui-même que le ſilence d'un Auteur ne détruiſait pas

le témoignage des autres ; sur-tout le silence d'un Anglais sur un fait honorable à la France ; d'un Anglais, fade panégyriste de son Roi, & Historien souvent très-inexact sur les évènemens les plus connus. Voilà pour quelle raison M. Hume s'est cru obligé d'adopter dans le corps de son ouvrage le récit de tous les autres Auteurs, & en particulier celui de Froissart, Ecrivain plus Anglais que Français.

M. Hume a fait plus. Il a encore inséré à ce sujet un article très-précis dans un autre endroit de son Histoire. Je vais copier fidèlement la traduction de Madame de Ménière. » Rien ne prouve mieux les distinctions hono- » rables accordées alors à la Noblesse, que » la différence qu'Edouard mit entre la ma- » nière dont il traita les Chevaliers Ribau- » mont & Charny, & celle dont il avait traité » les six Bourgeois de Calais. Car ceux-ci » avaient montré un courage plus extraordi- » naire, dans une occasion plus juste & plus » digne qu'on les honorât. «

Cet aveu de l'Auteur Anglais est d'autant plus précieux, qu'il répond à un Français très-illustre, qui a prétendu qu'Edouard n'avait pas eu intention d'être cruel envers les six dévoués de Calais ; & qui a cru le démontrer en rappelant cette occasion postérieure,

dans laquelle Edouard traita noblement les Chevaliers de Ribaumont & de Charny. Le raisonnement de M. Hume explique la différence du traitement par la différence des personnes. Celle des circonstances est encore plus remarquable. Dans le premier évènement, l'obstination des Bourgeois de Calais avait mis Edouard en fureur : dans le second, ce Prince s'était fait une partie de plaisir de surprendre les deux Chevaliers par une espèce de camisade. Or je demande si l'on prouve qu'un homme n'a pas été en colère un tel jour, parce qu'il a ri six mois après. J'ai détaillé ce fait dans mes notes historiques ; & je suis fortifié dans mon sentiment par l'autorité de M. Hume. C'est ce grand homme que j'oppose au grand homme dont je combats ici l'opinion. J'ai fait voir dès long-tems combien je respecte mon Maître ; mais il m'a appris lui-même à respecter encore plus la vérité. Mademoiselle de l'Espinassi, dans son abrégé de l'Histoire de France, a soutenu mon avis par les mêmes raisons que j'avais exposées dans mes notes, & que M. de Villaret avait adoptées. Elle a combattu M. de Voltaire, avec le même respect & le même courage que moi.

Preuve tirée des piè.

Enfin la nouvelle découverte de M. de Bréquigny, qui constate qu'Eustache de Saint-

ces trouvées à Londres.

Pierre est resté dans Calais sous la domination Anglaise, confirme encore le récit de nos Historiens, relativement à la vérité du dévouement. Car il est évident que, si cette grande action n'eût pas été constante, on ne l'aurait pas inventée en France pour en faire honneur à un homme expatrié : on l'aurait plutôt attribuée à quelqu'un de ces Bourgeois de Calais, qui étaient restés assez fidèles à Philippe de Valois, pour préférer la misère auprès de lui à la fortune auprès de son rival. Il n'y a que la vérité, & une vérité publiquement reconnue, qui ait pu forcer à louer Eustache devenu sujet du Roi d'Angleterre. Cette réflexion est tranchante, & il en résulte que le Mémoire de M. de Bréquigny prouve exactement le contraire de ce qu'on voulait lui faire prouver.

OBSERVATIONS

HISTORIQUES

Sur quelques évènemens du ſiége de Calais.

I.

JE trouve une contradiction formelle, entre le récit de la plupart des Hiſtoriens & une lettre d'Edouard recueillie par M. de Bréquigny. Les Hiſtoriens, & Froiſſart tout le premier, diſent que Philippe de Valois, trouvant Edouard ſi bien retranché devant Calais qu'il était impoſſible de forcer ſon camp, envoya *défier* ce Monarque *à la bataille ;* mais qu'Edouard répondit : » Je ſuis ici pour prendre Calais ; quand je l'aurai pris, je verrai » ſi j'ai beſoin d'une bataille pour faire d'au- » tres conquêtes. « On lit au contraire dans une lettre d'Edouard, qu'il accepta la bataille, & qu'il offrit de ſortir de ſes lignes ; mais que Philippe décampa. Cette contradiction s'explique par une autre, dans laquelle Edouard tombe avec lui-même. Car dans toutes les lettres où il ordonne à ſes Barons

de le venir joindre, parce que le Roi de France s'apprête à l'attaquer, il leur recommande de ne point amener de chevaux, *par la raison qu'il n'est question que de combattre à pied.* Edouard n'avait donc pas envie de quitter ses retranchemens; il n'était pas capable d'une telle imprudence. Qu'auroit-il fait en rase campagne sans cavalerie, contre la Gendarmerie Française? D'ailleurs les lignes étant une fois sans défense, Philippe pouvait, ou sans se battre, ou même en se faisant battre, jeter du secours dans Calais. Edouard a pensé, sans doute après son succès, qu'il fallait en augmenter la gloire par une de ces fictions brillantes que les Rois se permettent si souvent. Ils croient nécessaire d'en imposer par un excès de confiance. De-là tant de feux de joie tirés par les vaincus, & tant de listes *de morts, qui se portent fort bien.*

La vérité se trouvera dans la combinaison des lettres d'Edouard avec le récit des Historiens. Les lettres disent que le 23 Juillet la tête de l'armée Française parut à la vue du camp Anglais; & que, lorsqu'elle fut entièrement rassemblée, il y eut le 27 une vive attaque des retranchemens. Les Historiens ajoutent que, dans cette attaque, les Français emportèrent une tour près du pont de Nieulai;

mais qu'ils ne purent pénétrer plus avant : que le lendemain Philippe envoya défier Edouard par quatre des principaux Chevaliers Français : qu'Edouard refusa très-positivement la bataille : que deux Cardinaux, Légats du Pape, s'entremirent pour concilier les deux Rois : qu'Edouard demanda une trève de trois jours, sous prétexte de traiter de l'accommodement ; & que, pendant ces trois jours, il augmenta les fortifications de son camp, sur-tout celles qui étaient vers le pont de Nieulai, & dans lesquelles l'attaque du 27 lui avait fait connaître des endroits faibles. Le 31 la trève expira : la force des retranchemens obligea le Roi de France, après avoir encore tenté des efforts inutiles, à décamper le 2 Août, & la ville se rendit le 3. Voilà une suite de circonstances trop bien liées & trop vraisemblables pour n'être pas vraies, quand Froissart les avoue toutes, quand il parle expressément des *nouvelles fortifications ajoutées au camp depuis le défi* de Philippe de Valois. Froissart ne connaissait pas vraisemblablement cette lettre particulière d'Edouard, à laquelle il n'aurait peut-être pas donné un démenti public : quoiqu'après tout, les Princes ne tiennent guère à ces ruses, à ces bravades du moment ; & lors-

qu'une fois ils ont réuſſi dans leur projet, ils ceſſent d'exiger une crédulité dont ils n'ont plus beſoin. Enfin tout ce que je viens de dire ſur cet article eſt confirmé par un vieux manuſcrit appartenant à M. le Comte de Tourempré, Calaiſien, qui ſe fait gloire de l'être, & qui honore ſa Patrie.

I I.

Je dois une réponſe à l'honnête citoyen de Beauvais, qui s'eſt plaint de ce que j'avais ſemblé annoncer, dans un vers, que Beauvais avait été pris & ſaccagé, quelque tems avant le ſiége de Calais. Je crois qu'il s'apperçoit bien que je connais aſſez l'Hiſtoire de France pour ſavoir que Beauvais n'a jamais été pris. Lui-même il me paraît trop bien inſtruit pour ignorer qu'en 1346 l'armée Anglaiſe s'empara des fauxbourgs de Beauvais, y mit tout à feu & à ſang, brûla en particulier la ſuperbe abbaye de Saint-Lucien ; & qu'Edouard en fut ſi irrité qu'il fit pendre le premier ſoldat qui avait commencé l'incendie. Mais j'avouerai que je n'ai pas oſé mettre le mot *fauxbourg* dans ma Tragédie. M. de Voltaire a pu l'employer dans la Henriade.

Ces fauxbourgs aujourd'hui ſi pompeux & ſi grands,
Que la main de la paix tient ouverts en tous tems,

D'une immenſe cité ſuperbes avenues.

Il parlait en Poëte épique ; & moi je faiſais parler un perſonnage, qui même ne nommait Beauvais que comme un objet accidentel : ainſi ce n'était pas le moment de s'arrêter à décrire, & d'envelopper le mot *fauxbourg* dans des épithètes heureuſes qui le fiſſent paſſer. D'ailleurs ce n'eſt que dans la ville même que l'on inſiſte ſur cette diſtinction de la cité & du fauxbourg ; l'éloignement les confond. Et enfin notre public renferme trop de gens inſtruits, pour que je puſſe l'induire en erreur par ce léger défaut de préciſion.

I I I.

AVIS DE L'EDITEUR.

Comme ce troiſième article eſt une replique de M. de Belloy, à une réponſe qu'avoit faite M. de Villaret à la note hiſtorique du même M. de Belloy, ſur ce vers :

S'il nous laiſſe partir guerriers, femmes, enfans.

nous croyons devoir commencer par mettre ici ſous les yeux du Lecteur la réponſe de M. de Villaret.

» On trouve dans quelques notes hiſtori- » ques, imprimées à la ſuite d'un ouvrage » moderne, une accuſation d'erreur intentée » par l'Auteur contre les Hiſtoriens, au ſujet

» de la réduction de Calais. Voici comme il
» s'exprime : *Je crois avoir saisi une vérité*
» *échappée aux Historiens. Ils n'ont pas réfléchi*
» *sur ce qu'ils ecrivaient, quand ils ont dit que*
» *ce fut Edouard qui chassa de Calais tous les*
» *habitans. Il est bien peu vraisemblable qu'un*
» *Prince qui se disait Roi de France ait com-*
» *mencé par se priver de ses sujets, en les ren-*
» *voyant de la première ville qu'il soumettait;*
» *ce n'était guère le moyen de gagner les cœurs.*
» *Mais les propres mots de la capitulation rap-*
» *portés par Froissart & par les autres Histo-*
» *riens, démontrent que ce furent les habitans qui*
» *demandèrent à abandonner leur ville, pour se*
» *rendre auprès de leur véritable Maître. Qu'on*
» *se rappelle que le Gouverneur demanda à*
» *Mauni en termes exprès,* que le gentil Roi
» votre Seigneur, nous laisse aller tout ainsi
» que nous sommes, & veuille prendre la ville
» & le châtel, & tout l'avoir qu'il y a de-
» dans, il en trouvera assez. *A quoi Mauni*
» *répond :* Ce n'est mie son entente que vous
» puissiez vous en aller ainsi.

» Ce seroit imiter l'Auteur, que de lui ré-
» pondre. Le Gouverneur, en demandant la
» permission de se retirer, *tout ainsi que nous*
» *sommes*, n'entendoit parler que de la garni-
» son. En supposant pour vraie une inter-
prétation

» prétation équivoque, on n'aurait pas le
» droit de dire, *vous n'avez pas réfléchi sur*
» *ce que vous écriviez*. Il faut, pour avancer
» une pareille assertion, des preuves plus
» évidentes. Les voici. Il n'est fait aucune
» mention ni dans Froissart, ni dans le Con-
» tinuateur de Nangis, les deux Historiens
» contemporains les plus authentiques, de
» cette prétendue résolution des habitans de
» Calais. *Les habitans de Calais*, dit le Con-
» tinuateur de Nangis, *désespérant d'être se-*
» *courus & manquant de vivres, furent obligés*
» *de se rendre au Roi d'Angleterre, sauf leurs*
» *vies, & les biens qu'ils purent emporter sur*
» *eux, & ainsi le Roi d'Angleterre prit la ville*
» *de Calais & chassa tous les habitans.* OMNES-
» QUE HABITANTES EJECIT. Froissart, que
» l'Auteur cite dans ses notes, dont il trans-
» crit même presque entièrement le chapitre
» de la réduction de Calais, qui ne confirme
» en aucune manière sa supposition, l'anéan-
» tit dès le commencement du chapitre sui-
» vant. Il est à présumer que l'Auteur n'a pas
» continué sa lecture jusqu'à ce chapitre. A
» Dieu ne plaise qu'on ose l'accuser d'une ré-
» ticence infidèle. Edouard, en remettant les
» clefs de Calais au Seigneur de Mauni, aux
» Comtes de Warwick & de Stafford, leur

» parla en ces termes : *Seigneurs, prenez les*
» *clefs de la ville & du chastel de Calais, si en*
» *allez prendre la saisine, & fiancer prison à*
» *tous les Chevaliers qui-leans sont, & tous*
» *souldoyers qui sont venus simplement pour*
» *gagner leur argent ; faites vuider & tout le*
» *demeurant, hommes, femmes & enfans : car je*
» *veux la ville repeupler de purs Anglais.* De
» Vienne & les Chevaliers furent effective-
» ment retenus prisonniers de guerre, &
» c'était ce qu'il voulait éviter lorsqu'il di-
» sait à Mauni, *qu'on nous laisse aller tout ainsi*
» *que nous sommes.* Le même Froissart, quel-
» ques lignes plus bas, décrit ainsi la douleur
» des habitans de Calais : *C'était grande pitié*
» *de ces Bourgeois & Bourgeoises & de leurs en-*
» *fans, quand il leur convint laisser leurs hôtels,*
» *leurs héritages, meubles & avoir.* Il est inutile
» de désigner l'ouvrage qui contient l'erreur
» qu'on relève ici. Cette note n'est faite que
» pour ceux des Lecteurs qui l'ayant lu, révo-
» queraient en doute la fidélité des Histo-
» riens : ceux qui n'en ont point connaissance
» prendraient un médiocre intérêt à cette
» réfutation. «

Il faut avouer que l'amour-propre de quelques Auteurs est d'une intolérance qui va jusqu'à la férocité ; c'est les outrager que d'oser dire qu'on croit qu'ils se sont trompés,

ils sont infaillibles. M. de Villaret peut avoir raison sur le fait dont il s'agit; mais assûrement il a bien tort dans la manière de se défendre. De quoi se plaint-il ? M. de Belloy ne l'avoit point nommé. M. de Villaret ne s'est reconnu que parce qu'il avoit dit la même chose que les autres Historiens. Il croit se venger, en ne nommant point à son tour l'Auteur du *Siege de Calais* dans le tems de sa plus grande gloire; mais le silence de M. de Belloy étoit un ménagement, celui de M. de Villaret étoit une grossiereté indécente. M. de Belloy, combattant tous les Historiens à la fois, pouvoit & devoit peut-être honnêtement ne pas nommer M. de Villaret; mais celui-ci répondant à M. de Belloy seul, se feroit honoré en le nommant avec honneur, & en le traitant avec les égards dûs à sa gloire.

Au reste, voici la replique de M. de Belloy.

REPLIQUE de M. DE BELLOY *à* M. DE VILLARET.

Feu M. de Villaret a voulu absolument être offensé de ce que j'ai dit, dans mes Notes historiques, que c'étaient les Bourgeois de Calais qui avaient demandé, lors de la capitulation, à sortir de leur ville & à se retirer vers leur Roi légitime; & de ce que j'ai accusé les Historiens *de n'avoir pas assez réfléchi*, quand ils avaient assûré qu'Edouard avait chassé les Calaisiens malgré eux. M. de Villaret était malade; il avait de l'humeur :

il faut l'excuser de s'être fâché & de n'avoir pas répondu; il aurait mieux valu qu'il répondît & qu'il ne se fâchât point. En effet voici les premières propositions faites par Jean de Vienne, au nom des Bourgeois *qui*, dit-il, *m'ont cy envoyé :* je tire ces propositions de Froissart même, que M. de Villaret copie par-tout : *Que le Roi d'Angleterre NOUS LAISSE ALLER tout ainsi que nous sommes ;* c'est-à-dire avec nos habits & sans rien emporter. *Et qu'il prenne la ville & le châtel & tout l'avoir* (toutes les richesses) *qu'il y a dedans ; il en trouvera assez :* rien n'est plus clair. Si Edouard a renvoyé les habitans, c'est donc après qu'ils ont eu demandé à être renvoyés : *qu'il nous laisse aller tout ainsi que nous sommes.* J'ai donné une autre preuve de ce fait, par la capitulation du troisième siége de Calais en 1596. Les nouveaux Bourgeois refusèrent encore, à l'imitation de leurs prédécesseurs, & refusèrent à leur Gouverneur même, de rester dans la ville quand il fallut la rendre à l'Archiduc. Ils se retirèrent tous dans la citadelle; indiscrétion qui hâta la perte de ce fort, où il n'y avait pas assez de vivres & d'eau pour tous les habitans d'une ville entière. Il me semble que ces raisons

méritaient une réponſe. Si M. de Villaret avait eu d'autres raiſons à oppoſer, que ne les a-t-il fait valoir? Mais que dirait-il aujourd'hui, s'il voyait ma démonſtration devenue complette par le grand nombre de conceſſions qu'Edouard fit à d'anciens Bourgeois de Calais? Elles atteſtent qu'il conſerva dans la ville ceux qui voulurent y reſter.

Au ſurplus je ne demande pas qu'on me ſache beaucoup de gré d'avoir été le ſeul qui ait découvert cette vérité dans le récit de Froiſſart. N'écrivant que ſur un fait iſolé, j'ai dû le diſcuter avec plus de ſoin que ceux qui écrivent l'Hiſtoire générale d'une Nation. Mais quand je dis à l'Auteur d'une Hiſtoire de France, *vous n'avez pas réfléchi* ſur telle circonſtance particulière, je crois que je ne l'offenſe pas, & qu'il n'y a point de manière plus douce de relever une erreur. J'étais jaloux de me juſtifier ſur cet article, parce que je ſerais au déſeſpoir d'avoir donné un juſte ſujet de plainte à un homme auſſi eſtimable que l'était M. de Villaret.

I V.

Je me difpenferai d'avoir le même refpect pour ce que l'on appelle un paperaffeur Anglais, & pour je ne fais quel folliculaire Français, fon digne copifte. Ils ont avancé intrépidement, » que Godefroi de Harcourt n'é- » toit pas un rebelle; que les Seigneurs Nor- » mands avaient le droit de choifir à leur gré » pour Souverain, ou le Roi de France, ou » le Roi d'Angleterre. « Ces Docteurs ne favent pas apparemment qu'en 1347, il y avait plus de 200 ans que la Normandie était réunie à la Couronne de France : que, depuis Philippe-Augufte, cette réunion avait été confirmée par les traités fans nombre faits entre la France & l'Angleterre : qu'ainfi tous les Seigneurs Normands, qui n'avaient point paffé en Angleterre lors de la réunion, étaient fujets du Roi de France; qu'enfin il n'y a jamais eu de doute fur cet article, & que les Normands n'ont jamais prétendu exercer ce droit extravagant de fe choifir un Souverain à leur volonté : Godefroi de Harcourt fe jugea fi bien lui-même coupable de trahifon, qu'il vint fe jeter aux pieds de Philippe de Valois, en portant, au lieu de corde, fon écharpe nouée autour du cou; & le Roi,

pour ſigne de grace, la dénoua & la lui remit dans ſa place ordinaire. Voilà ce qu'il faudrait ſavoir, quand on veut raiſonner ſur l'Hiſtoire de ce tems. Un Ecrivain Anglais qui ignore ou diſſimule ces faits, mérite qu'on en rie. Mais quand un Français copie les ſottiſes d'un Etranger, pour dénigrer ſon compatriote; que mérite-t-il ?

V.

Le même Folliculaire Français m'a reproché d'avoir répréſenté Edouard comme un Prince trop abſolu pour un Roi d'Angleterre. Si cet homme avait lu Meſſieurs Hume & Smolett ſur les années 1341 & 1375, il y aurait vu les entrepriſes d'Edouard ſur la liberté Anglaiſe, & ſes démêlés avec les Parlemens. Les lettres de ce Prince, trouvées à la Tour de Londres par M. de Bréquigny, prouvent qu'il agiſſait quelquefois en deſpote. On ſait en effet que dans ſon ſiècle, l'infanterie n'étant pas un corps permanent, ne ſervait que pendant un certain nombre de jours fixés; après leſquels elle était libre de ſe retirer. Cela faiſait ſouvent manquer les plus grandes opérations; mais telle était la Loi, & un Roi de France même n'aurait pas été aſſez abſolu pour l'enfreindre. Cependant Edouard, par

N 4

différentes lettres des mois d'Octobre, de Novembre & de Décembre 1346, *ordonne de saisir les personnes & les biens de ceux qui ont quitté l'armée;* & il n'allègue d'autre raison de cette violence, que le besoin qu'il a de soldats. Ce sont bien là, je crois, des actes de despotisme. En général l'Histoire d'Angleterre nous montre que tous les grands Rois de cette Isle ont été maîtres, soit par le respect que le génie imprime, soit par les ressources qu'il trouve pour se faire obéir.

Au reste, les Ecrivains Anglais un peu avoués de leur Nation, & non ces chenilles que l'on foule aux pieds sur les bords de la Tamise, comme sur ceux de la Seine, ont donné à mon ouvrage plus d'éloges qu'il n'en mérite. Indépendamment des deux traductions qu'on en a faites à Londres, on s'est attaché à me témoigner quelque satisfaction du soin que j'ai pris d'écarter de mon sujet tout ce que d'autres Poëtes y auraient saisi avec empressement; je veux dire les occasions qui s'offraient à chaque pas d'humilier le peuple Anglais dans son Roi. J'ai distingué, comme je le devais par respect pour la vérité, la cruelle infléxibilité d'Edouard, & la pitié magnanime de ses Courtisans. Lui seul fut barbare pendant quelques heures,

toute ſon armée fut conſtamment généreuſe. Mauni s'emporta contre lui juſqu'aux reproches; & ce perſonnage de Mauni qui, dans ma Tragédie, répréſente la Nation Anglaiſe, a plu à Londres comme en France; malgré le peu de développement qu'il fallait lui donner pour pouvoir déployer les paſſions des principaux perſonnages, tels que Harcourt, Euſtache, ſon fils, &c. On m'a tenu compte encore d'avoir peint la cruauté d'Edouard avec les couleurs qui lui étaient propres, & comme un effet momentané de ſa politique, non comme un vice habituel de ſon caractère : ſon attendriſſement, au tableau de la mort de ſon père, a même reçu des éloges particuliers. J'ai dû être ſenſible à ces marques d'indulgence, de la part d'une Nation qui ne nous les prodique pas : & je me fais un plaiſir d'avoir trouvé l'occaſion d'en témoigner ma reconnoiſſance aux Anglais, autant qu'il eſt en mon pouvoir, dans la Tragédie que je vais donner inceſſamment, & qu'on a déja annoncée au public ſous le titre de du Gueſclin. La Nation Anglaiſe y jouera un rôle plus avantageux que dans le Siége de Calais; & du Gueſclin même ne l'humiliera pas. Perſonne n'eſt moins Anglais que moi; mais perſonne ne ſait mieux reſpecter les

Nations, rendre juſtice à leurs vertus, & excuſer leurs défauts. Chaque homme & chaque peuple en ont de particuliers : les Nations ſe doivent des égards mutuels, qui ſont une des premières loix de l'humanité. Il eſt triſte que ces égards, pouſſés trop loin, faſſent d'un peuple le ſervile imitateur de l'autre. Je gémis de cette Anglomanie aviliſſante que l'on affecte aujourd'hui en France : mais en même tems je voudrais entendre tous les Français dire avec Euſtache de Saint-Pierre :

Plus rivaux qu'ennemis d'un peuple magnanime,
Notre plus beau laurier, Anglais, c'eſt votre eſtime.

Croit-on qu'en imitant, bien ou mal, leurs habits, leurs voitures, leurs jeux de cartes, leurs promenades, leur théâtre, & même leur prétendue indépendance, nous mériterons l'eſtime des Anglais ? Non. Aimons & ſervons notre Patrie, comme ils aiment & ſervent la leur ; alors ils nous reſpecteront. Si quelquefois ils ont témoigné du mépris pour notre Nation, c'eſt dans ces tems de relâchement où nous leur avons paru moins dignes d'être leurs rivaux.

Qu'on me pardonne de finir par ces réfléxions un peu étrangères à mon objet actuel :

elles ne le ſont pas au ſyſtême que je me ſuis fait d'occuper ma Nation d'elle-même; & ſur-tout de lui rappeler ce qu'elle fut, quand on s'efforce de le lui faire oublier.

AVIS.

DE L'ÉDITEUR.

QUAND *la lettre suivante, adressée à Messieurs les Auteurs du Journal Encyclopédique ne seroit point de M. de Belloy, nous l'insérerions ici, parce que c'est une apologie toujours ingénieuse & souvent solide* du Siége de Calais; *mais comme nous trouvons dans les papiers de M. de Belloy cette pièce écrite toute entière de sa main, avec des ratures & des corrections nombreuses, aussi de sa main; que nous y reconnoissons d'ailleurs son style, ses principes & ses connoissances dramatiques, il ne nous reste aucun doute à cet égard. Nous avons seulement retranché quelques traits qui auroient pu blesser & déplaire. En général nous voudrions trouver moins d'aigreur dans cette apologie & dans la précédente : l'illustre & heureux Auteur du* Siége de Calais, *n'étoit pas dans le cas de la plainte.*

LETTRE
A MESSIEURS LES AUTEURS
DU
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE.

J'ESTIME affez votre Journal, & je compte affez, Meffieurs, fur l'impartialité dont vous faites profeffion, pour ofer vous prier d'être vous-mêmes les Editeurs d'une lettre où je combats vos fentimens. Il s'agit du *Siége de Calais*, contre lequel vous avez hazardé plufieurs objections que je ne crois pas juftes. J'avouerai ingénument que je fuis ami de l'Auteur. Mais la même franchife me force à vous dire que j'aurai befoin de toute fon amitié pour me faire pardonner d'avoir pris fa défenfe. Si vous faviez avec quelle tranquille indifférence il regarde les critiques ! Il ne lit jamais celles qui font faites contre les autres Auteurs. Mais pour celles où il eft attaqué, il eft fouvent le feul qui prenne la peine de les lire.

Non pas qu'il fe foumette aveuglément aux

décifions de fes Cenfeurs. Il a le droit, fans doute, de juger à fon tour, ceux qui fe font conftitués fes Juges. Quand il trouve leurs critiques bien fondées, il y répond en fe corrigeant. Quand elles font injuftes, il plaint le goût de ceux qui les ont faites.

Pour moi, qui fuis un peu plus vif que lui fur cet article, je penfe qu'il eft important pour l'Art Dramatique, d'empêcher que les erreurs ne s'accréditent; & qu'il faut fur-tout les combattre, lorfque, par un hazard étrange, elles ont des partifans tels que vous. Voilà ce qui me fait prendre la plume. Je me fuis déjà mêlé d'écrire : j'efpère m'en mêler encore plus par la fuite; & je me propofe d'avance, en défendant mon ami, de faire voir à ceux qui voudront un jour être mes détracteurs, qu'il leur fera néceffaire de s'armer de bonnes raifons, s'ils ne veulent pas s'expofer à être repouffés vigoureufement.

Venons au fait. Vous dites d'abord que *les Anglais fe récrient vivement contre le caractère d'Edouard; & que vous le ferez voir dans le Journal prochain.* J'ignore quel écrit Anglais vous comptez nous produire pour juftifier ce que vous avancez. Mais il ne ferait pas furprenant qu'il y eût des gens à Londres qui condamnaffent ce que le général de la Nation

approuve. Il y a dans tous les climats certains esprits isolés, qui se font gloire de contredire toujours la voix publique. Je puis vous *faire voir* cependant que ceux qui *se récrient* en Angleterre contre *le Siége de Calais*, ne sont, ni la plus saine ni la plus nombreuse partie de la Nation. Vous ignorez peut-être que l'édition Française de cette Tragédie, imprimée à Londres, a été dévorée aussi avidement que celle du Libraire Duchesne l'a été à Paris. Vous ignorez que, depuis ce tems, *le Siége de Calais* a été traduit en vers Anglais, par M. *Dennys*, & que M. *Samson* en promet une nouvelle traduction. Vous ignorez que la Gazette publique qui, sur les écrits étrangers, est toujours l'écho de la Nation, a prodigué les plus grands éloges à la Tragédie de M. *de Belloy*. Voici en quels termes elle en parle. C'est dans *l'Evening-post de Witehal* du 16 Mai dernier.

» La Tragédie, *le Siége de Calais*, représentée vingt-deux fois à Paris, trois fois » devant la famille Royale, & deux fois *gratis* » pour le peuple, renferme la morale la plus » forte & la plus développée. Elle prouve & » persuade que l'*amour de la Patrie* est la plus » noble de toutes les vertus, & doit en être » la première.

» Dans la contexture de cette pièce, l'Au-
» teur ne s'écarte jamais de son objet ; les
» différens caractères le remplissent par de-
» grés ; chaque vers y conduit le Lecteur.
» L'amour, sans lequel une Tragédie Fran-
» çaise n'est point reçue favorablement, &
» qui dépare plus d'une pièce Anglaise, n'est
» ici qu'un moyen secondaire, & qui sert à
» développer plus noblement l'amour patrio-
» tique. Nous n'y voyons aucunes de ces
» situations romanesques, fades & usées. L'a-
» mour d'Harcourt pour Aliénor ennoblit son
» caractère. Celui d'Aliénor pour Harcourt
» n'a nul rapport avec celui des *Statira*, des
» *Cléopatre*, des *Cassandre;* cet amour est vrai-
» ment héroïque. La tendresse paternelle, la
» piété filiale se montrent aussi dans le plus
» beau jour : mais toutes deux cèdent à l'a-
» mour de la Patrie, toujours supérieur dans
» cette pièce aux autres sentimens.

» Les caractères sont de la plus grande
» beauté, *uniformes & vrais*. On voit dans
» Edouard un Prince qui a *de grandes quali-*
» *tés avec de fortes passions*. Ambitieux, fier
» de ses succès, haut, brave ; & cependant
» noble & généreux lorsque la raison éclaire
» son cœur. Sa tendresse pour un père assassiné
» est réveillée par les discours d'Aurèle, &
alors

» alors le Prince généreux triomphe de lui-
» même.

» Godefroi d'Harcourt nous retrace le por-
» trait de *Coriolan* avec des vertus plus réelles.
» Sa révolte, occaſionnée par la tyrannie des
» Miniſtres, forme une excellente leçon pour
» eux, & les avertit de ne point jeter dans
» le déſeſpoir ceux dont les talens militaires
» peuvent être funeſtes à l'Etat. A peine Har-
» court paraît, que nous voyons le plus grand
» contraſte entre ſon amour pour la Patrie,
» & ſon reſſentiment des outrages qu'il a re-
» çus. Les dernières paroles d'un frère mou-
» rant ont ranimé ſes remords, & nous l'y
» voyons livré juſqu'au moment où il répare
» ſes erreurs.

» Euſtache de Saint-Pierre, le Héros de la
» pièce, eſt grand par-tout. Il défend ſes
» murs. Il n'eſt point accablé ſous le poids
» de ſes malheurs. Il perſuade à ſes conci-
» toyens de périr plutôt que d'être infidèles
» à leur Prince : & quand on lui propoſe de
» brûler la ville & de s'enſevelir dans les
» flammes, ſa prudence eſt on ne peut mieux
» contraſtée avec le courage bouillant de ſon
» fils. Quand il apprend que les citoyens ont
» la vie ſauve, pourvu que ſix d'entre eux
» ſoient dévoués à la mort, il s'offre noble-

» ment le premier. Sa conduite dans la prison
» *forme un mélange heureux de la tendresse*
» *paternelle & du plus ferme courage.* Son en-
» trevue avec Edouard le montre également
» inébranlable aux promesses & aux menaces
» du vainqueur : il préfère même, à la con-
» servation de ses jours & de ceux de son
» fils, l'espérance de rendre les talens d'Har-
» court utiles à sa Patrie. Pour comble d'hé-
» roïsme, dès qu'il s'apperçoit de l'artifice
» d'Harcourt pour sauver les six dévoués,
» nouveau *Régulus*, il revient se mettre au
» pouvoir de l'ennemi. Les caractères d'Au-
» rèle & d'Amblétuse, sont également bien
» soutenus dans cet excellent ouvrage. «

Vous voyez donc, Messieurs, que toute l'Angleterre ne se plaint pas du personnage d'Edouard. Et en effet cela serait bien injuste. Car M. de Belloy l'a calqué sur le portrait qu'en ont tracé tous les Historiens Anglais. Donnez vous la peine de lire Barnès, le Chevalier Howard, & Rapin Thoiras, ces trois Panégyristes d'Edouard, & vous y trouverez presque mot pour mot ces vers de M. de Belloy :

Autant vous déployez de grace & de douceur,
Quand d'un sujet utile il faut gagner le cœur :

Autant vous vous armez d'une haine terrible,
Pour celui que vos dons trouvent incorruptible.

C'eſt Barnès mis en rimes. Il dit dans l'éloge d'Edouard : *Son langage était éloquent : il était doux & affable, mais terrible quand on lui réſiſtait.* Le Chevalier Howard répète à peu-près les mêmes termes : *La réſiſtance le rendait terrible, la ſoumiſſion le rendait doux.* Ainſi vous faites à M. de Belloy plus d'honneur qu'il n'en mérite, en diſant qu'il a tiré ce portrait de ſon imagination. Il n'a pu ſe diſpenſer de répréſenter Edouard long-tems *infléxible*, puiſqu'il réſiſta aux prières de toute ſa Cour, & de tous ſes amis, en ordonnant pluſieurs fois très-durement de *faire venir le cope-tête.* M. de Belloy expoſe ce Prince à des contradictions, afin d'enflammer par *la réſiſtance* cette colère qui le *rendait* ſi *terrible.* Mais il n'a pas, comme vous le dites, peint Edouard *inéxorable*, puiſqu'Edouard pardonne enfin, & que, dans tout le cours de la pièce, il cherche même, pour pardonner, des prétextes utiles à ſa politique.

Vous auriez dû remarquer avec juſtice, que, malgré les reproches que les différens perſonnages font à Edouard de ſa cruauté, il n'eſt jamais avili du côté de ſes grands talens &

de ſes vertus, dont ſes ennemis mêmes conviennent toujours.

Dans Londre, à vos vertus, tous les cœurs vont
s'offrir.

lui dit Saint-Pierre. Et ces vers ſi juſtement vantés par M. de Voltaire :

Quel mortel, de mon ſort, ne ſerait pas jaloux ?
Vous me forcez, Seigneur, d'être plus grand que
vous.

Ne tirent-ils pas leur principal mérite de ce qu'ils conſervent à Edouard toute ſa grandeur, en élevant Saint-Pierre au deſſus de lui ? Harcourt ne vante-t-il pas même la générosité ordinaire d'Edouard, en lui diſant :

Vous ſur qui l'héroïſme eut des droits ſi ſacrés,
Vous n'êtes plus vous-même, ou vous les admirez :
Votre ame, en les perdant, gémira la première :
Vous démentez le cours de votre vie entière.

Vous auriez du remarquer encore qu'il était bien difficile, dans une pièce dont Edouard n'était pas le Héros, de raſſembler, comme M. de Belloy l'a fait, tous les traits de ſon caractère. Son ambition, ſa fierté, ſa connaiſſance profonde du gouvernement & du génie des Nations, ſa politique, ſon adreſſe & même ſa galanterie, ſon courage brillant, les tranſ-

ports de ſon ame ardente, ſoit dans la colère, ſoit dans la généroſité, y ſont déployés de la plus grande manière ; & le pardon accordé au Comte d'Harcourt, nouveau trait ajouté à l'hiſtoire, embellit encore le caractère du Monarque Anglais.

Ne ſait-on pas d'ailleurs que cette Nation ne fait pas toujours cauſe commune avec ſes Rois ? Elle eſt trop judicieuſe pour ſe croire offenſée par un Auteur qui peint la cruauté d'un Roi d'Angleterre, mais qui peint en même tems la magnanimité de ſes ſujets, s'élevant tous avec force contre la barbarie du Souverain. C'eſt le Lord Mauni (1) qui répréſente la Nation Anglaiſe dans le Siége de Calais. Et ce perſonnage, que vous avez la bonté d'appeler un ſimple *confident*, développe toute la grandeur d'ame du peuple qu'il répréſente. Rappelez-vous la Scène où il vient généreuſement féliciter ſes ennemis ſur leur courage vertueux & ſur leur ſacrifice héroïque : celle où il perd la faveur de ſon Roi, par la noble liberté de ſes remontrances.

Dût mon zèle rigide aſſûrer ma diſgrace,

(1) Nous avons déjà obſervé que Mauni n'étoit point Anglois. *Note de l'Editeur.*

Faiſons parler enfin la dure vérité ;
D'un homme & d'un Anglais montrons la liberté.
. . . . J'ai ſuivi vos drapeaux,
Pour guider vos ſoldats & non pas vos bourreaux :
Seigneur, je vous l'ai dit, & vous devez m'en croire,
Plus que votre faveur je chéris votre gloire.
L'Anglais n'eſt point eſclave en vous devant ſa foi.
Vous m'avez confié la gloire de mon Roi,
C'eſt un dépôt ſacré dont j'aimais à répondre :
Si vous le retirez, j'en vais gémir à Londre.

Tous les Anglais ſe ſont reconnus dans ce diſcours. Ce beau caractère, qu'il a fallu cependant deſſiner dans la proportion convenable au cinquième perſonnage de la Tragédie, a été univerſellement approuvé. C'eſt peut-être celui qui montre le plus de génie & d'adreſſe dans l'Auteur. Auſſi le célèbre GARRIK diſait hautement, qu'il ſerait embarraſſé d'ajouter ou de retrancher un ſeul mot dans le rôle de Mauni, ſi ce n'eſt peut-être ce ſeul vers que M. de Belloy devrait changer, parce qu'il ſe peut prendre dans deux ſens différens :

Dieu ! que ne ſuis-je né dans les murs de Calais !

Ne ſoyez donc pas ſurpris, Meſſieurs, des applaudiſſemens que les Anglais prodiguent à notre Auteur, & de l'honneur qu'ils lui font

en le traduiſant. C'eſt une nouvelle preuve de l'équité de la Nation Britannique.

Paſſons à un autre objet. Eſt-ce une bonne politique de chercher à diminuer le mérite de l'action d'Euſtache de Saint-Pierre, pour diminuer en même tems l'intérêt de la Tragédie ? Comme cet article de votre extrait a révolté abſolument les Lecteurs, ils ſe chargeront de vous répondre pour moi. Mais quand vous dites que M. de Belloy aurait dû répréſenter les dévoués, ſentant toute l'horreur du ſacrifice qu'ils font à la gloire & à la Patrie; quand vous dites ces trois vers où Zamti s'attendrit en s'immolant :

Je commence à ſentir ma mort avec horreur,
Quand ma mort t'abandonne à cet uſurpateur :
Je fais en frémiſſant ce ſacrifice impie;
Mais mon devoir l'épure & mon trépas l'expie.

Vous ne voulez pas voir que M. de Belloy a complètement rempli la tâche que vous lui impoſez : vous ne voulez pas vous ſouvenir de ces beaux vers que dit Saint-Pierre à ſon fils & à ſes amis.

Ah ! je crois voir ton ſang, le mien, qui ſe confondent.
A tes derniers ſanglots mes entrailles répondent.

Avais-je, en t'élevant dans l'espoir le plus beau,
Formé tant de vertus pour le fer d'un bourreau ?
Vous qui me connaissez, pardonnez ce murmure :
On pleure sa victoire en domptant la nature ;
Jamais un cœur Français ne la peut étouffer :
Mais il en est plus grand d'oser en triompher :
Dans ces combats affreux tout son sang se soulève,
Il marche au sacrifice, il frémit... & l'achève.

Voilà ce que le judicieux Auteur de la Gazette de Londres appelle *un mélange heureux de la tendresse paternelle & du plus ferme courage*. Il est triste qu'il ait mieux lu la pièce que des Journalistes Français. Je ne vous rapporterai pas plusieurs autres exemples de la sensibilité d'Eustache & de son fils : je crois seulement que vous pouviez-vous dispenser de citer à M. de Belloy un Maître qu'il se cite lui-même sans cesse, & que vous voyez qu'il imitait, avant même que vous lui en eussiez donné le conseil.

Vous reprochez au rôle d'Aliénor d'être épisodique. Mais depuis quand un épisode est-il un défaut ? Les pièces les plus simples n'ont-elles pas des épisodes ? Créon, dans l'Œdipe de Sophocle, Maxime dans Cinna, Eriphile dans Iphigénie, Azema dans Sémiramis, &c. &c. &c. ne sont-ils pas des personnages épisodiques ? Vous dites qu'Aliénor *ne fait rien*

à l'action. Vous n'y penſez pas. Elle fait agir Harcourt, & c'eſt Harcourt qui forme le nœud & le dénouement de la pièce. Enfin vous prétendez qu'Aliénor eſt trop politique pour une femme, parce qu'elle raiſonne juſte ſur la loi Salique. Mais les héroïnes de Corneille & de Racine, que vous citez, pour ſoutenir votre objection, la détruiſent ſans reſſource. Cornélie, Emilie, Viriate, Athalie, Agrippine raiſonnent bien plus qu'Aliénor ſur la politique. Idamé, que vous aſſûrez n'être pas Philoſophe, l'eſt cependant beaucoup dans ces admirables morceaux.

De mes Rois! va, te dis-je, ils n'ont rien à prétendre:
Je ne dois point mon ſang en tribut à leur cendre,
&c. &c.
Hélas! grands & petits, & ſujets & Monarques,
&c. &c.
La nature & l'hymen, voilà les loix premières, &c.
&c.

Et ſur-tout dans celui-ci:

Ne ſaurions-nous mourir que par l'ordre d'un Roi?
Les taureaux aux autels tombent en ſacrifice;
Les criminels tremblans ſont traînés au ſupplice;
Les mortels généreux diſpoſent de leur ſort.
Pourquoi des mains d'un Maître attendre ici la mort?
L'homme était-il donc né pour tant de dépendance?

Le lettré Zamti ne dit rien de ſi hardi, ni de ſi philoſophique; & c'eſt ſa femme qui lui prouve la néceſſité du ſuicide. Aliénor eſt donc bien moins *pédante*, (puiſqu'il vous plaît de l'appeler ainſi) que les héroïnes que vous lui comparez. Si elle parle de la loi Salique, c'eſt que dans le moment où la querelle d'Edouard & de Philippe de Valois occupe toutes les bouches Françaiſes, il eſt impoſſible qu'une fille célèbre par ſon courage, une fille de la plus haute qualité, la fille en un mot du Gouverneur de Calais, n'ait pas été inſtruite par ſon père des droits du Souverain qu'il ſert, & de la loi pour laquelle ce père ſe ſacrifie.

Que de gens ont penſé différemment de vous! ils ont regardé comme un art très-délicat d'avoir choiſi, pour faire parler Edouard contre la loi Salique, l'inſtant où ce Prince veut engager une femme dans ſon parti. C'eſt un moyen de plus qu'il emploie auprès d'elle, que de s'élèver contre un uſage humiliant pour ſon ſexe. On a trouvé de l'art encore à faire ſoutenir cette loi, par un perſonnage à qui elle eſt contraire, & dont la voix par conſéquent ne peut être ſuſpecte. Cette délicateſſe a été ſentie & goûtée de la plupart des ſpectateurs.

Ce qui m'étonne prodigieusement, je l'avoue, ce sont plusieurs autres objections qui sembleraient imaginées par des personnes qui n'ont ni vu, ni lu la pièce. Par exemple, les trois derniers Actes vous paroissent inférieurs aux premiers : tandis que le cinquième a été au moins autant applaudi, & que le quatrième l'a été bien d'avantage. Vous n'avez pas observé que dans ce quatrième Acte on passe perpétuellement de la crainte à l'espérance, & que par conséquent il est plein d'action. Vous n'avez pas observé que la coupe générale de ces trois Actes est modelée sur celle des trois derniers Actes de Polieucte & du Comte d'Essex, pièces parfaitement conduites. Les deux Héros y sont condamnés dès le commencement du troisième Acte, & le reste de la Tragédie est employé à faire jouer différens ressorts pour les soustraire au supplice. Personne ne s'est pourtant avisé de dire que c'était-là une situation *monotone d'un homme qui fait dix lieues, en se promenant toujours dans son jardin.* Il est vrai que les petits Auteurs qui font de mauvaises pièces, & qui décrient les bonnes, ont dit à peu-près la même chose de Bérenice, de l'Orphelin de la Chine, & de beaucoup de pièces simples. Mais ce reproche ne fut jamais plus mal adressé

qu'au Siége de Calais. Certainement la Scène d'Aliénor avec Edouard, celle d'Edouard & d'Harcourt, celle de Mauni avec les fix dévoués, celle d'Harcourt avec Aurèle & fon père, les adieux d'Aliénor, le cartel de Philippe de Valois, le défaveu du Comte de Melun, le retour des Bourgeois, l'attendriffement d'Edouard, toutes ces Scènes n'ont pas entr'elles l'ombre de reffemblance : donc elles ne peuvent pas produire des fituations monotones. Le grand mérite de l'Auteur eft, de les avoir variées fans ceffe.

Vous faites encore une faute d'attention bien étrange, en difant que l'Officier Anglais vient ridiculement dans la prifon pour y attendre l'ordre d'Edouard. Il vient avertir Aliénor que cet ordre eft figné, & l'engager à fe retirer, afin qu'elle ne foit pas témoin du fupplice des malheureux Calaifiens. La circonftance eft un peu différente, comme vous le voyez ; & cet Officier qui pleure avec fes Anglais, tandis que les dévoués montrent un front ferein, forme un des tableaux les plus pathétiques qu'il y ait au théâtre : tableau fupérieurement rendu par ces vers fi adroits & fi vrais :

Quel furcroît de douleurs
Quand la vertu fourit à fes bourreaux en pleurs!

Je n'entrerai pas, Meſſieurs, dans une longue diſcuſſion ſur les prétendues fautes de Grammaire que vous reprochez à M. de Belloy. Peu de gens ont étudié la langue comme lui : ſur-tout la langue poëtique, la langue de Racine & de Voltaire ; mais non pas celle des Beaux-Eſprits du ſiècle, de ces agréables ignorans à qui toutes les figures d'élocution paroiſſent des barbariſmes. Ils n'ont jamais lu ſeulement les Tropes de *Du Marſais* : & ils croiraient qu'on leur parle Arabe, ſi on leur nommait une *Synecdoque*, une *Métonymie*, ou une *Métalepſe*. Vous ne vous êtes pas apparemment rappelé ces Tropes, quand vous avez repris ce vers :

Faiſons-nous un bûcher de la Patrie en cendre.

C'eſt une figure très-ordinaire ; pour dire, par abbréviation : *faiſons-nous un bûcher de la Patrie, en la réduiſant en cendre.* Ainſi M. de Voltaire a dit :

Renverſera la Mecque à nos pieds abattue ;

pour dire, *renverſera la Mecque que nous verrons abattue à nos pieds.* M. de Voltaire n'a pas entendu que la Mecque ſerait déjà abattue avant qu'on la renversât : comme M. de Belloy n'a pas entendu que la Patrie ſerait déjà

en cendre quand on s'en ferait un bûcher. Ce sens déraisonnable & impossible n'est entré dans la tête de personne. Racine est plein de tours & d'abbréviations semblables. Il faut vous en faire voir un exemple qui servira de réponse générale à beaucoup d'autres critiques de la même espèce. Racine fait dire à Bérénice, en parlant de Titus.

Il n'avait plus pour moi cette ardeur assidue,
Quand il passait les jours attaché sur ma vue.

Bérénice ne prétend pas que Titus n'avait point d'assiduité pour elle, dans le tems même qu'il passait les jours à ses côtés : cela serait contradictoire. Mais elle veut dire que Titus commençait à n'avoir plus cette même assiduité *qu'il avait eue autrefois*, lorsqu'il passait les jours auprès d'elle. Ce *qu'il avait eue autrefois* est un *sous-entendu*; comme ceux dont je viens de parler. Ces mots omis se suppléent d'eux-mêmes, par la force du sens, dans l'esprit du spectateur ou du Lecteur le moins intelligent : & vous savez que cela s'appelle une *Ellipse*. Je pourrais même vous présenter cette figure sous un autre aspect ; mais ce nom épouvanterait quelques-uns de nos Lecteurs, & il faut les ménager.

Pour vous, Messieurs, à qui toutes les figu-

res font familières, pourquoi les perdez-vous de vue quand il s'agit du *Siége de Calais?* Pourquoi, dans un autre endroit de votre Extrait, faites-vous un mauvais vers que M. de Belloy n'a pas fait, & que vous vous donnez le plaisir de critiquer?

Je voudrais, de leur grace, enchaîner vos services.

Vous décidez qu'il faut dire *par*, & non *de leur grace*. Lisez la pièce: vous y verrez bien imprimé:

Je voudrais, par leur grace, enchaîner vos services.

Quelle est donc la fatalité qui vous entraîne dans de telles méprises, uniquement pour M. de Belloy? Car dans votre Extrait de *Zelmire*, vous lui avez reproché jadis ce vers défectueux:

Un triomphe si doux *paye tous* mes malheurs.

Et on lit dans *Zelmire* ce vers correct:

Un triomphe si doux *paye assez* mes malheurs.

Une nouvelle faute d'attention vous fait encore blâmer le vers suivant, dans le Siége de Calais:

L'Anglais nous enviera nos *sépulchres de flammes.*

Il vous paraît précieux & outré! Vous n'ignorez pas cependant que M. de Voltaire, dans

Olympie, vient auſſi d'appeler le bûcher : *un lit embraſé, une foſſe enflammée.* Expreſſions poëtiques & moins précieuſes que certaine proſe de ma connaiſſance.

Autre faute d'attention :

Je confondrai mon ſang au ſang de ſix victimes.

Quand on lit des vers auſſi ſouvent que vous en liſez, on doit ſavoir que les Poëtes employent communément *à*, *au*, *aux*, pour *avec* & *dans* : témoins ces vers de Racine.

Change le nom de Reine *au* nom d'Impératrice.
Faire entrer une Reine *au* lit de nos Céſars.

Pour *dans le lit* : *avec le nom.* En vérité j'ai quelque honte des torts de votre mémoire. Concevrai-je, qu'étant ſi rigides pour M. de Belloy, vous laiſſiez paſſer dans le Journal du même mois des fautes qui n'échappent pas au Lecteur le moins Grammairien ? Vous louez les vers d'une Héroïde, & vous mettez celui-ci au nombre des vers préférés.

Par des larmes de ſang vous pleurerez ma mort.

On dit pleurer des larmes de ſang, pleurer en larmes de ſang : mais, dit-on, pleurer *par* des larmes ? Revenons au Siége de Calais.

Oublieront ton néant pour nommer leurs aïeux.

Vous

Vous dites qu'*on n'oublie pas le néant qui n'a jamais existé :* mais vous oubliez vous-même qu'on lit dans Alzire :

J'ai connu son néant, j'ai quitté ses chimères.

Direz-vous que c'est une faute ; que l'on *ne connaît pas* ce qui n'a jamais existé ? M. de Voltaire a fait plus. Il a écrit, & écrit en prose : *cette image lui retraçait le néant de son être.* Comment retracer ce qui n'existe pas ? Et puis, *le néant de l'être !* quelles expressions contradictoires ! j'avoue qu'elles ne sont pas métahysiquement, ni géométriquement exactes. Mais, Messieurs, ce ne sont ni des Géomètres, ni des Métaphysiciens qui ont fait les langues. Elles ont été inventées par des hommes qui avaient leur génie ou leurs passions à peindre ; & le génie & la passion ne sont ni Métaphysiciens, ni Géomètres. Aussi le célèbre Citoyen de Genève qui connaît si bien notre langue, & qui emploie si énergiquement toutes ces belles figures de la Rhétorique & de la Grammaire, a dit avec sa liberté ordinaire, une dure vérité : *Il n'y a qu'un Géomètre, ou un sot, qui parle sans figures.*

Gardons-nous cependant de comprendre dans l'espèce d'anathême prononcé par le bon goût & par J. J. Rousseau, ces grands Géo-

mètres, ces hommes de génie qui ne se confinent pas dans les bornes de leur science; & qui connaissant les autres Arts, parlent à propos le langage de l'Eloquence & de la Poésie. Les *Clairault* & les *Dalembert* ne sont pas faits pour confondre la Grammaire avec la Géométrie : c'est le devoir de ceux qui ne savent ni l'un ni l'autre.

Les demi-connaisseurs sont les fléaux des Arts.

Et c'est sur leur foi que les gens du monde qui ne connaissent la langue que par routine, & qui n'en ont jamais approfondi les principes, vont s'écrier de tous côtés; *ce tour n'est pas Français, ce mot ne se dit pas :* & leur grande raison est, qu'ils ne les ont pas entendu dire dans la bonne compagnie, comme si c'était dans les cercles de la Cour, ou à la toilette des jolies femmes qu'on dût parler la langue de Racine & de Bossuet ! Nos petits Docteurs seraient bien étonnés cependant, si on leur montrait dans les phrases les plus usitées, dans celles qu'ils emploient vingt fois par jour, des figures sans nombre, & souvent bien plus hardies que celles qu'ils condamnent dans les bons Ecrivains de nos jours.

N'imputons qu'à ce rigorisme de l'igno-

rance, qu'à ce goût universellement répandu de juger de tout sans avoir rien appris, n'imputons qu'au malheur de notre siècle, la sécheresse de la plupart de nos Poëtes modernes, assez timides pour craindre les brochures, assez incertains sur leurs principes, pour qu'une chicane les fasse douter. Loin de céder au torrent de ce mauvais goût, c'est vous, Messieurs, qui devez par état vous y opposer avec courage. Soyez les défenseurs des vrais Poëtes contre les Journalistes subalternes qui confondent toutes les règles & qui vous les font oublier à vous-mêmes, à force de tracasseries pointilleuses. Si par hazard vous vous trompez, n'êtes-vous pas hommes ? Pourquoi rougir de l'avouer ? *Un Juge*, comme vous le dites très-bien, *peut ne point prévariquer, quoique son jugement soit en défaut.*

Ce mot si sage m'a déterminé, plus que toute autre considération, à vous adresser cette lettre. J'ai vu que je pouvais vous dire avec hardiesse que votre jugement *avait été en défaut* sur quelques articles; & j'ai dû vous offrir une occasion de réparer noblement vos petites erreurs. J'ai pensé même que je blesserais les égards que se doivent réciproquement les ames honnêtes, si, en inférant

cette lettre dans d'autres Journaux, je paraiſſais me défier de votre juſtice & de votre goût. J'en ai trop bonne opinion pour craindre que vous ne ſentiez pas le prix de mon procédé & de ma confiance. J'ai l'honneur d'être, &c.

JUGEMENT
DU
JOURNAL DES SAVANS,
Sur LE SIÉGE DE CALAIS.

Mars 1766.

Le Siége de Calais, &c. répréſenté pour la première fois à Paris par les Comédiens François ordinaires du Roi, le 13 Février 1765, & imprimé auſſi à Paris.

Le Siége de Calais, &c. répréſenté au Cap-François pour la première fois, le 7 Juillet 1765, imprimé aux frais de M. le Comte d'Estaing, Gouverneur général, pour être diſtribué *gratis*.

Au Cap-François, chez Marie, Imprimeur bréveté du Roi pour toute l'Iſle Saint-Domingue.

Le premier feuillet porte l'envoi & l'avis qui ſuivent :

Envoi fait à M. de BELLOY, *en lui faisant passer la présente édition de son ouvrage.*

LE SIÉGE DE CALAIS est la première pièce de théâtre qui ait été imprimée dans l'Amérique Françoise.

L'Amérique à son tour couronne cet Ouvrage;
Un Auteur Patriote a son premier hommage:
Et dans tous les climats, notre amour pour le Roi,
Dans les cœurs nés François doit graver de Belloy.

IL suffiroit de rapprocher les titres de ces deux éditions pour donner une idée du succès de cette pièce. Par-tout où il y a des ames Françoises, il est est impossible qu'elle manque son effet. L'Europe & l'Amérique réunissent leurs applaudissemens: nous devons publier pour la gloire générale des Lettres, pour la gloire particulière de M. de Belloy, sur-tout pour l'honneur du patriotisme, que cet Ouvrage a excité au Cap-François les mêmes transports qu'à Paris; que sa première représentation a été une fête pour toute cette Colonie; que les vers les plus patriotiques de la pièce ont servi d'épigraphe à l'illumination qu'on a faite ce jour-là au Gouvernement; que M. le Comte d'Estaing, Gouverneur-Général, a fait imprimer à ses frais cette pièce pour

la distribuer *gratis* dans la Colonie, & que c'est la première pièce de théâtre imprimée dans l'Amérique Françoise. Cet honneur, sans exemple, couronne de la manière la plus brillante les honneurs singuliers que le zèle a prodigués par-tout à cet ouvrage.

Tandis que les écrits publics & particuliers sembloient ne s'occuper que du *Siége de Calais*; tandis que le théâtre retentissoit d'acclamations & les Journaux d'éloges; tandis que la Nation applaudissoit à la peinture fidelle de ses sentimens, & célébroit les talens du Peintre; que le Gouvernement les récompensoit; qu'il accordoit à cet Ouvrage le premier prix proposé aux Chef-d'œuvres Dramatiques, il a pu paroître étrange que le Journal de la Nation gardât le silence sur une pièce qui l'intéressoit à tant de titres. Mais il faut se souvenir que plus les ouvrages s'annoncent avec éclat, & moins le Journal des Savans s'empresse d'en rendre compte : il attend que l'enthousiasme se refroidisse, s'il est excessif, s'éteigne, s'il est injuste; ou que le tems, la réfléxion, la comparaison des éloges & des critiques, l'impuissance des petits efforts de l'envie, le change en une estime solide & durable, digne prix des bons ouvrages, & que le *Siége de Calais* nous paroît avoir obtenu.

C'eſt donc le jugement fixe & irrévocable du Public que nous prétendons offrir ici à nos Lecteurs. L'avantage de recueillir ce dernier jugement, eſt le fruit que nous tirons de notre lenteur à rendre compte des Ouvrages Dramatiques & de quelques livres qui attirent l'attention du Public ſans le ſecours des Journaux.

Nous ne nous engagerons point dans l'analyſe d'une pièce auſſi connue que le Siége de Calais. En général, on peut la conſidérer ſous deux aſpects, ou comme la première Tragédie Françoiſe, dans laquelle *on ait procuré à la Nation le plaiſir de s'intéreſſer pour elle*, ou comme une pièce de théâtre ordinaire. Sous le premier point de vue, c'eſt le modèle d'un genre nouveau, du genre le plus utile & le plus intéreſſant. Ce fut le premier genre. L'Auteur ramène la Tragédie à ſon inſtitution; les Grecs célébroient au théâtre les grandes actions de leurs Héros & la gloire de leur Patrie : il eſt peut-être ſingulier qu'on ait mieux aimé les imiter, en traitant des ſujets Grecs, qu'en choiſiſſant, comme eux, des ſujets nationaux. L'Auteur *du Siége de Calais* a rendu à la Nation le ſervice de développer dans tous les cœurs le germe de l'honneur & de l'héroïſme patriotique ; de

donner aux ſentimens François un nouveau degré d'activité, de montrer à un peuple qui aime ſon Roi & qui en eſt aimé, des reſſources que l'infortune ne peut lui enlever. Voilà les fruits naturels du choix d'un ſujet heureux, *cui lecta potenter erit res*, & voilà les avantages que perſonne ne diſpute à M. de Belloy.

Mais ſont-ils les ſeuls ? Eſt-ce uniquement au choix du ſujet que l'Auteur a dû ce ſuccès prodigieux ? Voilà ce que l'envie peut inſinuer malignement dans ſes critiques, voilà ce que l'Auteur peut dire modeſtement dans ſa Préface ; mais le Public lui a rendu plus de juſtice, & il paroît bien décidé aujourd'hui que le mérite de l'exécution partage avec le choix du ſujet la gloire d'un ſi beau triomphe. On n'a pas beſoin d'être François pour trouver dans le caractère d'Euſtache de Saint-Pierre beaucoup d'élévation, d'énergie, & cette ſageſſe vertueuſe qui inſpire un reſpect tendre autant que l'admiration. Avec quelle fermeté tranquille, égale, & toujours éclairée, avec quelle modération ſupérieure il fait régler & guider le déſeſpoir emporté, la valeur fougueuſe du jeune Aurèle ſon fils, du Comte d'Harcourt, & la fierté de l'audacieuſe Aliénor ! Cette Aliénor eſt d'une

vigueur qui ne le cède en rien aux héroïnes de Corneille, & qui les rappelle, sans faire naître aucune idée d'imitation. Le caractère du Comte d'Harcourt, sa situation, ses remords, son amour, ses combats répandent sur cette pièce la chaleur la plus dramatique. Edouard, vaillant, ambitieux, politique, violent, mais généreux, forcé de vaincre & d'accabler des peuples sur lesquels il eût voulu regner par l'amour, ne pouvant se consoler de la préférence que leur devoir accorde à Philippe de Valois, cédant enfin à l'ascendant de la vertu qu'il aime & qu'il admire: Edouard inspire la crainte, jamais la haine, & finit par être aimé. A quelque Nation qu'appartinssent ces personnages, il faudroit bien que leur réunion formât un grand tableau & un grand intérêt. Dans quel sujet ne seroit-on pas enflammé par la Scène du Conseil au premier Acte, entraîné par celle du désespoir d'Harcourt au quatrième, transporté par la Scène du dévouement, attendri par les adieux d'Aliénor à Eustache de Saint-Pierre dans la prison? Dans quelle pièce, le retour des Bourgeois au cinquième Acte ne seroit-il pas un trait sublime?

Est-il nécessaire d'être François pour sentir combien il est heureux & adroit d'avoir

attribué principalement à un François les ſuccès de l'Angleterre, ſans pourtant dérober ni à Edouard, ni au Prince Noir, la gloire qui leur appartient ? combien il eſt noble & grand d'avoir produit ſur la Scène deux Nations ennemies & rivales, ſans que l'une ſoit ſacrifiée à l'autre, d'avoir montré la vertu dans les fers qui triomphe de ſon vainqueur ſans le braver & ſans l'avilir ? combien il y a eu d'art à nuancer tellement les caractères nationaux, qu'on diſtingue toujours le zèle François & la liberté Angloiſe, & que Mauni, Héros Anglois (1), ne reſſemble jamais trop à aucun des Héros François ?

Un des principaux mérites de la pièce, c'eſt cette fineſſe avec laquelle les convenances ſont ſaiſies. L'amour de la Patrie, ſi ſouvent & ſi fortement peint par Corneille, ſe reproduit ici ſous des traits nouveaux, qui ne doivent pas être & qui ne ſont point ceux de Corneille. Celui-ci peignoit des Romains, M. de Belloy peint des François : l'amour de la Patrie prend chez ces derniers la forme qu'il doit avoir dans une Monarchie, il ne

(1) Nous avons déjà dit qu'il n'eſt Anglois que dans la pièce, & que parce qu'il s'étoit attaché au ſervice du Roi d'Angleterre. *Note de l'Editeur.*

ſe diſtingue point de l'amour du Monarque :

L'Etat & le Monarque, à nos yeux confondus,
N'ont jamais diviſé nos vœux & nos tributs.

ſi Aliénor parle d'amour, elle n'en parle pas non plus comme les amantes de Racine ; ſon amour eſt ſous la garde de l'honneur & de la Patrie, jamais il n'éclate ſans leur aveu ; il eſt toujours modifié par les mœurs de la Chevalerie, & animé par ſon eſprit.

Quand j'acceptai ſon cœur, il méritait le mien :
L'attrait de ſes vertus fut mon premier lien;
Mes feux n'empruntaient pas ces ombres du myſtère,
Des coupables amours refuge néceſſaire :
Dans la ſimplicité d'une innocente ardeur
On oſe à l'Univers avouer ſon vainqueur.
Soit que dans les tournois, école de la gloire,
Il fît le noble eſſai des jeux de la victoire,
Soit que ſon bras, vengeur des Chrétiens avilis
Abattît le Croiſſant & relevât les Lis,
Mes chiffres, mes couleurs ornaient toujours ſes armes;
Toujours il crut ſon ſang trop payé par mes larmes:
Ah ! ce ſang était pur. En plaignant ſon malheur,
L'amour était du moins conſolé par l'honneur.

Nous citons ce morceau comme un modèle & de convenance & de ſtyle.

Tant qu'Harcourt eſt coupable envers la

Patrie, il n'échappe pas à Aliénor un ſeul mouvement de tendreſſe. Rentre-t-il dans le devoir; ſauve-t-il les Héros de Calais, elle s'écrie : *il eſt digne de moi!*

L'amour peut déſormais reprendre ſa puiſſance;
Il ne fut point ſon guide, il eſt ſa récompenſe.
Cher Harcourt, je te rends & te prouve ma foi;
Je mourrai ton amante, & mourrai près de toi.

L'Auteur a ſenti que l'amour, dans ſon ſujet, ne pouvoit être au premier rang, que dans aucun ſujet il ne devoit être au ſecond : il a pris le parti de le confondre dans le ſentiment principal & dominant de la pièce, qui eſt l'honneur & l'amour de la Patrie, & les mœurs de la Chevalerie l'y autoriſoient.

L'incident du duel propoſé par Philippe de Valois eſt encore pris dans les mœurs du tems, & les raiſons qui font manquer ce duel, ſont puiſées dans les principes les plus ſolides du Droit Public.

Il en eſt de même de la Scène, où les principes de la Loi Salique ſont ſi profondément & ſi éloquemment diſcutés : c'étoit une beauté propre du ſujet, que le goût ne pouvoit négliger, & qui eſt auſſi bien placée dans cette pièce que la diſcuſſion ſur la

liberté dans Sertorius, & que l'examen des droits des Souverains & des peuples dans Brutus.

C'est ainsi que les discours, les maximes, les incidens de cette pièce sont pris dans la nature du sujet, dans les moeurs du siècle, dans l'analogie historique. Les évènemens, soit de l'Histoire d'Angleterre, soit de l'Histoire de France, qui précèdent, ou qui accompagnent le sujet, y sont fondus avec beaucoup d'intelligence : ils en deviennent des ornemens essentiels, ils le nourrissent, ils l'enrichissent, ils le fortifient; ils font disparoître la maigreur & la sécheresse. C'est la pratique des grands Maîtres, c'est le grand art des Corneille, des Racine, des Voltaire; chez eux tous les entours du sujet viennent s'y réunir, toute la fable se reproduit dans un sujet tiré de la Fable, toute l'Histoire dans un sujet historique; c'est ce qui distingue l'Auteur instruit & profond de celui qui n'a que quelque feu poétique, toujours prêt à s'éteindre faute de nourriture.

Quant à l'intérêt continu de la pièce, il est attaché au sort des défenseurs de Calais. Au premier Acte ils sont vaincus, leur Gouverneur est prisonnier, toute espérance est détruite, ils n'ont plus qu'à choisir le trépas

le plus digne d'eux. Saint-Pierre fait naître une nouvelle espérance, en proposant à Edouard de lui remettre la ville & les richesses qu'elle renferme, pourvu qu'il permette à tous les habitans de se retirer auprès de leur Roi légitime. Au second Acte l'offre est acceptée, mais Edouard veut qu'on lui remette six victimes. Saint-Pierre & ses compagnons se dévouent. Au troisième, leur grace dépend d'une tentative que fait Edouard auprès d'Aliénor, pour l'attirer à son parti, ainsi que le Comte de Vienne, père d'Aliénor, & pour récompenser le Comte d'Harcourt par l'hymen de cette même Aliénor: le refus généreux d'Aliénor fait avorter ce projet, le danger des Bourgeois dévoués redouble. Au quatrième Acte, rien ne peut plus les garantir de la fureur d'Edouard: Harcourt borne ses espérances à en sauver un, en prenant sa place; il est refusé, l'ordre arrive de les mener à la mort. Cependant au cinquième Acte, sur les avis de Mauni, Edouard entame une nouvelle négociation, pour ramener les habitans dans la ville, par le moyen de Saint-Pierre: le projet manque par la fermeté de ce Maire, Edouard irrité, fait traîner les six Bourgeois au supplice. Le cartel de Philippe de Valois suspend l'exécu-

tion; l'arrivée du Comte de Melun détruit l'effet du cartel; il faut donc que les six Bourgeois périssent. Harcourt les sauve, en les trompant; il suppose que leur rançon a été apportée par le Comte de Melun & acceptée par Edouard; il suppose un ordre de ce Prince: les six Bourgeois apprennent l'artifice; ils reviennent se mettre entre les mains d'Edouard, qui leur fait grace, après qu'on a tremblé pendant toute la pièce de leur danger, toujours croissant d'Acte en Acte. Tel est cet intérêt: le sort de six Héros qu'on admire avec transport. Mourront-ils d'une mort infâme pour avoir fait une action glorieuse? Un Héros se déshonorera-t-il par cette indignité? Cet intérêt ne déchire pas le cœur, mais il élève l'ame, & à moins qu'on ne veuille réduire la Tragédie à un seul genre, celui-là ne doit pas être exclu; encore resteroit-il à examiner si ce ne feroit pas celui qu'il faudroit conserver, en cas qu'on n'en voulût admettre qu'un.

Ajoutons à tous les éloges, sur lesquels nous sommes simplement l'écho du Public, ajoutons que la pièce contient beaucoup de ces vers qui partent du cœur, qu'on retient d'abord & qu'on n'oublie jamais, tels que ceux-ci & tant d'autres:

Que

Que fais-je? ô mon pays!
Quand je t'aurai ſauvé, je pleurerai mon fils....
J'ai donc un fils encore à donner à mon Roi!....
Malheur aux Nations qui, cédant à l'orage,
Laiſſent par les revers avilir leur courage,
N'oſent braver le ſort qui vient les opprimer,
Et pour dernier affront ceſſent de s'eſtimer!.....
Jugez ſi le mourant eſt le plus malheureux....
Ceſſant d'être Français, Calais a ceſſé d'être....
Eh! qu'importe à Philippe, en ſes nobles projets,
De perdre des remparts, s'il garde ſes ſujets?....
Va, le nom des héros, par un traître porté,
N'arrive pas moins pur à l'immortalité.....
Le Français, dans ſon Prince, aime à trouver un frère,
Qui, né fils de l'Etat, en devienne le père.....
Sous des cheveux blanchis la valeur eſt tranquille,
Elle perd quelque éclat & devient plus utile....
La France attendait plus de toi, mon cher Aurèle:
Mais tu vécus aſſez, puiſque tu meurs pour elle....
Bravez plus que la mort, en bravant le malheur....
Puiſque vous m'eſtimez, vous ſavez ma réponſe....
Et ma gloire, n'eſt point la rançon de leur vie....
La valeur d'un rebelle eſt un crime de plus....
On pleure ſa victoire en domptant la nature....
Harcourt trahit ſon Prince, & d'Artois l'abandonne,
Un Maire de Calais raffermit ſa Couronne!
Quelle leçon pour vous, ſuperbes Potentats!
Veillez ſur vos ſujets dans le rang le plus bas:
Tel qui, ſous l'oppreſſeur, loin de vos yeux expire,
Peut-être quelque jour eût ſauvé votre Empire....

Vous me forcez, Seigneur, d'être plus grand que vous....

La loi qui fait le Prince eſt au deſſus de lui....

Le parjure eſt vertu, quand on promit le crime....

Vous fûtes malheureux, & vous êtes cruel!

Nous omettons à regret des morceaux entiers, tels que la deſcription du camp d'Edouard, la deſcription du canon (1), invention réputée nouvelle alors, la tirade ſur les mauvais citoyens, &c.

En voilà ſans doute aſſez pour prouver que la France a aimé deux choſes dans cet ouvrage: 1°. l'expreſſion de ſes mœurs & de ſes ſentimens: 2°. la beauté, la vérité, la vivacité de cette expreſſion.

La Préface & les Notes hiſtoriques méritent auſſi beaucoup d'éloges.

La meilleure preuve qu'il n'eſt pas néceſſaire d'être François, pour payer à cette Tragédie un tribut d'eſtime que la poſtérité

(1) Ces morceaux ne ſont pas les meilleurs de la pièce, & la Poëſie deſcriptive en général n'en eſt pas la partie brillante. M. de Belloy, plus Poëte que verſificateur, plus Philoſophe que Peintre, ſavoit mieux inventer que décrire, & arranger un plan qu'orner des détails. *Note de l'Editeur.*

ne lui refusera pas, c'est que les Anglois eux-mêmes l'ont traduite, l'ont de plus imprimée chez eux en original, & l'ont vantée dans leurs papiers publics. La Gazette de Londres, appelée l'*Evening-post de Witehal*, en parle (16 Mai 1765) avec les plus grands éloges.

Elle remarque le caractère d'Edouard, qui, en effet joint au mérite dramatique celui de la fidélité historique, comme les Anglois le reconnoissent. » On voit en lui, dit l'*Eve-* » *ning-post*, un Prince qui a de grandes » qualités avec de fortes passions; ambitieux, » fier de ses succès, haut, brave, & cepen- » dant généreux, lorsque la raison éclaire » son cœur. «

Le Chevalier Howard dit de lui : *la résistance le rendoit terrible, la soumission le rendoit doux.* M. de Belloy n'a pas manqué d'enflammer par la résistance, cette colère qui rendoit Edouard si terrible, & qui pensa lui coûter sa gloire au Siége de Calais.

Barnès, Historien & Panégyriste d'Edouard, dit aussi : » Son langage étoit éloquent : il » étoit doux & affable; mais terrible quand » on lui résistoit. «

M. de Belloy n'a presque fait que tra-

duire Barnès, dans ces vers qu'Aliénor dit à Edouard :

Autant vous déployez de grace & de douceur,
Quand d'un ſujet utile il faut gagner le cœur :
Autant vous vous armez d'une haine terrible,
Pour celui que vos dons trouvent incorruptible.

OBSERVATIONS
DE L'ÉDITEUR,
Sur la Tragédie du SIÉGE DE CALAIS.

Nos Poëtes Dramatiques avoient négligé les sujets François par le même principe, qui, à la renaissance des Lettres, avoit long-tems fait négliger aux Nations modernes l'étude de leur langue. Les Anciens avoient écrit en grec & en latin, il n'y avoit de beautés réelles que dans ces deux langues, il n'y avoit même que ces deux langues de formées, toutes les langues modernes étoient barbares, donc il falloit écrire en grec ou en latin, & abandonner la langue maternelle au peuple.

Par une conséquence outrée de ce principe, on traduisit en grec & en latin jusqu'aux noms propres, & aucun nom savant ne put paroître avec honneur sans une terminaison en *us*, ou en *es*.

Quelques Nations sont même parvenues, par ce sophisme, à n'avoir point de langue vulgaire, du moins à n'en avoir en effet que pour le peuple, & tous leurs ouvrages sont

écrits en latin, par respect pour les anciens Romains, qui vraisemblablement auroient quelque peine à les entendre :

O imitatores, servum pecus !

On ne voyoit pas que l'hommage qu'on devoit rendre aux Anciens, étoit d'apprendre d'eux à cultiver sa langue, à la perfectionner, à la rendre capable de produire, comme la leur, des beautés immortelles.

On avoit fait le même raisonnement quant au choix des sujets dramatiques : les Anciens n'avoient guère traité que des sujets Grecs ou Romains : la Poétique d'Aristote que nous n'entendons point, mais qui doit nous servir de règle, ne roule que sur des sujets Grecs, donc nous ne devions point en traiter d'autres. On ne voyoit pas que, de l'exemple même des Anciens, on pouvoit tirer une conséquence tout opposée ; qu'on pouvoit dire : » Les Anciens traitoient par préférence » des sujets nationaux, donc pour les imiter » nous devons traiter des sujets nationaux. «

Si, indépendamment de l'exemple, il falloit sur cela une autorité, n'avions-nous pas celle d'Horace ?

Nec minimum meruere decus, vestigia græca
Ausi deserere & celebrare domestica facta.

Comment, en effet, cette décision d'Horace n'avoit-elle pas engagé à traiter des sujets nationaux ? En voici, je crois, les raisons.

1°. Ces Poëtes Novateurs qu'Horace loue d'avoir abandonné les traces des Grecs, & d'avoir célébré des évènemens domestiques, ne nous sont point parvenus. Les dix Tragédies, qui nous restent sous le nom de Sénèque, seul monument par lequel nous puissions juger de la Scène tragique chez les Romains, ne roulent que sur des sujets Grecs, à la réserve d'une seule, (*Octavie*); les autres sont : *Hercule furieux*, *Thyeste*, *la Thébaïde*, *Hippolite*, *Œdipe*, *la Troade*, ou *les Troyennes*, *Médée*, *Agamemnon*, *Hercule sur le Mont Œta*, & nous savons qu'Ovide avoit fait une *Médée*, dont il ne nous est resté que ce vers :

Servare potui, perdere an possim rogas ?

Ainsi l'exemple des Romains ne faisoit que confirmer l'usage de traiter des sujets Grecs, & le conseil d'Horace n'étant appuyé d'aucun modèle qui pût nous guider, n'a point été suivi.

2°. Il faut l'avouer, nous avons été longtems zélateurs un peu aveugles de l'antiquité, nous avons mis de la superstition jusques dans le goût, & Horace a une liberté de penser

qui effarouche les ſuperſtitieux, & qui décrédite, dans leur eſprit, ſes oracles, ſans qu'ils oſent peut-être ſe l'avouer à eux-mêmes. Les pédans croient aimer Horace, parce qu'il eſt ancien, ils ſe trompent; *Horace, l'ami du bon ſens*, comme l'appelle un Poëte moderne, eſt leur plus grand ennemi; c'eſt le fléau du zèle aveugle & de l'eſtime ſur parole; il n'étoit pas plus dévot à l'antiquité, pas plus *fautor veterum*, que ne l'ont été parmi nous les La Motte & les Fontenelle : il eſt à certains égards le Chef de leur ſecte, il ſe moque comme eux de quiconque

Niſi quæ terris ſemota, ſuiſque
Temporibus defuncta videt, faſtidit & odit :

Il dit de Plaute :

At noſtri proavi Plautinos & numeros &
Laudavere ſales, nimiùm patienter utroſque,
Ne dicam ſtultè, mirati.

Les ſavans permettroient-ils à d'autres qu'à Horace de parler ainſi de Plaute?

Indignor quidquam reprehendi, non quia craſſè
Compoſitum illepidève putetur, ſed quia nuper,
Nec veniam antiquis, ſed honorem & prœmia poſci.

Que diſoient de plus fort les La Motte & les Fontenelle?

Un Profeſſeur célèbre dans l'Univerſité de Paris, croyoit avoir le droit de faire à ſes écoliers les honneurs d'Horace, & en leur expliquant le paſſage ſuivant, il avoit grand ſoin de les prémunir contre la doctrine pernicieuſe & l'ironie irréligieuſe qu'il renferme.

Si meliora dies, ut vina, poëmata reddit,
Scire velim chartis pretium quotus arroget annus;
Scriptor abhinc annos centum qui decidit, inter
Perfectos vetereſque referri debet, an inter
Viles atque novos? excludat jurgia finis.

Eſt vetus atque probus, centum qui perficit annos.

Quid? qui deperiit, minor uno menſe vel anno,
Inter quos referendus erit? veteres ne proboſque,
An quos & præſens & poſtera reſpuet ætas?

Ille quidem veteres inter ponetur honeſtè,
Qui vel menſe brevi, vel toto eſt junior anno.

Utor permiſſo caudæque pilos ut equinæ
Paulatim vello, & demo unum, demo etiam unum,
Dum cadat eluſus ratione ruentis acervi
Qui redit ad faſtos & virtutem æſtimat annis,
Miraturque nihil niſi quod Libithina ſacravit.

Le Profeſſeur ne manquoit pas de faire obſerver à ſes élèves que ce raiſonnement n'avoit rien de ſolide, & que ce n'étoit-là que le badinage d'un Poëte. Si c'eſt le badinage d'un

Poëte, c'eſt auſſi, à ce qu'il nous ſemble, l'argument d'un Logicien, & nous ne voyons pas ce qu'on peut y répondre.

Horace avoit vu en Philoſophe, que l'admiration prétendue pour les Anciens, n'eſt ſouvent que la haine pour les Modernes dont on ſe ſent peu eſtimé; il auroit vu que les Docteurs qui expliquent avec une ſubtilité ſi obſcure ce que le tems a rendu inintelligible dans la Poétique d'Ariſtote, y cherchent ſeulement de quoi attaquer les ouvrages modernes, dont le ſuccès les afflige.

Jam ſaliare Numæ carmen qui laudat, & illud
Quod mecum ignorat, ſolus vult ſcire videri,
Ingeniis non ille favet plauditque ſepultis,
Noſtra ſed impugnat, nos noſtraque lividus odit.

Horace avoit très-bien vu, que, ſi les nouveautés heureuſes avoient toujours été rejettées, il n'y auroit aujourd'hui rien d'antique à reſpecter ni à imiter. Il avoit très-bien vu les vraies cauſes du déchaînement des vieillards de tous les pays & de tous les tems contre les opinions nouvelles, en tout genre; il avoit prédit d'avance le ſcandale éphemère qu'exciteroient parmi nous, chez un certain ordre de Lecteurs, *le Temple du Goût* & *le*

Commentaire sur Corneille, & il en avoit dit les raisons :

> *Clament periisse pudorem*
> *Cuncti penè patres, ea cùm reprehendere coner*
> *Quæ gravis Æsopus, quæ doctus Roscius egit ;*
> *Vel quia nil rectum, nisi quod placuit sibi, ducunt,*
> *Vel quia turpe putant parere minoribus, & quæ*
> *Imberbes didicere, senes perdenda fateri.*

La vraie manière d'admirer les Anciens, c'est de chercher à les égaler : la vraie manière de les imiter, c'est d'être original en les imitant, comme les Corneille, les Boileau, les Racine, les Voltaire. Voilà les admirateurs des Anciens, & non ces pesans Commentateurs, qui confondant les beautés & les défauts dans une admiration stupide, font preuve d'un esprit qui ne voit rien & d'un cœur qui ne sent rien.

Rendons ici à Horace son admiration éclairée pour les Anciens qui la méritoient. Voyez comme il a célébré Homère & Pindare, & comme il a imité ce dernier.

Revenons. Le conseil d'Horace, *celebrare domestica facta*, avoit été négligé, ou peut-être s'étoit-on trompé sur le sens de ce conseil, peut-être avoit-on entendu par *domestica facta*, les évènemens qui étoient tels pour

Horace, c'eſt-à-dire les ſujets Romains, & peut-être ſe crut-on encore entreprenant, d'oſer traiter ſans modèle, & ſur la ſeule foi de ce paſſage d'Horace, des ſujets purement hiſtoriques.

Les Grecs avoient traité des ſujets nationaux, & nous en avions conclu que nous devions traiter des ſujets Grecs ; Horace avoit loué les Auteurs Romains qui avoient traité des ſujets nationaux, & nous en avions conclu ſeulement que nous pouvions auſſi traiter des ſujets Romains. En jettant les yeux autour de nous, nous vîmes que nos voiſins traitoient des ſujets nationaux, que les Eſpagnols, par exemple, avec leſquels nos guerres continuelles & nos alliances momentanées nous donnoient le plus de liaiſon, traitoient des ſujets Eſpagnols ; & au lieu d'en conclure que nous pouvions donc auſſi traiter des ſujets François, conſéquence qu'il ſemble que nous ayons toujours rejetée avec ſoin, nous conclûmes ſeulement, que nous pouvions, d'après eux, traiter auſſi des ſujets Eſpagnols, heureuſe mépriſe qui nous a valu *le Cid.*

A cette erreur timide, qui nous défendoit de marcher ſans guide & de travailler ſans modèle, ſe joignoit une autre ſuperſtition,

c'eſt qu'il n'étoit pas permis de mettre au théâtre un évènement récent. Racine s'excuſe de produire ſur la Scène Bajazet & Amurat que des perſonnes alors vivantes avoient pu voir; il demande que l'éloignement des lieux lui ſoit compté pour l'éloignement des tems; il cite en faveur du premier éloignement comme du dernier, ce proverbe latin, très-ſuperſtitieux, s'il n'a pas été fait pour condamner, ou pour peindre du moins la ſuperſtition :

Major è longinquo reverentia.

Long-tems après Racine, & preſque de nos jours nous avons vu Campiſtron n'oſer expoſer ſur la Scène la cruauté de Philippe II & les malheurs d'Eliſabeth de la Paix & de Dom Carlos, qu'en les déguiſant ſous les noms de Calo-Jean, d'Irène & d'Andronic. La Foſſe crut de même ne pouvoir traiter le ſujet de *la Conjuration de Veniſe*, que ſous des noms d'anciens Romains. Avec de tels ſcrupules on étoit bien loin d'oſer traiter des ſujets François.

Une réfléxion cependant excuſe nos Poëtes Dramatiques : ils trouvoient chez les Grecs & les Romains, des évènemens, ou racontés par des Hiſtoriens, Peintres énergiques &

Orateurs éloquens, ou chantés par des Poëtes ſublimes ; tout parloit à leur imagination chez les Anciens, tout enflammoit leur génie. L'hiſtoire de leur pays au contraire, écrite par de ſecs Chroniqueurs, ou tout au plus diſcutée par de ſavans Critiques ; mais ne peignant rien à l'ame, n'ayant ni vie, ni couleur, n'invitoit pas même à l'embellir. Quand Corneille méditoit le ſujet d'*Horace*, il étoit échauffé par Tite-Live ; quand il compoſoit *Cinna* ou *Pompée*, il s'approprioit l'éloquence de Sénèque, ou l'élévation de Lucain : il eſt difficile de trouver les mêmes reſſources dans Frédégaire, dans le Médecin Rigord, ou dans Guillaume le Breton.

Enfin Voltaire vint, & le premier en France

fit entendre au théâtre des noms François, comme il avoit donné à la France un Poëme épique, & ſur un ſujet national & récent. Cette nouveauté eut le plus juſte ſuccès.

Quand on entendit dans *Zaïre* le vieux Luſignan prononcer ces vers ſi naturels, ſi impoſans & ſi touchans :

Hélas ! de cette Cour j'ai vu jadis la gloire ;
Quand Philippe à Bovine enchaînoit la victoire,
Je combattais, Seigneur, avec Montmorenci,
Melun, d'Eſtaing, de Neſle, & ce fameux Couci ;

Mais à revoir Paris je ne dois plus prétendre, &c.
On crut entendre Nestor dire dans l'Iliade : *Non, je ne reverrai jamais des hommes tels que les Théſées & les Pirithoüs;* ces ſouvenirs d'un vieillard, ce plaiſir de nommer ſes compagnons d'armes & de gloire, ce regret de ne plus revoir Paris, ces noms chers & reſpectables à la Nation, cette bataille de Bovines, cette Cour de Philippe-Auguſte, cette Cour de Saint Louis, tous ces objets qui n'avoient jamais été préſentés dans des vers qu'on pût lire, parurent s'agrandir & s'illuſtrer : j'ai vu tous les François ſenſibles ne pouvoir réciter ces vers ſans attendriſſement & ſans enthouſiaſme ; ils faiſoient ſur leurs cœurs le même effet que le ſouvenir des Hercules & des Théſées faiſoit chez les Grecs : les ſpectateurs de *Zaïre* étoient les deſcendans des Héros célébrés dans cette pièce; ils avoient le plaiſir de s'intéreſſer pour leurs propres noms, & la Nation de s'intéreſſer pour elle-même. Si, comme le dit Racine (Préface de Bajazet), le reſpect qu'on a pour les Héros s'augmente à meſure qu'ils s'éloignent de nous, l'intérêt augmente à meſure qu'ils s'en rapprochent : » Je ne conſeillerois pas à un Auteur, dit en» core le même Racine, de mettre ſur le » théâtre des Héros qui auroient été connus

» de la plupart des ſpectateurs. « Sans doute, & voilà peut-être la ſeule borne que les bienſéances dramatiques mettent à l'emploi des noms nationaux & modernes. Peut-être n'eût-on pas ſouffert que Corneille ou Racine eût mis ſur la Scène le déſeſpoir pathétique du grand Condé, ſortant du combat de Saint-Antoine, arrivant couvert de ſang & de pouſſière chez Mademoiſelle, ſe jettant dans un fauteuil, en fondant en larmes, déteſtant la guerre civile, nommant tous ſes amis, & s'écriant : *ils ſont tous morts ;* mais ces grands Montmorenci, *& ce fameux Couci*, que ce mot ſeul immortaliſe pour les ignorans comme pour les ſavans, ſont à la diſtance convenable, aſſez anciens pour imprimer le reſpect, aſſez modernes pour inſpirer l'intérêt.

Ce touchant Auteur de *Zaïre*, chez qui on trouve des modèles de tout ce qui eſt bon, ne s'eſt pas borné à prononcer au théâtre des noms chers à la Patrie, il a encore traité dans *Adélaïde du Gueſclin* des ſujets purement François : les premiers Actes de cette pièce nous montrent, dans la révolte de Vendôme, celle d'un grand Prince de la même maiſon ; les deux derniers Actes nous retracent l'aventure du Connétable de Cliſſon, tombé entre les mains du Duc de Bretagne

Bretagne son ennemi, & la désobéissance fidèle de ce prudent & vertueux Bavalan, qui sauva la vie à Clisson, une guerre civile à la France, l'honneur au Duc de Bretagne, & qui épargna enfin à ce dernier un repentir éternel & peut-être un désespoir funeste. Ce dénouement, fourni par un trait de notre histoire, est un des plus beaux qu'il y ait au théâtre.

M. de Belloy a rempli le vœu de M. de Sacy (1), non-seulement en produisant sur la Scène des évènemens de l'Histoire de France, en les produisant sous les véritables noms auxquels ils appartiennent, & en traitant nommément le sujet particulier, indiqué par M. de Sacy; mais en faisant voir que l'héroïsme propre au théâtre, n'est pas plus étranger aux François qu'aux autres Nations, & qu'il est d'ailleurs de toutes les conditions (2).

Quoique de simples Bourgeois soient les véritables Héros de cette pièce, la Noblesse y conserve tout son éclat & tous ses avan-

(1) Voyez au commencement de ce volume le morceau du *Traité de l'amitié*, de M. de Sacy, qui contient le sujet du *Siége de Calais*.

(2) *Patere honoris scirent ut cuncti viam,*
Nec generi tribui, sed virtuti gloriam. Phédre.

tages ; l'Auteur a ſu réſiſter à la tentation de ſacrifier au peuple cet ordre reſpectable, comme un Auteur novice n'eût pas manqué de le faire, trouvant pour cela une ſi belle occaſion & un prétexte ſi plauſible.

L'Angleterre n'eſt pas non plus ſacrifiée à la France. Cet art de balancer tous les droits, tous les intérêts, & de maintenir l'équilibre entre les perſonnages qu'on fait agir, entre les Nations dont on peint la rivalité, n'eſt pas un des moindres mérites de cette pièce.

Un autre mérite, non moins précieux, eſt, qu'elle remplit parfaitement ſon objet. Sans haïr les Anglois, & en leur accordant même avec plaiſir toute l'eſtime qui leur eſt due, on aime tant la Patrie, on trouve tant d'attrait à la ſervir, tant de gloire à mourir pour elle : ce ſentiment ſe communique d'une manière ſi prompte, ſi forte, ſi efficace, qu'on ſort toujours des répréſentations plus citoyen qu'on n'y eſt venu. La politique peut tirer de cette pièce un parti utile dans l'occaſion :

C'eſt par les grands malheurs qu'on apprend ſes reſſources.

cette pièce les indique & peut les fournir; elles ſont toutes renfermées dans ce ſeul mot : *l'amour de la Patrie.*

Le peu qu'on vient de dire du *Siége de Calais*, suffiroit pour le juger : un ouvrage qui produit un tel effet moral & politique, ne peut qu'être toujours cher à la Patrie; & quant à l'art dramatique, il faut bien que les ressorts soient bons, puisque leur jeu est si sûr & leur objet si constamment rempli.

Examinons cependant la pièce plus en détail.

ACTE PREMIER.

Nous trouvons quelques légers défauts dans la première Scène : il nous semble que la partie de l'exposition qu'elle contient, n'est pas complète. Saint-Pierre dit un peu trop alternativement, qu'il espère tout & qu'il n'espère rien; il oublie de parler de l'extrémité où la famine réduit les défenseurs de Calais : ce n'est que dans le conseil de la ville, à la fin de l'Acte (Scène sixième) qu'il en est parlé pour la première fois :

Le plus vil aliment, rebut de la misère.....
Manque à l'or prodigué du riche Citoyen.

cependant c'étoit le premier mot à dire pour faire connoître tout l'intérêt de la bataille qui se livre pendant la première Scène; faute de ce mot, on croit que si les François sont

vaincus, ils ſe retireront dans les murs de Calais, où ils pourront encore ſe défendre, & l'on ne ſent pas que la perte de la bataille entraîne néceſſairement & à l'inſtant la perte de Calais. Mais cette première Scène contient déjà des beautés, qui annoncent la pièce avec le plus grand éclat; c'eſt-là qu'on trouve cette maxime d'un patriotiſme ſi philoſophique :

Malheur aux Nations, qui, cédant à l'orage
Laiſſent par les revers avilir leur courage....
Et pour dernier affront ceſſent de s'eſtimer!

C'eſt-là qu'eſt ce trait digne de Brutus & de Manlius :

Que fais-je? ô mon pays!
Quand je t'aurai ſauvé, je pleurerai mon fils.

Ce vers, & les ſuivans :

C'eſt mon pays, mon Roi, la France qui m'appelle,
Et non le ſang d'un fils qui dut mourir pour elle!

Et celui-ci de la troiſième Scène :

J'ai donc un fils encore à donner à mon Roi!

Et ces autres de la première Scène :

Je pourrai dans ce jour périr avec mon fils;
Mais ma mort peut ſervir au bien de mon pays.

Tous ces traits patriotiques ſont peut-être nés de ce vers de la Tragédie d'*Horace* :

Quoi ! vous me pleureriez mourant pour mon pays !

mais ils n'en ſont pas moins originaux.

La valeur obſtinée d'Aurèle eſt bien peinte par ce trait :

Ah ! mon fils n'eſt donc plus.
Il n'a jamais ſu fuir.

Et les talens militaires du Comte d'Harcourt par ces vers-ci :

Accable la valeur ſous l'effort du Génie.....
La France doit ſa perte aux talens d'un Français.

Ce dernier trait a encore le mérite d'expliquer les déſaſtres de la France, d'une manière qui ne peut humilier les François, & qui ne donne point d'avantage à l'Angleterre.

A propos de ce vers, appliqué à l'invention de la poudre à canon :

Monument infernal d'un ſiècle d'ignorance.

on a demandé ſi un ſiècle d'ignorance ſait qu'il eſt ignorant.

On peut faire deux réponſes à cette queſtion :

L'une, que le ſecret de la poudre à canon, quoique peu employé encore, étoit déjà

découvert depuis long-tems. Or un ſiècle fait toujours, & croit peut-être trop que les ſiècles précèdens ſont des ſiècles d'ignorance.

L'autre réponſe eſt, qu'un homme qui devance ſon ſiècle par les lumières, peut prévoir que ce ſiècle ſera mis au rang des ſiècles d'ignorance.

Mais pourquoi Euſtache de Saint-Pierre auroit-il dévancé ſon ſiècle par les lumières? L'Hiſtoire ne parle que de ſon courage.

On peut répondre qu'il a plu à l'Auteur d'en faire un homme auſſi éclairé que courageux, & que c'eſt un mérite de plus, qu'il étoit bien le maître de donner à ſon Héros, pourvu qu'il obſervât la règle d'Horace:

Servetur ad imum
Qualis ab incepto proceſſerit & ſibi conſtet.

or cette règle eſt parfaitement obſervée; Euſtache de Saint-Pierre l'emporte toujours ſur les autres perſonnages, par ſa pénétration, ſa ſageſſe & ſes lumières.

Scène troiſième. Tout ce qu'Aliénor dit au ſujet du Comte d'Harcourt ſon amant, eſt noble, parfaitement conforme aux mœurs de la Chevalerie, & même très-bien écrit; avantage qu'il faut d'autant plus relever ici, que ce n'eſt pas le mérite dominant de cette pièce.

C'étoit bien entendre l'art des contrastes, que de donner pour amant à la vertueuse, à la fidèle Aliénor, fille du Comte de Vienne, Gouverneur de Calais, le rebelle Comte d'Harcourt, contraste aussi heureux dans la Tragédie, que celui de Célimène & d'Alceste l'est dans la Comédie, & c'est avoir bien connu les ressorts propres à la Tragédie, que d'avoir pris le Comte d'Harcourt au moment de sa victoire & de ses remords : le contraste avec Aliénor n'en subsiste pas moins ; un coupable repentant, qui cherche en vain à réparer un crime irréparable, contraste toujours assez avec une vertu irréprochable.

C'étoit encore bien entendre l'art des contrastes, que d'opposer à la fidélité des Bourgeois, la révolte du Comte d'Harcourt ; & c'est, comme nous l'avons observé, un trait de sagesse & un coup de Maître de la part de l'Auteur, que la Noblesse ne perde rien à ce contraste, dans une pièce, qui est un monument érigé à la gloire de la Bourgeoisie. C'est ce même contraste qui amène au quatrième Acte cette utile réflexion, qui ne peut être mise trop souvent sous les yeux des Rois :

Harcourt trahit son Prince, & d'Artois l'abandonne ;
Un Maire de Calais raffermit sa Couronne :

Quelle leçon pour vous, ſuperbes Potentats !
Veillez ſur vos ſujets dans le rang le plus bas :
Tel qui, ſous l'oppreſſeur, loin de vos yeux expire,
Peut-être quelque jour eût ſauvé votre Empire.

C'eſt encore un grand mérite de cette pièce, que le Comte de Vienne, qui ne pouvoit y paroître avec l'éclat qui lui convenoit, y ſoit ſans ceſſe préſent par Aliénor ſa fille, & par le reſpect reconnoiſſant des Bourgeois.

Le Conſeil de la ville (Scène ſixième) eſt ſi paſſionné, ſi éloquent, qu'il reſſemble bien moins à une délibération qu'à une Scène de ſituation & de mouvement très-animée. Aliénor ouvre l'avis de mettre le feu à la ville & de périr tous dans les flammes.

Qu'Edouard n'ait conquis, dans une année entière,
Qu'un ſtérile monceau de cendre & de pouſſière ;
Que le parjure Harcourt, confus, déſeſpéré,
Reconnaiſſe les cœurs dont il s'eſt ſéparé !

Ces deux derniers vers nous paroiſſent les plus parfaits de toute la pièce : il eſt beau qu'Aliénor, au milieu de ſon déſeſpoir héroïque, ſe ſouvienne de ſon infidèle amant, (infidèle, non à ſa Maîtreſſe, mais à ſon Roi,) qu'elle ſonge à l'horrible vengeance qu'elle va prendre de lui, en s'immolant d'une manière ſi cruelle, qu'elle jouïſſe de cette ven-

geance, qu'elle ſe diſe : *il verra ſon ouvrage* (1); voilà véritablement connoître la nature; voilà un ſentiment tragique & profond : on ne

(1) Ce mot : *il verra ſon ouvrage*, qui n'eſt pas énoncé, mais qui eſt renfermé dans ce que dit Aliénor, nous rappelle un endroit de Bérénice, où ce mot eſt énoncé; mais qui paroît preſque comique, comparé avec l'endroit du *Siége de Calais* que nous examinons. Bérénice eſt un peu en déſordre, Phénice s'offre à y remédier :

Laiſſez-moi relever ces voiles détachés,
Et ces cheveux épars dont vos yeux ſont cachés.

Ces petits arrangemens de toilette, ce ſoin de rajuſter les boucles de la chevelure de Bérénice, ſont bien petits pour la Tragédie, & la réponſe de Bérénice :

Laiſſe, laiſſe, Phénice, il verra ſon ouvrage

prête trop à la parodie, ou plutôt c'eſt une parodie toute faite, comparée aux deux vers d'Aliénor.

Nous ne diſons pas la même choſe de ce morceau de Phédre :

Que ces vains ornemens, que ces voiles me pèſent!
Quelle importune main, en formant tous ces nœuds,
A pris ſoin ſur mon front d'aſſembler mes cheveux?

ni de la réponſe d'Ænone :

Vous-même condamnant vos injuſtes deſſeins,
Tantôt à vous parer vous excitiez nos mains....

& ce que dit Phédre, & ce que répond Ænone peint admirablement l'agitation de Phédre, l'inſtabilité de ſes projets, le déſordre de ſes penſées. *Note de l'Editeur.*

peut mêler d'une manière plus heureuſe & plus ſublime les tranſports de l'amour avec les grands intérêts de la politique.

Les deux vers ſuivans ſont beaucoup plus foibles :

Qu'il en meure de honte, & que mon digne père
Me pleure en m'admirant.... comme il pleura mon frère.

Quel eſt ce frère ? il n'en a pas encore été parlé, il n'en ſera plus parlé, il n'eſt là que pour la rime. Le Gouverneur de Calais n'a laiſſé qu'une fille : on pouvoit à la vérité dans la pièce, lui ſuppoſer un fils ; mais encore un coup, quel eſt ce fils ? Quand eſt-il mort ? Comment eſt-il mort ? Il nous ſemble que c'eſt une règle conſtante au théâtre de ne nommer aucun perſonnage qui ne ſoit connu, ou qu'on ne faſſe connoître.

Euſtache de Saint-Pierre, qui avoit propoſé le ſujet de la délibération, en diſant :

Choiſiſſez le trépas le plus digne de vous.

paroît comme inſpiré tout-à-coup pour ſauver le peuple de Calais ; il propoſe de remettre la place à Edouard, avec toutes les richeſſes qu'elle renferme, pourvu que ce Prince permette à tous les habitans d'en ſortir pour

aller offrir leurs ſervices à Philippe de Valois. Tout ce morceau eſt de l'enthouſiaſme le plus éloquent :

Qu'il remette en nos mains.....
Ses remparts les moins sûrs, ſes villes menacées :
Et qu'en nous y trouvant, les Anglais rebutés
Reconnaiſſent Calais dans toutes nos cités.

L'Acte ne pouvoit finir par un plus beau mouvement, par un trait de patriotiſme plus ardent & qui donnât plus de curioſité de voir la ſuite.

ACTE SECOND.

Le ſecond Acte eſt ouvert par le Comte d'Harcourt, qui gémit ſur Calais & ſur lui-même :

Cité, que je remplis d'infortune & de gloire,
Contemple ton vainqueur, il pleure ſa victoire.

Il eſt touchant, quand il ne veut pas peindre trop fortement ſes remords & ſa ſituation : il eſt touchant, par exemple, quand il dit :

O toi, dont j'ai trahi la reſpectable ardeur,
Dont j'ai ſemé les jours d'amertume & d'horreur,
Si la vengeance habite en ton ame outragée (1),
Viens jouïr de mes maux, ils t'ont aſſez vengée.

(1) J'ai un très-foible ſcrupule ſur ce vers :
Si la vengeance habite en ton ame outragée.

Et quand il dit :

Cher Harcourt ! ô mon frère, à mes yeux immolé!
Ô mortel vertueux !.... à qui j'ai reſſemblé.

Mais il ceſſe de l'être, quand il dit avec effort :

La honte, les remords, la rage, la douleur,
Mille poiſons brûlans fermentent dans mon cœur :
Et l'amour, plus terrible en ce déſordre extrême,
S'accroît par les tourmens qu'il redouble lui-même.

Ce ſtyle ferré ſéche les larmes & reſſerre le cœur. Toute fauſſe chaleur refroidit.

S'accroît par les tourmens, *qu'il redouble lui-même.*

Ce ſoin pénible de ne pas mettre une hémiſtiche qui n'ait ſon ſens particulier, eſt ce qui rend les vers obſcurs & contournés ; c'eſt le

Brevis eſſe laboro,
Obſcurus fio.

Les deux vers précédens, c'eſt

Profeſſus grandia turget.

Il faudroit dire en proſe : *ſi le deſir de la vengeance* (& non, *ſi la vengeance*) *eſt entré dans ton ame*, (& non, *habite en ton ame.*) Mais la Poéſie n'a-t-elle pas le droit de dire :

Si la vengeance habite en ton ame outragée ?

Note de l'Editeur.

La Scène troisième entre Harcourt & Aliénor, est pleine de beautés. Tous ces traits de fierté d'Aliénor :

Obéis à ton Roi, parle-moi de mon père.....
Je peux donc cesser d'entendre tes discours.....
Ce crime te manquait pour les couronner tous.
Malheureux, meurs encor sans réparer ta vie....
Le nom d'Harcourt flétri!......
Ta honte est à toi seul........
Te voilà retranché d'une race immortelle......
Tes victoires étaient autant de parricides.

Tous ces traits sont dignes d'Emilie & de Cornélie.

On est seulement fâché de trouver parmi ces beaux vers quelques vers pénibles, tels que ceux-ci :

Leur gloire, sur ton front repoussant l'infamie,
Sert à mieux l'éclairer, sans en être obscurcie.

Combien les deux vers latins qui ont servi de modèle à ceux-ci, ont plus de force & de clarté!

Incipit ipsorum contrà te stare parentum
Nobilitas, claramque facem præferre pudendis.

Juvenal.

La réponse du Comte d'Harcourt offre encore

quelques vers mal tournés, tels que ceux-ci :

Votre nom prononcé dans ces momens terribles,
Vos dangers, le récit de vos projets horribles,
Vienne & ses durs mépris, tout, confondant mes
vœux,
En a tourné vers vous le reflux orageux.

Mais c'est-là qu'on trouve ces vers qu'il est impossible d'oublier.

Ah! de ses fils absens la France est plus chérie :
Plus je vis d'Etrangers, plus j'aimai ma Patrie.

Et ceux-ci qui peignent si bien le cœur humain :

Edouard sut flatter mon amour, ma vengeance,
Edouard me parut le vrai Roi de la France.

Le Comte d'Harcourt est juste, lorsqu'il dit :

Edouard a des droits sur ma reconnaissance :
Sa fidèle amitié me livra ses secrets:
Irai-je contre lui m'armer de ses bienfaits ?

Il est tragique lorsqu'il voit dans la mort désastreuse du Comte d'Artois :

L'inévitable fin de qui trahit son Maître.

Ce vers est d'autant plus heureux qu'il contient une prédiction semblable à celles qu'Athalie fait sur Joas & qu'Agrippine fait sur elle-même ; en effet, le Comte d'Harcourt

s'étant engagé une ſeconde fois dans la révolte, mourut, en portant les armes contre ſon Roi. Tel eſt l'avantage que s'aſſûre celui qui creuſe & approfondit ſon ſujet ſur celui qui ſe contente de l'enviſager ſuperficiellement. Les connoiſſances nourriſſent le talent, & le talent met en œuvre les connoiſſances :

Nec ſtudium ſine divite venâ,
Nec rude quid proſit video ingenium.

Scène quatrième. Mauni apporte les ordres rigoureux d'Edouard, qui veut qu'on lui livre ſix des habitans, qu'il deſtine au ſupplice. Chacun s'afflige de cette nouvelle, ſelon ſon caractère. La douleur d'Euſtache de Saint-Pierre eſt majeſtueuſe & touchante :

Soutiens, ô ciel ! la vertu malheureuſe !

Aurèle s'étonne & s'irrite qu'on oſe preſcrire de telles horreurs à des François.

Qui peut les ordonner les commettrait ſans doute.

Beau mouvement d'indignation & beau trait de caractère !

On revient à l'avis d'Aliénor, de mettre le feu à la ville ; Harcourt s'y oppoſe & va trouver Edouard, pour tâcher de le fléchir ; Mauni fait des vœux pour que Harcourt réuſſiſſe

mieux que lui, qui n'a rien pu gagner ſur l'eſprit d'Edouard.

Scène cinquième. Scène du dévouement, la plus belle & la plus intéreſſante de la pièce. Amblétuſe propoſe de rendre le déſeſpoir des défenſeurs de Calais plus utile à la France, en le tournant contre les Anglois, & en affoibliſſant du moins l'ennemi, ſi on ne peut le vaincre : Aliénor ajoute ſeulement à cet avis, que tandis qu'ils périront en combattant, les femmes mettront le feu tout-à-la fois, & à la ville, & au camp des Anglois. On part pour exécuter cette réſolution. Saint-Pierre toujours inſpiré pour ſauver ſes concitoyens, les arrête : » L'héroïſme vous égare, dit-il, » pourquoi perdre tout un peuple, quand ſix » hommes peuvent le ſauver ? «

Je livre le premier, ... moi-même.

AURÈLE.

Et votre fils.

SAINT-PIERRE.

Oui, tu dois partager la gloire de ton père.

Voilà le comble du ſublime, & du ſublime attendriſſant ; il ne faut pas craindre de louer trop fortement un moderne, il ne faut pas craindre de louer un ami, il ne faut

point avoir un goût esclave qui n'ose se montrer.

Il y a une convenance bien fine dans la retenue d'Eustache de Saint-Pierre, qui s'arrête après s'etre livré, pour laisser à son fils la gloire de se livrer lui-même; qui paroît ne pas croire que l'autorité paternelle puisse aller en pareil cas jusqu'à répondre même pour son fils; mais qui, par la promptitude, par la chaleur avec laquelle il confirme le dévouement d'Aurèle, annonce assez quelle eût été sa douleur & sa confusion, si ce dévouement de son fils n'eût pas accompagné le sien, s'il eût seulement été moins prompt.

C'est encore une finesse de l'art & une délicatesse de goût, que les deux dévouemens partent, pour ainsi dire, ensemble, & soient renfermés dans un même vers avec autant de précision que si Eustache de Saint-Pierre eût parlé seul, & eût dit : Je livre les deux premiers..... *moi-même & mon fils.*

Ambléuse commence par payer un tribut d'admiration à la générosité d'Eustache de Saint-Pierre; avant de l'imiter, il s'écrie :

Patrie! ah! tombe aux pieds de ton libérateur;
Que dis-je? en la sauvant il lui perce le cœur:
O sacrifice affreux, plein d'horreur & de charmes!

Voilà une apostrophe à *la Patrie;* une correction; *que dis-je?* une antithèse, *en la sauvant il lui perce le cœur;* une prosopopée, la Patrie personnifiée, *qui tombe aux pieds* d'un homme, & à qui *on perce le cœur;* une exclamation : *ô sacrifice affreux !* une seconde antithèse : *plein d'horreur & de charmes;* & malgré toutes ces figures, ou peut-être à cause de toutes ces figures, (car ce n'étoit pas là le moment de les accumuler) combien ce morceau refroidit tout-à-coup! Combien toute cette rhétorique paroît insipide auprès de cette seule expression si énergique & si originale de Froissart : » *A peine* (Eustache de Saint-Pierre) *eût-il parlé, que chacun l'alla adorer de pitié !* «

Mais la Scène se relève & l'intérêt se ranime, lorsqu'Aliénor veut se dévouer, lorsqu'Eustache de Saint-Pierre l'en empêche, lorsqu'il remet son épée à Mauni, en disant :

De mes jours dévoués, Seigneur, voici le gage:
Ce glaive, cinquante ans, seconda mon courage;
Mais l'âge allait m'en faire un frivole ornement:
Pouvais-je le quitter dans un plus beau moment?

A Aurèle.

La France attendait plus du tien, mon cher Aurèle!
Mais tu vécus assez, puisque tu meurs pour elle.

Enfin, lorſque tous les Bourgeois préſentent à la fois leurs épées, & que Saint-Pierre lui-même eſt obligé de contenir leur zèle :

Que vois-je, mes amis ? à ce concours jaloux
Il ſemble qu'au triomphe on vous appelle tous.

Voilà de ſublimes & d'éternelles beautés. Voilà où l'admiration a des larmes & les plus douces larmes. Si l'Auteur qui a fait le cinquième Acte de *Titus*, qui a rempli *Zelmire* de tant de beautés hardies & de mots heureux, qui a fait enfin ce ſecond Acte du *Siége de Calais*, ne peut être au rang des Racine & des Voltaire, parce que le charme continu du ſtyle, qui n'a été donné qu'à eux, lui a manqué, du moins on ne peut méconnoître en lui un digne diſciple, un ſucceſſeur heureux du grand Corneille, fait pour paſſer, comme ſon Maître, à la poſtérité, malgré ſes fautes, ſes inégalités & ſes chûtes. Si ce jugement paroît trop favorable, ſi le goût, plus ſévère, inſiſte davantage ſur les défauts, rend plus difficile ſur les beautés, & n'en reconnoît point ſans le mérite du ſtyle; ſi la Tragédie, non moins ſévère, proſcrit tout ce qui n'eſt point terreur & pitié; je répondrai : 1°. que ce qui eſt beau chez M. de Belloy, comme chez Corneille, eſt ordinairement bien écrit, parce

que le ſtyle s'élève avec les choſes; 2°. que l'admiration qui fait pleurer, eſt par-là même mêlée d'une tendreſſe & d'une pitié qu'inſpirent naturellement les grands ſacrifices : *à peine* (Euſtache de Saint-Pierre) *eut-il parlé*, dit Froiſſart, *que chacun l'alla adorer de pitié.* Or ce mêlange *d'adoration & de pitié* eſt un ſentiment très-théâtral & très-digne de la Tragédie; vouloir l'en bannir, c'eſt dénaturer les genres à force de les reſſerrer; & ſi cette rigueur excluſive eſt ſeule le vrai goût, fondé ſur la doctrine & ſur l'exemple des Anciens,

Je rends graces aux Dieux de n'être pas Romain.

pour conſerver le droit d'applaudir avec tranſport à des beautés modernes d'un autre genre, qui élèvent l'ame en l'attendriſſant.

ACTE TROISIÈME.

Il nous ſemble, quoique l'Auteur paroiſſe être d'un avis contraire, qu'on ne retrouve plus dans les trois derniers Actes le même degré d'enthouſiaſme & d'intérêt que dans les deux premiers. Il s'agiſſoit dans ceux-ci de ſavoir quel parti prendroient des Héros réduits au déſeſpoir; il s'agit dans les autres de ſavoir ſi Edouard ſe déshonorera, en envoyant des Héros au ſupplice : cet intérêt eſt

néceſſairement plus foible que le premier ; l'honneur des ſix Bourgeois eſt en ſûreté ; grace, ou ſupplice, tout eſt égal pour eux, par la raiſon que dit Horace chez Corneille :

Quoi ! vous me pleureriez mourant pour mon pays !

& qu'avoit dite long-tems auparavant un autre Horace :

Dulce & decorum eſt pro patriâ mori.

On doit ſeulement admirer l'art avec lequel l'Auteur a ſu prolonger l'irréſolution d'Edouard, & reculer encore pendant trois Actes le moment du ſupplice, ou de la grace des ſix Bourgeois, par des incidens toujours tirés du ſujet. Quant à cette diminution d'enthouſiaſme & à ce léger refroidiſſement de l'intérêt dans les trois derniers Actes, ce n'eſt point la matière d'un reproche ; rien n'eſt plus ordinaire dans les meilleures pièces après une Scène paſſionnée, une ſituation forte, & un moment d'intérêt très-vif. Le commencement du troiſième Acte de Zaïre n'a ſûrement pas, & ne pouvoit pas avoir le même degré d'intérêt que la reconnoiſſance de Luſignan & de ſes enfans au ſecond Acte : la belle Scène du troiſième Acte de Mithridate, où ce Prince déclare à ſes fils le projet

qu'il a formé de porter la guerre à Rome, cette Scène, malgré toute la majesté de l'Eloquence & toutes les richesses de la Poésie, n'a pas la même vivacité d'intérêt que le moment où l'on apprend l'arrivée de Mithridate, après la déclaration que Pharnace & Xipharès ont faite à Monime, après le demi-aveu que Monime a fait à Xipharès. Le grand intérêt de la Tragédie de Mithridate n'est pas de savoir si on portera la guerre à Rome, mais si Monime épousera Mithridate qu'elle craint, ou Pharnace qu'elle hait, ou Xipharès qu'elle aime.

La Scène première, où Edouard s'applaudit de la conquête de Calais, est bien écrite:

C'est d'ici que César triomphant des Morins,
Etonna l'Océan sous l'aigle des Romains;
Et joignit aux Gaulois, par le droit de la guerre,
Ces Bretons séparés du reste de la terre.

Ce dernier vers rend fort bien celui de Virgile:

Et penitùs toto divisos orbe Britannos.

Il n'est plus aujourd'hui de mer qui nous divise,
Confondons pour jamais la Seine & la Tamise.

C'est le mot connu de Louis XIV au Roi d'Espagne son petit-fils: *Il n'y a plus de Pyrénées*, & l'Auteur l'a encore placé, en se servant

des propres termes de Louis XIV, dans la Tragédie de *Pierre le Cruel.* Ce mot n'a point réussi dans *Pierre le Cruel*, & il ne fait aucun effet dans *le Siége de Calais.* Nous croyons avoir remarqué que ces applications de mots connus réussissent peu au théâtre, & qu'ils n'ont l'air que d'un petit trait d'érudition un peu recherché, lorsqu'ils sont trop connus, & lorsque le personnage n'est pas en quelque sorte forcé de les dire, soit par son caractère, soit par la situation. Par exemple, quand M. de Voltaire a mis dans la bouche de Mahomet ces deux vers :

Le droit qu'un esprit vaste & ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

1°. Il a presque appris par-là aux spectateurs la réponse de la Maréchale d'Ancre à ses Juges.

2°. Si le mot n'avoit pas existé, il eût fallu le créer pour Mahomet.

Nous en disons à peu-près autant du mot attribué au Duc de Guise, François, & qui fait le dénouement d'Alzire :

De tes Dieux & du mien connais la différence, &c.

Mais le mot de Louis XIV n'étoit, ni nouveau pour personne, ni nécessaire, soit dans

le Siége de Calais, ſoit dans *Pierre le Cruel;* & en général il vaut mieux créér des mots qui méritent d'être redits, que de répéter des mots trop connus.

Obſervons de plus, que M. de Belloy a gâté le mot de Louis XIV, non-ſeulement en le délayant, mais en y ajoutant une fauſſe image. Dans ce mot, *il n'y a plus de Pyrénées*, l'image eſt juſte; car les Pyrénées étant la ſeule barrière qui s'élève entre la France & l'Eſpagne, cette barrière ôtée, les deux Royaumes ſemblent s'unir; mais quand il n'y *auroit plus de mer qui divisât la* France & l'Angleterre, *la Seine & la Tamiſe n'en ſeroient pas plus confondues*, ces deux fleuves coulent trop loin l'un de l'autre & dans une direction trop différente. Ce ſont-là des bagatelles, ſi l'on veut, mais tout eſt important en matière de goût. C'eſt de la vérité des images, de la juſteſſe des idées & de la propriété de l'expreſſion, que naît ce charme qui attache aux ouvrages & qui invite à les relire :

Hæc placuit ſemel, hæc decies repetita placebit.

Scène ſeconde. Le parallèle de la conſtitution Angloiſe & du Gouvernement François mérite d'être remarqué. Sur ces deux vers concernant l'Angleterre :

Où le peuple rival & tyran de ſon Maître
Veut qu'il le rende heureux & refuſe de l'être :

on peut obſerver qu'il n'eſt pas néceſſaire qu'ils expriment une vérité reconnue ; mais qu'il ſuffit que ce ſoit une vérité pour Edouard & une opinion qu'il doit avoir. Ces deux vers d'ailleurs ſont faciles & bien tournés.

Scène quatrième. Dans cette Scène, la Loi Salique eſt diſcutée par M. de Belloy avec le ſavoir d'un Publiciſte & l'éloquence d'un Poëte :

EDOUARD.

Qui peut d'un droit ſi ſaint me priver déſormais ?
Quel autre doit règner ſur la France ?

ALIÉNOR.

Un Français.

mot ſans replique & recommandable également par ſa juſteſſe & par ſa préciſion.

Nous penſons, comme l'Auteur, qu'il y a quelque choſe d'ingénieux & de piquant dans le choix qu'il a fait d'une femme, pour défendre les principes de la Loi Salique, principes qui n'ont rien d'injurieux à ce ſexe, comme le penſent les ignorans, mais qui du moins lui ſont contraires : bien loin de déſapprouver ce choix, nous regrettons que

cette apologie ne ſoit pas dans la bouche d'une Princeſſe qui eût eu des droits au Trône, ſans la Loi Salique, & qui eût eu la généroſité de ſacrifier ſes intérêts perſonnels à la juſtice, & au bien de l'Etat, au lieu qu'Aliénor ne peut ſacrifier que l'intérêt général de ſon ſexe.

On a blâmé les complimens & ſur-tout les offres qu'Edouard fait à Aliénor; on a trouvé trop peu de proportion entre ces offres & l'importance du perſonnage :

Vous ſerez mon égale & Reine en mon abſence;
C'eſt au trône, en un mot, que vous pouvez monter.

On a jugé cela trop fort : cependant Aliénor peut diſpoſer du Comte d'Harcourt, c'eſt au Comte d'Harcourt qu'Edouard doit ſes ſuccès en France, c'eſt ſur lui qu'il fonde l'eſpérance de ſes conquêtes; tout cela eſt en partie appuyé ſur l'Hiſtoire, en partie ſuppoſé dans la pièce; & l'Auteur étoit le Maître de ces ſuppoſitions, pourvu qu'il montrât les perſonnages toujours tels qu'il les avoit annoncés, & que leur caractère ne ſe démentît point; or, ſi Aliénor de Vienne eſt annoncée comme une Héroïne, digne de toute l'attention d'Edouard, la vigueur avec laquelle elle agit continuellement dans la pièce, répond à

cette idée & justifie la politique d'Edouard, dont la conduite d'ailleurs est conforme en ce point, à ce que les Historiens ont rapporté de son caractère.

Si l'on dit que quelque bien faite que soit cette dissertation sur la Loi Salique, ce n'est toujours qu'une dissertation, qui n'a rien de tragique & qui ralentit l'action; nous demanderons si cette critique n'a pas trop d'étendue, & si elle n'entraîneroit pas la condamnation de toutes ces belles Scènes où les personnages délibèrent tranquillement sur de grands intérêts, telles que celle de Ptolomée avec ses Conseillers; celle d'Auguste avec Cinna & Maxime; celles de Sertorius & de Pompée, de Mithridate avec ses fils; l'assemblée du Sénat & la Scène entre Brutus & Arons, dans la Tragédie de *Brutus*; celle de Mahomet avec Zopire dans la Tragédie de Mahomet, &c. A l'égard du conseil que tient Ptolomée dans *Pompée*, & de l'assemblée du Sénat dans *Brutus*, on observera peut-être que ces Scènes forment l'ouverture de la pièce, & que, bien loin de nuire à l'action, elles mettent en action & offrent aux regards du spectateur l'exposition même, cette partie languissante & inanimée dans les pièces ordinaires: nous l'avouerons; mais il faut qu'on avoue aussi

que toutes les autres Scènes qui viennent d'être citées, sont absolument dans le même cas que celle *du Siége de Calais.*

Si l'on dit que, dans toutes ces Scènes la délibération est mêlée à l'action; que de la Scène d'Auguste avec ses deux Confidens peut dépendre le sort de la conspiration, & par conséquent celui de tous les personnages de la pièce, celui même de l'Empire Romain; que de la conversation de Sertorius & de Pompée peut dépendre aussi le destin de Rome; que Mithridate, dans la Scène avec ses fils, n'est pas tellement occupé de ses projets contre Rome, qu'il ne songe à tendre un piége à Pharnace, par le mariage qu'il lui propose avec la fille du Roi des Parthes, ce qui rentre dans l'intérêt dramatique de la pièce; qu'enfin la destinée de l'Arabie peut aussi dépendre des propositions que Mahomet doit faire à Zopire : nous répondrons que la Scène *du Siége de Calais* est absolument dans le même cas; que le sort des six Bourgeois, le sort même de la France peuvent en dépendre; que la Dissertation sur la Loi Salique n'est qu'un objet incident, que l'objet principal consiste dans les offres qu'Edouard fait à la fille du Comte de Vienne, pour l'attirer avec son père au parti Anglois, & pour fixer

le Comte d'Harcourt au service de l'Angleterre, qu'il paroît vouloir quitter.

[1] Scène cinquième. Le mérite des traits suivans n'a pu échapper à personne :

HARCOURT *à Edouard.*

La valeur de ce Maire & ses rares vertus....

EDOUARD.

La valeur d'un rebelle est un crime de plus.

HARCOURT.

Qu'entends-je ?

ALIÉNOR.

Ton arrêt.

Assurément, il étoit impossible de dire plus de choses en si peu de mots & en si peu de tems. Sollicitation du Comte d'Harcourt en faveur des Bourgeois; refus d'Edouard, refus dont le motif est la condamnation des services que le Comte d'Harcourt rend à Edouard, & d'Edouard même qui accepte ces coupables services; confusion du Comte d'Harcourt, qui se fait l'application de la réponse d'Edouard; triomphe d'Aliénor, qui lui fait aussi l'application du mot échappé à Edouard; mot que cependant Edouard a dû dire, & tout cela resserré dans deux vers & demi, sans obscurité, sans contrainte. On ne trouveroit peut-être point ailleurs d'exemple d'une pa-

reille précision, d'une pareille *prestesse;* voilà de ces traits qui suffisent seuls, pour sauver à jamais de l'oubli, les ouvrages où ils se trouvent.

Scène sixième.

La mort de Régulus déshonora Carthage.

Nous dirons de ces traits d'Histoire connus, la même chose que des mots connus : ils réussissent rarement au théâtre, parce qu'ils ont un air d'érudition & de recherche, sur-tout lorsqu'ils sont tirés, ou d'une histoire étrangère, ou de l'antiquité. Que Mithridate cite Annibal qu'il a pris pour modèle ; que Titus rappelle à Bérenice les exemples de Régulus, de Manlius & de Brutus, pour lui montrer quel fut dans tous les tems l'esprit Romain ; que Paulin parcoure, avec le même Titus, toute l'Histoire Romaine depuis César & Antoine, pour prouver que les Romains & les Empereurs mêmes ne se sont jamais attachés, du moins impunément, à des Reines, & qu'elles ont quelquefois été le partage d'Affranchis ; que Mahomet cite à Zopire les principaux Législateurs, qui, avant lui, ont gouverné ou trompé l'univers ; ils disent ce qu'ils doivent dire, ils traitent leur sujet : mais malgré toute la ressemblance qui se trouve

réellement entre Euſtache de Saint-Pierre & Régulus, malgré le rapport ſenſible de l'exemple, nous doutons que Racine, ou M. de Voltaire eût fait cette citation. Quand il s'agit de régler ſa conduite par des exemples, l'Hiſtoire Ancienne commence à ſe confondre avec la Fable, & à perdre de ſon autorité : il faut des exemples récens & domeſtiques.

Ce ſeroit en avoir trop dit ſur une faute ſi légère, en ſuppoſant que ce ſoit une faute; mais nous nous occupons bien moins du vers de M. de Belloy, que de la théorie générale de l'emploi de l'Hiſtoire dans la Tragédie.

Si je n'euſſe vaincu dans les champs de Créci,
Auriez-vous une grace à refuſer ici ?

Voilà le mot le plus fier & le plus hardi, qu'un homme, même devenu néceſſaire, puiſſe dire à un Prince, dont il s'eſt rendu dépendant. A ce mot, fait pour réveiller dans un Maître la férocité du lion, Edouard accable Harcourt du poids de ſa grandeur & de ſa puiſſance. Harcourt reſte ſeul avec ſa honte; & l'acte finit par cette moralité vraie, utile & bien exprimée :

Tremblez, foibles ſujets qui trahiſſez vos Maîtres;
Un Roi punit toujours ceux qu'il a rendu traîtres.

Acte Quatrième.

L'Auteur eſſaye en vain de répandre du pathétique ſur ſon ſujet; c'eſt en vain qu'Aliénor pleure ſur les ſix Bourgeois dévoués; c'eſt en vain que Saint-Pierre lui-même paroît ſentir quelques-unes des foibleſſes de la nature; c'eſt en vain qu'on parle d'échafauds, de haches, de bourreaux; ces ſix Héros ne ſont point à plaindre, leur ſort eſt trop illuſtre & ils le ſentent bien: le ſpectateur ne voit, comme eux, que leur dévouement & que la gloire de leur mort; il ſe rappelle toujours ces vers de la Henriade:

Vous n'êtes point flétris par ce honteux trépas...:
Et qui meurt pour ſes Rois, meurt toujours avec gloire.

Lorſqu'au premier Acte, & au moment où on veut mettre le feu à la ville, Aurèle s'arrête, & dit:

Mais je verrai par des flammes cruelles
Dévorer cette tête & ces mains paternelles.

Ces vers peuvent faire quelque impreſſion au théâtre, parce qu'on voit la belle tête de l'Acteur qui fait le rôle d'Euſtache de Saint-Pierre, prête à être dévorée par les flammes,

&

& l'Auteur y avoit vraiſemblablement penſé; mais lorſqu'au quatrième Acte, Euſtache de Saint-Pierre dit à ſon fils :

Ah! je crois voir leur ſang, le tien qui ſe confondent;
A tes derniers ſanglots mes entrailles répondent.

Outre que *des entrailles qui répondent à des ſanglots*, dont il ne doit pas être ici queſtion, forment une image peu agréable & peu touchante, ces vers, par le fond même du ſentiment qu'ils expriment, ne font aucun effet. On ne ſent pas que des Héros qui ont choiſi la mort par un motif ſi noble, ſoient malheureux de mourir; c'eſt la beauté même du ſujet qui l'empêche d'admettre la pitié. Martyrs de la Patrie comme Polyeucte l'eſt de la foi, Saint-Pierre & ſes compagnons ne ſont pas plus à plaindre que Polyeucte, & Polyeucte ne l'eſt point : quand on le mène à la mort, il ſait qu'on le mène à la gloire. *Polyeucte* eſt cependant, avec le Cid, la pièce la plus touchante de Corneille; mais c'eſt par Sévère & par Pauline : Polyeucte eſt reſpectable & non pas touchant.

Scène ſeconde. Mauni donne aux Bourgeois quelque eſpérance d'obtenir leur grace, & il dit, en parlant de Saint-Pierre :

Après son noble effort,
Vivant, il jouira, de l'honneur de sa mort.

Ces vers, qui font peu d'effet, en rappellent d'autres qui en firent beaucoup autrefois; il s'agissoit de la maladie & de la convalescence du Roi en 1744; on disoit à Louis XV :

Grand Roi, tu n'étois plus, & jamais pour ta gloire
La vérité n'éleva tant de voix;
Sors du tombeau, tu sais ce qu'auroit dit l'Histoire;
Sors du tombeau, viens jouir à la fois
De ta vie & de ta mémoire.

Scène troisième. Mauni apprend par Aliénor qu'il n'y a plus d'espérance & qu'Edouard est infléxible, il s'indigne de la honte de son Roi :

Dût mon zèle rigide assûrer ma disgrace,
Faisons parler enfin la dure vérité,
D'un homme & d'un Anglais montrons la liberté.

Saint-Pierre veut l'arrêter :

MAUNI.

Je ne veux rien entendre.
Le danger, quel qu'il soit, est moins pressant pour vous;
Il vous couvre de gloire, & la honte est pour nous.

Ces derniers vers rappellent ceux que Curiace dit à Horace, Acte second, Scène première :

Dans un si beau trépas ils sont les seuls à plaindre :
La gloire en est pour vous & la honte pour eux;
Il vous fait immortel & les rend malheureux.

Mais Curiace ici ne fait que des complimens à Horace; les vers que dit Mauni ont plus de mouvement & de passion.

La Scène cinquième offre un fort beau mot de Saint-Pierre. Aliénor, obligée de s'en séparer, parce qu'on va le conduire à l'échafaud, lui fait ses adieux; elle l'appelle son père : » Je vous dois ce nom, lui dit-elle,

Vous m'avez inspiré la vertu.......

SAINT-PIERRE.

Le courage.

Scène septième. C'est la Scène où le Comte d'Harcourt vient s'offrir à la mort pour Aurèle : cette Scène a toujours eu le plus grand succès au théâtre; elle est d'une éloquence rapide qui éblouit & qui entraîne; le combat de générosité entre le Comte d'Harcourt & Aurèle est très-animé; la Scène rassemble des beautés de tout genre, cependant nous osons avouer que nous ne pouvons l'approuver. Le Comte d'Harcourt commence par alléguer des ordres secrets pour voir ces prisonniers; il faut l'en croire sur sa parole, & en effet il

n'a point d'ordres : il annonce ensuite qu'il apporte la grace d'Aurèle & que l'échange est fait, c'est encore un mensonge, cependant le but de ce mensonge est si noble que nous insistons peu sur cette objection. Mais comment le Comte d'Harcourt espère-t-il réussir dans son entreprise ? Comment croit-il qu'Aurèle lui cédera l'honneur de mourir pour la Patrie, & que Saint-Pierre y consentira ? Ensuite, quand il auroit surpris ou forcé leur consentement, les Gardes, à qui la personne des prisonniers est confiée, laisseront-ils sortir Aurèle, & conduiront-ils en sa place, au supplice, un homme tel que le Comte d'Harcourt, sans avoir pris les ordres d'Edouard ? S'ils prennent, comme ils le doivent, les ordres de ce Prince, Edouard ratifiéra-t-il l'échange ? Harcourt peut-il s'en flatter ? Que vient-il donc offrir, puisque rien n'est en son pouvoir ? Nous avouons que nous connoissons peu d'invraisemblances aussi fortes que celle sur laquelle roule cette Scène ; cependant encore un coup, elle réussit par le prestige de la Poésie & par le charme des sentimens généreux ; elle est d'ailleurs faite avec beaucoup d'art, & cet art est d'avoir substitué une éloquence impétueuse & enflammée au raisonnement, qui n'auroit jamais pu être assez

fort en cet endroit. Saint-Pierre & Aurèle détruisent les raisons du Comte d'Harcourt, par d'autres raisons qui ne sont pas les véritables; car les véritables le dégraderoient, en montrant qu'il n'a jamais pu se flatter de réussir dans son projet, au lieu que celles dont ils se servent, l'ennoblissent.

Aurèle lui dit :

Les besoins de l'Etat demandent un grand homme,
La France vous regarde, & la gloire vous nomme.

Saint-Pierre ajoute :

Je vous mets dans les bras de la France affligée;
Expirez digne d'elle après l'avoir vengée.

On les mène à la mort. L'Acte finit, en laissant la plus grande curiosité de voir ce qui aura pu suspendre encore une fois l'exécution de cet ordre, suspendue depuis si longtems.

ACTE CINQUIÈME.

Cet Acte abonde en beautés sublimes, dignes des deux premiers.

Edouard a goûté le conseil que lui a donné Mauni d'essayer la clémence, & par un trait de son caractère, qui le porte à négocier & à séduire, il veut engager Saint-Pierre à

ramener dans Calais tous les habitans qui en sont sortis. Le refus de Saint-Pierre est accompagné de leçons très-fortes sur la fidélité qu'Edouard a jurée, aussi bien que lui, à Philippe de Valois :

Je n'ai pas comme vous le droit de la trahir.

Edouard fait briller aux yeux de Saint-Pierre la faveur.

SAINT-PIERRE.

J'aurais votre faveur & perdrais votre estime.

Edouard, pour l'épouvanter, lui offre l'image de son fils qui va être déchiré à ses yeux, Saint-Pierre frémit :

O mon fils! quel moment pour ce cœur paternel!...
Mais....tu souffrirais plus à me voir criminel.

Saint-Pierre enfin termine ce pénible entretien par cette tirade vraiment sublime :

....C'est trop perdre & menace & promesse;
J'ai honte que pour moi tant de fierté s'abaisse :
Je crois voir sur nous deux les yeux de l'Univers,
Les yeux de l'avenir de toutes parts ouverts :
On regarde Edouard conseillant l'infamie,
Pour corrompre un sujet épuisant son génie :
Quel mortel de mon sort ne serait pas jaloux?
Vous me forcez, Seigneur, d'être plus grand que
vous.

Certainement Saint-Pierre est très-grand ici ; mais on a demandé s'il ne l'est pas un peu trop aux dépens d'Edouard, s'il n'a pas trop raison de lui dire :

Vous me forcez d'être plus grand que vous.

Si enfin Edouard n'est pas un peu avili ? Peut-être n'est-il pas mal qu'un ambitieux soit avili, & qu'on voye à quelles misérables intrigues l'intérêt de sa politique le force quelquefois de descendre. Mais n'est-il pas trop avili, même comme ambitieux ? Son ambition ne s'occupe-t-elle pas là d'un trop petit objet ? Cette négociation a-t-elle assez d'importance & d'utilité, pour qu'Edouard daigne s'en charger lui-même ? Voici comment Edouard est censé la concevoir, voici comment il motive sa démarche à cet égard :

Le peuple de Calais, dans mon camp retenu,
Peut-être par mes soins va m'être ici rendu :
Je ne puis trop tenter pour fléchir sa constance,
Et je sens qu'il y va du trône de la France
Ces superbes vaincus, échappés à mes loix,
Iraient par-tout apprendre à rejeter mes droits.

C'est au Lecteur à peser ces raisons, à se ressouvenir qu'il s'agit du *Siége de Calais* ; que l'Auteur ne pouvoit donner trop d'importance à cette conquête ; que, comme c'étoit

d'ailleurs la première conquête solide qu'Edouard faisoit en France, car ses autres expéditions n'avoient été que des courses, l'exemple que donnoient en cette occasion les habitans de Calais, pouvoit en effet tirer à conséquence.

Il semble que cette négociation, dernier fil auquel tenoit encore le sort des Bourgeois, ayant manqué, rien ne pouvoit plus différer leur supplice; mais l'Auteur sait trouver des ressources dans le fond de son sujet & dans les usages du tems. Philippe de Valois envoie un cartel, Edouard l'accepte avec transport; mais le Comte de Melun vient désavouer au nom de la Nation l'imprudente valeur de Philippe, & démontrer à Edouard que ce combat seroit absolument inutile pour remplir ses vues.

La loi qui fait le Prince est au dessus de lui....
Tout le sang des Capets coulât-il par vos coups,
Les derniers des Français ont des droits avant vous.

Alors la fureur d'Edouard est au comble, il ordonne la mort des six Bourgeois, il répète l'ordre à Mauni, qui désobéit, en disant :

J'ai suivi vos drapeaux,
Pour guider vos soldats & non pas vos bourreaux.

Harcourt survient, & dit :

Edouard, j'ai rendu vos fureurs légitimes :
Mes soins à l'échafaud arrachent vos victimes ;
Elles sont maintenant près du camp de mon Roi.

C'est alors qu'Aliénor récompense Harcourt par ce mot, qui est à la fois le cri de l'amour & de l'honneur : *Il est digne de moi.*

Edouard s'étonne que les François aient voulu échapper au supplice par la fuite, ce qui prouve l'estime qu'il avoit conçue pour eux. La réponse du Comte d'Harcourt : *Non, je les ai trompés :* est encore sublime.

En effet, les Bourgeois désabusés viennent se remettre dans les fers d'Edouard :

J'ai su votre artifice,

dit Saint-Pierre à Harcourt, puis se tournant vers Edouard :

Et vous voyez, Seigneur, si j'en suis le complice....
Vous connoissez enfin le Maître & les Sujets.

Nous demandons encore dans quelle pièce on trouve des traits d'une simplicité plus sublime? Quoi de plus héroïque que l'action? quoi de plus simple que l'expression? M. de Belloy devoit encore plus s'applaudir de ce retour des Bourgeois, que de la Scène même du dévouement : il avoit trouvé le dévouement dans l'Histoire ; mais c'est dans son ame qu'il a trouvé ce retour sublime.

On s'eſt étonné avec raiſon qu'il n'en ait pas fait l'unique reſſort de ſon dévouement, & l'unique motif de la clémence d'Edouard, ou plutôt de ſon retour à la juſtice & à l'humanité; qu'il ait cru devoir ajouter à un ſi puiſſant mobile l'imitation de cet endroit de l'Iliade, où Priam attendrit l'impitoyable Achille, en lui rappellant Pélée ſon père. On a objecté, mal-à-propos, que c'étoit un petit moyen qu'il ajoutoit à un grand, & par-là on lui a donné lieu de répondre avec avantage, que le trait le plus touchant de l'Iliade ne peut être regardé comme un petit moyen. Il falloit dire au contraire que c'étoit un trop puiſſant reſſort, ajouté à un autre non moins puiſſant; que cette complication ſurcharge ſans raiſon une machine, dont le plus grand mérite ſeroit d'être ſimple; que l'action d'un de ces reſſorts gêne l'action de l'autre, la reſſerre & en empêche le développement; qu'ils ſont même contraires l'un à l'autre, l'un excitant l'admiration, l'autre tendant à émouvoir la pitié; que d'ailleurs ce ſecond reſſort n'eſt ni préparé, ni annoncé, ni utile, ni analogue au ſujet de la pièce, & qu'il auroit dû être réſervé pour un ſujet, dont la piété filiale auroit fait le fond.

M. de Belloy, pour prouver que ce ſecond

reſſort eſt utile, qu'il eſt même néceſſaire, obſerve que le premier étoit inſuffiſant, qu'Edouard ayant été infléxible après le dévouement, ne pouvoit être fléchi par le retour des Bourgeois, en ſorte qu'on auroit pu leur dire : *Edouard a déjà vu votre généroſité*, comme Achille dit à Iphigénie :

> Votre père a déjà vu vos larmes.

Le dévouement, ſelon M. de Belloy, eſt une action bien plus généreuſe que le retour : or le moins ne fait pas ce que le plus dans le même genre n'a pu faire ; ou ſi l'on ſuppoſe les deux actions d'un mérite égal, comme elles ſont du même genre, on avoit l'expérience qu'Edouard n'avoit point été touché de la première, par conſéquent on ne pouvoit eſpérer qu'il fût plus touché de la ſeconde.

Tel eſt en ſubſtance le raiſonnement de M. de Belloy ; il ne nous paroît qu'une défaite.

1°. La Scène du dévouement s'étoit paſſée hors de la préſence d'Edouard, & celle du retour étoit ſous ſes yeux.

2°. Il arrive tous les jours que le moins fait ce que le plus n'a pu faire, parce qu'il eſt ajouté à tout ce qui précède & qu'il comble la meſure : on ſuccombe quelquefois au plus léger chagrin, après avoir ſupporté les

plus violens avec courage, & la patience qui a résisté aux plus rudes épreuves, échappe sur une bagatelle; chaque objet, chaque incident agit, non par sa force propre, mais par celle des circonstances & des dispositions, parce que nous n'avons tous qu'une mesure bornée, ou de patience, ou de courage, ou de colère, ou de haine, ou de bonté, ou de méchanceté, &c. & que cette mesure s'épuise. Il s'ensuivroit du raisonnement de M. de Belloy, qu'Auguste ne pourroit compter sur Cinna, même après le pardon généreux qu'il lui accorde, puisque Cinna lui avoit déjà eu précédemment obligation de la vie, & que la reconnoissance ne l'avoit pas empêché de conspirer.

Comme à mon ennemi je t'ai donné la vie,....
Je te la donne encor comme à mon assassin.

Il est vrai que la seconde grace, quoiqu'absolument du même genre, est plus forte que la première, & qu'il est plus généreux d'accorder la vie à un assassin qu'à un ennemi.

3°. Mais nous ne convenons point du tout que l'action du dévouement soit plus généreuse que celle du retour des Bourgeois. Dans la Scène du dévouement, il falloit sauver tout un peuple, il falloit éviter la honte de

livrer ſes amis & ſes frères, le ſort pouvoit tomber ſur ceux qui ſe dévouoient & leur enlever la gloire de ce dévouement volontaire. Dans la Scène du retour, au contraire, les habitans étoient en sûreté, la Patrie étoit ſauvée, les Bourgeois pouvoient ſe ſauver eux-mêmes, ils avoient été dans la bonne foi, ils n'avoient point fui, on les avoit trompés. Ce n'étoit plus le zèle patriotique qui les ramenoit ; au contraire, en revenant ils privoient la Patrie de ſix Citoyens utiles ; leur éloignement même ſervoit Edouard, il lui ſauvoit l'honneur, il déroboit des victimes à ſa cruauté. Quel motif pouvoit donc les engager à revenir ? L'honneur, le ſeul honneur, une pure délicateſſe de Chevalerie ; ils étoient priſonniers d'Edouard, ils étoient cenſés lui avoir donné leur foi, ils ne pouvoient la violer ; Edouard dut ſentir en Chevalier ce procédé de Chevaliers, & il étoit impoſſible qu'il ſongeât encore à traiter en coupables des cœurs ſi généreux. Auſſi, lorſque Saint-Pierre a expoſé le motif de ſon retour, Edouard s'écrie-t-il :

Je demeure interdit :

Or nous demandons, ſi, après avoir ſenti ainſi la générosité du procédé des Bourgeois, il

pouvoit, ſans ſe montrer le plus vil & le dernier des hommes, envoyer de tels Héros au ſupplice. On a dit que M. de Belloy, en étayant ainſi le retour des Bourgeois, de l'épiſode emprunté d'Homère, n'avoit pas ſenti toute la dignité du reſſort qu'il avoit d'abord employé, comme on a dit que c'étoit par bêtiſe que la Fontaine ſe croyoit inférieur à Phédre. Remarquons d'abord que quand Aurèle ſe jette aux genoux d'Edouard, on ſent qu'il va obtenir beaucoup plus qu'il ne demande, & que dès-lors on s'intéreſſe peu à ſa prière. Le motif qu'il emploie, digne de produire un grand effet, n'ayant rien à produire ici, où tout eſt fait d'ailleurs, laiſſe le ſpectateur froid, parce qu'il n'y a nulle proportion entre le moyen & la fin, & qu'on a regret à la ſuperfluité d'un pareil moyen. Remarquons encore, que, malgré l'Auteur, c'eſt le retour des Bourgeois, c'eſt leur héroïſme qui touche beaucoup plus Edouard que le ſouvenir de ſon père. En effet, après s'être prêté pour la forme à l'attendriſſement qu'on a voulu exciter en lui, après avoir dit ces deux mots :

Où ſuis-je ? & quel murmure
Quels cris attendriſſans jette en moi la nature ?

mots qui ne font aucun effet, & qui n'ont

d'autre mérite que d'amener la réponse suivante d'Aliénor :

Ah ! Seigneur ! gardez-vous d'en étouffer la voix ;
Le monde est trop heureux quand elle parle aux Rois.

Il se livre à toute l'admiration que lui inspire la générosité des Bourgeois ; on sent que c'est là l'objet qui le touche véritablement :

Par tant de traits puissans mon ame est pénétrée !
Quel bandeau tombe enfin de ma vue égarée !
De combien de Héros je suis environné !
Par combien de vertus je me sens condamné !
. . . . Vivez, ô généreux courages ! ....
D'un Roi que vous servez on peut être jaloux....
Un peuple si fidèle est un peuple indomptable.

Au reste, tout ce qu'on vient de dire se réduit à reprocher à M. de Belloy, d'avoir multiplié les beautés sans besoin. Cet épisode tiré d'Homère, nous a valu du moins un des plus beaux vers qui aient jamais été faits, un de ces vers qui suffiroient seuls pour perpétuer le souvenir d'une pièce où ils se trouvent :

Vous fûtes malheureux, & vous êtes cruel !

Il nous reste à dire un mot d'un autre reproche qu'on a fait à l'Auteur du *Siége de Calais*. On a trouvé Philippe de Valois flatté dans sa pièce, on a trouvé même que le nom

de ce Roi peu chéri, rendoit l'allégorie moins heureuse; on a demandé, s'il n'eût pas mieux valu, en renonçant à cette allégorie, peindre Philippe de Valois tel qu'il étoit, dur, injuste, violent, exacteur, & donner pour moralité à la pièce, le devoir de servir l'Etat & la gloire de mourir pour la Patrie, même sous des Maîtres insensibles au bien public ? L'héroïsme y eût encore gagné.

On peut répondre que l'Auteur n'auroit rempli qu'une partie de l'objet qu'il s'étoit proposé, & qu'on s'étoit proposé, en lui indiquant ce sujet : il vouloit donner pour base au patriotisme, l'amour pour le Prince, sentiment, qui, dans les Monarchies, ne se sépare guère de l'amour de la Patrie, & qui, pour le bonheur des peuples, ne devroit jamais en être séparé.

Respectons un Ouvrage composé dans de telles vues, & souhaitons qu'il s'en fasse beaucoup qui flattent aussi peu les Rois, & qui servent aussi bien les peuples.

Quelques personnes pensoient qu'après un succès, tel que celui du *Siége de Calais*, l'Auteur ne devoit plus rien produire ; ils lui appliquoient

appliquoient ces vers que dit Horace le fils, chez Corneille :

L'Honneur des premiers faits ſe perd par les ſeconds,
Et quand la renommée a paſſé l'ordinaire,
Si l'on ne veut déchoir, il ne faut plus rien faire....

Votre Majeſté, Sire, a vu mes trois combats;
Il eſt bien mal aiſé qu'un pareil les ſeconde,
Qu'une autre occaſion a celle-ci réponde,
Et que tout mon courage, après de ſi grands coups,
Parvienne à des ſuccès qui n'aillent au deſſous.

Heureuſement M. de Belloy n'a point pris ce parti, qu'on ne prend jamais quand on ſe ſent du talent; il a livré trois autres combats, & nous verrons dans la ſuite que ſa gloire y a beaucoup gagné.

TITRES

ET

PIÈCES

CONCERNANT

LE SIÉGE DE CALAIS.

TITRES ET PIÈCES
CONCERNANT
LE SIÉGE DE CALAIS.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Ces pièces ferviront comme de pièces juftificatives, à ce qui a été dit du fuccès du *Siége de Calais*, dans la Vie de M. de Belloy; elles prouveront de plus en plus que ce fuccès a été un phénomène au Théâtre, & un évènement dans la Nation.

On auroit peine à imaginer la quantité de lettres, anonymes, ou de perfonnes inconnues, que M. de Belloy reçut à cette occafion, non-feulement de toutes les Provinces du Royaume, mais des pays étrangers, & même de différentes parties du Monde, lettres, qui prouvent, qui peignent un enthoufiafme fans exemple : elles parvenoient toutes à l'Auteur, fans autre adreffe que celle-ci : *A l'Auteur, à l'illuftre Auteur du Siége de Calais.*

Les vers sur-tout ne lui furent pas épargnés, on lui fit sentir tout le poids de la célébrité; chacun s'empressa de se montrer bon Citoyen & mauvais Poëte. L'un adressoit *au père de l'Iliade dramatique* une Epître burlesque en prose & en vers, pour lui demander un billet de parterre ; un autre adressoit à la Nation une Ode en style triste, pire que le style burlesque ; & de tous ces Auteurs, les uns anonymes, les autres nommés, il n'y en a aucun qui ne laisse percer l'espérance que son hommage sera jugé digne de devenir public, ou que le voile de l'anonyme sera levé ou déchiré, par la curiosité qu'il aura fait naître; plusieurs, dans cette vue, envoyent après coup des corrections & des variantes. Parmi ceux qui se firent connoître, tous n'étoient pas rimeurs de profession, plusieurs étoient de jeunes gens entrans au service, quelques-uns même, de vieux Militaires retirés, dont l'hommage eût été plus convenable & plus flatteur en prose, & qui tous auroient dû se dire ;

Je ne suis qu'un Soldat, & je n'ai que du zèle.

Le torrent redoubla au sujet de la répréfentation du *Siége de Calais*, qui fut donnée *gratis* au peuple de Paris le jour de la mi-carême 1765. Elle nous a valu, entre tant

de puérilités de tout genre, une pièce intitulée : *La Mi-Carême*, ou *la Dragonade*, qui a été imprimée, & une foule de chanſons en ſtyle poiſſard, qu'on appelloit alors *un genre ;* car ſi des eſprits excluſifs reſtreignent trop rigoureuſement les genres, des eſprits indulgens les étendent & les multiplient avec un excès un peu ridicule. *Le genre poiſſard* donc parut avec éclat dans cette occurrence ; c'étoient *les ſentimens d'une blanchiſſeuſe du Gros-Caillou & d'une marchande de maquereaux de la place Maubert ;* c'étoient *des couplets compoſés par le ſieur Blanchet, Officier Médaillíſte, porteur de charbon, au ſujet du Siége de Calais donné gratis ;* & s'il faut ici condeſcendre un peu à tous les goûts, peût-être ferons-nous quelque plaiſir aux amateurs de ce *genre*, en mettant ſous leurs yeux les couplets ſuivans, que nous choiſiſſons avec quelque ſoin.

Ceux-là donnont dans le travers
Et méritont bian qu'on les drape,
Qui s'en vont chantant dans leux vers
Les zéros du pays du Pape,
Les biaux Céſars & leux Catons,
Tout ça ne vaut pas nos Bourbons.

La groſſe commère Iſabiau
Vantoit la lanterne Magique,
Alle a trouvé ça bian plus biau,
C'eſt qu'alle a l'ame patrotique,
Dans ſa chemiſe alle eût, je croi,
Mis les Acteurs & Du Belloy.

Notre couſin le Guernadier
Ne manquit pas c'te Comédie;
De voir ces gens s'y ſacrifier,
Sa fière ame fut attendrie;
Mais ça qui le mit en fureur
Çà fut de voir l'Anglois vainqueur.

Quand avec tous ſes halbardiers
Idouard parut ſus le thiatre,
C'étoit fait de ces galfretiers
Si je n'lavions pas tins à quatre;
Pour ſon Roi c'eſt un lucifer
Qui ſe battroit juſqu'en enfer.

Je ly dîmes pour l'appaiſer,
Que vas-tu faire la Riſſole?
T'as de l'eſprit, tu dois penſer
Qu'ils jouont là chacun ſon rôle;
Je t'aſſûrons qu'un jour l'Auteur
Nous f'ra voir le François vainqueur.

Quand il parle des Comédiens
Notre chien de Maître d'Ecole,
Il dit que ça ſont des vauriens,
Mais je le tanſerons le drole;
Les braves gens baillent de quoi
Pour boire à la ſanté du Roi.

Les zéros du pays du Pape, pour les anciens Héros Romains; les remontrances des Charbonniers au Grenadier la Riſſole :

T'as de l'eſprit, tu dois penſer, &c.

& le Maître d'Ecole ſervant de prétexte pour déſigner des Cenſeurs plus accrédités, paroîtront peut-être d'aſſez bonnes plaiſanteries, à ceux, encore un coup, qui veulent des genres à toute force, & qui ont du goût pour celui-ci.

A tout ce fatras de lettres, de vers, de petits écrits, effet ridicule de la gloire, & dont la plupart n'ont d'eſtimable que le zèle qui les a dictés, oppoſons des titres d'un tout autre genre; publions que M. de Voltaire, inſtruit d'un évènement auſſi glorieux pour les Lettres & auſſi intéreſſant pour la Patrie que le ſuccès du *Siége de Calais*, s'eſt empreſſé d'en féliciter l'Auteur, & a daigné prévenir l'hommage que celui-ci alloit lui faire

de ſon triomphe. (*Voyez* les numéros 1, 2, 3, 4, du premier ordre de pièces.)

A la ſuite de ces lettres & de la réponſe de M. de Belloy, nous placerons la ſeule pièce de vers, qui, dans cette immenſe collection, puiſſe être regardée comme un hommage digne d'être offert à M. de Belloy. (*Voyez* le numéro 5.)

Cette pièce, qui a plus d'étendue dans l'original qu'elle n'en aura ici, a été tranſcrite, par M. de Belloy lui-même, dans l'état où nous la donnons; l'avis particulier qui eſt placé à la tête, eſt de M. de Belloy.

Voilà ce qui compoſe le premier ordre de pièces, & ce qu'on peut appeller les titres littéraires du *Siége de Calais*.

Le ſecond ordre de pièces contient les titres patriotiques, à la tête deſquels ſont les Lettres de *Citoyen de Calais*. Les autres pièces, ſont à peu près du même genre. Ce ſont ſans doute les titres les plus glorieux pour M. de Belloy; ils rappellent ces vers que Mauni dit à Euſtache de Saint-Pierre :

Je viens, digne Français, t'apporter des tributs
Que le plus juſte orgueil n'aurait pas attendus.

Nous nous contenterons d'offrir ici par extrait deux lettres, qui auroient trouvé place

dans le premier ordre de pièces, c'eſt-à-dire, parmi les titres littéraires, ſi nous avions pu les imprimer en entier ; mais nous ne pouvons préſenter de chacune que quelques idées particulières.

Dans la première de ces lettres, on rappelle l'Hiſtoire de ce vieillard, qui, à la première répréſentation *des Précieuſes Ridicules*, s'écria : *Courage, Molière ! voilà la bonne Comédie ;* on en fait l'application au *Siége de Calais*, on s'écrie : *Courage, M. de Belloy, voilà la bonne Tragédie.*

Tout le monde ſent que cette application aſſez ingénieuſe, & qui a un ſens très-juſte, ne peut avoir rien d'injurieux pour tant de Tragédies antérieures & infiniment ſupérieures au *Siége de Calais :* elle ſignifie ſeulement que le genre de Tragédies le plus digne d'être encouragé, eſt le genre des Tragédies nationales.

La ſeconde lettre eſt une imitation du badinage de Boileau, qui, pour célébrer l'entrée du Maréchal de Vivonne dans le fare de Meſſine en 1675, imite le ſtyle de Balzac & de Voiture, dans deux lettres qu'il ſuppoſe écrites des Champs Elyſées par ces deux Auteurs, ſur l'évènement dont il s'agit : on ſuppoſe de même ici une lettre écrite des Champs Elyſées

par Balzac, fur la Tragédie du *Siége de Calais :* cette lettre devoit naturellement contenir un parallèle de M. de Belloy avec Corneille l'ami de Balzac, & d'Aliénor avec cette Emilie de Cinna, tant célébrée par le même Balzac. Voici le morceau qui contient ce parallèle.

» Mon ami, Pierre Corneille,.... ce grand » homme, qui a été un juge fi févère de fes » propres Ouvrages, avoue que vous l'em» portez fur lui, par l'intérêt que vous avez » répandu dans votre pièce. Il eft bien fâché » d'avoir pris chez les Efpagnols, des fujets, » qui, à l'exception du Cid, lui ont fait fi » peu d'honneur, lorfque fa Nàtion lui en » offroit de fi intéreffans : il n'a pas été plus » content, en voyant que votre Aliénor fur» paffe de beaucoup fon Emilie, en vertu, » en courage, & en grandeur d'ame. Et moi, » Monfieur, je confens que vous effaciez de » mes Ouvrages les louanges que j'ai données » à cette Romaine; votre Aliénor eft incom» parablement plus belle, plus raifonnable, » plus fainte, plus adorable. Le démon de la » Patrie, dont elle eft poffédée, ne lui fait » faire que ce qui eft à faire. Elle auroit, il » eft vrai, laiffé périr fon père dans les pri» fons, plutôt que de livrer Calais à Edouard;

» mais elle n'auroit jamais attenté ſecrète-
» ment aux jours de ce Prince, quoiqu'il
» fût l'ennemi déclaré de ſa Patrie ; à plus
» forte raiſon ne l'eût-elle pas fait, s'il eût
» été ſon bienfaiteur. Auſſi il faut voir comme
» elle eſt fière dans ce pays-ci : elle méprise,
» non-ſeulement Emilie, célébrée par mon
» ami, mais Achille lui-même ; car elle ſou-
» tient qu'il ne doit plus ſe glorifier d'avoir
» trouvé Homère, depuis que vos illuſtres
» veilles la rendent ſi fameuſe ſur la terre :
» elle m'a chargé de vous en témoigner ſa
» reconnoiſſance, auſſi bien qu'à la perſonne
» qui la répréſente ſur la Scène. J'oſe vous
» prier de l'acquitter envers cette célèbre
» Actrice, le plutôt que vous pourrez.....

» Je vous en dirois davantage, ſi je ne
» craignois de tomber dans les défauts que
» Deſpréaux m'a tant reprochés, c'eſt à ſa-
» voir, l'affectation & l'enflure, quoique je ne
» puiſſe prodiguer les hyperboles plus à pro-
» pos, &c. «

Sans des conſidérations particulières nous aurions inſéré parmi les titres littéraires, une pièce de vers bien différente de celles dont nous avons parlé avec ſi peu de reſpect ; celle-ci doit être regardée comme l'effet le plus

touchant du succès du *Siége de Calais*. Un Poëte connu, ami de M. de Belloy dès l'enfance, avoit eu le malheur de se brouiller avec lui, son cœur fut rappellé vers M. de Belloy, par le succès, & plus encore, sans doute, par le mérite du *Siége de Calais ;* il sembla s'être fait l'application de ce vœu d'Aliénor : qu'*Harcourt reconnoisse le cœur dont il s'est séparé !* Il se hâta d'envoyer à M. de Belloy une Epître estimable à tous égards, qui commence par ce vers :

Toi, qui fus de mon cœur la plus chère moitié !

L'Auteur disoit à M. de Belloy :

Quoi ! tu me *regrettas* sur un sauvage bord
Qu'éclairent à *regret* les feux glacés du Nord,
Et dans l'heureux climat qui tous deux nous vit naître,
Nous suivons du courroux l'implacable transport !

La pièce contient plusieurs beaux vers, tels que ceux-ci :

La haine même est noble en des cœurs généreux.
Malheur à l'homme affreux, au cœur envenimé
Que la voix d'un ami n'a jamais désarmé !
Périsse la vengeance & sa douceur cruelle !
Ah ! la seule amitié devroit être immortelle.

TITRES ET PIÈCES
CONCERNANT
LE SIÉGE DE CALAIS.

PREMIER ORDRE.
PREMIÈRE PIÈCE.
LETTRE
De M. de Voltaire à M. de Belloy.

Le 6 Mars 1765, au Château de Ferney, par Genève.

Si je ſuis preſque entièrement aveugle, Monſieur, j'ai encore des oreilles, & les cris de la renommée m'ont appris vos grands ſuccès: j'ai un cœur qui s'y intéreſſe; je joins de loin mes acclamations à celles de tout Paris. Jouiſſez de votre bonheur & de votre mérite.... Je vous embraſſe ſans cérémonie, il n'en faut point entre confrères.

SECONDE PIÈCE.

OSERAIS-JE vous ſupplier, mon divin Ange, de dire à M. de Belloy combien je ſuis enchanté de ſon ſuccès ? Vous ſouvenez-vous d'une Madame de***, qui étant prête de mourir, & ne pouvant plus coucher avec ſon amant, pria une de ſes amies de coucher avec le ſien, en ſa préſence, afin de voir deux heureux avant ſa mort? Je ſuis à peu près dans ce cas, je baiſſe au point que cela fait pitié (1).

(1) Nous ne ſavons pas certainement de qui eſt ce fragment de lettre : nous le croyons de l'homme illuſtre qui prévenoit avec tant d'honnêteté M. de Belloy ſur ſon ſuccès, & qui écrivoit autrefois à M. Deſmahis :

> Vous dormez deſſous les courtines
> Et des graces & des Neuf Sœurs......
> Je jouis peu, mais j'aime encore,
> Je verrai du moins vos amours.

Note de l'Editeur.

TROISIÈME

TROISIÈME PIÈCE.

COPIE de la Lettre écrite, par M. DE BELLOY à M. DE VOLTAIRE.

O mon Maître, quoi ! vous daignez me prévenir & prendre part à un ſuccès dont je ne vous ai point encore fait hommage ! Eſt-ce à vous, que la gloire environne, de vous appercevoir ſi quelques-uns de ſes rayons ſe ſont égarés vers moi ? Souffrez que je vous reporte tous ces hommages, tous ces applaudiſſemens dont vous me félicitez. Je vous les dois : vous ſeul m'avez fait le peu que je ſuis : vos Ouvrages m'ont ſervi de leçons ; & c'eſt dans ces ſources du Génie que j'ai puiſé quelques traits de feu, dont on veut bien me tenir compte. Si vous n'euſſiez peint avec tant de force l'ame de Zopire, de Zamti, ou celles des deux Brutus, ma foible main eût-elle pu crayonner les Héros de Calais ? Croyez, Monſieur, que plus je ferai de progrès dans mon art, plus je ſentirai la prodigieuſe ſupériorité de votre génie : ſemblable à ce voyageur qui ne voit ſe développer toute la grandeur d'un ſuperbe monument

qu'à mefure qu'il en approche..... Relifons fans ceffe vos Ouvrages, c'eft le meilleur antidote que nous puiffions prendre contre la vanité. Le moucheron peut-il s'admirer quand il lève les yeux fur l'aigle ?

Le *Siége de Calais* fera bien-tôt imprimé. J'aurai foin de vous l'envoyer fur le champ. Si vous n'imitez l'exceffive indulgence du Public, vous ferez forcé de convenir que je ne la mérite guère......

J'ai l'honneur d'être avec l'admiration profonde & le zèle paffionné que vous me connaiffez depuis fi long-tems, votre, &c.

QUATRIÈME PIÈCE.

LETTRE

De M. de Voltaire à M. de Belloy.

A peine je l'ai lu, mon cher confrère, que je vous en remercie du fond de mon cœur. Je suis tout plein du retour d'Eustache de Saint-Pierre, & des beaux vers que je viens de lire :

Vous me forcez, Seigneur, d'être plus grand que vous.

& celui-ci que je citerai souvent :

Plus je vis l'Etranger, plus j'aimai ma Patrie.

Que vous dirai-je, mon cher confrère? votre pièce fait aimer la France & votre personne. Voilà un genre nouveau dont vous serez le père : on en avait besoin, & je suis vivement persuadé que vous rendez service à la Nation. Recevez encore une fois mes tendres remercîmens.

CINQUIÈME PIÈCE.

ÉPITRE (1)

A M. de Belloy.

Chantre immortel du vertueux Saint-Pierre ;
Reçois l'encens que mon cœur vient t'offrir :
Je ne te connois point ; j'admire, je révère
De tes nobles écrits le sacré caractère.
Quels transports enchanteurs tu me fais ressentir !
Que de vertus dans mon sein tu fais naître !
Mes sens sont embrasés par ta sublime ardeur ;
Combien j'aime, avec toi, ma Patrie & mon Maître !
Combien j'aime nos loix, dont tu me fais connaître
Et la noblesse, & la douceur !
Je sens, à chaque vers, que je deviens meilleur.

Vertu, fille du Ciel, ame des belles ames,
Viens épurer nos jours par tes divines flammes :

(1) Cette Epître fut envoyée de Versailles, le lendemain du jour où le *Siége de Calais* avoit été représenté devant le Roi. Elle étoit défectueuse par sa longueur, & l'on a su gré à M. de Belloy de ne l'avoir pas fait paroître. On vient de la réduire à quarante vers de cent qu'elle avoit d'abord : & on se flatte qu'elle en est plus digne d'être mise sous les yeux du Public.

Cet Avertissement est de M. de Belloy.

Viens, donne un nouveau lustre à notre éclat flétri.
Et toi, digne Français à qui je rends hommage,
Si de ta Nation tu n'étois pas chéri,
Ah! ce seroit pour elle un sinistre présage.
Je ne discute point si ton sublime ouvrage,
Pourra passer sans tache à la postérité;
Tant de perfection est-elle le partage
De notre foible humanité?
Mais ton Drame à nos fils, par l'amour répété,
Des mains de la France attendrie
Sera marqué du sceau de l'immortalité:
Du même sceau que la Grèce ravie
A mis sur le front si vanté
De ses sages Auteurs qui chantoient leur Patrie.
Abandonne la règle & le triste compas
Aux froids Ecoliers d'Uranie;
A ces esclaves sans génie
Qui suivent le sentier & ne le tracent pas.
Vois ton nom se placer au Temple de Mémoire
Parmi ceux des Héros, ornement de l'Histoire,
De ces rares humains qui portent les Etats
Vers la grandeur & vers la gloire.
Jouis de ton bonheur, doux prix de tes travaux;
Ris des vils envieux qui, dans leur phrénésie,
Osent se croire tes rivaux:
L'éloge le plus sûr, c'est le cri de l'envie;
Laisse-la vainement se débattre & rougir;
En nous donnant Bayard redouble sa furie:
Triomphe encor, c'est la punir.

TITRES ET PIÈCES
CONCERNANT
LE SIÉGE DE CALAIS.

SECOND ORDRE DE PIÈCES.

PREMIÈRE PIÈCE.

EXTRAIT des Regiſtres aux Délibérations de l'Hôtel commun de la ville de Calais.

A l'aſſemblée de ce jour, ſix Mars mil ſept cent ſoixante-cinq, où s'eſt trouvé le Conſeil ordinaire de la ville, le Procureur du Roi a dit :

MESSIEURS,

Nous avons appris avec la joie la plus vive que le *Siége de Calais*, que M. de Belloy vient de mettre au jour, a été couronné du ſuccès le plus éclatant : cet Auteur s'eſt couvert d'une gloire immortelle, & cette Ville

a l'avantage de la partager avec lui, puisqu'elle lui a fourni, dans le sujet de sa Pièce, un de ces grands exemples d'amour, d'attachement & de fidélité, dont tout François doit être animé pour son Roi, & dont cette Ville a donné tant de preuves, non-seulement lors du siége formé par Edouard III, mais encore dans celui de 1596, où neuf cent soixante des principaux habitans perdirent glorieusement la vie, & lorsque les Espagnols tentèrent vainement de la surprendre en 1657; époques mémorables que nous célébrons chaque année, & qui nous rappellent la vertu de nos pères.

A l'image de ces Héros (toujours présente à nos yeux) va se joindre pour jamais celle de l'Auteur aimable qui à su si bien les caractériser. Heureux habitans des murs qui ont vu naître Eustache! si nous formons des vœux, ce seroit de devoir M. de Belloy à la même Patrie : privés d'une satisfaction qui combleroit nos desirs, nous pouvons nous la procurer par adoption.

A cet effet ledit Procureur du Roi a conclu, à ce qu'il soit écrit à M. de Belloy une lettre de félicitation, avec prière de permettre qu'il lui soit présenté des Lettres de Citoyen de cette ville, & que son portrait soit placé

en cet Hôtel; concluant en outre qu'aux fins d'exécuter la délibération, MM. le Sénéchal & de la Place, dont le zèle pour cette ville eſt ſi connu, ſeront priés d'accepter la qualité de Députés & les procurations néceſſaires, pour remplir un objet auſſi intéreſſant; & a ſigné. *Signé* BLANQUART.

L'aſſemblée, pénétrée d'une juſte reconnoiſſance a arrêté unanimement qu'il ſera adreſſé à M. de Belloy une lettre de félicitation, à laquelle ſera jointe une copie de la délibération, & qu'il ſera prié de trouver bon qu'il lui ſoit préſenté des Lettres de Citoyen de cette Ville, & que ſon portrait ſoit placé dans la grande ſalle de cet Hôtel; qu'à l'effet d'exécuter cette délibération, MM. le Sénéchal & de la Place ſeront auſſi priés d'accepter la qualité de Députés & les procurations néceſſaires, pour remplir un objet qui fait le vœu de tous les habitans. Acte *ſigné*, DUTEIL, Doyen, Curé de Calais; MALLET; DUFLORS; MOREL; PIGAULT, père; E. BRIDAULT; CH. THIN; PIGAULT de l'Epinoy; AUDIBERT l'aîné; AUDIBERT du Ppont; BLANQUART des Salines; HACHE; CARPENTIER; GADDEBLÉ; GRANDIN; le Comte DE SAINT-MARTIN, Brigadier des Armées du Roi; SAINT-MARTIN, fils, Enſeigne aux Gardes Françoiſes; COQUART;

MAURRY, fils; BÉNARD; ANTOINE TELLIER; MARESSAL de MARSILY; BERNARD MARGOLLÉ; MOURON; LEFRANC & TELLIER LAIDEZ.

Collationné la présente Copie conforme à l'original, par nous Maire & Echevins de la ville de Calais. Signé, *MARESSAL de Marsily, BERNARD MARGOLLÉ, MOURON, LEFRANC & TELLIER LAIDEZ.*

COPIE de la Lettre des Maire & Echevins de la Ville de Calais à M. de BELLOY.

MONSIEUR,

C'EST avec bien de la satisfaction que nous remplissons les vœux de nos Concitoyens, qui nous chargent de vous adresser une copie de la délibération que nous venons de faire: nous espérons, Monsieur, que vous acquiescerez à nos desirs, en nous permettant de vous faire présenter des Lettres de Citoyen de cette Ville. Qui les a jamais mieux méritées! Vous venez d'éterniser sa gloire dans le tableau le plus frappant d'amour & de fidélité pour ses Rois, qui l'ont toujours caractérisée.

Le nom de Saint-Pierre eſt devenu inſéparable du vôtre : on ne peut ſe rappeler ſon héroïſme ſans admirer vos talens. Vous avez acquis, l'un & l'autre, un même droit à l'immortalité ; vous êtes également chers à cette Ville : elle a vu naître Euſtache, vous en ſerez Citoyen ; perſonne ne fut plus Patriote que lui ; perſonne ne peignit mieux que vous le vrai patriotiſme.

Privés de la ſatisfaction de vous poſſéder dans nos murs, & de vous y payer le tribut de notre reconnoiſſance, permettez au moins, Monſieur, qu'en plaçant votre portrait à côté de ceux de nos illuſtres bienfaiteurs, nous laiſſions à nos neveux un ſouvenir éternel du juſte attachement que la ville de Calais vous a voué.

Nous avons l'honneur d'être avec les ſentimens de la conſidération la plus diſtinguée.
Signé, Maressal de Marſily, Bernard. Margollé, Mouron, Lefranc & Tellier Laidez.

Calais, le 10 Mars 1765.

COPIE de la Lettre de M. DE BELLOY aux Maire & Echevins de Calais.

MESSIEURS,

APRÈS les graces que le Souverain a daigné répandre ſur moi, celle que vous voulez bien m'accorder eſt la plus chère à mon cœur. Se voir adopté par une ville, dont le nom ſeul eſt un titre de gloire pour ſes Citoyens, être compté parmi les ſucceſſeurs d'Euſtache de Saint-Pierre, c'eſt un honneur dont on aime à s'applaudir; un bonheur ſi pur qu'une ame modeſte peut le goûter en paix. Je bénirai long-tems le jour où j'ai conçu la première idée d'expoſer aux regards de la France un tableau de la magnanimité de vos ancêtres. L'empreſſement avec lequel vous daignez accueillir cette faible eſquiſſe, les tranſports qu'elle excite dans toute la Nation vous font encore plus d'honneur à vous & à elle, qu'ils ne m'en peuvent faire à moi-même. Les ames qui ſont ſi fortement émues par l'image des Grands hommes, ſont des ames à qui il ne manque qu'une occaſion pour

les égaler. Pour moi, Meſſieurs, pendant tout le tems que j'ai employé à peindre les vertus des Héros de Calais, j'ai tâché d'en pénétrer mon cœur. Puiſſe cette douce habitude me les avoir rendues propres, ou du moins m'en laiſſer quelques traces dignes du titre dont vous m'honorez ! Le premier devoir de l'homme eſt d'aimer ſes ſemblables : le ſecond eſt d'aimer en particulier ſon pays & ſa Nation. Ces deux principes ſeront toujours préſens à mon eſprit : ces deux ſentimens ne s'effaceront jamais de mon ame. Que je chérirai ſur-tout les nouveaux nœuds par leſquels vous reſſerrez les liens qui m'attachaient à vous comme Français. J'étais votre compatriote, vous me faites votre concitoyen, & je ſens les obligations que cette gloire m'impoſe. Heureuſement j'ai devant les yeux un modèle, qui doit être celui de tous les Gens de Lettres. Les procédés ſi honnêtes & ſi eſtimables que M. de la Place vient d'avoir avec moi, & auxquels je dois vos premières bontés, ſont des exemples précieux qui deviendront peut-être moins rares. Qu'il s'eſt bien montré digne d'être né dans vos murs ! il me rend plus chère encore ma nouvelle Patrie qui me procure un tel ami. Le Public apprend de lui avec une douce ſatisfaction,

combien les Gens de Lettres font refpectables quand ils lui offrent de nobles fentimens à admirer, & non d'indignes querelles à juger.

J'attends avec la plus vive impatience mes Titres de Citoyen de Calais : & j'ai l'honneur d'être avec les fentimens de zèle, de refpect & de reconnaiffance que je vous dois après une adoption auffi honorable, &c. *Signé*, DE BELLOY.

COPIE de la Lettre de M. le Duc de CHAROST à M. de BELLOY.

A PARIS, le 17 Mars 1765.

J'AI trop de titres, Monfieur, de m'intéreffer à la gloire de la ville de Calais, pour ne pas partager fa reconnoiffance & en approuver les témoignages. L'énergie avec laquelle vous avez peint dans Euftache de Saint-Pierre & fes généreux compagnons, des fentimens héréditaires à leurs fucceffeurs & à tous les habitans du pays reconquis, annonçoit l'ame d'un Citoyen de Calais, & cette ville femble ne faire aujourd'hui que la déclarer telle.

C'eft avec tous les fentimens que j'ai voués aux Citoyens de Calais, & avec ceux qu'inf-

pirent pour vous votre esprit & encore plus votre cœur, que je suis, &c. *Signé*, BÉTHUNE, Duc de CHAROST.

EXTRAIT d'une Lettre adressée à M. de BELLOY, le 27 Mars 1765, & signée DUTEIL, Doyen, Curé de Calais, *à qui M. de BELLOY avoit envoyé sa pièce.*

J'AI la satisfaction de voir mes Paroissiens admirer avec transport un Héros François & Chrétien, & né dans leurs murs.... Je n'aurai plus lieu de leur reprocher de prodiguer leurs larmes à des objets étrangers, ou imaginaires...... Je n'ai guère eu besoin jusqu'ici, & l'aurai encore moins désormais de leur prêcher l'amour de la Patrie, si ce n'est pour les contenter & me satisfaire moi-même. Vous leur avez rendu plus intéressante & plus précieuse que jamais, cette belle vertu que la Religion recommande des premières, & qui leur fut toujours chère.

SECONDE PIÈCE.

ARTICLE du Gazetin de Bruxelles, en date du 7 Novembre 1767.

EXTRAIT d'une Lettre de Calais, du 24 Octobre 1767.

NOTRE Corps Municipal commence à sentir l'imprudence d'avoir prodigué des honneurs à Monsieur de Belloy : il rougit de voir dans sa salle d'assemblée un Poëte figurer parmi nos Rois, & tenir le rang des Héros & des Pères de la Patrie. Quelqu'un a proposé de revenir sur la première délibération, & de substituer à cette effigie le portrait du fameux François, Duc de Guise, qui reprit cette ville en 1558, dont les Anglois étoient en possession depuis la conquête d'Edouard. On attend le retour des Membres de la ville, pour obtenir une résolution favorable.

LETTRE écrite au Gazetier de Bruxelles, par les Officiers Municipaux de Calais, le 22 Novembre 1767.

LES Officiers Municipaux de Calais viennent de voir, Monſieur, avec autant de ſurpriſe que d'indignation, la lettre anonyme en date du 24 Octobre, inſérée dans le Gazetin de Bruxelles du 7 Novembre. Leurs ſentimens pour la Pièce & la perſonne de M. de Belloy ſont toujours les mêmes, & n'ont jamais varié. Il n'eſt aucun de nous qui ne ſévît avec empreſſement contre le calomniateur qui a eu l'impudence d'afficher dans votre feuille un faux de cette nature. Nous vous prions, Monſieur, de nous le faire connoître : & ſa confuſion ſera proportionnée à la noirceur de ſon ame. Obligez-nous, d'inſérer dans votre Gazetin cet aveu public de notre vénération pour M. de Belloy, & le déſaveu le plus formel d'une aſſertion ſi contraire à ce que nous devons à cet Auteur qui nous eſt ſi cher, & qui a tant de droit à notre reconnoiſſance. Nous avons l'honneur d'être, &c.

❀

LETTRE

LETTRE écrite par les mêmes Officiers à M. de BELLOY, *le 22 Nov.* 1767.

EN attaquant votre célébrité & notre reconnoiſſance, c'eſt une injure perſonnelle qu'il eſt de nos ſentimens de ne pas laiſſer impunie. Nous vous adreſſons la copie ci-jointe de la lettre que nous venons d'écrire à l'Auteur du Gazetin de Bruxelles. Je vous prie, Monſieur, de voir le Réſident, ou le Miniſtre de cette Cour auprès de la nôtre, & de l'engager d'écrire à l'Auteur du Gazetin, pour que la lettre infâme, ou libelle du 24 Octobre dernier, nous ſoit renvoyée, & que nous reconnoiſſions, ſi elle n'eſt pas ſignée, le Libelliſte qui a oſé afficher l'impudence à ce point. Je vous prie même de faire inſérer dans le Mercure de France, dans la Gazette de Hollande, & dans tous les Journaux, la lettre que nous écrivons ici à l'Auteur du Gazetin. L'injure qui vous eſt faite & à nous, eſt trop publique, pour que nos ſentimens d'attachement & de vénération pour vous ſoient bornés à l'enceinte de nos murs.

J'ai l'honneur d'être avec ces mêmes ſentimens, &c. *Signé*, PIGAULT de l'Epinoy, Maire.

TROISIÈME PIÈCE.

Discours prononcé par Monsieur Desmarest, Comédien du Roi, réprésentant le Maire, *dans la Tragédie du Siége de Calais, donnée gratis au Peuple de la Ville d'Amiens.*

Les devoirs de Citoyens & les obligations particulières que nous avons à cette Ville, ne nous permettent pas de différer plus longtems à mettre ſous vos yeux un Ouvrage applaudi de toute la Nation. Son amour pour ſes Souverains en eſt la baſe, & cet Ouvrage ne pouvoit paroître ſous un règne où le ſentiment le plus juſte fût porté auſſi loin que ſous celui du Monarque chéri qui nous gouverne.

Avant de vous réprésenter le *Siége de Calais*, nous croyons, Meſſieurs, devoir vous expoſer en peu de mots quelle fut la cauſe de ce grand évènement.

Edouard III, Roi d'Angleterre, dont la mère étoit fille de France, voulut envain diſputer la Couronne à Philippe de Valois. Non-ſeulement ce Prince lui fut préféré,

comme descendant de la branche mâle; mais il obligea même Edouard à venir lui rendre hommage lige, en sa qualité de Duc d'Aquitaine, qui le rendoit Vassal de la Couronne.

Ce fut dans Amiens, en 1328, & en présence de cinq Rois, que se fit cette cérémonie auguste, dans laquelle Edouard, à genoux aux pieds du Roi, le reconnut pour légitime Souverain, & renonça à ses droits prétendus sur le Royaume.

Ce Prince en conserva toujours des regrets; & malgré sa foi donnée, il voulut conquérir par la force ce que la justice & la loi de l'Etat lui avoient refusé. Il profita du moment où Philippe alloit porter la guerre chez les Infidèles; & après avoir pris le titre de Roi de France, il entra dans ce Royaume, & entreprit en 1346 le siége de Calais.

Ce sont les évènemens mémorables de ce siége qui font le sujet de la Tragédie que nous allons vous donner. Heureux, Messieurs, si nos efforts à peindre le zèle infatigable & la constante fidélité des Citoyens de Calais pour leur Roi, peuvent vous retracer une foible esquisse des vertus patriotiques, & des qualités respectables qui distinguent & caractérisent les habitans de cette ville.

QUATRIÈME PIÈCE.

EXTRAIT d'une Lettre écrite d'Arras, par M. de SAINT-VAST, Brigadier des Armées du Roi, à M. de MEHEGAN, Colonel des Grenadiers Royaux.

LE Régiment de la Couronne, les chambres aſſemblées, a ſtatué qu'il falloit donner à chaque Compagnie un exemplaire de la Tragédie du *Siége de Calais.* Au commencement de chacun eſt écrit : *Pour inſpirer aux nouveaux Soldats les ſentimens qu'avoient les anciens.*

CINQUIÈME PIÈCE.

A VERSAILLES, ce 5 Mai 1765.

Tous les états ſe réuniſſent, Monſieur, pour rendre hommage à vos talens, ſi heureuſement & ſi patriotiquement employés. Nos vétérans & nos jeunes ſoldats admirent les ſentimens élevés de votre ame, & les productions de votre génie. Ce tribut eſt dû à la vertu & à l'héroïſme qui règnent dans votre Pièce. Le beau, le vrai beau ſe fait ſentir à tout être penſant.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monſieur, votre, &c. *Signé*, MEHEGAN, Colonel d'un Régiment de Grenadiers Royaux.

SIXIÈME PIÈCE.

METZ, le 26 Mars 1765.

MONSIEUR,

LES huit Efcouades de la Compagnie, affemblées par ordre du Capitaine (1), pour affifter à la lecture qui leur a été faite de votre incomparable Tragédie, *le Siége de Calais*, m'ont chargé de vous écrire; comme Chef de la première, combien elles partagent avec toute la Nation les fentimens de reconnoiffance qu'elle vous doit.

Les Annales du Parnaffe ne nous offroient que des faits étrangers, ou fabuleux: l'habitude du courage, parmi nous, fembloit difpenfer nos Auteurs du devoir d'en parler; & les François gémiffoient en filence, de l'oubli des vertus de leurs ancêtres. Que ne vous doivent-ils pas! Plus jufte envers eux, vous leur confacrez vos talens, vous chantez leur amour pour leur Roi, vous réveillez le patriotifme, & vous développez le germe de l'héroïfme dans tous les cœurs.

(1) M. Deftourt, qui nous honoroit de fa préfence.

Pardonnez, ſi pour d'auſſi beaux vers, je vous envoie de la proſe inſipide ; élevé, dès l'enfance, dans le tumulte des armes, je ſuis toujours plus occupé de lauriers que de fleurs, un baſtion fut mon Parnaſſe ; & ſi j'oſe vous adreſſer nos hommages, c'eſt pour ſatisfaire à l'empreſſement d'une Troupe à qui vous êtes devenu cher, & aux ſentimens reſpectueux avec leſquels je ſuis, &c. *Signé*, PRIMTEMPS, Caporal de la Compagnie de Deſtourt, au Régiment de Haynaut.

SEPTIÈME PIÈCE.

RECEVEZ, Monſieur, pour toute la Compagnie de Deſtourt, les témoignages de la vive reconnaiſſance qu'exigent les ſentimens dont elle a bien voulu m'aſſûrer par votre entremiſe. Je vous prie ſur-tout de faire mes premiers remercîmens à ſon généreux Chef. Ils lui ſont bien dûs, après l'honneur qu'il a fait à ma Tragédie, en jugeant qu'elle méritait de plaire aux braves Guerriers qu'il commande. Le ſuffrage des défenſeurs de la Patrie, eſt bien précieux à un Auteur qui s'eſt propoſé de travailler pour elle.

Plus ma Tragédie eſt faible, plus il eſt glorieux aux Français d'en être ſi vivement touchés. Si leurs cœurs étaient moins ſenſibles à l'honneur, il faudrait, pour les émouvoir, de plus grands reſſorts employés par des mains plus habiles. C'eſt la vertu de ma Nation qui fait ſeule le ſuccès de mon Ouvrage. Douce réfléxion, où mon ame ſe repoſe, & qui conſole en moi, le Citoyen, des fautes de l'Auteur.

Vous avez raiſon de croire, que l'habitude du courage diſpenſe de le ranimer dans les

ames Françaiſes. Mais il eſt peut-être des momens, où une Nation a beſoin qu'on lui retrace toutes ſes qualités héroïques, afin de lui donner plus d'envie de les conſerver. J'ai craint que ces momens ne fuſſent venus, & cette crainte n'a pu outrager les Français. Je leur ai prouvé en même tems combien je les eſtime, puiſque je leur ai montré combien ils ſont dignes de s'eſtimer eux-mêmes. Votre lettre, Monſieur, me prouve ce que j'ai toujours penſé, que le ſoldat Français eſt communément plus inſtruit que celui des autres Nations. Son courage eſt plus raiſonné: ſon eſprit ſe rend compte des ſentimens de ſon cœur, & en règle l'uſage. Quelle reſſource pour ſes Généraux!

J'imagine que vous verrez ſans peine que je me ſers ici avec vous du nom de ſoldat; nom reſpectable pour tous les ordres de Citoyens, dont vous êtes les appuis & les vengeurs. A qui pourrait-il ſembler mépriſable? A ceux, ſans doute, qui ne feraient pas dignes de le porter. Continuez de l'honorer, Monſieur, vous & vos braves compagnons. Je leur parle ici comme à vous. Je ſuis sûr que je vanterai toujours leur courage, quand je célébrerai celui de nos ancêtres. Trop heureux, ſi, dans un jour de combat, le ſouvenir

de l'intrépide Eustache servait à vous bien pénétrer de vos propres vertus. Je croirais alors avoir servi ma Patrie; mais pourtant beaucoup moins que vous : car enfin quelle comparaison faire de ceux qui savent ressembler aux Héros, avec ceux qui savent à peine les peindre ?

J'ai l'honneur d'être avec l'estime & la considération la plus parfaite, &c. *Signé*, DE BELLOY.

A PARIS, ce 5 Avril 1765.

HUITIÈME PIÈCE.

METZ, le 10 Mai 1765.

MONSIEUR,

DES recherches faites par les Officiers ſupérieurs de la Compagnie de Deſtourt, ſur l'Auteur de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, m'apprennent qu'elle eſt devenue publique. Mon Apollon ſeroit humilié de ſe voir ainſi ſur la ſcène, ſi ſon amour-propre ne ſavoit céder à votre gloire, & s'il n'eſpéroit qu'on imaginera que chez un ſoldat le cœur agit plus que l'eſprit. La vérité ſeule dicta nos hommages, & ils vous furent offerts par le ſentiment qu'excite dans les ames, l'admiration du ſublime & du vrai beau.

La Compagnie fait toujours ſes délices de la lecture de votre Tragédie, dont le Capitaine nous a fait préſent. Elle ne nous laiſſeroit rien à deſirer, ſi, parmi ſes défenſeurs, Calais avoit pu compter un Montmorenci : il eût certainement été votre Héros, & nous oſerions en quelque ſorte, partager le nouveau luſtre que vous auriez répandu ſur un

nom auſſi précieux à la France, qu'adoré parmi nous.

Le Siége de Calais ſera bien-tôt donné aux Officiers de la garniſon : c'eſt le moment de leur envier leur grade. Il nous ouvriroit la porte du ſpectacle, dont l'entrée eſt interdite au ſoldat, qui n'en doit connoître d'autre que l'exercice. Cette loi, très-dure pour les amateurs, nous fait déſeſpérer de pouvoir aller partager l'admiration de nos ſupérieurs, à moins que vos bontés, s'étendant juſques à nous, ne vous engagent à écrire au Général d'Armentières, pour le prier de nous faire donner une répréſentation, comme le Miniſtre en a fait donner une au peuple de Paris. J'oſe vous aſſûrer que vous ne ſerez pas refuſé (1); nous aimons trop notre Général pour n'en être pas aimés. C'eſt pour lors que nous vous devrons à tous égards; quant à moi, je vous devrai toujours d'avoir daigné m'honorer d'une réponſe, & me montrer que vous étiez ſenſible au reſpect avec lequel je ſuis, &c. *Signé*, PRIMTEMPS, Caporal, &c.

(1) M. de Belloy écrivit en conſéquence à M. d'Armentières, dont on va voir la réponſe dans la pièce ſuivante.

NEUVIÈME PIÈCE.

METZ, ce 2 Juin 1765.

IL me feroit très-agréable, Monfieur, de vous accorder quelque chofe; ma bonne foi va m'empêcher de me faire valoir auprès de vous : *le Siége de Calais* m'avoit fait trop d'impreffion, pour ne pas vouloir que les Soldats de la garnifon de Metz fuffent à même de la recevoir; l'ordre étoit donné qu'il y auroit une répréfentation *gratis* pour eux, avant de recevoir votre lettre; s'il n'eût pas été donné, j'aurois certainement eu cette déférence pour vous : c'eft avec plaifir que j'ai entendu la lecture de *Gabrielle de Vergy*, & c'eft des remercîmens que je vous dois d'y avoir été admis.

Je fuis, Monfieur, &c. *Signé*, ARMENTIÈRES.

DIXIÈME PIÈCE.

METZ, ce 4 Juin 1765.

RIEN ne me flatte autant, Monſieur, que tout ce que vous voulez bien me dire d'obligeant, ſur la conduite de ma Compagnie à votre égard; des gens dont vous éclairez le courage, n'ont fait que ce qu'ils devoient, en cherchant à s'acquitter auprès de vous, & le Caporal Primtemps, mon Secrétaire, ſera toujours honoré d'avoir été chargé de cette commiſſion. Votre modeſtie veut mal à propos m'attribuer la vive impreſſion que fait ici votre Tragédie: c'eſt à vous ſeul, Monſieur, que vous devez tous vos ſuccès, & à l'utilité de votre Ouvrage l'emploi que j'en ai fait, en le donnant à la Troupe que je commande.

M. le Marquis d'Armentières m'a communiqué votre lettre, en m'aſſûrant qu'il étoit trop bon Citoyen, pour n'avoir pas prévenu vos deſirs dans les arrangemens pour le ſpectacle; & c'eſt avec un plaiſir bien vif que je viens d'annoncer au Régiment de Hainaut, l'honneur que votre recommandation lui

prépare. Il me charge de vous témoigner toute ſa reconnoiſſance : recevez auſſi les aſſurances de la mienne, & de la conſidération diſtinguée avec laquelle je ſuis, &c.
Signé, DESTOURT.

ONZIÈME PIÈCE.

Avis divers, & petites Affiches Américaines.

Du Cap, 17 Juillet.

LA gloire de la Nation, ſon amour pour ſes Souverains, les ſentimens patriotiques ſi chers à tous les vrais François, & ſi bien peints par M. de Belloy, dans ſa Tragédie du *Siége de Calais*, ont ſingulièrement affecté tous les Spectateurs dans les deux répréſentations qu'on en a données ici. Il manquoit à la ſatisfaction publique d'avoir des exemplaires de cette excellente Pièce en aſſez grand nombre, pour que chacun pût y lire ſon triomphe & celui du Roi. M. le Général ſaiſiſſant cette nouvelle occaſion de témoigner ſa bienfaiſance, la fait imprimer à ſes frais pour être diſtribuée *gratis :* elle eſt áctuellement ſous preſſe, & elle ſera jointe à la feuille prochaine, l'intention de M. le Général étant qu'on en adreſſe un exemplaire à chacun de MM. les Abonnés à cette feuille.

⚜

Au

DOUZIÈME PIÈCE.

Au CAP FRANÇOIS, Isle & Côte Saint-Domingue, le 12 Juillet 1765.

C'EST avec plaisir, Monsieur, que nous vous donnons au nom de Citoyens qui ont conservé pendant long-tems le droit glorieux de se défendre eux-mêmes, une marque de l'estime & de la reconnoissance que vous méritez. La répréſentation du *Siége de Calais*, a produit, dans une des assemblées les plus nombreuses qui se soient vues en Amérique, la sensation la plus flatteuse pour le Patriote & pour l'Auteur. Vous avez réuni, Monsieur, d'une façon également honorable pour vous ces deux titres dans votre Ouvrage : le tribut de zèle que nous devons à Sa Majesté, s'est trouvé confondu avec les applaudissemens que l'esprit & le génie vous ont assurés : s'il peut exister, Monsieur, quelque chose encore de plus flatteur pour vous, c'est que le prestige, que beaucoup de gens d'état & de principes différens des nôtres s'efforcent d'établir à Saint-Domingue, n'a pu résister à la vérité & au sublime des sentimens que vous exprimez si bien dans votre Pièce : elle

a été jouée, le jour même que l'arrivée de l'ordre de la Cour de fuſpendre les Milices ſembloit donner plus de ſupériorité au parti qui s'oppoſoit à leur rétabliſſement ; cependant, Monſieur, le cœur des François a été entraîné, & le cri des applaudiſſemens a été général.

Les ſoins que M. le Comte d'Eſtaing, notre Gouverneur, s'eſt donnés, pour faire exécuter la répréſentation du *Siége de Calais*, le jour même qu'il avoit déſigné pour la première revue des Milices, & l'impreſſion qu'il en a fait faire à ſes frais, pour être diſtribuée *gratis* dans toutes les parties de cette vaſte Colonie, prouvent, Monſieur, que votre Ouvrage a paru à un Chef auſſi ſage que modéré, un moyen de perſuaſion utile au ſervice de Sa Majeſté, & une arme victorieuſe pour combattre dans l'eſprit du peuple, le déplorable effet de quelques placards, ou libelles clandeſtins.

Nous vous ferons paſſer par *triplicata* pluſieurs exemplaires du *Siége de Calais :* c'eſt le premier Ouvrage de Théâtre imprimé dans l'Amérique Françoiſe ; vous êtes digne, à tous égards, de cet hommage unique. La célébrité des premières Pièces du Théâtre François les a fait traduire en différentes

langues : nous n'avons pu ici, Monsieur, que vous imprimer pour être à portée de vous graver plus facilement dans nos cœurs : les quatre vers que nous avons fait mettre à la tête de votre Ouvrage, prouvent notre façon de penser.

Nous avons l'honneur d'être très-parfaitement, &c. *Signés*, BION, Capitaine des Volontaires, JOLLY, Capitaine de Dragons, JOLLY, Capitaine d'Infanterie, DE GOURNAY, Lieutenant d'Infanterie, L. LALLEMANT L. Lieutenant des Gendarmes, DU TELLY, Lieutenant de Dragons, LALLEMANT de la Neuville, Lieutenant d'Infanterie, DUPERIER, Aide-Major de la Cul, DE COURT, de la Tonnelle, Aide-Major des Gendarmes réunis des trois quartiers de la Division du Cap, DE COURT des Jards, Capitaine des Gendarmes du quartier de la Cul & Commandant dudit quartier.

TREIZIÈME PIÈCE.

LETTRE de Messieurs les Officiers Municipaux de la ville de Calais à M. CAFFIERI.

CALAIS, le 8 Août 1776.

MONSIEUR,

LE zèle & le patriotisme que M. de Belloy a peints dans ses Ouvrages, rendront à jamais sa mémoire chère à la France. L'héroïsme de nos ancêtres, qu'il a immortalisé, nous le fera regarder dans tous les tems comme un bienfaiteur de cette ville ; & son portrait, que nous avons placé dans la salle principale de notre Hôtel, sera pour la postérité le gage de notre reconnoissance : mais la grace que vous voulez bien, Monsieur, nous accorder, est pour nous du plus grand prix, puisqu'elle réunit à la ressemblance de notre compatriote adoptif, un monument éternel de ces talens, qui vous ont élevé au premier rang dans l'Art que vous exercez avec tant de distinc-

tion. Il n'eſt point, Monſieur, de préſent qui pût nous flatter autant que celui que vous daignez nous offrir. Nous le dépoſerons dans notre ſalle d'aſſemblée ; c'eſt-là qu'il ſera ſans ceſſe ſous les yeux de tous les habitans, & que les Etrangers qui paſſent journellement par cette ville, viendront l'admirer. Une inſcription les inſtruira du bienfait, ainſi que du nom du bienfaiteur, & par-là, nous les rendrons témoins d'une partie de notre reconnoiſſance. Votre famille, Monſieur, n'eſt point étrangère pour nous, puiſqu'elle compoſe pluſieurs maiſons de nos premiers Citoyens ; elle nous étoit déjà chère, mais vous nous mettez dans le cas de lui être encore plus intimément attachés, puiſque ce n'eſt que par-là que nous pourrons nous acquitter envers vous, d'une manière qui réponde à la nobleſſe de vos ſentimens.

Nous avons l'honneur d'être avec autant de gratitude, que de vénération & de dévouement, &c. *Signés*, FROMENT, THIN, MONTGEY, CROICHET, GRANDIN.

QUATORZIÈME PIÈCE.

RÉPONSE de M. CAFFIERI.

MESSIEURS,

C'EST flatter singulièrement mon amour-propre, que d'accepter l'offre que je vous ai faite du buste de M. de Belloy. L'amitié que cet homme célèbre & modeste avoit pour moi, le mérite de ses Ouvrages, la Tragédie du *Siége de Calais*, & plus encore l'adoption que vous avez faite de son Auteur, étoient des motifs bien puissans pour m'exciter à perpétuer sa mémoire, qui doit être aussi chère à la France qu'à ses concitoyens & à ses amis, & je bénirai long-tems, en mon particulier, le jour où je conçus la première idée d'exposer à vos regards le portrait ressemblant d'un Citoyen, dont la belle ame est peinte dans ses Ouvrages; j'espère vous offrir fidèlement les traits de celui que

vous avez honoré de votre eſtime, & qui excite aujourd'hui tous nos regrets.

J'ai l'honneur d'être avec autant de zèle que de reſpect, &c. *Signé*, CAFFIERI.

PARIS, ce 9 Septembre 1776.

QUINZIÈME PIÈCE.

Lettre de M. Caffieri à Meſſieurs les Officiers Municipaux de la Ville de Calais.

Messieurs,

J'adresse à Monſieur Caffieri, mon couſin, le portrait de feu M. de Belloy, en terre cuite, que je vous prie de recevoir de ſes mains : il m'a paru, Meſſieurs, que vous ſeriez flattés de poſſéder le portrait d'un Poëte, qui a ſu ſi bien chanter le généreux courage de vos prédéceſſeurs, & qui peignoit toujours ſon cœur dans ſes Ouvrages. Je n'ai rien négligé, pour le rendre à vos yeux tel qu'il étoit, tel qu'il eſt encore, digne de votre affection. Je deſire qu'il vous faſſe autant de plaiſir que j'en ai reçu à

rendre l'image fidèle du bon ami que je regrette tous les jours.

Je ſuis avec reſpect, &c. *Signé*, CAFFIERI.

PARIS, ce 30 Avril 1777.

SEIZIÈME PIÈCE.

RÉPONSE de Meſſieurs les Officiers Municipaux de la Ville de Calais à M. CAFFIERI.

CALAIS, le 22 Mai, 1777.

MONSIEUR,

NOUS avons reçu des mains de M. Caffieri, votre parent, le buſte de M. de Belloy que vous avez bien voulu accorder à cette Ville; permettez, Monſieur, que nous vous en témoignions ſa reconnoiſſance, & notre gratitude particulière. Notre intention eſt, comme nous avons eu l'honneur de vous en informer, de le conſacrer à la poſtérité, en le dépoſant dans la grande ſalle de notre Hôtel. Si les traits de ce Poëte célèbre rappellent le patriotiſme qu'il a peint avec tant d'énergie, la manière dont vous l'avez peint lui-même, Monſieur, n'eſt pas moins propre à faire connoître la ſupériorité de vos talens, & tous

ceux qui le verront feront également flattés, & de l'élégance de l'ouvrage, & de l'ufage auquel vous l'avez deftiné : une infcription aura foin d'en inftruire les Etrangers : car, quant à nos Citoyens, il n'en eft aucun qui ignore qu'il vous eft redevable de ce monument.

Nous avons l'honneur d'être avec la plus vive reconnoiffance, &c. *Signés*, BÉNARD, Maire; FROMENT, GRANDIN, JOURDAN, LAURENT ISAAC.

FIN du Tome fecond.

PIÈCES
CONCERNANT
UN MONUMENT
ÉRIGÉ A SAINT-FLOUR.

LETTRE

Du Maire de la Ville de Saint-Flour, en Auvergne, à M. de Belloy.

MONSIEUR,

Le Corps de Ville me donne auprès de vous une commiſſion, dont je me charge avec confiance. Les ſentimens patriotiques que vous avez répandus avec tant d'énergie dans vos Ouvrages, & qui vous ont rendu ſi cher à la Nation, nous font eſpérer que vous aurez conſervé quelque tendre ſouvenir de vos Con-

citoyens, & des lieux qui vous ont vu naître; c'eſt dans cette aſsûrance que nous avons recours à vos talens. Voici quel eſt notre objet.

Paul de Ribeyre, notre Evêque, & en cette qualité Seigneur de Saint-Flour, natif de Clermont-Ferrand, d'une famille aſſez ancienne dans la Robe, proche parent de M. de Chazerat, qui eſt aujourd'hui Intendant de la Province, ne s'eſt occupé depuis ſon entrée dans ce Siége, que du bien de la Ville, qu'il n'a jamais quittée. Il y a fait bâtir divers monumens à ſes frais, en tout ou en partie; comme le Collège, l'Hôpital, le Séminaire, un Cimetière hors la Ville, avec une Chapelle attenant. Il a fondé les Chaires de Théologie, donné des fonds pour former un revenu aux Sœurs de la Miſéricorde (1), & pour ainſi dire redonné l'être à nos deux Communautés Religieuſes qui étoient très-pauvres. Il a fait, dans tous les temps, malgré ſon médiocre revenu, des aumônes très-conſidérables. Enfin il vient de faire ouvrir une entrée dans la Ville, & une communication avec les grands chemins que l'on pratique dans nos montagnes; cette entrée ſera ornée d'un beau portique, élevé auſſi à ſes frais. J'entre dans ce

(1) Ce ſont des Hoſpitalières.

détail, pour vous faire connoître, Monſieur, que rien de ce qui peut être utile à la Ville, n'a échappé à l'œil bienfaiſant de ce vertueux Prélat, & que notre reconnoiſſance ne doit point avoir de bornes.

C'eſt pour l'éterniſer, que nous deſirerions mettre une inſcription ſur une tablette de marbre noir, que nous ferons placer à cet effet ſous la corniche du nouveau portique : cette corniche ſera ornée des Armes en grand de Monſeigneur l'Evêque, & nous les faiſons ſculpter à cet effet à Paris. Nous ſouhaiterions que cette inſcription fût en deux, ou tout au plus en quatre Vers François, attendu que la tablette ne peut être fort large. Nous ne pouvons, Monſieur, nous adreſſer mieux qu'à vous, pour y exprimer la bienfaiſance de ce digne Evêque, & la reconnoiſſance de nos Citoyens. Nos Officiers Municipaux m'ont chargé de vous en prier : vous ne refuſerez pas ce ſervice à la Ville qui a eu l'avantage de vous voir naître : tous ſes Habitans vous auront une obligation infinie, & deſireroient trouver les occaſions les plus éclatantes de vous prouver les ſentimens d'amour & de reſpect, &c.

Signé, SPY DESTERNES, Maire.

RÉPONSE
DE M. DE BELLOY.

Du 6 Mars 1774.

MONSIEUR,

IL m'eſt bien doux d'être choiſi par mes Compatriotes pour peindre leur généreux Bienfaiteur. Que ne puis-je répondre plus dignement à cette faveur honorable ! Mais le deſir ne ſupplée point aux forces. D'ailleurs vous me condamnez à réduire en quatre vers le tableau de quarante années de vertus utiles ; & cette tâche ſerait difficile pour un meilleur Artiſte que moi. Daignez m'en croire, Monſieur, le ſimple récit que vous m'avez envoyé en proſe loueroit beaucoup mieux notre reſpectable Prélat, que les vers de nos plus grands Poëtes. C'eſt avec des faits, & non avec des mots, qu'on perſuade la Poſtérité. J'oſerais

conseiller au Corps de Ville de Saint-Flour de faire graver pour inscription sur quelqu'un de nos Monumens intérieurs, élevés ou embellis par les libéralités de Monseigneur l'Evêque, le détail succinct que contient votre Lettre. Cependant, pour vous obéir, je vous envoie quatre vers. Je me suis borné à une idée générale & vague, que j'ai tâché seulement de rendre analogue à la place que vous me désignez. C'est une espèce d'annonce adressée au Voyageur qui entre dans la Ville, pour lui apprendre à quelle main nous devons les établissemens qu'il y va trouver :

De Ribeyre (1), en ces lieux, tu vois le moindre Ouvrage ;
Compter nos Monumens, c'est compter ses bienfaits :
De l'Eglise & du Pauvre il accroit l'héritage,
Il lègue à ses parens les heureux qu'il a faits.

Je suis bien honteux que mon amour-propre & ma reconnoissance, également intéressés à remplir vos vues, n'aient pas mieux réussi. Puissé-je trouver quelque occasion plus heureuse de vous témoigner combien cet amour passionné qui m'anime pour toute la Nation, parle encore plus tendrement à mon coeur pour

(1) On prononce *Ribère*.

la Ville où j'ai reçu le jour ! Si mes parens m'en ont emporté presqu'au sortir du berceau, si j'ai reçu dans la Capitale cette précieuse éducation, par laquelle M. Marmontel appartient à notre Province, & qui lui fait nommer l'Auvergne *sa seconde Patrie;* je n'en ai pas moins desiré de respirer quelquefois l'air pur de Saint-Flour, & de vivre avec ses vertueux Citoyens. J'ai pris un intérêt vraiment filial à tous les événemens heureux ou funestes arrivés à notre Province.

Affligé de lui voir perdre dans M. de la Michodière, un Magistrat qu'elle nommait son père, & qui est venu à Paris mériter le même titre ; je me suis consolé, quand j'ai appris, quelques années après, que la vigilance infatigable de son digne successeur (M. de Monthyon) sauvait la moitié de l'Auvergne des horreurs de la famine : & je me félicite également aujourd'hui de voir ma Patrie confiée aux soins d'un de ses enfans (1), qui, chez un peuple moins reconnaissant, aurait déjà fait oublier ses généreux Prédécesseurs.

Mais ce qui m'a causé une joie plus vive & plus profonde, c'est la protection particulière que vous avez su obtenir de l'Héritier du

(1) M. de Chazerat.

Trône, par cet hommage courageux que vous lui avez rendu en 1770, lorſque vous oſâtes conſacrer à acheter du grain pour les pauvres, tout l'argent deſtiné à célébrer les fêtes de ſon auguſte mariage. La France ignore, & la France devrait ſavoir, qu'à la première nouvelle de ce changement de deſtination, Monſeigneur le Dauphin, cédant aux mouvemens d'une ſenſibilité prompte & active qui caractériſe les ames fortes, écrivit ſur-le-champ, de ſa propre main, à M. de Monthyon, Intendant d'Auvergne, qu'il le chargeait de remercier en ſon nom les Officiers Municipaux des Villes de Saint-Flour & d'Aurillac, de la fête magnifique qu'ils lui avaient donnée en ſecourant l'infortune, & de les aſſûrer qu'il n'oublierait jamais une marque ſi éclatante de leur zèle & de leur eſtime. Voilà, Monſieur, le gage de votre félicité, & de celle de toute la France. Que chaque père conſulte ſon cœur, & qu'il ſe diſe ce qu'il ſe promettrait d'un fils de quinze ans & demi, qui déployerait de tels ſentimens. J'oſe croire qu'un pareil trait de grandeur & de bienfaiſance appartient à la Nation entière : ce ſerait lui faire un vol que de le tenir caché : les vertus de nos Princes ſont nos premiers tréſors, & leur modeſtie n'a pas le droit de nous en ravir la jouiſſance.

Au reſte, Monſieur, malgré tous les obſtacles qui m'environnent, je ne puis renoncer à l'eſpoir de rentrer au moins pour quelques momens dans vos murs chéris. Non, je m'en flatte encore, mes yeux ne ſe fermeront pas, ſans revoir une fois les lieux où j'ai eu le bonheur de naître, & de naître Français.

Je ſuis, &c.

DÉLIBÉRATION

DU CORPS DE VILLE DE SAINT-FLOUR.

Du 24 Mars 1774.

AUJOURD'HUI vingt-quatre Mars mil sept cent soixante-quatorze : Nous, Conseillers du Roi, Maire, Echevins, Assesseurs, & Procureur du Roi de la Ville de Saint-Flour, étant assemblés en la manière ordinaire : après avoir fait lecture de la Lettre de M. de Belloy, du 6 du présent mois, contenant quatre Vers, que nous lui avions demandés pour inscrire sur la porte de Ribeyre, à la gloire de l'Auteur de ce Monument ; pleins de reconnoissance pour les sentimens patriotiques qu'elle renferme en faveur des Habitans de notre Ville, en nous y peignant en vrai Citoyen, combien le dégré d'amour qu'il ressent pour la Cité où il a reçu le jour, est supérieur à celui qui l'anime pour toute la Nation, & en nous faisant espérer de revoir ses Dieux Pénates dans ces termes énergiques...... *Mes yeux ne se fermeront pas sans revoir une fois les lieux où j'ai eu le bonheur de naître, & de naître Français*.... Flattés de l'honnêteté de ses ex-

preffions, & plus encore de l'avoir vu naître parmi nous; Nous avons ftatué & délibéré, ftatuons & délibérons, que la Lettre dont il s'agit fera enrégiftrée dans les Regiftres de notre Hôtel, & dépofée aux Archives de la Ville, comme précieufe à fes Habitans; que de plus, il fera envoyé à M. de Belloy une expédition de la préfente Délibération, pour lui démontrer particuliérement la fenfibilité du Corps Municipal, & l'affection qu'il annonce avoir confervée, malgré fon éloignement, à fa Patrie, & à fes Compatriotes; & pour lui donner à connoître leur ardent défir de revoir un jour dans leur Ville, ainfi qu'il leur fait efpérer, le Chantre de l'Héroïfme Français, afin d'être à portée de le convaincre, que fi fes talens l'ont fait choifir pour être Membre de la première Académie de l'Europe, lui ont mérité les éloges & la reconnoiffance de la Nation entière, les bienfaits du Roi, la bienveillance des Princes, & le glorieux titre de Citoyen de Calais, ces mêmes talens ont fait encore une impreffion bien plus forte fur les cœurs de fes vrais Concitoyens; & y ont gravé pour jamais les fentimens les plus vifs d'attachement, d'eftime, & de vénération; ce qui les porte unanimement à le prier, par la préfente Délibération,

d'agréer qu'ils fassent tirer son portrait, pour être placé à l'Hôtel de Ville, & insérer sa Lettre dans le Journal, pour que les lieux de sa naissance, jusqu'à ce moment ignorés, soient généralement connus, & qu'on sache combien ces mêmes lieux se glorifient d'avoir produit à la France le premier Génie qui ait entrepris, & avec succès, de peindre sur la Scène l'amour de la Nation pour son Roi & pour sa Patrie.... Fait & délibéré lesdits jour & an. Et ont signé à la minute, SPY DESTERNES, Maire; BOREL, DE FARGES, LA FONS, VIDAL, Echevins, BERTRAND DE LA SALESSE, & BERTRAND jeune, Avocats en Parlement, Assesseurs, & CHAZELEDES, aussi Avocat, & Procureur du Roi de la Ville.

LETTRE
DE M. DE BELLOY
A M. DESTERNES, Maire.

MONSIEUR,

UNE maladie très-férieufe, un engorgement au foie, m'a privé de la fatisfaction de vous répondre plutôt. Je couvais ce mal depuis quelque temps, & il s'eft déclaré le Vendredi Saint, peu d'heures après que j'eus reçu votre Lettre fi obligeante & fi honorable. Cela m'a prouvé que les plaifirs de l'ame, ne font pas, comme on le dit, le vrai remède de cette maladie. Onze jours de fouffrances ont épuifé mes forces; j'ai eu la plus grande peine à les recouvrer. Le premier ufage que j'en fais, eft, Monfieur, pour vous offrir à vous & au Corps de Ville de Saint-Flour, le tribut de ma reconnaiffance. J'accepte avec tranfport toutes les faveurs dont il plaît à ma Patrie de me com-

bler. Ma conſcience me les reproche, & m'accuſe d'en être bien peu digne; eh ! que puis-je ajouter à la gloire littéraire d'une Province qui a donné à la France le ſage & ſavant Chancelier de l'Hôpital, le profond & ingénieux Paſcal ? Ne compte-t-elle pas encore parmi les Gens de Lettres les plus célèbres des hommes nés dans ſon ſein ? M. Thomas, l'un des plus éloquens Ecrivains de ce ſiècle, & qui puiſe dans ſon ame, courageuſement vertueuſe, les grands ſentimens qu'il peint avec tant d'énergie ; M. l'Abbé de Lille, dont la Muſe féconde & brillante vient de révéler à notre Langue le ſecret de ſes richeſſes ignorées ; enfin, le jeune M. de Chamfort, dont les premiers eſſais ont tant promis à la Littérature, dont les talens retenus malheureuſement à l'entrée de la carrière, n'en ont acquis que plus de force par la contrainte, & tiendront bientôt au delà même de leurs promeſſes. Voilà, Monſieur, les Hommes qui feront véritablement honneur à l'Auvergne, & votre indulgence envers moi invitera ſans doute les Villes qui les ont vu naître, à leur rendre juſtice.

Je conſens, moitié par obéiſſance, moitié par la vanité que l'honneur de votre choix m'inſpire, à ce que mon nom ſoit gravé au bas des

quatre Vers (1). Quant au portrait (2), j'en ai un au pastel très-ressemblant, qu'il sera facile de faire copier à l'huile. Je consens aussi que mes Lettres & la Délibération soient insérées dans un Journal; mais je vous demande la préférence pour le Mercure, parce que c'est le Journal le plus répandu, & qu'on me ferait un crime d'en choisir un autre pour un objet qui semble lui appartenir.

Vous voudrez bien, Monsieur, présenter mes respectueux hommages & mes justes actions de grace à chacun de MM. les Officiers Municipaux, leur exprimer combien je suis pénétré jusqu'au fond du cœur des témoignages de bienveillance dont ils m'accablent, & combien ils redoublent le desir qui me tourmente d'aller vivre quelque temps au milieu des amis que ma naissance m'a donnés.

Je suis, avec respect & reconnaissance,

M. Votre, &c.

Signé DE BELLOY.

Paris, ce 15 Avril 1774.

(1) Le nom de M. de Belloy est gravé sur la tablette, avec les qualités de Citoyen de Calais, natif de S. Flour.

(2) Le Corps de Ville a fait copier le portrait de M. de Belloy, l'a fait entourer d'un cadre élégant, & l'a fait placer dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à la satisfaction & en présence de la première classe des Citoyens.

LETTRE

DU MÊME AU MÊME.

Paris, le 20 Mai 1774.

MONSIEUR,

RIEN n'eſt mieux penſé que le deſſein de différer juſques au temps de l'inauguration de la Porte de Ribeyre l'impreſſion des Vers & de la Délibération ; l'on ne fera qu'un ſeul article de tous ces objets, auquel la fête de l'inauguration ajoutera un nouvel embelliſſement. Je vous remercie beaucoup de m'avoir rappelé l'illuſtre & ſavant *Domat*, que je ſuis d'autant plus étonné d'avoir oublié, qu'ayant ſuivi autrefois le Barreau, j'ai eu occaſion de l'étudier & de l'admirer. Quant à *Boiſſi*, j'ignorais qu'il fût d'Auvergne, & je ne le négligerai pas dans notre Catalogue Littéraire, &c. . . . .

J'ai l'honneur de vous renouveler, Monſieur,

toutes mes actions de grace, & l'assûrance des sentimens respectueux & inviolables avec lesquels je suis,

M. Votre très-humble, &c.

Signé, DE BELLOY.

LETTRE

Du Même au Même.

Monsieur,

Vous voudrez bien rendre mes très-humbles actions de graces à Messieurs les Officiers Municipaux, & en prendre la première part. Toutes les bontés dont ils m'honorent, celle qu'ils ont de me prévenir au commencement de cette année, & dont je suis bien honteux, ajoutent aux profonds sentimens de zèle, de respect & de reconnaissance qui m'animent pour eux ; ma santé m'a causé ce malheur dont je gémis, de ne leur avoir pas offert plutôt mes vœux & mes hommages. Je suis dans l'état le plus dangereux, exactement entre la vie & la mort, crachant le pus, ayant une fièvre lente, avec un fort redoublement le soir, de grandes sueurs les nuits, une oppression continuelle ; enfin, dans un affaiblissement total. On me

défend toute occupation, même d'écrire, mais je désobéis pour mes Compatriotes, & ma tête manque à mon cœur. Vous jugez bien que ce n'est pas le moment de songer aux Journaux, &c. Attendons l'inauguration; alors, ou je serai mieux, ou je ne serai plus. Dans le premier cas, nous verrons à nous arranger; dans le second, tout sera arrangé de soi-même. . . . . .

J'ai l'honneur d'être, avec les sentimens les plus vrais & les plus respectueux,

M.

Votre, &c.
Signé, DE BELLOY.

Paris, le 16 Janvier, 1775.

TABLE
DES MATIÈRES
DU SECOND VOLUME.

Fin de la Table.

ERRATA

Du Tome Second.

PAGE 8, *lign.* 5 & 6, six de plus distingués habitans, *lis.* six des plus distingués habitans.

Pag. 18, *lign.* 8, d'y voir réuni ces deux, &c. *lis.* d'y voir réunis ces deux, &c.

Pag. 201, *lign.* 18, prodique, *lis.* prodigue.

Pag. 224, *lign.* 6, au sang de six victimes, *lis.* au sang des six victimes.

Pag. 282, *lign.* 3, & qui eût eu, *lis.* & qui eût.

Pag. 325, *vers antépénultième*, se débattre & rougir, *lis.* se débattre & rugir.

Pag. 328, *lign.* 24, Du Ppont, *lis.* Du Pont.